DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13434 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 8 AVRIL 1988

La campagne présidentielle après la « Lettre à tous les Français » du chef de l'Etat

Un président qui préside

Il faut rendre cette justice à M. Mitterrand : peu d'hommes politiques français seraient capables de dresser un tableau aussi complet de l'horizon international que celui qui occupe une bonne partie de sa « Lettre aux Français ». En charge depuis sept ans, conformément à la Constitution, de la politique étrangère et de la défense, il a maintenant véritablement, en ce domaine, cette « vision » globale qui est devenue, à notre époque, si rare. Les lignes consacrées au tiers-monde, par exemple, sont d'une concision et d'une justesse de ton tout à fait remarquables.

Cela dit, ce texte n'a pas seulement pour but de convaincre les Français des qualités d'écrivain, d'analyste et de penseur de celui qui sollicite à nouveau leurs suffrages. Il veut aussi leur montrer que, loin d'être le « président bis » auquel voulait maladroitement le ramener, il y a quelques jours, M. Jean-Bernard Raimond, M. Mitterrand a effectivement dirigé, y compris depuis le retour de la droite au pouvoir, les affaires extérieures de la France. Ce qui signifie qu'il s'est, à plusieurs reprises, trouvé en désaccord avec son premier ministre. Et il prend un malin plaisir à énumérer, d'une plume acérée, les circonstances où il l'a fait céder.

C'est à propos de l'Europe qu'il est le plus convaincant, n'ayant jamais varié dans sa foi en la construction européenne. Il a donc beau jeu de rappeler qu'en « qualité de chef de parti », c'est-à-dire avant 1986, [illegible] premier ministre avait beaucoup ferraillé » contre l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE et que depuis il a souscrit « sans drame à ce qu'il avait naguère condamné ».

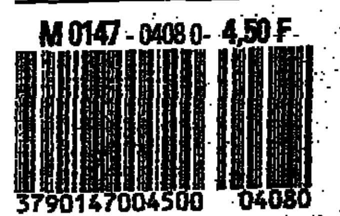
Sur la « guerre des étoiles », M. Mitterrand a les textes pour lui. Il est vrai que la « plate-forme commune de l'UDF et du RPR » en 1986 prévoyait une participation française, ou plutôt européenne, à l'initiative de défense stratégique du président Reagan. Mais il est non moins vrai que de nombreux dirigeants de l'actuelle majorité n'avaient approuvé cette prise de position que du bout des lèvres.

Le raccourci à propos du Tchad est plus déformateur. « L'ancienne opposition, dit M. Mitterrand, m'avait harcelé pour obtenir l'envoi au nord du Tchad d'un corps expéditionnaire français. » Il eût été plus juste de parler de quelques membres de l'ancienne opposition, l'aversion de M. Chirac à l'égard de M. Hissène Habré lui ayant toujours interdit de prêcher croisade en faveur de la reconquête du Nord. La vérité, c'est que MM. Mitterrand et Chirac ont été profondément d'accord pour essayer de dissuader M. Habré de se lancer dans une telle aventure.

La querelle cherchée à l'actuelle majorité à propos du désarmement est, si l'on peut dire, de meilleure guerre.

M. Chirac n'a jamais fait preuve d'un enthousiasme débordant à l'égard du traité Reagan-Gorbatchev sur les forces nucléaires intermédiaires, mais il ne s'y est jamais opposé. Quant à l'attitude à adopter face à la nouvelle politique de M. Gorbatchev, le différend se réduit au problème du verre à moitié vide pour les uns, à moitié plein pour les autres.

L'admirable, finalement, compte tenu des oppositions d'idées, et de tempéraments, c'est que la cohabitation ait, en matière de politique étrangère, si bien fonctionné. L'espoir que l'on est en droit de nourrir aujourd'hui, c'est que le consensus qu'elle a permis de dégager survivra à la campagne électorale.


M 0147 - 0408 0 - 4,50 F
3790147004500 04080

M. Chirac entend défendre son projet sans polémiquer avec M. Mitterrand

M. Chirac, qui était le jeudi 7 avril l'invité de « l'Heure de vérité » d'Antenne 2, comptait insister sur son projet présidentiel en soulignant ce que son gouvernement « a fait, veut faire et avec qui ». Il n'avait pas l'intention, selon son entourage, de polémiquer avec M. Mitterrand, qui a publié jeudi, sous forme de pages publicitaires dans plusieurs journaux, une « Lettre à tous les Français ». Le président-candidat y expose en sept « grandes orientations » sa conception de la France, de l'Europe et de leur place dans le monde. Le secrétaire général du RPR, M. Toubon, a estimé qu'il y avait « beaucoup de littérature » dans les propositions de M. Mitterrand.

Un plaidoyer pour le passé et pour l'avenir

Adieu les « veaux » blafards. Les Français sont des êtres doués d'intelligence. Ils sont *tous* intelligents et valent bien la peine que s'est donnée un président de la République en exercice afin de leur adresser une lettre de *cinquante feuillets*, rédigée d'une belle plume, écrite et réécrite, raturée, cochée, gribouillée jusqu'à paraître, en sa version finale, sous la forme de treize pages publicitaires dans les journaux (1).

L'exercice est original. Ce n'est ni un compte rendu de mandat – j'ai été le meilleur et j'entends le rester, – ni une profession de foi électorale – je suis le plus beau, votez pour moi, – ni un programme – un, deux, trois, vous avez gagné la lune, – ni un ouvrage didactique à la Valéry Giscard d'Estaing *(Démocratie française)*. C'est un plaidoyer sur le passé et pour l'avenir avec, naturellement, ce que cela comporte de réécriture de l'histoire et d'ellipses sur le futur. La France est en campagne électorale. L'auteur, qui a dû y dépenser un sang d'encre, mêle l'anecdote à l'analyse, la pédagogie et la polémique, le plein et le délié, la rondeur d'écriture et le coup de plume acérée.

Il s'est donné du mal, sur la forme et sur le fond. On lui sera reconnaissant de traiter ceux auxquels il s'adresse en adultes qui savent lire et y prendre plaisir. Il est rare, en politique, d'être ainsi considéré, même si la *Lettre à tous les Français* exige ici ou là le décodage et appelle parfois la critique. Il n'est pas si fréquent qu'un chef de l'Etat parle longuement des écoliers immigrés de Belleville – en utilisant au passage un sigle scolaire, CEG, qui n'existe plus depuis treize ans – à égalité de traitement avec le chercheur, *« pointe de diamant d'une société avide d'accéder aux formes supérieures du savoir »*. Il est exceptionnel que l'on expose sous cette forme l'état de la France et de ses tréfonds, ses malheurs, ses espoirs et ses pulsions.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

(1) *« Les Français sont des veaux »* : cette phrase, attribuée au général de Gaulle aurait été prononcée par lui avant 1958, pendant sa « traversée du désert ». Son authenticité n'a jamais été vérifiée.

« Le Monde » publie « in extenso », aujourd'hui (lire pages 7 à 9) et demain, la « Lettre à tous les Français » de M. Mitterrand.

Une « Ostpolitik » européenne ?

L'Allemagne, l'URSS et nous

par Daniel Vernet

Pour Mikhaïl Gorbatchev, l'Allemagne a les yeux de Chimène. Tous les dirigeants ouest-allemands regardent avec intérêt et espoir la politique engagée par le numéro un soviétique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. De leur point de vue, cette bienveillance, qui frise parfois la naïveté, s'explique parfaitement. Elle ne signifie nullement une quelconque indulgence à l'égard des régimes communistes que les Allemands connaissent mieux que tous les autres Occidentaux ; elle ne traduit pas plus la tentation d'un renversement des alliances qui les jetterait dans les bras des Soviétiques à l'occasion d'un nouveau Rapallo (1) ; elle correspond à l'intérêt bien compris des Allemands, des deux côtés du mur.

Par sa situation politique, l'Allemagne se situe à la césure de deux mondes ; par ses alliances militaires, par ses valeurs démocratiques, par son système économique, la RFA est fondamentalement ancrée à l'Ouest ; à cause de sa place en Europe et de sa division, la nation allemande ne peut faire abstraction de ce qui se passe à l'Est, explique en substance un des plus hauts dignitaires de Bonn ; le jeu n'a jamais été aussi ouvert pour la RFA que quand ces deux impératifs pouvaient être conciliés.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, les prémices de la réforme économique et le développement des négociations Est-Ouest, les Allemands ont l'impression de se retrouver dans une de ces périodes où la détente en Europe, laissant une plus grande marge de manœuvre à leur diplomatie, peut permettre une amélioration des relations entre les deux Etats allemands et surtout entre leurs citoyens. Cette impression, que le chancelier Kohl se propose de vérifier lors de son voyage à Moscou prévu pour l'automne puis lors de la visite à Bonn de M. Gorbatchev qui devrait suivre, est encore renforcée par les déclarations, si vagues soient-elles, du numéro un soviétique sur *« l'Europe, notre maison commune »*. Une *« maison commune »* ne suppose-t-elle pas, au moins à terme, que les barrières tombent entre les peuples et les nations ?

« On a assez dit que la paix ne serait possible en Europe que lorsque l'URSS changerait. Pourquoi faire la fine bouche quand ce changement se produit ? », demande un conseiller de la présidence de la République fédérale devant des experts sceptiques sur l'avenir de la « perestroïka » et des réformes de M. Gorbatchev.

(Lire la suite page 5.)

(1) En juillet 1922, l'Allemagne et la Russie signaient l'accord de Rapallo et renouaient des relations diplomatiques.

La rencontre Gorbatchev-Najibullah à Tachkent

Moscou veut hâter le règlement en Afghanistan

M. Gorbatchev, qui confirme ainsi sa volonté de hâter le règlement, et M. Najibullah, chef du régime de Kaboul, se sont rencontrés, le jeudi 7 avril, à Tachkent, et ils ont annoncé que les troupes soviétiques commenceront à se retirer d'Afghanistan le 15 mai si un accord est signé à Genève « dans les plus brefs délais ». De son côté, le président Zia Ul Haq a déclaré à Islamabad que cet accord peut intervenir « à tout moment ».

Le numéro un soviétique était arrivé la veille, en milieu d'après-midi, mais l'agence Tass avait attendu plus de six heures pour expliquer la raison de ce déplacement, entouré de mesures de sécurité exceptionnelles. M. Najibullah est également arrivé mercredi, en compagnie de M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, qui séjournait à Kaboul depuis dimanche. Le numéro un soviétique n'a entrepris un tel déplacement que pour rallier le président Najibullah à son point de vue.

J.-C. P.

(Lire la suite page 5.)

Les organisations humanitaires chassées du nord de l'Ethiopie



Addis-Abeba, qui prépare une offensive contre les rebelles, les a priées de quitter l'Erythrée et le Tigré

PAGE 3

Les négociations au Nicaragua

Accord sandinistes-« contras » sur les zones de repli de la guérilla

PAGE 4

M. Michel Droit et la CNCL

Selon une enquête policière, l'académicien a reçu des rémunérations incompatibles avec son statut de membre de la CNCL

PAGE 22

La mort de Pierre Prévert

Un burlesque français

PAGE 21

Le sommaire complet se trouve en page 32

Alerte pour la moelle osseuse

Il suffirait de 5,5 millions de francs pour permettre aux quatre cent cinquante personnes qui, en France, attendent de pouvoir bénéficier d'un greffe de moelle osseuse de retrouver un peu d'espoir. Cette somme suffirait à l'association Greffe de moelle-France Transplant, qui gère le fichier national des donneurs, de « typer » dix mille volontaires supplémentaires. Si ce fichier comportait, à la fin de l'année, 40 000 noms, les malades en attente d'une greffe auraient alors 80 % de chances de trouver un donneur compatible.

La totalité du budget 1988 de l'association Greffe de moelle-France Transplant a déjà été utilisée. Et la liste des candidats donneurs ne cesse de s'allonger sans qu'il soit possible, faute d'argent, de déterminer le groupe tissulaire auquel ils appartiennent.

(Lire page 12 l'article de FRANCK NOUCHI.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

مكرر من الاصل

Etranger

ISRAËL : les affrontements dans les territoires occupés

Colons contre Palestiniens : le scénario redouté par les autorités s'est réalisé à Elon-Moreh...

Le secrétaire d'Etat George Shultz a entamé, le jeudi 7 avril, une visite en Arabie saoudite, la dernière étape de sa tournée au Proche-Orient. Mercredi, au Caire, il avait reçu les encouragements du président Hosni Moubarak. Il était ensuite retourné, pour la seconde fois en deux jours, à Amman où le porte-parole du département d'Etat, M. Redman, a regretté que le gouvernement ait empêché la diffusion de l'interview du secrétaire d'Etat (*le Monde* du 7 avril). Après l'Arabie saoudite où il devrait notamment évoquer l'inquiétude américaine devant l'acquisition par ce pays de missiles à longue portée chinois, M. Shultz reviendra à Amman pour un troisième entretien avec le roi Hussein. Il doit quitter la région vendredi matin après avoir donné une conférence de presse.

BEITA-AL-FAWQA
(Cisjordanie)
de notre envoyé spécial

C'est exactement l'évolution que redoutaient les autorités, et tous les éléments d'une aggravation de la crise étaient ici réunis au bord de la grand-route Jérusalem-Naplouse. D'un côté, des colons en colère, presque en état de rébellion ; au centre, l'armée, et de l'autre côté, au bout d'une mauvaise piste, un village palestinien niché entre collines rocailleuses et champs d'oliviers. Il y a longtemps que les plus pessimistes envisageaient cette scène : un résident des territoires occupés tué par des Palestiniens, provoquant une mobilisation générale des colons juifs et plaçant l'armée au cœur d'une lutte quasi tribale, d'un affrontement entre civils, facteur de déstabilisation supplémentaire en Cisjordanie et à Gaza.

Le scénario catastrophe s'est réalisé mercredi 6 avril dans ce village du nord de la Cisjordanie, alors que le soulèvement dans les territoires occupés entre bientôt dans son cinquième mois. Il est près de 14 heures lorsqu'une vingtaine d'adolescents de l'implantation voisine d'Elon-Moreh s'apprêtent à un pique-nique non loin de Beita. Le groupe est en vacances. Il a été déposé dans la région par un bus et les adolescents accompagnés de deux adultes armés entendent rentrer à pied à Elon-Moreh. Selon la version des faits donnée sur place par le général Mitzna, responsable militaire de la Cisjordanie, les adolescents ont été attaqués avec des pierres et d'autres projectiles catapultés par des jeunes de Beita. *« Pour les défendre »*, leurs gardes ouvrent le feu, blessant un villageois. D'autres résidents de Beita seraient alors accourus – une centaine d'après certains récits. Ils auraient invité le groupe d'adolescents à entrer dans le village, lui permettant de pouvoir s'échapper par la grand-route à une dizaine de mètres.

Mais à l'intérieur de Beita une foule nombreuse agresse les jeunes d'Elon-Moreh *« battus et frappés à coups de pierres »*. Une jeune fille du groupe, âgée de quinze ans, a été tuée sur le coup, la tête fracassée par des pierres. Quatorze autres membres du groupe sont blessés. Les deux gardes tirent, tuant deux Palestiniens, avant d'être à leur tour touchés (l'un très grièvement) par plusieurs pierres et de devoir abandonner leurs armes à leurs agresseurs.

Le général Mitzna a souligné que plusieurs des habitants de Beita avaient tenté au cours de la bagarre de protéger les jeunes colons et avaient abrité trois d'entre eux dans des maisons. Il y aurait même eu des échauffourées entre différents groupes d'habitants de Beita. Ce sont les habitants du village qui appelleront des ambulances arabes. L'une d'elles est arrivée suivie par une équipe d'une chaîne de télévision américaine dont un membre décrira la situation de chaos total trouvée dans le village : des adolescents portant la kippa qui *« errent, traumatisés, à côté d'un cadavre »*, ne sachant ni où aller ni par où s'enfuir. L'un d'entre eux sera retrouvé plus tard dans des collines avoisinantes après l'intervention de l'armée dans le village.

« Vous êtes les ordures du pays »

Vers 15 heures, Beita est investie par l'armée. Des dizaines d'hommes en tenue de combat au grand complet entrent au pas de charge à l'intérieur du village. La localité est bouclée, *constamment surveillée par* un hélicoptère de l'armée, pendant que les soldats procèdent à l'arrestation de tous les hommes et à une fouille méthodique rue par rue, maison par maison. *« Nous voulons trouver qui a fait cela »*, déclare le général Mitzna. Il précise que les armes des deux gardes (un fusil M 16 et une mitraillette UZI) ont été récupérées. Des colons sont accourus appellant à la vengeance, mais sont maintenus à distance par l'armée. Ils s'en sont pris alors à la presse, l'un d'eux frappant à la tête un photographe de l'agence Reuter, un autre déclarant à la télévision israélienne : *« Vous êtes les ordures du pays. »*

La nuit tombée, tout le secteur a été déclaré *« zone militaire »*. la mesure a été prise pour empêcher des raids de représailles de plusieurs groupes de colons arrivés sur les lieux. Ils ont installé une tente et des générateurs auprès d'un barrage de l'armée. A Elon-Moreh était réuni un conseil d'urgence des dirigeants des implantations de Cisjordanie. Il réclamait un *« châtiment exemplaire »*, des *« expulsions »*, le droit de tirer à vue sur les lanceurs de pierres : *« Nous sommes dans une guerre »*, affirmaient-ils.

Une place forte du Goush Emounim

Le chef d'état-major, le général Dan Shomron, lancera un appel pressant à la télévision, demandant à tous les résidents juifs des territoires de ne pas mener de représailles et de faire confiance à l'armée. Interrogé au cours du même journal, un colon lui répondra : *« Combien de temps serez-vous responsables d'une situation où les juifs ne peuvent se promener librement en Eretz Israël* [le Grand Israël] *? »*

Un pas a été franchi dans le soulèvement. Les incidents de Beita portent à plus de cent trente (cent trente-cinq, selon certaines sources) le nombre de morts palestiniens, et c'est la première fois depuis le début de la révolte, en décembre, qu'un civil israélien est tué dans les territoires. (Un militaire avait été tué le 20 mars dernier à Bethleem, deux semaines après l'attentat de Dimona – en Israël même – qui fit trois morts.)

Le fait que la victime ait appartenu à l'implantation d'Elon-Moreh n'est pas indifférent. Elon-Moreh est un symbole. Cette agglomération plutôt misérable, *implantée sur une* colline dominant Naplouse, est un bastion du nationalisme religieux, une place-forte du Goush Emounim (extrême droite religieuse). C'est un des premiers endroits où se rendit Menahem Begin après que son parti (le Likoud) eut remporté les élections de mai 1977, et c'est là qu'il promit de *« bâtir cent, mille Elon-Moreh »* en Cisjordanie. En mai dernier, un enfant d'Elon-Moreh avait été retrouvé mort dans une grotte alentour, la tête écrasée par des pierres, dans des circonstances qui n'ont jamais été éclaircies.

Autant d'éléments qui devraient accroître le ressentiment des colons, exacerber la colère de la droite et accentuer les pressions sur une armée que les dirigeants des implantations jugent *« trop molle »*. Depuis plusieurs mois déjà, les chefs militaires ont critiqué les raids de représailles menés par des colons dont les véhicules sont quotidiennement la cible des lanceurs de pierres. Le ministre de la défense, M. Rabin (travailliste), avait publiquement laissé entendre qu'il considérait que les implantations, loin de contribuer à la sécurité du pays, étaient surtout une source de tensions.

Pour l'heure, la classe politique es unie dans la réprobation. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a dénoncé ce *« meurtre horrible »*. M. Pérès s'est déclaré *« choqué et horrifié » ;* le ministre de la défense a suggéré de faire *« raser le village »*. Mais, à terme, les incidents d'Elon-Moreh pourraient accentuer encore un peu plus la fracture profonde qui traverse une classe politique et une société partagée entre les partisans d'un retrait des territoires et ceux qui prônent le maintien de la Cisjordanie et de Gaza dans l'ensemble israélien.

C'est à ce clivage-là que s'est heurté le secrétaire d'Etat américain. Quelques heures avant les incidents de Beita, M. Shultz avait achevé la partie israélienne de sa deuxième navette au Proche-Orient, sans avoir apparemment entamé l'opposition de M. Shamir au principe d'une conférence internationale pour relancer des négociations israélo-arabes. M. Shamir ne veut pas de cette conférence, précisément parce qu'elle orienterait les négociations vers un compromis territorial qui, aux yeux du Likoud, relève de l'hérésie. Et si M. Shultz a quitté Jérusalem en assurant que son initiative *« était toujours en vie »* et allait être poursuivie, il n'en a pas moins constaté que *« les divergences de points de vue* [entre les parties concernées] *n'avaient pas été sérieusement réduites »*.

ALAIN FRACHON.

Les missiles balistiques au Proche-Orient

Un marché à haut risque

De plus en plus loin. De plus en plus précis. De plus en plus répétitifs. Les tirs de missiles balistiques entre l'Irak et l'Iran sèment la mort dans les villes : 128 coups au but partis de Bagdad, contre 50 de Téhéran, depuis février. Toujours au Proche-Orient, l'Arabie saoudite est en passe d'acquérir, auprès de la Chine populaire, des capacités de lancement balistique alors que, de leur côté, la Syrie et Israël ont fait un effort identique. L'Egypte n'est pas en reste, pour n'ajouter que ce seul cas. *Au moment où l'Europe tente* d'éliminer de son sol certaines catégories de missiles balistiques à tête nucléaire, dans d'autres régions du monde apparaissent des *arsenaux comparables*, à charge classique, voire chimique, qui témoignent de l'inquiétante prolifération d'armes de jet consacrées à la destruction massive et rapide.

Un bouclier israélien

Le marché des missiles balistiques tend à se diversifier et à s'étendre. Ce n'est pourtant pas faute d'un accord entre plusieurs des pays fournisseurs potentiels de cette technologie. Ainsi, le 16 avril 1987, les Etats-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne fédérale, l'Italie, le Japon et la Grande-Bretagne ont décidé de ne pas vendre à des tiers les moyens d'accéder à la technologie balistique à des fins militaires. Ces sept nations se sont engagées à refuser, à leur clientèle étrangère de produits stratégiques la capacité de disposer de « véhicules » non pilotés et armés de charges explosives d'un poids supérieur à une demi-tonne et portant à plus de 300 kilomètres. En même temps, les signataires faisaient savoir à d'autres pays fournisseurs, comme l'Union soviétique ou la Chine populaire, qu'ils étaient invités à agir dans le même sens.

Cet appel est indépendant du traité, entré en application en 1970, sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il ne prévoit, en effet, que le contrôle des exportations de missiles balistiques présentés comme des « véhicules » pour des charges non nucléaires, ou de leurs éléments constitutifs si ces armes étaient assemblées en « kit ».

Cet appel est demeuré sans réponse. Au contraire, on constate que les Chinois ont livré aux Saoudiens de quoi mettre en ligne, à terme, des missiles qui portent selon toute vraisemblance à environ 1800 kilomètres et qui inquiètent, notamment, les Israéliens. De même, les Irakiens ont trafiqué d'anciens missiles soviétiques (tels que le Scud-B), pour en doubler la portée jusqu'à 600 kilomètres, pendant que les Iraniens ont choisi de conserver la première version de la même arme. Pour leur part, les Syriens ont reçu de Moscou des missiles, comme le SS-21, de moindre performance mais capable d'atteindre Israël.

Bien avant l'accord à sept de 1987, la France avait aidé, au milieu des années 60, Israël à concevoir un missile d'une portée de 600 kilomètres, baptisé Jéricho, dont on admet aujourd'hui qu'il a dû donner naissance à un « grand frère », couvrant des distances de 1 500 kilomètres. Plus près encore, c'est l'Egypte qui a sollicité l'assistance française pour « muscler » la propulsion de ses missiles soviétiques Frog-7 de première génération (de l'ordre de 70 kilomètres).

Tout le Proche-Orient devient ainsi une zone à haute densité de missiles balistiques, sans oublier les munitions chimiques qui peuvent sans doute leur être adaptées à défaut de l'être, déjà, aux avions et aux pièces d'artillerie. Un risque majeur qui explique pourquoi les Israéliens sont parties prenante d'une recherche, aux côtés des Américains sur la création d'un bouclier anti-missiles.

JACQUES ISNARD.

Le conflit irano-irakien

Des survivants de Halabja racontent

New-York. – *« Mes yeux sont devenus lourds, j'avais du mal à respirer. J'ai vomi huit ou neuf fois. »* Mohamed Azizi a vingt-cinq ans. Le 16 mars dernier, il était à Halabja, au Kurdistan irakien, quand les Irakiens ont attaqué ce village avec gaz moutarde et gaz innervants. Un bilan effroyable : cinq mille morts et sept mille blessés, d'après les *autorités iraniennes*.

Mohamed avait l'habitude des attaques irakiennes contre son village, réputé pour son nationalisme kurde. A l'abri dans sa cave, il a immédiatement compris que cette attaque-là était différente. *« Nous avons senti les gaz »*, explique-t-il, en ponctuant ses mots par des toussotements. Quand il s'est aventuré dehors, au bout de plusieurs heures, il a vu les rues recouvertes de victimes, mortes ou agonisantes. *« A chaque fois que j'ouvrais une porte, il y avait derrière des enfants, des femmes, des hommes en train de mourir. »*

Aujourd'hui, Mohamed Azizi est soigné dans un hôpital new-yorkais (cent victimes d'Halabja sont soignées dans des hôpitaux étrangers, à cause du manque de place dans les hôpitaux iraniens). Il se souvient et raconte ce qu'il a vécu à des journalistes, invités par la mission iranienne aux Nations unies.

Trois filles d'une dizaine d'années, mal à l'aise et intimidées, tentent maladroitement de protégers leurs yeux bouffis des éclairages violents des équipes de télévision. *« Quand elles sont arrivées, elles ont pleuré pendant vingt-quatre heures »*, explique le docteur Lief-Dienstag, qui dirige le service de pédiatrie. Les survivants sont suivis par des psychiatres, tout particulièrement les trois enfants, orphelines depuis l'attaque.

Tous souffrent de brûlures et de lésions aux yeux et aux poumons. L'un des survivants présente également des signes de moelle osseuse endommagée. Mais le plus grave, c'est que personne ne peut savoir comment ces lésions évolueront.

« Je peux vous dire ce qu'est une blessure par balle, et ce qu'elle va provoquer, explique le docteur Lief-Dienstag. *Je ne sais pas ce qui va arriver à ces enfants, je ne sais pas comment vont être leurs poumons dans six mois, et aucun des experts que nous avons consultés ne le sait. »* – *(AP.)*

LIBAN : la lutte pour le pouvoir dans le sud

Les combats entre Amal et le Hezbollah s'étendent

BEYROUTH
de notre correspondant

Pour la troisième journée consécutive, les affrontements au Liban sud entre les deux milices chiites Amal et le Hezbollah ont fait rage. Les combats se sont étendus prenant le rythme de la plupart des *« batailles à la libanaise » :* recrudescence progressive en cours de journée, ralentissement la nuit, quasi-pause à l'aube.

Amal marque des points sur le terrain, notamment à Nabatieh, principale localité de la région chiite, enjeu des combats dès le début, dont cette milice a pris le contrôle en majeure partie, à la faveur d'une offensive, le mercredi *6 avril, bien qu'il y subsiste des* poches de résistance du Hezbollah. La bataille a gagné une dizaine d'autres villages, Amal parvenant à imposer sa suprématie dans trois d'entre eux – Siddikine, Deir-Zahrani et Arab-Salim – et surtout la route côtière qui s'en est trouvée coupée à la hauteur de Ghazié, agglomération chiite à la sortie sud de Saïda, en raison de violents affrontements.

Les trois principaux dignitaires chiites dont le cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, guide du Hezbollah, ont lancé des appels à l'arrêt de la bataille fratricide. Mais en vain. L'ambassade d'Iran, de son côté, a vivement conseillé aux belligérants de venir régler leur différend par la négociation dans ses murs.

Le conflit porte principalement sur la volonté de la milice Amal d'assumer seule la sécurité, et donc le pouvoir, au Liban sud, ce que refuse le Hezbollah. Le bilan est de quinze à vingt morts et autour de soixante blessés pour l'instant. Mais il risque de s'alourdir : les combats ne sont pas terminés et les secouristes, notamment la Croix-Rouge, n'ont pu atteindre toutes les victimes déjà tombées, pour les évacuer.

LUCIEN GEORGE.

● **L'Agence palestinienne de presse s'installera en France.** – *L'Agence palestinienne de presse* (PPS-Jérusalem), interdite récemment par les autorités israéliennes, va s'installer en France, a annoncé, le jeudi 7 avril, Mme Raymonda Tawil, fondatrice de cette agence. Mme Tawil, qui milite depuis plusieurs années en faveur des droits des Palestiniens, a indiqué à Antenne 2 que l'agence fournirait désormais, depuis son nouveau siège en France, des informations sur les territoires arabes occupés.

Le procès de Düsseldorf

L'avocat général réclame onze ans et demi de réclusion contre Abbas Hamadé

Düsseldorf. – le ministère public a réclamé, le mercredi 6 avril, une peine globale de onze ans et demi de réclusion à l'encontre d'Abbas Hamadé, un chiite libanais jugé à Düsseldorf (centre-ouest de la RFA), *accusé d'être impliqué dans* l'enlèvement à Beyrouth de deux Allemands de l'Ouest.

La demande de peine s'applique aux trois chefs d'accusation retenus à *l'encontre d'Abbas Hamadé :* détention illégale d'explosifs, complicité d'enlèvement et chantage. La veille, l'accusation avait requis vingt-sept mois de prison ferme pour détention d'explosifs. Cette demande de peine se confond en partie avec celle réclamée jeudi pour les deux autres chefs d'accusation (dix ans de prison ferme).

Dans son réquisitoire, long de six heures, le procureur général Karl-Heinz Schnarr a reconnu qu'il ne pouvait être retenu contre Abbas Hamadé *« une participation directe à l'enlèvement »*, en janvier 1987, de deux ressortissants ouest-allemands à Beyrouth, MM. Alfred Schmidt et Rudolf Cordes.

Mais « un épais faisceau d'indices » ne laisse aucun doute sur son implication dans l'enlèvement des deux otages, a affirmé le procureur. Deux *« piliers »* soutiennent notamment l'accusation, selon lui. D'abord, une conversation téléphonique d'Abbas Hamadé, de Beyrouth, avec un Libanais vivant en RFA, au cours de laquelle celui-ci a demandé *« s'ils avaient l'Allemand »*.

Deuxième présomption : une empreinte digitale de l'accusé retrouvée sur une lettre de l'otage Schmidt à sa mère.

« Abbas Hamadé connaissait des détails que seuls les ravisseurs pouvaient connaître », a déclaré le représentant du ministère public. Selon lui, l'accusé n'a rien fait pour empêcher la torture et la détention des otages, dans le but d'obliger le gouvernement ouest-allemand à libérer son jeune frère Mohamed détenu en RFA, ou au moins à empêcher son extradition vers les Etats-Unis. – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Europe

UNION SOVIÉTIQUE : les troubles dans le Caucase

La grève dans le haut Karabakh semble toucher à sa fin

MOSCOU
de notre correspondant

Lancée il y a exactement deux semaines pour protester contre le refus de Moscou de rattacher le haut Karabakh à l'Arménie, la grève générale semblait prendre fin, le jeudi 7 avril, à Stepanakert, la capitale de la région autonome.

Après avoir fait état depuis plusieurs jours de mouvements de reprise du travail, les *Izvestia*, mercredi soir, puis la *Pravda*, jeudi, ont annoncé que *« pratiquement tous les habitants »* de la ville sont à leur poste et qu'après 30 % lundi et 60 % mardi, c'est maintenant 100 % des salariés qui ont repris le chemin de la production.

Si ces informations se confirment, M. Gorbatchev aura ainsi gagné son pari en parvenant à maîtriser le formidable mouvement populaire qui avait soulevé les Arméniens il y a près de deux mois. A Erevan même, la mobilisation policière avait en effet réussi, le 26 mars dernier, à décourager toute nouvelle tentative de manifestation, et c'est la tactique de l'attentisme qui a eu raison de la grève de Stepanakert.

Pour marqué qu'il soit, ce succès ne peut faire oublier pour autant la force de la revendication de rattachement du haut Karabakh à l'Arménie et toutes les possibilités de nouvelles explosions qu'elle recèle. Ce n'est pas parce qu'il y a retour à la normale que le feu ne couve plus, et il est symptomatique, à cet égard, que la *Pravda* écrive ce jeudi que *« les discussions sur le sort du haut Karabakh et les problèmes qui avaient conduit aux grèves* (le mot est employé pour la première fois par l'organe du comité central) *ne s'apaisent pas »* à Stepanakert.

B. G.

Face à la crise arménienne en URSS la Turquie a choisi la prudence

ISTANBUL
de notre correspondant

« Nous suivons avec attention les événements de la « glasnost » et de la « perestroïka » et, dans ce cadre, les événements du Caucase. » La position d'Ankara, exprimée par le porte-parole des affaires étrangères, souligne le refus de se laisser entraîner, sous prétexte que des Arméniens et des Azeris turcophones en sont les protagonistes, dans une question du seul ressort des autorités soviétiques.

Seule position marquante, la réponse positive à la question d'un journaliste sur la nécessité d'une approbation de la Turquie à toute modification de l'appartenance du Nakhitchevan (1) à l'Azerbaïdjan. Cela fait référence à une clause du traité turco-soviétique de Moscou du 16 mars 1921, fixant les frontières orientales de la Turquie. Mais on ne saurait y voir une quelconque velléité interventionniste.

Cette attitude prudente a également été celle des principaux journaux ; ils ont rendu compte des événements sans dissimulation, soulignant, par exemple, comme à la télévision, la majorité démographique des Arméniens au Karabakh. Une certaine ironie, sur le thème de l'arroseur arrosé, était perceptible au début de la crise. Accusés de longue date de soutenir les entreprises anti-turques des Arméniens, fauteurs de troubles devant l'Eternel, les Soviétiques récoltaient ce qu'ils avaient semé.

C'est à partir des massacres de Soumgaït (2) que la presse a marqué un intérêt plus direct : la manifestation d'Erevan devant le monument qui commémore le génocide, les *« phrases stéréotypées »* sur les *« massacres d'Arméniens par des Turcs »* liant dans les témoignages repris par la presse occidentale les événements actuels à ceux de 1915 ont été l'occasion de dénoncer l'*« exploitation anti-turque des événements »* : on y a vu le prélude à une campagne des lobbies arméniens pour la reconnaissance du génocide, une notion unanimement dénoncée en Turquie comme une calomnie, et un premier pas vers une demande de compensation territoriale.

Dans cette menace de remise en cause des frontières, l'un des éditorialistes des plus influents, Mehmet Ali Birand, a tiré des arguments pour appeler à ne pas s'ingérer dans la question des nationalités en URSS, en soulignant à propos de la question kurde que *« l'URSS a des moyens bien plus puissants que la Turquie de susciter chez son voisin des mouvements séparatistes »*.

Cet avertissement n'a pas été entendu par ses destinataires, la droite ultra-nationaliste qui mène campagne sur le thème de la solidarité avec les peuples d'origine turque du Caucase (Azeris) et d'Asie centrale (Ouzbeks, Kazakhs, Kirghizes). Pourtant, cette partie de l'opinion reste très minoritaire : les Turcs se souviennent et la presse le leur rappelle, récemment encore à propos des rumeurs d'intervention en Irak, que la république naissante après la première guerre mondiale n'a survécu qu'en renonçant aux aventures panturques au-delà des frontières.

« Profil bas » de la communauté

La faiblesse mobilisatrice du facteur ethnique turc dans le cas des Azeris, contraste avec la force de la solidarité ressentie pour les Turcs *qui ont jadis fait partie de l'empire* ottoman, comme ceux de Bulgarie, de Grèce ou de Chypre, les seuls pour lesquels la Turquie se sente, aux dires d'un responsable des *affaires étrangères, une « responsabilité héritée d'un passé commun »*. Une famille arménienne, dans un quartier pauvre d'Istanbul, évoque cette solidarité populaire, où *« turc »* se conjugue avec Islam, qui confond en période de crise les minoritaires chrétiens mais qui ne s'est pas manifestée cette fois-ci. *« Nous n'avons été en butte à aucune agressivité de la part des voisins. C'est bien différent lors des crises de Chypre. »*

La composante islamique de cette solidarité a d'ailleurs été développée par la presse d'inspiration intégriste, en mal de mobilisation sur les questions intérieures. Etablissant la conjonction dans le temps de la répression dans les territoires occupés et des événements du Caucase, un journal a dénoncé une *« tentative soutenue par les Etats-Unis de créer une grande Arménie qui, comme le grand Israël, menacerait tous les peuples musulmans »*.

Parmi les quarante-cinq mille Arméniens d'Istanbul, dont un cinquième environ a de la famille en URSS, on semble être resté assez loin du Karabakh, un sujet peu compatible avec le *« profil bas »* adopté par la communauté. A la sortie de la messe de Pâques, on nous assure que *« ce ne sont pas les nations qui sont méchantes, mais des individus »*, qu'il faut *« oublier le passé »*.

Le patriarche Kaloustyan a quand même secoué l'opinion en déclarant à l'occasion de la crise que *« la liberté religieuse était plus grande en URSS qu'en Turquie »*, et en demandant, pour rajeunir leur clergé, dont un tiers est âgé de plus de soixante-dix ans, que soit enfin autorisé l'ouverture d'un séminaire.

MICHEL FARRERE.

(1) La république autonome soviétique du Nakhitchevan, frontalière avec l'Iran et la Turquie, est enclavée dans la république soviétique d'Arménie, mais dépend administrativement de celle d'Azerbaïdjan.

(2) Soumgaït, ville d'Azerbaïdjan, où trente-deux personnes, selon le bilan officiel, ont été tuées fin février dans les massacres anti-arméniens.

URSS : après la « Pravda »

Les « Nouvelles de Moscou » dénonçent une opposition organisée à la « perestroïka »

MOSCOU
de notre correspondant

L'existence d'une opposition concertée à la politique de M. Gorbatchev vient d'être à nouveau dénoncée par la presse soviétique. En termes plus nets encore que ceux de la *Pravda* (*le Monde* du 7 avril), les *Nouvelles de Moscou*, l'un des journaux les plus engagés dans la défense de la « perestroïka », écrivent en effet dans leur dernier numéro qu'on assiste actuellement à *« une tentative de formulation d'une plate-forme de résistance à la restructuration »*.

L'hebdomadaire en donne pour preuve un tract que lui a fait parvenir une de ses lectrices après l'avoir trouvé dans sa boîte aux lettres. Signé Groupe Ignatov et intitulé « Informations à méditer », ce texte qualifie la politique de restructuration de *« programme socialiste révolutionnaire »* (l'un des principaux courants de la gauche russe éliminé par les bolcheviks dans les années 20) et estime que cette politique va mener l'URSS *« à la catastrophe économique, puis à des secousses sociales et à l'asservissement par les Etats impérialistes »*.

Selon les *Nouvelles de Moscou*, qui n'en donnent pas d'autres citations, ce tract de huit pages s'achève par cette phrase : *« Tous les hommes honnêtes doivent porter ce message à la connaissance de leurs concitoyens, ouvertement ou en cachette, verbalement ou par écrit. »* L'hebdomadaire ne donne aucune indication sur la diffusion qu'aurait pu avoir ce *samizdat* nouvelle manière, mais il lui a paru suffisamment inquiétant pour publier à son propos trois interviews d'universitaires priés de dresser le portrait psychosocial des adversaires de la « perestroïka ».

Pour le philosophe Igor Kohn, le groupe qui mériterait le plus d'attention serait, plus encore que les cadres administratifs, les cadres politiques *« moins soumis que d'autres à la critique, et moins aptes à la restructuration »*. Le philosophe braque, en particulier, les projecteurs sur la génération de jeunes responsables qui ont commencé leur carrière dans les Jeunesses communistes à *« l'époque de la stagnation », c'est-à-dire sous le brejnévisme.*

Pour l'historien Edouard Klopov, il faut ajouter à ces hommes tous ceux, d'une part, qui tout simplement ne savent pas ce que pourraient complètement signifier les réformes sur leur lieu de travail, et, d'autre part, certains ouvriers qualifiés qui estiment que la main-d'œuvre n'est pas capable d'agir par elle-même, et qu'il faut donc, pour la faire travailler, maintenir les méthodes de gestion d'antan.

Un économiste, M. Gavril Popov, souligne, pour sa part, qu'il existerait une résistance particulièrement nette parmi les techniciens de l'industrie d'armement qui ont *« la certitude que tout marche bien dans leur branche et que l'économie n'a besoin d'aucun changement »*.

BERNARD GUETTA.

YOUGOSLAVIE

Mort de Hamdija Pozderac ancien vice-président de la Fédération

Hamdija Pozderac, ancien vice-président de la République fédérative de Yougoslavie, est décédé, le mercredi 6 avril, à Sarajevo. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Mis en cause dans le scandale financier du combinat agro-alimentaire Agrokomerc, M. Pozderac avait démissionné de ses fonctions en septembre de l'année dernière. Haut responsable de la Bosnie-Herzégovine, il était soupçonné, avec son frère Hakija, d'avoir couvert les malversations commises par cette société, longtemps considérée comme un modèle d'autogestion.

En mauvaise santé depuis plusieurs mois, l'ex-vice-président, *« très éprouvé physiquement et psychologiquement par le scandale »*, selon ses proches, avait été hospitalisé voici quelques jours à la suite d'un malaise cardiaque.

Pendant la seconde guerre mondiale, Hamdija Pozderac avait combattu dans les rangs des partisans. Licencié en philosophie de l'université de Moscou, il avait enseigné la sociologie avant d'entrer à la Ligue des communistes de Bosnie en 1965. Membre de la présidence collégiale de la Yougoslavie depuis 1984, il avait été nommé vice-président de la République en mai 1987. – *(Reuter, AFP.)*

● **IRLANDE DU NORD : assassinat d'un supplétif de l'UDR.** – Un supplétif de l'Ulster Defence Regiment (UDR), troupe auxiliaire de l'armée britannique en Irlande du Nord, a été tué le mercredi 6 avril par l'explosion de sa voiture qui avait été piégée.

L'attentat a été perpétré dans le village de Derrylin, près de la frontière entre les deux Irlandes.

Afrique

ÉTHIOPIE : préparant une offensive militaire

Les autorités évacuent les organisations d'aide de l'Erythrée et du Tigre

Les autorités éthiopiennes ont décidé, le mercredi 6 avril, d'évacuer, *« pour leur propre sécurité »*, toutes les Organisations non gouvernementales (ONG) installées dans les provinces du Tigré et de l'Erythrée (nord de l'Ethiopie) pour secourir les populations victimes de la sécheresse.

Cette décision en principe « temporaire » qui survient en pleine *« mobilisation générale »* (décrétée jeudi dernier par le comité central du parti unique, le Parti des travailleurs ethiopiens-PTE), pour répondre aux offensives des guérillas tigréenne et érythréenne en cours, prend effet immédiatement, a indiqué la Commission éthiopienne aux secours et à la réinstallaition (RRC).

Selon les estimations officielles, 2,1 millions de personnes risquent de connaître la famine en raison de la sécheresse qui règne de nouveau en Erythrée et au Tigré depuis l'an dernier. Il n'a pas été possible de savoir dans l'immédiat le nombre d'étrangers qui seront évacués. Neuf ONG sont touchées par cette mesure, parmi lesquelles la Fédération luthérienne mondiale, Oxfam (britannique), Médecins sans frontières, Belgique, Food for the Hungary International (FHI) et l'Action internationale contre la faim (AICF).

Seule ONG française présente dans le nord du pays avec dix-huit collaborateurs, l'AICF, par la voix de son secrétaire général M. Manuel Pietri a fait part mercredi de sa *« vive inquiétude »*.

Dans une déclaration à la presse, M. Piétri a estimé qu'*« au moment où la situation alimentaire s'aggrave de jour en jour et où plus de trois millions de personnes ont besoin d'aide, l'AICF tient à poursuivre sa présence humanitaire directe »*. Il n'est pas question non plus, selon M. Pietri, de remettre aux autorités éthiopiennes les matériels des ONG, ainsi que le colonel Mengistu l'a ordonné.

Selon l'AICF dont la présidente est Mme Françoise Giroud, *« même si la guerre fait rage autour d'Asmara et de Mekellé, capitales de l'Erythrée et du Tigré, la vie de nos volontaires était jusqu'ici épargnée par un consensus explicite des forces en présence »*.

Pour M. Pietri, *« une offensive de très grande envergure »* est en préparation contre les combattants d'Erythrée et du Tigré qui ont remporté d'importantes victoires ces dernières semaines. La mesure prise à l'égard des ONG par le colonel Menguistu viserait donc en réalité, à écarter du terrain d'éventuels témoins...

L'AICF est en contact avec les autres agences présentes sur le terrain pour obtenir du gouvernement éthiopien la suspension de cette mesure. Le rapatriement, même temporaire, des équipes humanitaires va gravement désorganiser les secours », a ajouté M. Pietri.

La décision d'Addis-Abéba intervient, nous signale notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, alors que de retour du Tigré, la comédienne américaine, Audrey Hepburn, *« ambassadeur spécial »* de l'UNICEF, informait la presse et le public sur des efforts qui restent à accomplir pour éviter une famine aussi meurtrière que celle de 1985.

Pour sa part, l'UNICEF qui avait lancé un appel en novembre dernier à la communauté mondiale pour recueillir 22 millions de dollars (mais n'avait réuni que la moitié de cette somme), n'a reçu aucune notification des autorités éthiopiennes. L'inquiétude n'en es pas moindre à Genève, des nouvelles très alarmantes parvenant à l'UNICEF notamment des populations qui fuient les combats.

Des entrepôts vides

La situation est la même pour le Comité international de la Croix Rouge (CIRE) qui a, à la suite d'un accord spécial conclu avec Addis-Abéda, avait installé, depuis décembre 1981, une délégation dans le pays et y a distribué des milliers de tonnes de secours dans toutes les régions affectées par les combats. Au plus fort de la famine, 43 délégués secondés par des centaines d'Ethipiens engagés sur place, se sont dévoués sans répit. Malheureusement, depuis mars dernier, son aide humanitaire a été paralysée, des militaires de tous bords empêchant les convois de secours de passer (*Le Monde* du 24 mars).

Au Tigré, où la population ne survit que grâce à l'aide humanitaire, les entrepôts sont vides. Le 7 avril au matin, les 22 délégués du CICR ne semblaient pas avoir été touchés par les mesures gouvernementales.

MAROC

Deux associations réclament une enquête sur une prison de Casablanca

La Ligue marocaine pour la défense des droits de l'homme (LMDDH) et l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) réclament, dans un communiqué diffusé le jeudi 31 mars, à Rabat, l'ouverture d'une enquête officielle sur *« la situation des détenus politiques dans la prison de Aïn-Borja »* à Casablanca. Elles indiquent que sept *« détenus politiques »*, condamnés en 1986 pour *« trouble à l'ordre public et appartenance à l'association clandestine Ilal-Amam »*, ont, dernièrement, subi dans cette prison *« diverses sortes de tortures »*. – *(AFP.)*

BURKINA-FASO

M. Pascal Sankara, frère de l'ancien président, a été arrêté

M. Pascal Sankara, frère cadet de l'ancien président burkinabé, le capitaine Thomas Sankara, a été *arrêté, le mardi 5 avril, a-t-on* annoncé officiellement mercredi à Ouagadougou. L'arrestation de Pascal Sankara, a-t-on précisé de même source, fait suite à l'enquête ouverte par les autorités burkinabées après la découverte parmi les affaires de l'ancien président, en février dernier, d'une valise renfermant près de 83 millions de francs CFA (1,6 million de francs). Cette valise appartenait à Thomas Sankara, affirment les autorités burkinabées, qui accusent l'ancien président d'avoir détourné cet argent à son profit.

Le quotidien gouvernemental *Sidwaya* avait annoncé, vendredi dernier, que la famille de Thomas Sankara, notamment sa veuve, Mariam, ainsi que toutes les personnes impliquées dans l'« affaire de la valise », allaient être traduites en justice pour recel et détournement de fonds. *Un ressortissant français*, M. Henri Robert, installé depuis plusieurs années au Burkina-Faso, avait été arrêté samedi pour détention illégale d'armes, espionnage et activités subversives (*le Monde* du 6 avril).

Enfin, M. Stephen Smith, journaliste indépendant qui avait été interpellé mercredi à son arrivée à Ouagadougou, a été relâché et expulsé du pays après une dizaine d'heures d'interrogatoire. Les autorités burkinabées reprochent, semble-t-il, à M. Smith ses articles publiés dans *Libération* et ses chroniques sur les ondes de Radio-France internationale sur l'« affaire de la valise ». – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

Asie

BIRMANIE : rébellions ethniques, contestation étudiante, faillite économique

Atmosphère de fin de règne à Rangoun

RANGOUN
de notre envoyé spécial

Au premier coup d'œil, la capitale birmane n'a pas changé : même aéroport vieilli, une pénombre complice pour les bureaucrates installés nonchalamment derrière des comptoirs en bois pour examiner passeports et déclarations douanières, même aimable désordre désuet pour accueillir le voyageur.

En ville, le décor paraît immuable : maisons victoriennes décrépites, échoppes poussiéreuses, rues défoncées, joyeux tintamarre d'une circulation anarchique. Pourtant, *« il faut que ça change »,* déclarait péremptoirement le général Ne Win en août dernier. L'homme fort de Birmanie ne pensait pas si bien dire, même si ses compatriotes dubitatifs n'en croyaient pas leurs oreilles devant cette proclamation inattendue dans la bouche de l'autocrate au pouvoir depuis 1962. Probablement las d'attendre les effets pratiques de ce constat, les étudiants viennent de faire savoir que, *pour eux aussi, il fallait que cela change*. Les troubles qui ont agité à la mi-mars la capitale *birmane auraient fait une trentaine de* morts.

Des signes avant-coureurs avaient précédé cette *explosion*. En septembre dernier, les étudiants avaient bruyamment manifesté leur mécontentement au *lendemain de la seconde démonétisation* en deux ans : du jour au lendemain, tous les billets de banque supérieurs à *15 kyats (2,2 dollars au cours officiel)* avaient été retirés sans préavis de la circulation, dans l'espoir de juguler un *marché parallèle trop florissant.*

Pour calmer les velléités protestataires des universités, les cours avaient été aussitôt *suspendus pour un mois. En octobre* et en novembre, des mouvements de moindre envergure ont néanmoins eu lieu *à Mandalay, Moulmein, Taunggyi et* jusqu'en Arakan, dans l'ouest du pays.

Visiblement, la « voie birmane vers le socialisme », ne fait plus recette. *La frustration* se nourrit des tracasseries d'une administration inefficace, des difficultés *d'approvisionnement découlant de la* désorganisation des circuits de distribution, et du repli sur soi imposé par le *régime. Car si l'on n'entre pas comme on* veut en Birmanie, pour les Birmans il est encore plus difficile d'en sortir. Le visa *« touristique » est toujours limité à sept* jours, les journalistes étrangers restent *indésirables, mais les hommes d'affaires* sont un peu plus nombreux qu'autrefois.

Cette fermeture laissant à la Birmanie *une authencité devenue rare aujourd'hui,* que les touristes apprécient, même s'ils ne sont guère plus de trente-cinq mille *par an à découvrir un territoire* un peu plus vaste que la France. Sous prétexte d'insécurité, une bonne partie des régions *périphériques* sont fermées à l'étranger. Pour les Birmans, pas question d'aller voir ce qui se passe ailleurs, à moins d'être en *mission* officielle ou d'avoir de la famille à l'extérieur.

Insurrections en tout genre

Il est vrai que, depuis l'indépendance de 1948, Rangoun n'a cessé d'avoir maille à partir avec les mouvements autonomistes nés dans les jungles entourant la plaine birmane. Insurgés communistes naguère soutenus par la Chine voisine, rebelles kachins, karens, shans, mõns, kayahs et chins, les combattants de l'ombre sont une trentaine de milliers à tenir la dragée haute aux cent quatre-vingt-dix mille hommes de l'armée régulière. Les minorités ethniques représentent environ le tiers de la population totale, et leurs groupes armés tiennent une part importante du territoire.

Jusqu'aux offensives lancées au cours des deux dernières années par Rangoun, chacun préférait s'en tenir à son quant-à-soi. Les quelques succès remportés par les forces de l'ordre, qui ont tué en un an 1 688 maquisards et perdu 592 *hommes*, ont poussé les chefs des rébellions à serrer les coudes, sans pour autant parvenir à traduire dans la pratique leur engagement politique au sein du Front national démocratique (FND). Si les *insurgés* non communistes ne se font aujourd'hui guère d'illusions sur leurs chances de victoire, ils ne désespèrent pas d'obtenir l'autonomie. Lors d'une conférence de presse tenue à la mi-mars au col des Trois-Pagodes, à la frontière thaïlandaise, les dirigeants du FND ont appelé à une médiation internationale pour essayer de trouver un arrangement avec le gouvernement birman.

Quoi qu'il en soit, à Rangoun, les autorités entretiennent subtilement la psychose de l'attentat. Vers la mi-février, à *l'occasion de la journée du Drapeau national*, les contrôles avaient été sensiblement *renforcés* et les patrouilles militaires se faisaient ostensiblement remarquer. Sortir des itinéraires officiellement autorisés n'est pas chose aisée, d'autant que deux ou trois attentats, dont l'un dans le train Mandalay-Rangoun, avaient fait monter la nervosité. L'explosion d'une bonbonne de gaz domestique dans un quartier populaire avait provoqué un *début de panique, la propagande officielle allant jusqu'à affirmer qu'il s'agissait d'un* acte de malveillance prémédité.

Le 23 mars, la presse officielle *rapportait que des rebelles karens avaient attaqué la pagode du Rocher d'Or à Kyaiktiyo*, à 150 kilomètres à l'est de la *capitale. L'affrontement entre cent cinquante* insurgés et l'armée régulière aurait fait six morts. Célèbre lieu de pèle*rinage, ce sanctuaire est l'un des plus* vénérés du pays. Mais, pour des raisons de sécurité, il demeure interdit aux étrangers.

« Inflation » dans les pagodes

A la complexité du puzzle birman viennent s'ajouter de profonds conflits d'intérêts. La pénurie alimentée par les carences du régime a favorisé le développement d'un « système D » de trafics en tout genre et de contrebande à peine déguisée. Du jade aux pierres précieuses, des denrées de consommation courante aux produits de luxe, en passant par les armes et la drogue, à peu près tout s'achète, pourvu que l'on y mette le prix. Ainsi, dans ce pays qui a jusqu'ici victorieusement résisté à la marée du Coca-Cola, il est possible d'en dénicher parfois une canette de contrebande dans un recoin du marché de Moulmein ou de Mandalay.

« Le socialisme de Ne Win, commente un intellectuel, *c'est le flou de la théorie, plus le marché noir.* » L'économie a beau décliner, son programme socialiste a beau se révéler un échec, les rébellions ethniques ont beau se maintenir obstinément, le général Ne Win *n'en a cure. Dans* sa volonté de repli sur soi, il a même retiré la Birmanie du mouvement non aligné, *jugé trop aligné sur Moscou, avant* d'amorcer un modeste rapprochement avec la Chine puis la Thaïlande. Les *récents mouvements d'humeur qui ont* explosé à Rangoun témoignent aussi d'une atmosphère diffuse de fin de règne. A soixante-dix-sept ans, le *général* Ne Win commence peut-être à pressentir que le pouvoir est en passe de lui échapper.

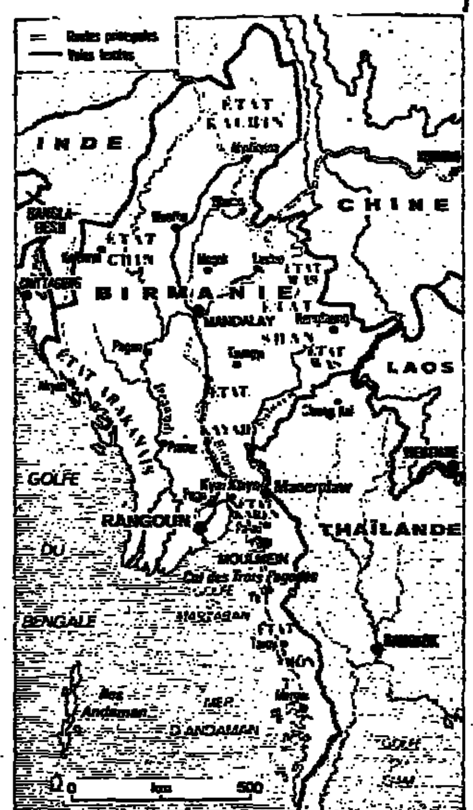
Enigmatique et secret, il n'a jamais accordé la moindre entrevue à un journaliste. Cet homme dont les colères glacent l'entourage, et qui a déjà mis à la retraite plusieurs de ses dauphins sur la simple présomption qu'ils pouvaient lui porter ombrage, reste un cas difficile à expliquer pour la plupart de ses compatriotes. Il se méfie autant de ses amis que de ses ennemis. Ainsi il continue de garder à l'œil U Nu, le premier ministre qu'il avait déposé en 1962. Comme s'il craignait encore la popularité dont jouit toujours le vieux politicien de quatre-vingt-un ans, pourtant retourné à ses chères études bouddhistes.

Officiellement, le général Ne Win a préparé l'avenir en cédant la présidence de l'Etat à l'un de ses protégés, le général San Yu. Mais il garde pour lui-même la présidence du parti unique dit du « Programme socialiste birman ». En présence du général, le président de la République prend toujours soin de le suivre à dix pas et de se cantonner dans un silence prudent.

Pour gouverner sans partage, le général Ne Win s'en est même pris à la communauté des moines, et il a réussi à infiltrer ses hommes jusque dans les pagodes. Ainsi, au détour d'un clocheton, il arrive d'apercevoir des fidèles d'un genre un peu particulier, tout œil et tout oreille aux conversations devant les autels, notamment entre locaux et étrangers. Un bonze se plaignait de cette présence encombrante, outré par la nécessité de devoir montrer un permis spécial dûment estampillé et muni d'une photo pour avoir accès au dôme central doré de la grande pagode de Rangoun où il avait coutume d'aller méditer. *« C'est,* nous a-t-il dit, *sous prétexte que certains profitaient de ce moment de réflexion pour arracher des paillettes d'or, que les autorités ont imposé ces restrictions.* »

Reste que, aux yeux des Birmans, un autre indice laisse entrevoir une fin de règne, d'ailleurs très attendue. Les uns sont persuadés qu'il ne saurait y avoir de changement du vivant du général Ne Win. D'autres considèrent sa présence comme un obstacle insurmontable à l'ouverture de la Birmanie. D'aucuns encore affirment que le développement est urgent, et que ce pays potentiellement riche doit pouvoir enfin s'adapter au monde moderne. A Rangoun, des rumeurs parlent aussi d'un vague mécontentement parmi les jeunes officiers.

En attendant, à l'ombre de Shwedagon, une nouvelle pagode est en train de s'édifier, celle dite de Ne Win, et qui porte le nom officiel de temple de la Grande Victoire. *L'homme fort veille jalousement* à l'avance des travaux, qui traînent en



longueur à son avis. Si bien qu'il a houspillé *ouvriers, artisans et moines. Du* coup, le rythme s'est accéléré, ce qui fait dire non sans perfidie à certains que le vieux général est pressé de voir terminer la pagode avant d'expier ses mauvaises actions. C'est ainsi que faisaient autrefois les souverains, quand la Birmanie ne craignait ni le vent du large ni les échanges avec l'extérieur...

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Amériques

NICARAGUA

Accord entre les sandinistes et la Contra sur les zones de repli de la guérilla

Les représentants du gouvernement de Managua et des rebelles antisandinistes sont tombés d'accord, le mercredi 6 avril, sur le lieu et la taille de sept zones où les forces de la guérilla se regrouperont durant les huit prochains jours. Les discussions devraient se poursuivre, jeudi, pour préciser la façon dont ces zones pourront accueillir des milliers de guérilleros à partir du 15 avril, en application de l'accord de cessez-le-feu de soixante jours conclu le 23 mars dernier.

Deux de ces enclaves se situeront dans les provinces de Jinotega et Nueva-Segovia, au nord, près de la frontière hondurienne. Deux autres zones seront établies dans les provinces de Boaco et de Chontales, ainsi qu'à Zelaya, au centre du pays, deux sur la côte atlantique et la septième dans la province de Nueva-Guinea, dans le sud-est du Nicaragua.

Les représentants des « contras » ont précisé que ces enclaves couvriront une superficie de vingt mille à vingt-cinq mille kilomètres carrés.

MEXIQUE : après le limogeage de M. Valero, ambassadeur à Moscou

Les ambivalences « imposées » de la diplomatie de Mexico

Le récent limogeage de Ricardo Valero, tout nouvel ambassadeur du Mexique à Moscou, a suscité des *commentaires acerbes* dans les journaux de gauche mexicains, qui croient déceler dans cette mesure inédite le signe d'un réalignement plus net du gouvernement de M. de La Madrid sur les Etats-Unis. La nomination de M. Valero, ancien sous-secrétaire d'Etat à la coopération internationale, et partisan résolu de Cuauhtemoc Cardenas, leader du courant dissident dit *« rénovateur »* au sein du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au *pouvoir*, était déjà considérée à Mexico comme une disgrâce. Son rappel a été annoncé sans commentaires ni explications par la chancellerie.

Comme si les dirigeants mexicains ne savaient trop comment écarter un fonctionnaire qui n'hésitait pas à critiquer publiquement certaines prises de position officielles. *Un style qui n'est jugé ni* convenable ni surtout de saison, par l'état-major du PRI. Entre autres initiatives jugées intempestives, M. Valero a dénoncé ce qu'il appelle le *« laxisme »* de certains pays membres du groupe de Contadora.

Il a, dans un entretien, publié par le journal *Excelsior*, reproché à la communauté latino-américaine de ne pas, sauf rares exceptions, condamner les *« atteintes à l'autodétermination de Panama »* orchestrées à Washington. Membre du groupe chargé de l'organisation du sommet des huit chefs d'Etat latino-américains, en novembre 1987 à Acapulco, M. Valero, décidément en froid avec son ministre, Bernardo Sepulveda, estime apparemment que la diplomatie aztèque n'est *ni* plus dynamique ni plus ferme face aux Etats-Unis que celle des pays frères dont il critique la *« servilité »*.

Cette querelle passionne sans doute les milieux politiques mexicains, *alors que le président de La* Madrid termine son mandat de six ans. L'empereur est nu, et tous les regards et les appétits sont déjà tournés vers son successeur probable, Salinas de Gortari, candidat officiel du PRI. Mais il est abusif de l'interpréter comme la preuve d'un virage à 180 degrés de la diplomatie mexicaine. Rien de très nouveau en fait sur le paseo de la Reforma.

La révolution mexicaine, institutionnalisée et fatiguée, est une vieille dame blasée qui a connu d'autres agressions. Jusqu'à présent, la ligne du PRI, toujours adaptée aux circonstances, n'a jamais été remise en question par les avocats, passionnés, mais éphémères, de la *« rénovation »* et de la *« démocratisation »*. Il est douteux en 1988, que Cuauhtemoc Cardenas, aussi bien *intentionné soit-il*, réussisse à secouer une poussière de plus de soixante ans.

*Porfirio Diaz disait que les Etats-*Unis étaient trop près du Mexique. Heureuse époque. Ils sont aujourd'hui dans la place, économiquement, financièrement, culturellement. Le Mexique de Villa bravant les troupes américaines à la frontière est une image épique. Le défi de l'ex-président Cardenas, père de Cuauhtemoc, gagnant la bataille de la nationalisation du pétrole, appartient à un passé glorieux.

Aujourd'hui, *la* pression américaine est trop forte et le Mexique trop endetté. Depuis 1982, il a été *repêché deux fois par des accords* financiers concoctés à Washington. Tourisme, coopération économique et industrielle, immigration, trafic de drogue : le contentieux *et* les enjeux sont considérables.

La diplomatie mexicaine reflète le degré de dépendance à l'égard du voisin du Nord. Une diplomatie à la *fois forte et faible, subtile, capable* de gestes spectaculaires (par exemple le voyage de l'ancien président Lopez Portillo à *Managua* en *février* 1982) mais ambiguë par nécessité. Les « sorties » de Ricardo Valero illustrent d'abord *cette ambivalence* imposée.

MARCEL NIEDERGANG.

● **Honduras : arrestation d'un « parrain » de la drogue.** – La police a arrêté, le mardi 5 avril à Tegucigalpa, un « parrain » présumé de la drogue au Honduras, Juan Ramon Matta. Il s'était réfugié au Honduras après son évasion d'une prison colombienne en 1986. Mata est recherché en Colombie et aux Etats-Unis pour trafic de cocaïne et complicité dans le meurtre d'un agent fédéral américain, en 1985 à Mexico. – *(Reuter.)*

PANAMA : l'affrontement entre le général Noriega et l'opposition

Du bon usage du SIDA dans une guerre de propagande...

La situation est toujours bloquée au Panama, où dans une atmosphère de vaudeville tropical les rumeurs les plus folles *se succèdent*. Le général Noriega a toutefois accepté la médiation de l'Eglise pour tenter de dialoguer avec l'opposition.

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

Il ne manquait plus que les Cubains et... le SIDA pour compléter le tableau déjà très chargé de l'interminable bataille qui oppose depuis des mois les Etats-Unis à leur ancien protégé, le général Noriega. Depuis le début de cette *semaine, le scénario panaméen* s'est enrichi de ces deux ingrédients : les autorités locales ont mis en garde la population contre les soldats américains atteints du SIDA, et *l'opposition, soutenue par* les Etats-Unis, affirme que des centaines de Cubains sont venus prêter main forte au général Noriega.

Les dirigeants panaméens ont encore le sens de l'humour malgré la gravité de la situation. Au lieu de publier un énième communiqué dénonçant l'arrivée de nouvelles troupes américaines au Panama, ils invitent la population à *« s'abstenir de tout contact intime avec ces soldats qui représentent, certes, une menace à la souveraineté du pays, mais aussi un danger réel sur le plan sanitaire ».*

Les premiers renforts destinés à *« protéger les ressortissants et les intérêts américains »* sont arrivés en provenance des Etats-Unis, mardi 5 avril, à bord d'une dizaine d'avions gros porteurs à la base militaire de Howard, non loin de la capitale panaméenne. A quelques détails près, c'est une répétition de l'opération, menée le mois dernier au *Honduras, où les* Etats-Unis avaient envoyé des troupes pour protéger leur allié contre une incursion de l'armée nicaraguayenne. D'ici vendredi, mille trois cents hommes s'ajouteront aux dix mille militaires stationnés en permanence au Panama, tandis que huit cents marines supplémentaires sont attendus dans le cadre *« d'un exercice d'entraînement ».*

Au moment où les Etats-Unis augmentent la pression militaire pour contraindre le général Noriega *à partir, les rumeurs sur la présence* au Panama de plusieurs centaines de *« conseillers militaires »* cubains ont pris une telle ampleur que les autorités locales se sont senties obligées de publier un *« ferme démenti »* à ce sujet. Le ministère des relations extérieures fait part de son *« étonnement »* à propos de l'information publiée mardi par le *Washington Times* (droite conservatrice) selon laquelle *« une brigade marxiste internationale* (1 200 Cubains, Nicaraguayens et Colombiens) *aurait débarqué, le 24 mars sur la côte atlantique du Panama ».* Le gouvernement panaméen estime que ce genre d'informations est destiné à *« préparer l'opinion publique à une intervention militaire »* des Etats-Unis au Panama.

L'opposition panaméenne semble être à l'origine de ces derniers bruits. Certains porte-parole de la Croisade civique nationale affirment qu'ils ont des preuves de la présence des Cubains dans les services de sécurité. Ils citent même des témoignages d'automobilistes qui auraient été fouillés par des *agents cubains* – reconnaissables à leur accent – lors de contrôles routiers ! Il y a effectivement quelques milliers de Cubains *au Panama* et depuis longtemps. Mais ce sont tous des exilés politiques qui ont fui le régime de Fidel Castro. A croire que les dirigeants de l'opposition, incapables de mobiliser la rue et la population, ne savent plus quoi inventer pour convaincre les Etats-Unis de les débarrasser du général Noriega.

B. DE LA GRANGE.

Diplomatie

La visite à Rome du secrétaire général de l'OTAN

Le maintien des F-16 en Europe est « essentiel » pour l'alliance atlantique

déclare lord Carrington

Rome (*AFP*). – Le maintien en Europe des chasseurs-bombardiers américains F-16, qui doivent quitter la base espagnole de Torrejon, est *« essentiel »* pour l'OTAN, ont réaffirmé, le mercredi 6 avril, à Rome, le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, et le ministre italien de la défense, Valerio Zanone.

Centré sur la sécurité en Méditerranée et sur les différents facteurs de tension *« dans une zone d'importance majeure pour la sécurité de l'Europe »*, l'entretien a permis à lord Carrington et à M. Zanone de réaffirmer *« leur conviction commune sur l'opportunité de ne pas créer en Europe des zones à sécurité différenciée »*.

Le départ des F-16, a expliqué M. Zanone, créerait une zone de sécurité différenciée entre le centre de l'Europe et le *« flanc sud »*, il pourrait être interprété comme un signe de relâchement des liens entre l'Europe et les Etats-Unis, il équivaudrait enfin à une sorte d'initiative de désarmement unilatéral.

M. Zanone a ajouté, à l'issue de l'entretien : *« Tout a été prévu, tout est prêt en vue des décisions que le nouveau gouvernement* [après la démission du cabinet Goria le 11 mars] *devra prendre à ce sujet. »*

L'Italie a fait connaître depuis deux mois sa *« disponibilité »* à prendre en charge sa part de responsabilité pour la défense du flanc sud de l'Europe, une manière diplomatique de dire qu'elle est prête à accueillir les F-16 de Torrejon.

Aucune décision formelle n'a cependant été prise pour l'instant. Les socialistes de M. Craxi ont fait entrer le sujet dans le catalogue de leurs divergences avec les démocrates-chrétiens dans les négociations actuellement en cours pour la formation d'un nouveau gouvernement. Leurs réticences pourraient être à l'origine au moins d'un retard dans le règlement de cette question.

● **Le colonel Kadhafi « n'envisage pas d'agression contre le Tchad ».** – Dans une interview accordée mercredi 6 avril à l'agence yougoslave Tanjug, le chef de la *Révolution libyenne assure qu'il « n'envisage aucune agression »* contre le Tchad et promet de reconnaître le gouvernement de N'Djamena à quatre conditions : *1)* que la région d'Aozou soit déclarée libyenne ; *2)* qu'un armistice soit conclu entre MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddeï ; *3)* que les *« troupes étrangères »* se retirent du Tchad ; *4)* que les Libyens retenus en captivité au Tchad soient libérés. Le colonel libyen a souhaité voir un accord en ce sens intervenir avant le sommet africain prévu fin avril à Addis-Abeba. – *(AFP.)*

● **Le général Galvin à Madrid.** – Le commandant suprême de l'OTAN, le général John Galvin, est arrivé, le mercredi 6 avril, à Madrid pour une visite officielle de trois jours, la première qu'il réalise en Espagne.

Mercredi, il a eu un entretien avec le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez. Il devait rencontrer jeudi le ministre de la défense, M. Narcis Serra, et être reçu en audience par le roi Juan Carlos. – *(AFP.)*

Un rapport sur la Communauté de 1992 et les pays tiers

Il faut renforcer les pouvoirs de la Commission

estime M. Froment-Meurice

On a tendance à ne présenter l'échéance 1992 que dans la perspective du décloisonnement total des marchés européens et comme la création d'un marché intérieur unique de 320 millions de consommateurs ; 1992, c'est aussi l'avènement d'un nouveau marché de producteurs, d'une entité nouvelle qui devra s'insérer dans le contexte économique international. Il convient donc de s'interroger sur les conséquences externes de la création du marché intérieur, et c'est la mission *qui avait été confiée il y a quelques* mois par le ministère des affaires étrangères à M. Henri Froment-Meurice, ancien ambassadeur de France.

Après une brève introduction de M. Jean-Bernard Raimond et de M. Bernard Bosson, M. Froment-Meurice a présenté, le mercredi 6 avril, au Quai d'Orsay, les conclusions de son rapport. La démarche consistant à se préoccuper des rapports futurs de la Communauté avec les pays tiers n'est pas d'inspiration protectionniste, a précisé M. Froment-Meurice. La France doit, au contraire, *« rappeler son attachement au libre-échange, au libre jeu de la concurrence, à l'ouverture des marchés »*.

La démarche doit s'attacher, en matière de politique commerciale, aux seules questions qui ont un lien direct avec la création du marché unique. Par exemple, le marché unique n'introduit pas de nouvelle donne dans l'ensemble des contentieux existant entre la CEE et le Japon, mais il pose directement la question de l'importation de voitures japonaises, dans la mesure où il remet en cause l'existence de quotas nationaux et les moyens de les faire respecter.

La principale conclusion à laquelle arrive M. Froment-Meurice, tant en examinant la politique commerciale de la CEE que les incidences externes des mesures internes à prendre en vue de 1992 (contrôles physiques aux frontières, normes, politiques des marchés publics, des aides, des concentrations, etc.) est qu'un renforcement des pouvoirs des institutions communautaires, et en particulier de la Commission, s'impose. *« Le marché intérieur me paraît être un grand projet sans grands moyens*, dit M. Froment-Meurice. *Quelle que soit la portée de l'Acte unique, celui-ci n'apporte que des changements institutionnels limités. »* Tout en le regrettant, il convient qu'il n'est pas possible de rouvrir ce débat sur les institutions dans l'immédiat, qu'il faut *« marquer une pause »*. Il faut néanmoins, estime-t-il, que les Etats acceptent de *« renforcer les moyens d'autorité, de régulation, d'arbitrage de la Commission »*.

Ce qu'il en coûterait de ne pas « faire l'Europe »

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La réalisation du grand marché européen apporterait un gain économique de 200 milliards d'ECU (1 400 milliards de francs) par an et la création de cinq millions d'emplois nouveaux en cinq années dans la CEE. Telles sont les principales conclusions de la volumineuse étude (6 000 pages) de la Commission européenne sur « le coût de la non-Europe ».

« Ce n'est pas un conte de Noël que je vous présente, mais la description de potentialités », a déclaré M. Jacques Delors en présentant l'ouvrage de ses services. Le président de la Commission n'a pas caché que l'initiative de l'exécutif communautaire avait pour but de faire prendre conscience aux gouvernements membres du gâchis actuel, afin qu'un large débat s'ouvre entre les responsables politiques et les partenaires sociaux.

Les remarques de M. Delors n'étaient pas superflues tant les chiffres avancés sont spectaculaires. Dans l'hypothèse de la suppression des dernières barrières existantes (formalités aux frontières, limitation de la concurrence, différences fiscales, restriction à la liberté des services financiers et commerciaux, fermeture des marchés publics, etc.) qui entravent encore les activités des opérateurs, l'étude évalue *« pour tous les secteurs et tous les types d'économies de coûts et de réduction des prix potentielles »* des économies de l'ordre de 4,25 % à 6,5 % du produit intérieur brut (PIB) communautaire, soit une fourchette comprise entre 170 et 250 milliards d'ECU (de 1 190 à 1 750 milliards de francs) au prix de 1988.

Mais c'est surtout en termes de croissance et d'emplois que les estimations de Bruxelles sont les plus significatives. Si la CEE était un marché unique et en laissant jouer les forces du marché, l'augmentation supplémentaire du PIB serait, au total, de 4,5 % et la création additionnelle de postes de travail de 1,8 million sur une période de cinq ans. De leur côté, les prix à la consommation baisseraient de plus de six points.

La Commission ne milite cependant pas pour une zone de libre-échange. M. Delors a lancé un appel aux Douze pour l'instauration d'un véritable *« marché économique commun »* qui suppose le renforcement de la coopération entre les Etats membres – *« afin que chacun puisse utiliser sa marge de manœuvre »* – et la mise en place de politiques d'accompagnement pour tenir compte des disparités entre les régions de la CEE.

Dans cette perspective, les résultats prévus sont encore plus impressionnants : croissance supplémentaire de 7 % et cinq millions d'emplois nouveaux en cinq ans en raison du soutien apporté aux plus défavorisés, qui aura pour effet, a expliqué l'ancien ministre français de l'économie et des finances, d'accroître les importations. Les prévisions pour l'inflation sont plus modestes : *baisse de l'indice des prix de* 4,5 points seulement.

MARCEL SCOTTO.

● **M. Claude Cheysson en Tunisie.** – Le commissaire européen chargé des relations Nord-Sud a entamé, le mercredi 6 avril, une visite officielle de deux jours en Tunisie pour faire le point sur la coopération entre la CEE et Tunis, a-t-on annoncé mardi de source communautaire. L'ancien ministre français des relations extérieures devait rencontrer le nouveau président Ben Ali et le premier ministre Hedi Baccouche.

La politique étrangère de M. Gorbatchev

Moscou veut hâter le réglement en Afghanistan

(Suite de la première page.)

C'était déjà l'impression donnée par la longueur – quatre jours – du séjour de M. Chevardnadze à Kaboul. Les divergences, si l'on en croit M. Vladimir Petrovski, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, ne portent plus sur les modalités du retrait de l'armée rouge d'Afghanistan. Elles concerneraient la question de la *« symétrie »* des aides américaine à la résistance et soviétique au régime de Kaboul.

A ce sujet, ainsi que l'a rappelé M. Frank Carlucci, secrétaire américain à la défense, les Américains veulent une *« symétrie positive »* faute d'un moratoire sur les aides militaires données aux deux camps en présence. En d'autres termes, puisque Moscou exige de garder la liberté d'assister M. Najibullah, Washington propose que les aides militaires soient maintenues de part et d'autre, mais de *« façon concomitante »*, c'est-à-dire à *niveau à peu près* égal.

Problème de « symétrie »

S'exprimant jeudi devant le Parlement d'Islamabad, le général Zia Ul Haq a déclaré qu'un tel schéma semblait être retenu par Washington et Moscou afin de permettre la signature, à Genève, d'un accord à quatre (Union soviétique, Etats-Unis, Pakistan et régime de Kaboul). Les Américains pourront donc, le cas échéant, continuer d'aider la résistance. On comprend alors les réticences de M. Najibullah : en cas de retrait militaire soviétique, la résistance, malgré ses divisions, risquerait de prendre très vite le dessus.

Quoi qu'il en soit, la négociation porte, depuis quelques jours, sur la recherche d'une formule de compromis en ce qui concerne ce problème de *« symétrie »*. C'est pourquoi, à Genève, le négociateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a pu déclarer, mercredi, que les discussions *« progressaient lentement mais sûrement »*. Les délégations s'activent à mettre au point les documents qui devraient faire l'objet de la signature des quatre parties. En cas d'accord, cette signature pourrait même intervenir la semaine prochaine.

En tout cas, tandis que M. Frank Carlucci poursuit ses entretiens à Islamabad, où il devait rencontrer, jeudi, le président Zia Ul Haq, les Pakistanais ont jugé la situation assez mûre pour dépêcher à Téhéran un émissaire chargé d'informer les Iraniens – qui accueillent près de deux millions de réfugiés afghans – des dispositions arrêtées à Genève.

J.-C. P.

L'Allemagne, l'URSS et nous

(Suite de la première page.)

Ce serait faire un procès d'intention aux Allemands que de saisir leur Ostpolitik uniquement en termes d'intérêts égoïstes à très court terme, culturels ou économiques recouverts par le terme *« Mitteleuropa »*. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les *statistiques du commerce extérieur* et d'écouter les représentants des milieux d'affaires. Les premières montrent très nettement que les échanges ont eu plutôt tendance à baisser au cours des dernières années, justement *depuis la « libéralisation »* gorbatchévienne (tant avec l'URSS qu'avec d'autres pays de l'Est, y compris la RDA) ; quant aux seconds, ils expliquent que le commerce avec l'Est est et restera marginal, que fondamentalement rien n'a encore changé dans les pratiques des fonctionnaires soviétiques et que les joint-ventures, déjà si difficiles entre entreprises occidentales et dont les idéologues moscovites viennent de découvrir les vertus, ne sont ni la panacée vantée par les uns ni l'antichambre de la trahison dénoncée par les autres.

Les entreprises ouest-allemandes qui se sont lancées dans cette aventure ne nourrissent d'ailleurs aucune illusion sur les difficultés qui les attendent ; les récits des négociations menées des mois durant pour aboutir à un accord *sur le partage du capital* et des responsabilités, sur les prix, les quantités produites, les débouchés et la destinée des bénéfices n'ont rien à envier aux anecdotes qualifiées jadis d'antisoviétiques avant que la presse de Moscou saisie par la glasnost n'en rende manifeste l'innocence (2).

Les hommes d'affaires allemands insistent sur les différences d'expérience entre des pays tels que la Hongrie, qui a ouvert la voie de la coopération économique Est-Ouest, et l'Union soviétique, qui, par sa taille, l'expérience de ses gestionnaires et la formation de ses ouvriers, représente un *cas tout à fait spécifique*. Aucun ne pense sérieusement en tout cas que la pratique des joint-ventures (vingt-huit bouclés ou en cours de négociation entre des entreprises soviétiques et des firmes occidentales, dont huit avec des sociétés *allemandes qui sont parfois* des PME) puisse contribuer de manière significative à la transformation du système socialiste – *« une goutte d'eau dans la mer »*, dit l'un d'eux, – contrairement à l'espoir caressé par certains hommes politiques *ouest-allemands*.

Une épreuve de vérité

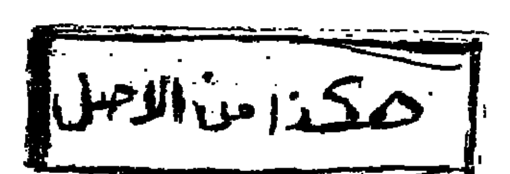
Un conseiller diplomatique du chancelier Kohl énumère les changements observés en Union soviétique depuis trois ans : outre la volonté de réformer l'économie, les manifestations de la glasnost, les inflexions idéologiques, l'option double zéro négociée avec Washington, qui incitent à l'optimisme ; mais tous savent bien que le véritable test des intentions de M. Gorbatchev est encore à venir quant à *« l'Europe, notre maison commune »*, pour que cette expression soit autre chose qu'un nouvel emballage de la politique traditionnelle de Moscou, consistant à détacher du bloc atlantique et à neutraliser la partie occidentale du Vieux Continent. Ce test, c'est la diminution des forces classiques en Europe et le retrait des troupes soviétiques par rapport à la frontière entre les deux Etats allemands qui rendraient inopérante la menace d'une attaque surprise du pacte de Varsovie.

Cette épreuve de vérité n'intéresse pas seulement les Allemands que l'on aurait tort de laisser seuls face à leurs tentations et à leur crise d'identité nationale. Non que la *réunification*, qui a fait longtemps recette sur les tréteaux électoraux, soit à l'ordre du jour ; après la gauche, les démocrates-chrétiens de M. Helmut Kohl, eux-mêmes, viennent, dans un document officiel, de prendre leurs *distances* avec un *objectif* auquel l'histoire allemande n'a jamais rendu grâce.

Cette politique serait-elle spécifiquement allemande ? Ou les alliés européens de la RFA peuvent-ils faire leurs ses objectifs, en y apportant, si besoin est, amendements ou compléments ? Si la France et la RFA veulent développer ensemble le noyau d'une politique de défense, c'est-à-dire d'une diplomatie commune, elles devront bien répondre à ces questions ; et le plus tôt sera le mieux. Les dirigeants allemands ne refusent pas de discuter la définition d'une Ostpolitik commune, qui ne concerne pas seulement les relations interallemandes, mais également les rapports avec les pays d'Europe centrale et l'URSS. Que Français et Allemands aient des analyses divergentes de l'évolution politique en Union soviétique n'empêche pas cette concertation ; mais la rend au contraire indispensable et urgente. *Il serait bien étonnant* que M. Gorbatchev, dont l'agilité diplomatique n'est plus à démontrer, ne tire pas profit de notre carence.

DANIEL VERNET.

(2) Le Bergerdorfer Gesprächskreis, qui regroupe régulièrement des hommes politiques, des industriels, des universitaires et des journalistes, vient de consacrer, à Berlin-Ouest, une journée de travail *aux échanges Est-Ouest*, *sous* le titre : « Une coopération qui permet l'ouverture des systèmes ? »





Politique

M. François Mitterrand a présenté son projet présidentiel

« Où est Michel ? »

A défaut du conseil des ministres, supprimé à sa demande, François Mitterrand a présidé, le mercredi 6 avril, une réunion de son état-major de campagne, avenue Franco-Russe à Paris. *Lorsque, à 10 heures, sa Renault 25 a* déboulé par la droite de l'avenue Rapp, le président-candidat, qui avait pris place à l'avant droit, a pu apercevoir, sur sa gauche, les nouvelles affiches d'André Lajoinie – *« Par milliers, dites ça suffit et ça comptera »* – et celles largement diffusées par le Parti socialiste – *« Chirac, l'arnaque »*. Le conseil des mitterrandistes, sous la présidence intérimaire de Pierre *Bérégovoy, tenait séance depuis* déjà une demi-heure.

Ce dernier amusait le tapis depuis un moment, ordre du jour épuisé jusqu'à la corde. Il s'inquiétait sans insister, de l'absence de Michel Rocard – *« Où est donc Michel ? »* – et tournait de plus en plus fréquemment la tête vers la porte. Enfin, François Mitterrand parut, accompagné du secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, de son conseiller spécial, *Jacques Attali et de son chef de cabi*net, Jean Glavany. Selon une coutume qui remonte à l'avant 16 mars 1986, le président serra *la main de chacun des membres* de l'équipe socialiste élargie et singu*lièrement celle d'Isabelle Thomas. On se* sentait entre soi. Manquait, au centre du cercle *formé par ces familiers*, un feu de joie. Jack Lang, semble-t- il, s'est retenu d'entonner les vers de mirliton – *« Vas-y, Tonton »*, transmis par Charles Trénet, qui remplaceront *désormais* les *« Youkaïdi-Youkaïda »* d'antan...

François Mitterrand prit la parole, afin d'expliquer comment il avait étudié, avec soin, le programme socialiste avant de mettre un point final à son projet. *Il* émit l'avis selon lequel il s'agit du *« meilleur programme socialiste »* qu'il ait jamais lu, autant pour le fond que pour la forme. Il en tira la conclusion qu'il avait *« bien fait »* de s'astreindre à ce que l'on considère généralement comme un *pensum*. Les témoins crurent percevoir une pointe d'ironie.

L'exposé présidentiel *terminé*, Pierre Bérégovoy crut bon d'engager le débat, *non pas sur l'âge du capitaine*, comme on le fait à droite où l'on n'a aucun sens des convenances, mais sur l'âge de l'équipage. Selon lui, les socialistes ont un problème électoral de première importance avec les *personnes âgées. Ce à quoi* M. Mitterrand, prince du septennat et septuagénaire triomphant, répondit : *« A cet âge-là, malheureusement, on perd un peu la mémoire »*. Sur ces entrefaites, Michel Rocard – *« Où est donc Michel ? »* – fait son entrée, bronzé comme à l'ordinaire, en s'excusant du dérangement, comme d'habitude. Louis Mermaz lui céda, comme à regret, sa place. Michel Rocard était donc assis à la gauche du candidat lorsque les photographes furent autorisés *à immortaliser le rassemblement des apôtres* autour de Jésus et du Saint-Esprit. *« Il y a trop de socialistes »*, dit François Mitterrand, passée la première vague de cameramen. Jack Lang *s'en* fut avant la seconde.

Oint de toutes les grâces, le directeur de campagne s'en alla parader l'après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, *entrouverts sur ordre de la Constitution.* La mine épanouie et avenante, suivi de la cour qui sied à un « premier ministrable », il arpenta les abords de l'hémicycle, s'étonnant de la bonne humeur des barristes de rencontre et de l'affairement des chiraquiens, modestement triomphants comme s'il était assuré d'une série de victoires *prochaines*. Pierre Joxe, éternel rabat-joie, président du groupe socialiste, avait pourtant douché l'optimisme béat de ses ouailles. *« Attention*, leur avait-il dit. *Trop d'euphorie nous ferait baisser les bras. Ne croyons pas que l'élection est acquise d'avance, alors que la droite, elle, mobilise. »* Michel Rocard – *« Où est donc Michel ? »* – n'était pas là. Pourtant, de son point de vue, il n'y a jamais trop de socialistes.

Récit du service politique.

Le « philosophe » et le « praticien »

M. Jacques Chirac, le premier, dès le 6 février, avait écrit aux Français, en mettant en avant sa fidélité *« à l'enseignement du général de Gaulle »*, pour les inviter à se rassembler autour de six *« idées-forces devenues au fil du temps notre bien commun » : « Une même idée de la nation. Une même exigence de solidarité et de justice. Une même confiance dans l'intelligence et la formation. Une même volongté de réussite économique. Une même ambition de liberté et d'indépendance. Une même idée de l'homme. »*

Le document de quarante-trois pages que le premier ministre-candidat avait consacré à son projet était à l'image de son style : moderne et coloré comme une plaquette vantant les mille mérites d'un cadre jeune et dynamique.

M. Raymond Barre, ensuite, le 29 mars, ne s'était pas départi d'un certain classicisme pour présenter, au cours d'une conférence de presse, son propre *Projet pour la France*, exposé dans un sobre document de quatre pages synthétisant sans fioritures son ambition *« une France forte dans une Europe puissante »*, et ses *« cinq engagements » : « Priorité à l'éducation. Une dynamique pour l'emploi. Une nouvelle solidarité. La participation pour la démocratie. Un Etat impartial. »*

Dans sa *Lettre à tous les Français*, rendue publique le jeudi 7 avril sous la forme d'encarts publicitaires parus dans sept journaux, M. François Mitterrand reste lui-aussi fidèle à son personnage complexe. Cette œuvre de treize pages – dont *le Monde* publie en deux parties, aujourd'hui et demain, le texte intégral – tient à la fois des rêveries d'un *promeneur solitaire*, des carnets de route d'un président blanchi sous le harnois politique, ravi de ferrailler une nouvelle fois avec ses adversaires mais posant encore un regard de *jeune homme sur le* monde qui l'entoure, des causeries d'un patriarche *« autour de la table, en famille »*, selon sa propre expression. La littérature y prend autant de place que les nécessités de la campagne électorale, mais le président-écrivain fait bien son travail de candidat. S'il n'entre pas encore dans les détails de ce qui n'est pas à ses yeux un programme, il dit ce qui lui paraît essentiel.

Expérience faite de la cohabitation, le président de la République française ne doit être ni un monarque *« absolu »* ni *un « soliveau »*. A lui la responsabilité globale et les arbitrages, au gouvernement le soin de régler *la « vie quotidienne »*. M. Mitterrand ajoute une nouvelle *proposition, reprise dans le pro*gramme du Parti socialiste, à ses projets de révision constitutionnelle : l'inscription, dans la Constitution, d'un Conseil supérieur qui garantirait *« le pluralisme, la transparence et la cohésion »* du système audiovisuel, conçu sur le modèle du Conseil *supérieur de la magistrature*.

Que fera-t-il s'il est réélu ? Il nommera un premier ministre *« représentatif de l'opinion majoritaire dans son dernier état »*. Le *rapport des forces* à la sortie des urnes guidera donc son choix. Et quel qu'il soit, ce nouveau chef du gouvernement sera prié d'en finir avec cette *« déviation de nos institutions »* que constitue *la « chasse aux sorcières »*.

Réglant dans la foulée quelques comptes personnels avec M. Jacques Chirac sur le terrain de la politique étrangère, M. Mitterrand se fixe sept *« grandes orientations » : « Equilibrer les institutions. Construire l'Europe. Encourager le désarmement, garantir la sécurité. Lancer un plan mondial de développement. Former, chercher, investir, moderniser, pour créer des emplois. Assurer la cohésion sociale. Multiplier les espaces de culture. »*

Le président-candidat martèle ses certitudes : l'Etat doit *« placer au premier rang de ses impératifs budgétaires celui de l'éducation nationale, quitte à comprimer ses autres dépenses »*. La recherche *« doit devenir l'enfant chéri de la République »*. Il retient – nouvel emprunt au programme du PS – l'idée d'un *« crédit-formation »* pour les jeunes à la recherche d'une qualification professionnelle.

Le refus de l'exclusion

Il prend ses distances avec ses compagnons socialistes, par contre, en affirmant la nécessité d'arrêter le *« ballet »* des nationalisations-privatisations. Son futur premier ministre sera invité à ne pas *« alourdir »* ce dossier. Il insiste sur l'*« urgence »* d'un *« contrat de stabilité liant les entreprises et l'Etat pour une durée déterminée »*. Prudent, réaliste, son « balayage » n'oublie aucun des principaux *recoins de la vie politique*, économique et sociale.

Pourtant, l'essentiel de la démarche de M. Mitterrand réside dans les trois dernières pages de cette *Lettre*. Trois pages consacrées à son souci primordial, qui conditionne tout le reste : la *« cohésion sociale »* du pays, dont dépend – il ne le dit plus mais il le pense toujours – la *« paix civile »*.

Peu importe que le clivage droite-gauche tende à s'estomper dans la France de 1988 ! Si M. Mitterrand revendique encore un titre militant, c'est bien celui de candidat des « exclus ». Ou plutôt de candidat du *« refus de l'exclusion » : « Je ne rêve pas, mes chers compatriotes, d'une société idéale. Je cherche à éliminer les inégalités qui sont à la portée de la main »*. Et il prend trois exemples parfaitement révélateurs : ces *« nouveaux pauvres »* – dont on parlait déjà sous M. Giscard d'Estaing – et en faveur desquels il demandera l'institution d'un *« revenu minimum garanti »*, financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes ; les Canaques, dont les droits sont *« bafoués »*, et en faveur desquels l'Etat français doit exercer son arbitrage, en renvoyant à plus tard toute perspective d'indépendance qui, en l'état actuel des choses, signifierait la *« guerre civile »* en Nouvelle-Calédonie ; enfin, les immigrés, dont les enfants nés en France doivent pouvoir devenir français à dix-huit ans sans avoir *« aucun geste à faire » : « Pourquoi changer cela ? La France s'en est fort bien portée jusqu'ici. »*

Toujours *socialiste*, M. Mitterrand ? A l'adresse de ceux qui en douteraient, le président-candidat conclut par un hymne à la jeunesse en citant Jaurès : *« Aller à l'idéal et comprendre le réel »*. Une citation extraite d'un célèbre discours fait par Jaurès le 30 juillet 1903 devant les élèves du lycée d'Albi. Le tribun socialiste n'avait alors que trente-deux ans et il brodait déjà, lui aussi, sur la fuite du temps. *« Le courage,* disait-il en effet, *c'est d'être tout ensemble un praticien et un philosophe. Le courage, c'est de comprendre sa propre vie. Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille. Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. Le courage, c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense. »*

L'avantage de M. Mitterrand sur les prétendants à sa succession est d'avoir déjà reçu en 1981 sa *« récompense »* et donc de pouvoir en « philosophe » continuer à séduire en parlant gravement de tout et de rien. Le « praticien », en revanche, n'a pas fini de convaincre.

ALAIN ROLLAT.

Un plaidoyer pour le passé et pour l'avenir

(Suite de la première page.)

Cette lettre au long cours, cadeau à l'Aéropostale, a *quelque* chose d'hollywoodien. Le Hollywood de la grande époque, celui d'*Autant en emporte le vent*, sans jeu de mot ni arrière-pensée. Chacun en prendra plein les yeux et plein la tête de passions (discours sur le tiers-monde, la pauvreté, l'inégalité sociale), de grands espaces (relations Est-Ouest, désarmement, guerre des étoiles, recherche scientifique).

Chacun prendra son bain de mystères, plus pressentis qu'appesantis (discours sur la recherche fondamentale en biologie). Il *n'y manque* pas le méchant – M. Jacques Chirac, bien sûr, – réduit au second rôle, ni les violons en contrepoint (les enfants de Belleville).

Il n'y manque pas non plus l'émotion forte qui envahit le récit d'une visite à Médecins du monde, dans le cinquième arrondissement (quartier chic) de Paris, refuge de pauvres sans existence. Quelqu'un me dit : *« Ils n'ont rien, absolument rien, ils ne peuvent rien, ils ne sont rien. »* Vision fugace mais ravageuse *« d'une jeune fille, des larmes sur les joues,* (qui) *regardait le plafond, sans parler »*.

Traduire ou anticiper ?

La superproduction coûte cher – 12 millions de francs selon les financiers de la campagne de M. Mitterrand, – mais elle vaut bien son prix. La belle ouvrage est une forme d'hommage adressé aux destinataires.

De cette lecture, on sort écrasé, sans voix. Comme au cinéma, c'est le lendemain que la nuance s'insinue dans les têtes et commence à grossir. Il y en a deux, au moins, qui enflent déjà.

Ce qui était contestable lorsque M. Giscard d'Estaing, président de la République, et M. Alain Peyrefitte, son garde des sceaux de l'époque, expliquaient leur aversion pour la peine de mort mais l'incapacité dans laquelle ils étaient de la supprimer, car les Français n'y étaient pas prêts, n'est pas plus acceptable de M. Mitterrand. Le président-candidat se soumet au même raisonnement, à la même impuissance, pour regretter de n'avoir pu *depuis 1981*, et de ne pas pouvoir d'ici à 1995, permettre aux immigrés de voter aux élections locales. *« Je déplore personnellement que l'état de nos mœurs ne nous* (le) *permette pas »*, écrit-il. Dommage. M. Mitterrand avait eu le courage, en *1981*, d'affronter sur la peine de mort une opinion hostile et d'imposer, à contre-courant, ce qu'il croyait juste.

Ce n'est pas la conviction qui est en cause, mais la nature du raisonnement qui sépare l'indispensable de l'accessoire. La loi doit-elle traduire *« l'état des mœurs »*, conception conservatrice, ou innover parfois en anticipant sur l'évolution de la société ? La contraception, l'avortement, la peine de mort valent *réponse, largement au-delà des* socialistes. Exprimer sa conviction, c'est satisfaire à demi les uns. Expliquer son impuissance, c'est rassurer tous les autres.

La seconde nuance, elle aussi d'importance, réintroduit un vieux débat. Comment financer les efforts consentis à la formation, l'éducation, la recherche ? M. Mitterrand dit que son rôle n'est pas de régenter l'*intendance*. *Mais*, au même titre qu'il trace de grandes orientations, il pourrait dégager les grandes masses des économies nécessaires. Il parle de croissance : c'est un pari. Il évoque les avantages que, selon un rapport établi par M. Jacques Delors, chacun des pays de la Communauté tirera de l'ouverture du grand marché unique européen (emplois, croissance, réduction de l'inflation...). Mais il oublie de préciser, contrairement à M. Delors, qu'ils ne seront guère sensibles avant... 1995.

Par sa qualité, son grand écran de la connaissance et de la curiosité jamais satisfaite, mais aussi par ses failles, cette adresse n'est pas près de devenir lettre morte. Quelle que soit la réponse que lui renverront les Français par retour du courrier.

JEAN-YVES LHOMEAU.

A RTL : « Et nos otages ? »

Interrogé par Philippe Alexandre, le mercredi 6 avril à RTL, M. Mitterrand a déclaré à propos des otages français détenus au Liban : « Depuis le mois de mars 1986, date à laquelle j'ai nommé M. Jacques Chirac premier ministre, tous les mercredis, mais aussi d'autres jours, nous nous rencontrons avant le conseil des ministres. Et la première question que je lui pose, c'est celle-ci : « Et nos otages ? » Et je dois dire aussi, la première affaire qu'il traite parce qu'il est dans les mêmes sentiments, c'est : « Et nos otages ? ». Et nous en discutons. Suis-je informé de tout ? Je suis informé de beaucoup de choses. J'espère que je suis informé de l'essentiel. Mais l'exécution des décisions, dans ce domaine, comme dans quelques autres, appartient au gouvernement. [...] Dans le cas présent, je crois être informé des discussions, disons des voies et moyens à employer pour obtenir enfin la libération des otages. Le seul point sur lequel j'ai toujours montré une détermination absolue, c'est que cela ne peut pas se faire en traitant avec le terrorisme, cela ne peut pas se faire en conduisant la France à abandonner quelques aspects que ce soit de sa politique extérieure et particulièrement dans le Proche et dans le Moyen-Orient. Mais il faut aussi penser que la libération d'hommes qui souffrent, leurs familles, leurs amis, c'est aussi un grand enjeu. De ce point-là, vraiment, nous avons marché au coude à coude. »

Au cours de cette émission spéciale qui a duré une heure et quart, le président a reconnu que la gauche avait « peut-être » *commis une erreur* « en édictant les trente-neuf heures » *alors que la réduction de la durée du travail doit passer par une politique contractuelle. Il a défendu, avec une certaine véhémense, le bilan des premières années de son septennat, notamment les mesures sociales, et a critiqué la politique sociale du gouvernement actuel. Il a remarqué que, sur le vote des immigrés aux élections municipales, il n'est* « pas suivi du tout. »

« Ma position personnelle est que [...] lorsqu'il s'agit pour des gens qui sont là depuis longtemps, de dispositions qui sont prises dans une municipalité qui sont des dispositions qui concernent leur vie de tous les jours, la route ou la rue [...] l'électricité, l'eau, les enfants à l'école : ce sont des gens qui ont leur mot à dire. Alors moi, comme cela, instinctivement, je suis partisan au niveau municipal, après un certain nombre d'années de présence, que les choses se fassent ! ».

Sur la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, renouvelable une seule fois, M. Mitterrand a noté que, « sur le plan légal », *il ne pourrait pas se l'appliquer à lui-même.* « La rétroactivité, *a-t-il remarqué,* n'existe pas dans notre droit, mais, bien entendu, je crois être un homme raisonnable. »

dans une « Lettre à tous les Français »

« Je souhaite vous parler de la France »

« Vous le comprendrez. Je souhaite, par cette lettre, vous parler de la France. Je dois à votre confiance d'exercer depuis sept ans la plus haute charge de la République. Au terme de ce mandat, je n'aurais pas conçu le projet de me présenter de nouveau à vos suffrages si je n'avais eu la conviction que nous avions encore beaucoup à faire ensemble pour assurer à notre pays le rôle que l'on attend de lui dans le monde et pour veiller à l'unité de la Nation.

Mais je veux aussi vous parler de vos soucis, de vos espoirs et de vos justes intérêts.

J'ai choisi ce moyen, vous écrire, afin de m'exprimer sur tous les grands sujets qui valent d'être traités et discutés entre Français, sorte de réflexion en commun, comme il arrive le soir, autour de la table, en famille. Je ne vous présente pas un programme, au sens habituel du mot. Je l'ai fait en 1981 alors que j'étais à la tête du Parti socialiste. Un programme en effet est l'affaire des partis. *Pas du président de la* République ou de celui qui aspire à le devenir. L'expérience acquise, là où vous m'avez mis, et la pratique des institutions m'ont appris que si l'on voulait que la République marche bien, chacun devait être et rester à sa place. Rien n'est pire que la confusion. L'élection présidentielle n'est pas comparable à l'élection des députés. Et s'il s'agit de régler, jusqu'au détail, la vie quotidienne du pays, la tâche en revient au gouvernement.

Mon rôle est de vous soumettre le projet sur lequel la France aura à se prononcer les 24 avril et 8 mai prochains *pour les sept années* à venir. Je le remplirai de mon mieux avec, au cœur et dans l'esprit, une fois dépassées les légitimes contradictions de notre vie démocratique, la *passion d'une France unie*. Je m'inquiète parfois des montées de l'intolérance. Nous avons besoin de nous rassembler, mes chers compatriotes. Pour cela, je vous propose *une politique pour la France*...

Un président responsable et arbitre

J'achève un septennat qui pour la première fois dans l'histoire de la Vᵉ République a connu l'alternance, c'est-à-dire le changement de majorité parlementaire, et ce à deux reprises, dont l'une, en 1986, aurait pu déboucher sur une crise grave. Tout en m'inclinant, comme c'était mon devoir, devant la volonté populaire, j'ai maintenu, grâce à votre confiance, l'autorité de ma fonction. C'est de cette confiance que je me réclame aujourd'hui pour que nous tirions ensemble la leçon de ces événements. Je pense et j'espère que, quelles que soient les majorités futures, on ne retournera ni au président « absolu » des débuts de la Vᵉ République, maître en fait de tous les pouvoirs, ni au président « soliveau » de la IVᵉ République, *qui n'en avait aucun*.

L'intérêt de la démocratie, comme l'intérêt de la France, est que le président élu au suffrage universel soit à la fois responsable et arbitre. Responsable de la route à suivre par la Nation quand sa sécurité et sa place dans le monde sont en jeu, responsable des grandes orientations de la politique extérieure et de la défense du pays. De 1981 à 1988, j'ai appliqué cette règle en dépit des obstacles qui m'ont été opposés ces dernières années. Elu de nouveau à la magistrature suprême, c'est dans ce sens que je l'interpréterai.

Mais le président de la République, gardien des institutions, assure aussi, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat. Chef des armées, il est le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il veille enfin au respect des traités. Voilà pour l'essentiel.

Je vous rappelle ces données parce qu'une confusion récente sur les compétences du président de la République a ravivé le grand débat qui s'était ouvert en 1958 et que l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel a rendu plus aigu en 1962. Cette confusion est apparue lors de l'entrée du premier ministre, puis de la mienne, dans la campagne présidentielle. Bien que ni lui ni moi n'ayons cessé de remplir nos fonctions, on s'est interrogé : « Qui gardera l'Etat ? » Les réponses de certains commentateurs sans responsabilités politiques n'engageaient qu'eux. Plus inquiétante a été celle du premier ministre, le 23 mars à TF 1 : *« Je garderai l'Etat et, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là. »* S'il ne s'agissait pas du *premier* ministre, on rirait. Mais le sujet est trop important pour qu'on le traite à la légère. Depuis que coexistent dans notre République un chef de l'Etat et un premier ministre *(ou président du Conseil)*, c'est-à-dire depuis 1875, on n'avait jamais entendu pareille hérésie constitutionnelle et notre loi fondamentale n'avait jamais subi pareil affront... verbal de la part d'un de ses dignitaires. Ce sont sans doute propos en l'air.

Mais je les crois révélateurs. On comprendra ma vigilance. Celui qui garde l'Etat, c'est le président de la République. J'en ai l'honneur et la charge. Transiger sur ce point serait déjà manquer et à l'un et à l'autre.

Autorité, arbitrage, cette double fonction du président de la République, croyez-moi, il faut la préserver. Ce n'est pas le moindre enjeu de l'élection du 8 mai.

Des décisions constitutionnelles

S'il ne paraît pas nécessaire de réviser la Constitution pour rendre moins ambigus le textes relatifs aux compétences respectives du président et du gouvernement, deux réformes, en revanche, ne sont réalisables que par ce moyen : la réduction de la durée du mandat présidentiel et l'extension du champ du référendum à des problèmes de société.

Un projet de loi de 1973 prévoit de ramener de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel. Or M. Pompidou, qui l'avait proposé, ne l'a soumis ni au vote populaire ni au Congrès. Il est donc resté lettre morte. Pour ne pas être accusé de considérations personnelles, je ne prendrai pas l'initiative. Mais si une large majorité parlementaire et le gouvernement s'accordent sur une mesure de ce type, j'y souscrirai. A la seule condition que le mandat ainsi *réduit ne soit* renouvelable qu'une fois.

Quant à permettre aux Français de trancher par référendum les problèmes majeurs qui naissent de l'évolution de notre *société*, j'ai naguère souhaité (à propos de l'école) que cela fût possible. Je le souhaite toujours. Mais sous la garantie que le Conseil constitutionnel émette un avis public sur la conformité de la question référendaire à la Constitution et aux lois fondamentales de la République.

Je pense aussi qu'il serait bon d'avancer nos réflexions sur l'éventualité du référendum d'initiative populaire. D'un maniement plus délicat dans un pays de la taille de la France que dans un canton suisse, cette réforme répondrait à une aspiration réelle. J'inviterai nos légistes à se pencher sur le sujet.

J'aimerais enfin que fût introduit dans notre Constitution, au même titre que le Conseil supérieur de la *magistrature et que le Conseil* constitutionnel, et au même rang que les autres pouvoirs, l'organisme dont notre démocratie a grand besoin pour assurer le pluralisme, la transparence et la cohésion de notre système audiovisuel.

Avant la loi due à Georges Fillioud qui a créé, en 1982, la Haute Autorité, l'Etat était le seul maître à bord. Il en usait et abusait. Avec la Haute Autorité composée de neuf membres renouvelables par tiers tous les trois ans et nommés par le chef de l'Etat, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale, le changement fut considérable. Quelques remous, quelques soubresauts puis l'apaisement prouvèrent que cette nouvelle institution était entrée dans nos mœurs à une vitesse record. Aussi fut-on profondément surpris d'apprendre, en 1986, que la nouvelle majorité s'apprêtait à supprimer la Haute Autorité pour la remplacer par une commission dite de la communication et des libertés, ce qui fut fait.

A la lumière de cette deuxième expérience, qui aura eu le *mérite de* montrer ce qu'il ne fallait pas faire, on doit, je crois, songer à pérenniser l'institution en l'intégrant dans la Constitution. Bien entendu, un large consentement des familles politiques serait nécessaire et sur la structure et sur les compétences de ce conseil supérieur de l'audiovisuel.

Je laisse le soin au futur gouvernement d'aller plus loin dans l'analyse.

Cependant, je livre ici le fond de ma pensée : l'important est que la composition de ce conseil échappe aux influences politiques directes ou indirectes ; que ses membres, en nombre restreint, sept ou neuf, soient, dans leur majorité, des professionnels appartenant aux différentes disciplines de l'audiovisuel.

Tous deviendront des magistrats jaloux de leurs prérogatives et attentifs à préserver leur autorité morale. *Montesquieu, à distance*, pourra se réjouir de ce qu'un quatrième pouvoir ait rejoint les trois autres et donné à sa théorie de la séparation des pouvoirs l'ultime hommage de notre siècle.

Je n'en dirai pas davantage sur la réforme de nos institutions qui mériteraient pourtant d'autres retouches.

Je désire simplement, par ces quelques remarques, vous informer de mes intentions dans ce domaine sensible.

La continuité de l'Etat

La tradition républicaine toujours observée veut que le premier ministre présente au président nouvellement élu la démission de son gouvernement, afin de laisser le chef de l'Etat exercer les prérogatives qu'il tient de la Constitution.

Dans les heures qui suivront la proclamation par le Conseil constitutionnel des résultats de l'élection présidentielle, je nommerai donc un premier ministre et le chargerai de *former le gouvernement. Ce dernier* se mettra aussitôt au travail. L'ensemble de ces procédures ne dépassera pas la durée d'une semaine. Certains, je ne sais pour*quoi, présentent les lendemains de* cette élection sous de sombres couleurs. Ils prétendent qu'ils seraient en mesure de bloquer le bonne marche des institutions et qu'à la limite *ils feraient la* grève du pouvoir. Bref, il n'y aurait pas de majorité pour soutenir l'action du gouvernement que j'aurai mis en place. Face à une circonstance beaucoup plus difficile, en mars 1986, j'ai entendu la même excommunication énoncée par d'autres bouches. Je m'en suis arrangé. De même qu'il s'est trouvé, à l'époque, des hommes politiques prêts à assumer la responsabilité des affaires du pays, de même les républicains ne manqueront pas, au mois de mai prochain, pour contribuer au fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

An demeurant, la situation sera radicalement différente. Le suffrage universel se sera de nouveau *exprimé et le pays jugera avec sévérité* ceux qui refuseront son verdict. Cela dit, si le premier ministre constate qu'on l'empêche d'agir, je dissoudrai l'Assemblée nationale. Le résultat de cette nouvelle consultation populaire ne changera rien à ma résolution, ni au déroulement d'une situation qui restera d'un bout à l'autre normale. La vie politique française est assez diverse, mouvante et riche de talents pour que notre République dispose à tout moment de gouvernants qui répondent à ses aspirations. Quant à ceux qui, se jugeant indispensables, fronderont, elle s'en passera.

Les candidats, leurs porte-parole, la presse m'interrogent déjà sur la future majorité. Avec qui, m'objecte-t-on, gouvernerez-vous ? J'observerai d'abord que le président n'a pas à gouverner, mais à définir les grands choix. Je remarquerai ensuite que le bon sens et le respect des citoyens me conduiront tout naturellement, comme je l'ai déjà fait, à appeler un premier ministre représentatif de l'opinion majoritaire dans son dernier état. Ce raisonnement vaut dans tous les cas et en tout temps. J'ai, bien sûr, mes préférences et les dirai. Mais j'ai aussi pour règle d'obéir aux volontés du peuple.

Je souhaite enfin que le futur gouvernement restaure une conception presque oubliée de notre vie publique en échappant à la tentation d'accaparer l'Etat. Maintenant que nous allons vivre d'alternance en alternance, éliminons les mauvaises mœurs de la « chasse aux sorcières ». Tout gouvernement a besoin de fonctionnaires d'autorité qui lui soient dévoués. Ce n'est pas une raison suffisante pour qu'il installe ses partisans dans les rouages *de notre société où ils n'ont rien* à faire : information, justice, police, éducation, grandes entreprises... J'avais obtenu des premiers ministres socialistes que ceux de leurs ministres qui occupaient de hautes responsabilités dans un parti ou au nom de ce parti les quitteraient, à moins qu'ils ne préfèrent quitter leur ministère. J'aurais aimé que ce début de tradition fût respecté après mars 1986. Ce ne fut pas le cas. Je le regrette. Les controverses sur la place publique entre membres d'une même équipe gouvernementale nuisent à l'Etat. Je prierai le prochain premier minstre d'en finir avec cette déviation de nos institutions.

Politique extérieure, l'Europe

Quand le 16 mars 1986, est arrivée à l'Assemblée nationale une majorité conservatrice, j'aurais pu craindre, en raison de la plate-forme politique sur laquelle elle avait été élue et des propos tenus par ses dirigeants, une rude confrontation sur les lignes directrices de la politique extérieure et de la défense nationale. *Le conflit a bien eu lieu mais il a fait* long feu. L'expression tombe à pic : une chandelle qui s'éteint. Cette nouvelle majorité exigeait l'adhésion de la France à la « guerre des étoiles », manière populaire de traduire le projet de M. Reagan dénommé « initiative de défense stratégique », et résumé par les trois lettres IDS, adhésion que j'avais refusée l'année précédente. Mais le premier ministre nommé et le gouvernement formé, la discussion n'a pas duré longtemps. J'ai réitéré mon refus. On ne m'en a plus reparlé.

Même scénario pour le Tchad. L'ancienne opposition m'avait harcelé pour obtenir l'envoi au nord de ce pays d'un corps expéditionnaire français, à tout le moins, d'avions de bombardement. J'avais considéré que c'eût été commettre une lourde faute. Elle aurait précipité la France dans la guerre civile qui déchirait le Tchad et cette intervention aurait pris les allures d'une expédition coloniale. Il me semblait plus sage de reconstituer l'Etat et l'armée sous l'autorité de M. Hissène Habré, *d'empêcher que* les combats ne gagnent le sud, d'éviter tout affrontement avec des éléments tchadiens et d'aider le gouvernement légitime à réduire patiemment les positions *lybiennes. On sait que cette* méthode a abouti à la victoire d'Hissène Habré, à la souveraineté restaurée du Tchad et au retour à l'intégrité de son territoire. Mais, en mars 1986, la preuve n'était pas faite. Je m'attendais à une discussion serrée. Le premier ministre nommé et le gouvernement formé, elle n'a pas duré longtemps. On ne m'en a plus reparlé.

L'opposition d'avant 1986 s'était prononcée pour une révision de la stratégie française en Europe en proposant de séparer l'emploi des armes *nucléaires tactiques (à très courte* portée) de celui des armes stratégiques. Cela *revenait* à dire que ces armes tactiques, dont chacune possède une terrible capacité de des*truction, seraient considérées* comme une banale artillerie complémentaire. Je pensais au contraire que les armes nucléaires, quelle que fût leur portée, formaient un bloc et que l'on n'en pouvait distraire aucun élément. La stratégie de la dissuasion repose en effet sur l'idée que l'arme nucléaire change la nature d'un conflit. Elle a pour objet d'empêcher la guerre, non de la gagner. Elle exclut la priorité donnée par les Etats-Unis, il y a plus de vingt ans, à l'utilisation tactique du nucléaire et aux « armes de théâtre » en Europe, c'est-à-dire au déclenchement de la guerre nucléaire sur le terrain de la bataille. Se placer à l'intérieur du raisonnement selon lequel « un peu » de nucléaire viendrait en renfort d'une guerre classique en voie d'être perdue vouerait la France et l'Europe à la fatalité d'une épouvantable catastrophe. C'est en amont d'une guerre que se situe notre stratégie, pas en aval. Et si par malheur une menace mortelle pour notre indépendance pesait sur nous, ce serait alors à notre force nucléaire entière, stratégique et tactique, après un avertissement, et un seul (il n'y a pas pour la France de stratégie graduée possible), qu'un agresseur éventuel aurait à *faire face*.

Connaissant ces risques, on peut raisonnablement supposer qu'il en resterait là. C'est ainsi en tout cas que les choses se passent depuis quarante ans et que la paix entre puissances dotées de l'arme nucléaire a été préservée.

(Lire la suite page 8.)

Publicité et campagne

La *Lettre à tous les Français*, de M. François Mitterrand paraît, sous forme de publicité, le jeudi 7 avril, dans deux quotidiens nationaux *(Libération* et *le Parisien libéré)* et vingt-trois journaux de province, dont *la Montagne, Sud-Ouest, l'Est républicain, la Dépêche du Midi, le Berry républicain* dont le tirage quotidien total est légèrement supérieur à 2,5 millions d'exemplaires.

Le coût de cette opération est, selon l'état-major de campagne de M. Mitterrand, de douze millions de francs.

Le Monde avait été sollicité pour publier la même publicité dans ses éditions de jeudi, datées vendredi 8 avril, qui paraissent dans l'après-midi du jeudi à Paris et sont en vente en province le jour même ou le lendemain.

Une telle publication pouvait, compte tenu de ces caractéristiques de publication, poser un problème au regard du respect de l'article L 52-1 du code électoral qui dispose : *« Pendant la durée de la campagne électorale, est également interdite l'utilisation, à des fins de propagande électorale, de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse. »* Les infractions aux dispositions de cet article sont punies d'une amende de dix mille à cinq cent mille francs (art L 90-1).

Or la campagne électorale s'ouvre le vendredi 8 avril à 0 heure. *Le Monde* se serait donc trouvé en conformité avec la loi lors de sa parution et en infraction à partir de vendredi 0 heure.

La Commission nationale de *contrôle de la campagne présidentielle*, que préside M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, et qui comprend entre autres Mᵐᵉ Simone Rozès, président de la Cour de cassation, et M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, a été consultée.

Elle a estimé, après en avoir délibéré, que la stricte application de la loi interdisait la parution dans nos colonnes, sous forme de publicité, de la *La lettre à tous les Français*, à la date envisagée.

D'autre part, dans un communiqué diffusé mercredi, la commission souligne que l'interdiction de *« toute publicité ou propagande »* autre que la propagande prévue par le code électoral s'applique *« sans interruption »* à partir du 8 avril, 0 heure, jusqu'à la clôture du second tour de l'élection présidentielle, le 8 mai.

La commission précise qu'*« est notamment »* interdite *« pendant toute cette période »* l'utilisation *« à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout autre moyen de communication audiovisuelle »*.

MICHEL KAJMAN.

ECONOMIE

En dire plus

L'économie française, qui est *« mixte par nature »*, se doit d'affronter, dans les meilleures conditions possible, le grand marché européen de 1993. Les conditions du succès se résument en trois points : former les hommes, privilégier la recherche, moderniser l'appareil industriel. Tel est le postulat du candidat Mitterrand. Qui n'y souscrirait ?

Les « gens d'en face » ont, eux aussi, la certitude que la formation est un impératif primordial. L'actuel ministre de l'éduca*tion avait, sans barguigner*, annoncé un plan sur sept ans, comprenant 28 milliards de francs de dépenses, là où le candidat socialiste en prévoit 16 sur cinq ans. Coïncidence, c'est le chiffre qu'avance M. Barre, qui fait, lui aussi, de l'enseignement la priorité budgétaire.

Se donnant droit au repentir, M. Chirac a, quant à lui, promis d'augmenter de 50 % dans les sept années qui viennent, les crédits de la recherche..., qu'il avait *largement amputés à son arrivée* au pouvoir (en 1986, 54 % des annulations d'autorisations de programme touchaient la recherche).

Quant à l'investissement — seul moyen de moderniser l'industrie, — il a toujours été le thème favori du candidat Barre, qui réclame en vain depuis deux ans qu'une aide fiscale vienne le conforter.

L'originalité de la démarche de M. Mitterrand n'est donc pas à *rechercher de ce côté. Ni même* dans la façon qu'il a de planter le décor pour les cinq ans à venir.

Sur ce point encore, M. Barre a toujours préconisé des mesures *qui permettent aux chefs* d'entreprise de savoir ce qui les attend sur plusieurs années.

Ce qui est nouveau, c'est l'insistance que met M. Mitterrand à démontrer qu'il n'y a plus à redouter le retour aux errements de 1981. Les perspectives qu'il dessine sont faites de courbes sans aspérités et, au besoin, de promesses lénifiantes. *« Le délai qui nous sépare du grand marché européen est trop court pour que soit pris le risque de bouleverser à nouveau le paysage économique »*, déclare-t-il à propos du débat sur les privatisations. Engagement audacieux car il ne sera pas si simple de laisser les choses en l'état. Les sociétés d'assurance peuvent-elles rester dans le giron de l'Etat ? Nombreuses sont les entreprises encore nationalisées qui vont *réclamer leur part de liberté*, ne serait-ce que pour bénéficier des mêmes avantages que les autres.

Le souci du candidat Mitterrand est donc de convaincre que le retour éventuel des socialistes au pouvoir ne troublerait pas l'eau du lac, et ne serait pas dommageable pour l'économie. Les ambitions du même candidat en 1981 — *« changer la société »* — étaient autrement « bouleversantes ». Le naturel, comme le craint M. Barre, ne reviendrait donc pas au galop.

Dans le calme paysage aujourd'hui promis, les chefs d'entreprise seront à même de prendre leurs décisions en toute quiétude, assurés de trouver l'Etat de leur côté, notamment *« dans la participation financière aux grandes aventures industrielles de long terme qui, sans fonds publics, ne se font pas »*. M. Mitterrand cite ici Michel Rocard, preuve que la famille socialiste existe toujours. Une famille à laquelle on promet aussi — il faut lui donner quelques raisons de ne pas désespérer du monde et de l'égalité — le retour de l'impôt sur les grandes fortunes. Celui-ci trouve sa nouvelle finalité dans la nécessité de financer le revenu minimum dont devraient bénficier quelque 600 000 victimes de la grande pauvreté

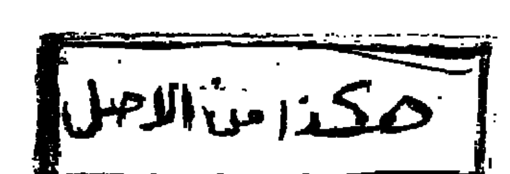
Le butoir du chômage

Le long passage sur la nécessaire cohésion sociale sans laquelle il est difficile de parler de progrès économique va dans le même sens. M. Mitterrand sait très bien que les pays qui gagnent sont ceux qui, par nécessité ou par idéal, ont réalisé le plus large consensus. Mais, il bute ici sur l'obstacle que rencontrent aussi ses adversaires : celui du chômage. Comment parler de cohésion sociale dans un pays qui traîne avec lui deux millions et demi de sans-emploi ? Combien va leur paraître long le chemin qui, par la formation et les investissements, les sortirait de leur malheur !

Heureusement, il y aura le plan que M. Mitterrand a ressuscité en quelques lignes, le définissant comme *« le moyen pour la nation de ramasser ses forces autour d'objectifs dominants »* et auquel il entend restituer *« l'esprit et les moyens de la mission confiée naguère à Jean Monnet par Charles de Gaulle. »*

« La lettre aux Français » ne se présente pas comme un programme de gouvernement mais comme un projet à partir duquel chacun devrait pouvoir se déterminer. Il n'empêche. C'est à partir des précisions que fournira le candidat lui-même ou son état-major que se vérifiera la crédibi*lité de l'ensemble. Le candidat* ne veut pas s'engager sur le programme de son parti. Et le parti ne sait jamais s'il engage son candidat. Il y a là une source de confusion qui risque de dérouter les électeurs. M. Mitterrand se doit de descendre de son Olympe et d'en dire plus.

FRANÇOIS SIMON.



Politique

DISSUASION NUCLÉAIRE

Une querelle d'Allemand

En explicitant, dans sa lettre, les divergences d'appréciation qui ont pu l'opposer au premier ministre durant leurs deux années de cohabitation, M. François *Mitterrand fait à M. Jacques* Chirac un procès d'Allemand en quelque sorte. Un faux procès sur leurs vues respectives en matière de panoplie de dissuasion et d'emploi des armes nucléaires. Le procès, s'il devait être instruit, s'adresserait davantage aux discours tenus, précédemment, par des proches du futur premier ministre avant 1986 ou, encore, par l'actuel ministre de la défense, M. André Giraud, du temps où il ne se cachait pas de songer à l'instauration, à terme, d'un « échelon » de la dissuasion propre aux Européens. Autant de propos souvent sibyllins qui ont traduit, de fait, à leur époque, des nuances ou des « dérives » de la doctrine.

La querelle soulevée par M. Mitterrand tourne, en effet, autour de l'opportunité pour la France de disposer d'une nouvelle *composante stratégique* et du rôle d'avertissement joué par les armes nucléaires préstratégiques. Apparu à la fin de 1986, un tel débat a, depuis, montré *l'ambiguïté sur* laquelle il se fondait et les malentendus qui ont, ensuite, contribué à l'entretenir dans les mémoires.

A propos, d'abord, de la nouvelle *composante stratégique,* censée compléter la panoplie présente des missiles du plateau d'Albion, M. Chirac avait suggéré le projet d'un missile à déplace*ment aléatoire. Cette expression* rappelle l'aspect aléatoire, par nature, des déplacements des sous-marins nucléaires lance-missiles pour demeurer à l'abri *d'une détection éventuelle et,* donc, pour être longtemps invulnérables. Dans le domaine des missiles sol-sol, cette conception engendre des programmes *d'armements mobiles ou semi-*mobiles, comme toutes les puissances nucléaires, désormais, en déploient selon des modalités qui varient.

*La loi de programmation mili*taire 1987-1991, que M. Chirac a présentée et que M. Mitterrand, à l'époque, a qualifiée de *« raisonnable », « cohérente »* et *« sérieuse »,* ne tranche pas. *Elle* n'avait pas à le faire : aucune commande de missile S-4 (c'est *le nom du projet retenu) ne doit* être passée entre 1987 et 1993, et les quelque 6,4 milliards de francs consacrés à ce programme majeur sont affectés au *développement* d'une *arme qui* présentera des analogies technologiques avec le missile préstratégique Hadès, mobile.

Pas de « riposte graduée »

S'agissant, en second lieu, des missions attribuées aux armes nucléaires préstratégiques, comme le missile mobile Pluton ou les armes larguées par avions Mirage III, Jaguar, Super-Etendard et, bientôt, Mirage 2000, M. Mitterrand reproche à M. Chirac de les concevoir pour un avertissement, à l'adversaire, qui puisse être *« diversifié »* et *« échelonné dans la profondeur ».* Si cette présentation devait induire une menace d'emploi fractionné par systèmes d'armes, dans le temps et dans l'espace, le rappel à l'ordre par M. Mitterrand s'imposerait. Mais, en réalité, l'arsenal des armes préstratégiques françaises est, depuis sa constitution progressive, un arsenal diversifié en moyens (terrestres, aériens et navals) et, donc, en performances sur le terrain (avec des portées de 100 à 800 kilomètres).

Cette capacité-là ne préjuge pas le mode d'emploi des armes nucléaires s'il devait advenir des circonstances internationales justifiant qu'on en brandisse la *menace. Au contraire, elle donne* au chef de l'État une plus grande liberté de manœuvre pour apprécier la nature des *« intérêts vitaux »* au moment et en un lieu *déterminés par lui-même.*

De plus, les performances de cet arsenal n'impliquent en rien l'adoption, par qui que ce soit en France, de la *« riposte graduée »* telle qu'elle est toujours préconisée par l'OTAN. Si, effectivement, l'actuel ministre de la défense a paru, en certaines occasions, se laisser séduire par cette virtualité, M. Chirac l'a ignorée dans ses propos publics. Si, comme l'écrit M. Mitterrand, *« l'Europe est notre avenir »,* il faudra bien parler d'une « dissuasion » européenne.

JACQUES ISNARD.

AUDIOVISUEL

La Constitution peut-elle seule garantir la liberté ?

Réformer la Constitution voulue *par le général de Gaulle :* M. François Mitterrand en rêve depuis qu'en 1958 il fut un des rares Français à la refuser. Mais là aussi l'expérience a enseigné *la sagesse. Dans sa lettre-*programme, le président-candidat n'envisage que d'accepter une réduction à cinq ans du mandat présidentiel, ne *souhaite qu'une extension des* possibilités de recours au référendum pour les problèmes de société, ne suggère que de réfléchir au référendum d'initiative *populaire, et ne propose — réel*lement — que d'introduire dans la Loi fondamentale un conseil supérieur de l'audiovisuel.

La tradition serait ainsi res*pectée : une fois encore* l'élection du chef de l'Etat entraînerait un chamboulement dans la télévision, même si, contrairement à ses amis socialistes, M. Mitter*rand ne souhaite pas une* renationalisation de TF 1. Mais ce serait peut-être la dernière fois : un des seuls avantages de cette extension du bloc de la constitutionnalité serait de rendre, une fois cela fait, bien délicat tout nouveau changement d'importance dans l'audiovisuel.

Les raisons de M. Mitterrand sont simples : le succès de la Haute Autorité, créée par les socialistes en 1982 ; l'échec de la Commission nationale de la communication et des libertés instituée, en remplacement, par la droite en 1986, *« qui aura eu le mérite de montrer ce qu'il ne fallait pas faire ».*

Seulement la difficulté de la tâche est à la mesure de l'ambition. *L'auteur de la Lettre à tous les Français* ne fait état que de l'audiovisuel, alors que, dans ses *Propositions pour la France,* le PS, qui envisageait lui aussi une autorité constitutionnelle pour garantir l'indépendance de la communication, reconnaissait que celle-ci devrait *« mettre en œuvre une législation limitant la concentration dans tous les médias ».* D'ailleurs, les socialistes, quand ils étaient au pouvoir, *avaient créé une commis*sion contrôlant la concentration dans la presse écrite, que la droite a supprimée lors de son arrivée aux affaires. *« Le pluralisme, la transparence »* de l'information ne relèvent-ils pas autant de l'écrit que de l'image et du son ? Mais il est vrai qu'il ne peut être touché à cette *liberté fondamentale* qu'avec une prudence extrême.

Une tentation de la droite

Inscrire un tel organisme de contrôle dans la Constitution n'est pas en soi une garantie de son indépendance. M. Mitterrand, lui-même, évoque le Conseil supérieur de la magistrature ; les faits prouvent suffisamment qu'il n'a pas été suffisant pour éviter toute pression politique sur la justice. La présence dans la Loi fondamentale ne fournit qu'une garantie de durée. Les pouvoirs de cet éventuel conseil supérieur de l'audiovisuel dépendront plus de sa composition et de ses compétences. Le candidat reconnaît que pour que l'efficacité soit au rendez-vous il faudra *« un large consentement des familles politiques ».* C'est bien ce qu'il sera le plus difficile à obtenir. Même si la lourdeur des *mécanismes* de révision de la Constitution impose elle aussi un tel consensus.

La droite, fière du travail de la CNCL, à l'exception de M. Raymond Barre, n'envisage pas d'en faire un organe constitutionnel. En revanche, elle souhaite inscrire dans la Constitution la garantie de la liberté de l'enseignement. Elle pourrait être tentée d'accrocher au train constitutionnel de la liberté de communication *audiovisuelle* celui de la liberté de l'école. Mais que penseraient alors certains des supporters de M. François Mitterrand ?

Th. B.

Le projet présidentiel

Lettre à tous

(Suite de la page 7.)

L'écart qui séparait mes conceptions des thèses de la nouvelle majorité semblait irréductible, d'autant plus que le premier ministre les avait officialisées par son discours du 12 septembre 1986 à l'Institut des hautes études de défense nationale. Il y était question d'un *« déploiement aléatoire »* ou mobile, d'une *« nouvelle composante nucléaire stratégique »,* disséminée sur le territoire national au lieu d'être centrée sur le plateau d'Albion et quelques aérodromes, et *d'un « ultime avertissement diversifié et échelonné dans la profondeur »,* rajouts aussi inacceptables que le reste.

Pour mettre un terme à cette divergence qui eût entraîné à coup sûr une crise politique tant elle était par elle-même insoluble, j'ai peu après, au camp militaire de Caylus, dans le Lot, rappelé les fondements de notre doctrine. Il avait fallu, cette fois, plus de six mois pour que les velléités de la nouvelle majorité rentrent dans l'ordre. La discussion était finie. Nous n'en avons plus reparlé.

Ce phénomène d'alignement, rapide ou tardif selon le cas, s'est reproduit à l'identique lors du débat sur l' « option zéro » (liquidation en Europe des armes nucléaires à moyenne portée — 1 000 à 5 500 kilomètres) et sur l' « option double zéro » (élimination en Europe des armes nucléaires à courte portée — 500 à 1 000 kilomètres), l'une et l'autre objet de l'accord de Washington entre MM. Reagan et Gorbatchev, accord que j'approuvais mais que récusaient publiquement ou sourdement les principaux responsables de la majorité et du gouvernement. La *discussion sur ces options* a été brève. Nous n'en avons plus reparlé.

Je dois dire que, dans ces circonstances, le premier ministre a montré une certaine abnégation en s'inclinant à répétition devant des décisions qu'il n'approuvait pas. Qu'il ait agit par souci de l'unité de vues de notre politique extérieure et par respect pour la Constitution, plutôt que par le désir de me plaire, je ne puis que l'en féliciter. Je n'en demandais pas davantage. La France a pu parler d'une seule voix.

D'autres *différends* ont été de la même façon évités et de la même façon résolus.

J'avais fixé, après mai 1981, les principes autours desquels s'ordonnerait notre politique extérieure : l'Europe, l'indépendance nationale, l'équilibre entre les deux blocs militaires, le développement du tiers monde, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Après mars 1986, hormis une détestable inclination du nouveau gouvernement vers l'Afrique du Sud, des tracasseries au Nicaragua et une stagnation de nos aides aux pays pauvres, ces principes ont été respectés. Il n'y eut de dissentiments ni sur l'Afghanistan, ni sur le Cambodge, ni sur le Sahara *occidental.* Des *affinités* et des tempéraments différents auraient pu nuire à notre politique africaine. Il n'en a rien été. Le projet d'une entente entre les pays riverains de la *Méditerranée occidentale a continué* de progresser. De la tribune de la Knesset, à Jérusalem, j'avais exposé la politique française sur la question palestinienne et les droits d'Israël, thèmes que j'avais repris en termes identiques dans les capitales arabes, à Alger, à Damas, à Taïf et au Caire. Parler le même langage aux deux camps ennemis m'apparaissait comme la seule façon de préserver l'autorité morale et politique de la France. Après cela, il suffisait d'une longue patience, le temps d'être compris. En mars 1986, c'était fait. Après une proposition commune au président égyptien Hosni Moubarak et à moi-même, j'avais avancé le projet d'une conférence internationale où siégeraient les pays de la région et les parties intéressées ainsi que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, afin de définir les bases d'un retour à la paix. Je pus, en 1986, discuter avec M. Gorbatchev, à Moscou, d'une proposition soviétique similaire. Dès sa désignation, je m'en entretins avec le nouveau premier ministre, qui partagea les mêmes vues. Nous n'eûmes aucune peine sur ce terrain miné à prendre le même chemin.

Plus délicate fut la mise au net de nos démarches en Amérique centrale.

Je déplorais et condamnais l'intervention américaine. Mes nouveaux interlocuteurs s'en accommodaient davantage. J'estimais que la France ne pouvait se placer en retrait des *propositions du groupe de Contadora* (Mexique, Colombie, Venezuela, Equateur), qui avait rallié à ses thèses la plupart des pays d'Amérique latine. Ils en convinrent. *Là-dessus,* le *plan Arias* (président du Costa-Rica, prix Nobel de la paix en 1987) obtint tous les suffrages. Ce problème extérieur cessa de compliquer nos problèmes intérieurs.

A l'égard du Liban et de son avenir, de la Libye et de ses foucades, de la guerre entre l'Irak et l'Iran, la diplomatie française persévéra dans la continuité que j'avais moi-même assumée en 1981, la recevant des mains de mon prédécesseur. La France ne se reconnaissait aucun ennemi au Moyen-Orient, mais, depuis 1976, était liée à l'Irak par des fournitures d'armement, maintenues après le déclenchement de la guerre. L'Iran jugeait par là que *nous avions* choisi de le combattre. Il se trompait, mais il est vrai que nous ne pouvions rester indifférents à la rupture de l'équilibre traditionnel entre le monde persan et le

● *« Le premier ministre a montré une certaine abnégation en s'inclinant à répétition devant des décisions qu'il n'approuvait pas... Je ne puis que l'en féliciter... »*

monde arabe, au détriment de ce dernier. Il s'ensuivit des crises multiples qui sont dans vos mémoires : blocus de notre ambassade à Téhéran, violences verbales, violences physiques, attentats terroristes, otages détenus par Libanais interposés, rupture des relations diplomatiques. Il nous restait à faire front, ce que nous fîmes. A l'heure où je trace ces lignes, j'espère encore que la tragédie que vivent trois (ou quatre) de nos compatriotes à Beyrouth approche de sa fin.

Au Liban précisément, la France, son amie, a vu se défaire à la fois un peuple, un pays, un Etat soudain séparés du dedans d'eux-mêmes par les distances extrêmes des passions de l'esprit. Nous sommes restés à ses côtés, désireux qu'un conseil, un signe, une présence pussent lui venir en aide.

Nous serons encore là quand se jouera le prochain acte d'une pièce où l'on ne sait qui l'emportera de la haine ou de la pitié.

Nos rapports avec la Libye n'ont cessé d'être frappés d'un sceau singulier. Les ondes retentissent de menaces et de malédictions, parfois aussi de bruits de bottes ou de bombes, mais les ambassades continuent de recevoir à l'heure du thé. Le colonel Kadhafi envoie presque mécaniquement ses avions de guerre — achetés par brassées à la France des années 70 — voler dans le ciel du Tchad où campent des soldats français, obstiné, semble-t-il, à fourbir ses revanches. Nous avons fait la sourde oreille *mais gardé l'œil* aux aguets. Pour la première fois en tout cas, depuis vingt ans, le Tchad est

● *« Je pense que nous n'avons pas encore suffisamment conscience de l'effort d'adaptation et de modernisation que le passage à la libre compétition entre les Douze exigera de nous. »*

libre. Liban, Libye, guerre du Golfe, nulle part la politique française ne s'est dissociée. En contrepoint, le terrorisme international a longtemps prétendu interdire à la France le libre champ de ses initiatives et de sa présence dans le monde. Peine perdue. Je me suis tu sur ce sujet. Mais je n'ai jamais libéré de terroriste. Le silence et la fermeté sont nos meilleures armes. Je n'en dirai pas plus aujourd'hui, sinon que cette ligne de conduite a été observée par le gouvernement (je note que la sécurité en France a été assurée avec une grande continuité par les deux majorités contraires de mon septennat. L'opinion, peu à peu, s'en rend compte. Quand on a vu les dix-neuf inculpés d'Action directe dans le box, on s'est peut-être rappelé que quinze d'entre eux avaient été arrêtés avant l'arrivée de l'actuel gouvernement. La somme des mesures prises avant et après mars 1986 a fini par doter la police et la gendarmerie des moyens qu'ellesréclamaient à juste titre pour réduire l'insécurité et combattre le terrorisme). En politique étrangère, la principale difficulté vient de l'Europe. En qualité de chef de parti, le premier ministre avait beaucoup ferraillé contre *l'élargissement* de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, contre l'Acte instituant le grand marché, contre les quotas laitiers, contre l'augmentation du budget communautaire.

Devenu chef de gouvernement, son premier mouvement avait *été* de persévérer dans ses refus : contre le programme de recherche communautaire (qui, avec Eurêka, lance l'Europe dans la compétition technologique), contre le doublement en cinq ans des fonds structurels (terme technocratique pour dire : aide aux régions pauvres de la Communauté), contre la maîtrise de la politique agricole commune décidée à Fontainebleau en 1984, contre un soutien financier conséquent au programme Erasmus (possibilité pour les étudiants de poursuivre d'une année sur l'autre leurs études dans les universités européennes de leur choix).

Autant de redoutes qu'il fallut enlever une à une. Elles le furent. Dans un deuxième mouvement, en effet, le premier ministre souscrivit, sans drame, à ce qu'il avait naguère condamné. On fit bonne figure à l'élargissement et les relations avec l'Espagne virèrent au beau fixe.

L'Acte unique fut ratifié, le budget agricole maîtrisé plus sévèrement à Bruxelles qu'il ne l'avait été à Fontainebleau, les quotas laitiers rendus plus rigoureux, les ressources propres augmentées, la recherche communautaire financée, les fonds structurels quasiment doublés, le programme Erasmus adopté, les ressources budgétaires portées à 1,3 % du produit intérieur de la Communauté. L'accord final obtenu au Conseil européen de Bruxelles, au *mois de février dernier, sur* le paquet de mesures indispensables à la bonne marche de la Communauté jusqu'à l'ouverture du grand marché résulta d'une bonne gestion de la «cohabitation» et d'une volonté devenue commune, au service de l'Europe. En rentrant ce soir-là à Paris, un regard derrière soi mesurait le chemin parcouru. On pouvait respirer. L'Europe était sauve.

En France, tout le monde, ou presque, est ou se dit européen. Il a fallu beaucoup de temps, de patience, d'espérance pour en arriver là. Les bons ouvriers de l'Europe qui l'ont rêvée, voulue, accompagnée et soutenue depuis le premier jour, parfois à contre-courant, ont de quoi se réjouir. Peu leur importe d'avoir eu raison avant les autres. Le principal est que l'Europe avance.

Aujourd'hui la Communauté *existe. Elle compte 320 millions* d'habitants. Première puissance commerciale du monde, elle pourrait, si elle le voulait, devenir la première puissance scientifique et technologique, la première puissance agricole, et disputer au Japon et aux Etats-Unis le titre de première puissance industrielle. L'ECU, sa monnaie, pour peu que les Européens s'y décident, constituera avec le dollar et le yen l'un des trois pôles du nouvel ordre monétaire. Ses trésors d'art et de culture, ses dons de création et d'invention inspirent une civilisation toujours renouvelée.

Mais la tâche est lourde. Faire vivre ensemble douze pays que l'Histoire a souvent divisés, parfois cruellement, exige une attention de chaque instant. On déplore ses retards, ses échecs dus à la pression d'intérêts nationaux qu'elle ne sait pas dominer, à son absence d'ambition pour elle-même. C'est vrai. On pourrait aussi bien *admirer son étonnante* réussite, au départ hasardeuse. Je ne vous en retracerai pas ici les étapes, sinon pour vous demander de réfléchir avec moi à ce qui nous attend, le 31 *décembre* 1992 (moins de cinq ans !), la naissance du grand marché intérieur.

Ce que sera ce grand marché, on le mesurera quand on saura que les *frontières entre les douze pays de la* Communauté tomberont, que les personnes, les marchandises, les capitaux et les services (assurances, moyens de transport, banques, etc.) *circuleront et s'installeront librement* partout en Europe, d'Athènes à Dublin, de Copenhague à Rome, de Hambourg à Madrid et ainsi de suite, avec la France en son milieu.

Mais il ne s'agira pas seulement d'un marché, d'une zone de libre-échange. Des politiques nouvelles (recherche, culture, environnement, espace social) s'ajouteront aux politiques existantes (agriculture, monnaie, transports, développement régional, pêche, technologie, lutte contre le terrorisme, etc.). La mutation de *l'ECU en véritable monnaie* de réserve, capable de tenir son rang aux côtés des autres monnaies internationales et qu'une banque centrale un jour ou l'autre gérera, se révélera nécessaire. *Les fiscalités s'harmoniseront.*

Les institutions — commission, parlement, conseil — s'affermiront, *un plus grand* nombre de décisions seront prises à la majorité (au lieu de l'unanimité), l'union politique s'amorcera par la coordination des politiques étrangères. Tel est le contenu de l'Acte *unique qu'en* votre nom j'ai approuvé au mois de décembre 1985, à Luxembourg. Il *n'a été prévu,* ce que je regrette, ni l'allongement de la durée de la présidence du Conseil européen, ni un renforcement suffisant des pouvoirs du Parlement. Mais à chaque jour suffit sa peine.

On aura une *idée du poids de la* Communauté à son point de non-retour sur la scène du monde par la comparaison des moyens dont elle disposera face aux empires qui l'entourent. Un rapport de la Commission européenne, rendu public fin mars, estime que la réalisation du grand marché augmentera de 1 400 milliards de francs la richesse de la Communauté (une somme supérieure au budget français) et provoquera, selon l'importance des mesures d'accompagnement, la *création de deux à cinq* millions d'emplois en quelques années. La croissance augmentera de plus de 4 %, les prix fléchiront de 6 % et le chômage régressera. Ces brillantes perspectives valent ce que valent les travaux d'experts (en l'occurrence les meilleurs) : une rigoureuse logique appliquée au devenir mouvant des sociétés n'intègre jamais tout à fait les variables, quand celles-ci dépendent de l'humeur des hommes. Seules la volonté et la nécessité conjuguées peuvent, elles, réduire l'ampleur de ces variables.

Ayons une vue aussi claire que possible des dangers qui nous guettent. Si le grand marché n'est pas mieux protégé que ne l'est l'actuel Marché commun, les « extra-Européens » se *rueront* sur les 320 millions de consommateurs que nous sommes et qui constituent le creuset le plus important du globe. Tarif ou pas, la concurrence interne, intracommunautaire durcit *déjà.* Or nos échanges avec nos onze partenaires restent déficitaires : *57 milliards en 1984, 61 milliards en 1985,* 59 milliards en *1987.* Non seulement les entreprises mais l'économie française tout entière, pour devenir compétitives, seront contraintes d'entamer une formidable remontée. Enfin, l'approche du grand marché commence d'aiguiser l'appétit des firmes étrangères désireuses d'acheter nos biens souvent fragiles au sein d'un tissu industriel émietté et vulnérable. Notre agriculture, qui a su en trente ans se hisser au premier rang en Europe, subit aussi bien des assauts. Les usines à lait, à viande qu'encouragent et développent plusieurs de nos voisins n'ont plus que des rapports lointains avec l'Europe du traité de Rome, fondée sur une *certaine idée des relations de* l'homme avec le sol, et des valeurs de civilisation qu'implique l'exploitation familiale agricole, paysage de la terre et paysage de l'âme. Ce n'est *pas qu'il faille* s'accrocher aux images d'un passé qui serait révolu. Mais quand on sait que ces usines prospèrent grâce aux fournitures américaines pour l'aliment du bétail *et que* celles-ci sont importées chez nous à des prix défiant toute concurrence parce qu'elles sont exemptées de taxes à nos frontières, on convient que les termes falsifiés de l'échange exigent du Conseil européen et de la Commission une autre conception et donc une autre politique que celles qu'ils pratiquent. Cela n'enlève rien au sentiment que j'ai que notre destin se joue dans l'Europe, par l'Europe, et j'emboîte le pas à Jacques Delors quand il alerte l'opinion : *« Nous devons avoir pris, avant la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, les décisions qui feront considérer le grand marché comme irréversible. »*

Je me souviens de vous avoir dit, un soir de nouvel an : *« La France est notre Patrie, l'Europe est notre avenir. »*

Eh bien ! je pense que nous n'avons pas suffisamment conscience, à l'heure actuelle, de l'effort d'adaptation et de modernisation que le passage à la libre compétition entre les Douze exigera de nous. On ne gagnera pas sur tous les terrains à la fois et au même moment. Au moins doit-on s'organiser pour gagner le plus possible, là où il faut. Une économie saine, des techniques de pointe, la cohésion sociale, qui suppose la réduction des inégalités, un enseignement général

de M. François Mitterrand

les Français

et une formation professionnelle de haut niveau nous en donneront l'instrument.

J'en appelle à la volonté nationale, au sens de la grandeur, à notre capacité d'union au service des grandes causes, et l'Europe en est une. Pour qui croit à la France, l'enjeu est digne d'elle. Je m'y consacrerai.

Mais d'autres dimensions s'offrent à la Communauté : une défense commune, l'unité politique, l'espace social. Tout se tient. On ne peut concevoir une Europe solide si elle se révèle incapable d'assurer par elle-même la sécurité des peuples qui la composent. On ne peut non plus concevoir une défense commune sans l'autorité d'un pouvoir politique central. L'œuvre sera de longue haleine. L'un des Etats de la Communauté, l'Irlande, est neutre, les onze autres appartiennent à l'Alliance atlantique. Mais cette alliance suffit pour le moment à la plupart d'entre eux qui se méfient de toute diversion.

Seules l'Allemagne fédérale et la France ont osé franchir le pas. Grandes manœuvres où leurs armées s'interpénètrent, stages bilingues où se forment leurs officiers, brigade franco-allemande (4 000 hommes) où s'esquissent les traits d'une armée commune, consultations régulières au sein d'un conseil de défense, le traité de 1963, signé à l'Elysée par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer et qui a attendu vingt ans avant que le chancelier Kohl et moi-même décidions la mise en pratique de ses dispositions militaires, nous donne un bon point de départ. Parallèlement, l'Union de l'Europe occidentale (UEO), seule instance où se retrouvent, hors de la présence des Etats-Unis, les grands pays européens (mais l'Espagne n'y siège pas), sort d'une très ancienne torpeur et vient d'adopter, à la demande de la France, une « plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité ». En même temps, les débats sur l'OTAN, la nature de la dissuasion et le rôle de la France au centre de l'Europe s'amplifient. Tout indique que la défense commune de l'Europe occupera bientôt le devant de la scène.

L'unité politique n'a pas vraiment pris son essor. De temps à autre, un événement de caractère exceptionnel oblige les chefs d'Etat et de gouvernement à débattre de problèmes extra-européens : conflit israélo-arabe, guerre Irak-Iran, atteintes aux droits de l'homme. On y parle plus aisément de l'Afghanistan et du Cambodge que du Chili ou de l'Amérique centrale. L'Europe vit toujours à l'heure américaine. Cela tient à l'amitié réelle qui l'attache à son grand allié, à la communauté des idéaux démocratiques, à la nécessaire protection des Etats-Unis d'Amérique. L'Histoire va lentement. Elle ne forcera pas l'allure sans une puissante volonté politique. Souvenons-nous de l'appel de Charles-Albert, roi du Piémont, aux Italiens, le 23 mars 1848 : *« L'Italie se fera par elle-même. »* Oui, l'Europe se fera par elle-même — ou jamais.

Quant à l'espace social, la première fois que je prononçais ces mots dans un Conseil européen — c'était à la fin de 1981 —, une sorte d'effarement se peignit sur les visages. Un seul de mes partenaires, le premier ministre danois Joergensen vint à la rescousse. Visiblement, les autres considéraient cette incongruité au mieux comme une faute de goût, au pire comme une provocation. Il est vrai qu'à leurs yeux, je tombais d'une planète maléfique où le sol brûlait sous les pas : l'union de la gauche en France désormais au pouvoir.

Qu'avais-je à porter le feu dans ce palais à l'air conditionné où l'on n'entendait ni la rumeur du monde *ni le bruit de la rue ? Mais le temps* a passé. L'espace social a franchi tous les degrés de l'honorabilité, s'il n'a pas encore franchi le premier degré de la réalité. Il est là. On ne peut plus l'ignorer. Il faudra le remplir, ou bien les travailleurs d'Europe détourneront la tête et ces regards absents livreront la Communauté à la solitude des mourants. Tandis qu'avec le grand marché les langues se délieront. Impossible désormais de taire les mots tabous : salaires, protection sociale, temps de travail, conditions de travail et le reste.

Une remarque enfin. Les sciences et les techniques capables d'assurer à l'homme la maîtrise de la matière transcendent le quant-à-soi politique. Quand j'ai lancé le projet Eurêka, *je n'imaginais pas qu'aussi* vite dix-huit pays d'Europe, six de plus que n'en réunit la Communauté, s'associeraient pour traduire la recherche en actes industriels. Déjà l'Agence spatiale européenne, avec Ariane et ses programmes de vols habités, regroupait quatorze pays, le CERN, qui, à Genève, étudie la physique des particules, quatorze, le JET (fusion thermonucléaire par confinement magnétique) implanté à Culhan, Angleterre, quatorze, l'Observatoire austral européen qui possède au Chili le plus grand télescope du monde, huit, le laboratoire européen de biologie moléculaire d'Heidelberg, Allemagne fédérale, quatre, la soufflerie cryogénique de Cologne, spécialisée dans l'aérodynamique des avions et des engins spatiaux, quatre, l'institut Laüe-Langevin de Grenoble et sa source de neutrons, quatre, Airbus à Toulouse, quatre encore.

Il est urgent que voie aussi le jour le projet d'Eurêka audiovisuel que j'ai proposé pour permettre aux pays européens qui le souhaiteraient de produire eux-mêmes les images et les programmes qu'aujourd'hui ils importent massivement des Etats-Unis et du Japon.

Ajoutons les grands travaux d'infrastructure, au premier rang desquels on trouve le projet de tunnel sous la Manche lancé conjointement par Mme Thatcher et moi-même au début de 1986, ou encore les trains à grande vitesse qui relieront de grandes métropoles européennes.

Cette liste n'est pas complète. Mais elle est suffisamment instructive pour qu'apparaisse, au-delà de l'Europe de la Communauté, l'Europe telle que l'histoire et la géographie la désignent et qui prend, à son tour, le chemin d'un commun destin. La Suède, la Suisse, la Norvège, la Finlande, l'Autriche participent. L'Union soviétique désire contribuer à certaines recherches d'Eurêka. La Hongrie, la Yougoslavie, la Turquie négocient des accords préférentiels avec la Communauté.

On assiste à l'immense brassage d'une Europe qui revient d'une longue absence. Aucune occasion d'aller plus loin ne doit être manquée. Le rêve d'Etats-Unis d'Europe qui, depuis près de quatre siècles, hante l'imagination de quelques visionnaires commence d'éveiller la conscience des peuples.

Il n'est pas indifférent pour les Français de savoir si leur président y pense ou non. Eh bien, j'y pense et je le veux.

L'équilibre des forces, le désarmement et la paix

La paix dépend d'abord de l'équilibre des forces entre les blocs militaires qui, malheureusement, quarante-trois ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, demeurent face à face. Que l'un de ces blocs prenne l'avantage sur l'autre ou que l'autre le craigne, et le conflit Est-Ouest devient possible.

C'est pour sauvegarder l'équilibre des forces, menacé par l'installation en Union soviétique de nouvelles armes nucléaires, les SS-20, capables de détruire en un quart d'heure la totalité des dispositifs de sécurité de l'Europe de l'Ouest, mais d'une portée insuffisante pour traverser l'Atlantique, ce qui montrait bien à qui elles étaient destinées, qu'en 1983, à Bonn, devant le Parlement de la République fédérale d'Allemagne, j'ai demandé l'implantation en Europe des fusées américaines Pershing-2, capables à leur tour d'atteindre le territoire soviétique.

C'est par le même raisonnement, mais en sens inverse, qu'en 1987 j'ai approuvé sans réserve l'accord de Washington signé par MM. Reagan et Gorbatchev en vue d'éliminer, sous contrôle mutuel, l'intégralité de leurs missiles nucléaires de moyenne portée, allant de 500 à 5 500 kilomètres.

C'est encore ce raisonnement qui m'a conduit à décliner l'invitation faite à la France par M. Reagan de participer à la préparation de la « guerre des étoiles », qui transporte dans l'espace la course aux armements.

Mais l'équilibre sans le désarmement ne résout rien. Les deux plus grandes puissances possèdent, chacune, près de cinquante mille charges nucléaires, de quoi faire sauter la terre. Il faut qu'elles désarment. L'accord de Washington qui vise moins du dixième de leur arsenal nucléaire va dans la bonne direction. Cela ne suffit pas. MM. Reagan et Gorbatchev envisagent maintenant de diminuer de 50 % leurs armes stratégiques. Nous devons les encourager. Mais, en raison de la supériorité soviétique dans les armes classiques (avions, chars d'assaut, canons, etc.) et chimiques situées en Europe, l'urgence, pour nous, Européens, est d'obtenir d'une négociation qu'elle établisse l'équilibre dans ce domaine comme dans les autres. J'ai défendu cette thèse dans les enceintes internationales où je me suis rendu, et les dirigeants de l'alliance atlantique l'ont adoptée au récent sommet de Bruxelles qui les a réunis.

Pourtant, des voix s'élèvent un peu partout pour enrayer ce processus qui accroît, disent-elles, notre insécurité. Elles expriment à la fois de puissants intérêts et de vraies convictions.

Permettez-moi d'insister, mes chers compatriotes. Il s'agit là d'un choix capital, l'un de plus importants de l'époque, et ce choix vous devez le faire vous aussi. Je vous ai exposé ma façon de penser : ou bien le désarmement global, simultané et contrôlé, sera poursuivi, et la paix gardera ses chances, ou bien la course au surarmement reprendra, avec, au bout, la guerre. Dans une telle affaire, il n'y a pas de juste milieu.

Bien entendu, tant que Russes et Américains n'auront pas franchi les étapes décisives que nous sommes en droit d'espérer dans la destruction de leurs armes, et il y faudra du temps, la vigilance, pour nous Français, s'imposera. Fidèle à ses alliances et forte de sa propre stratégie autonome, fondée sur la dissuasion nucléaire, la France maintiendra sa règle d'or : le désarmement et la sécurité sont les deux faces d'une même pièce. On ne peut avoir l'une sans l'autre. Mais, partout où elle pourra se faire entendre, elle travaillera pour la paix.

Il faut s'en convaincre : le fossé, qui s'élargit, entre les pays riches et les pays pauvres, représente pour l'humanité un risque plus pressant que la menace nucléaire, car celle-ci peut être contrôlée tandis que celle-là échappe encore à tout remède. L'extrême pauvreté croît en Afrique, en Amérique latine et dans de nombreuses régions d'Asie, engendrant guerres, révolutions, famines, épidémies. La misère naît de la misère, comme s'il était fatal que deux milliards d'êtres humains descendent les marches de l'enfer. Les causes de cet état de choses sont multiples, causes naturelles (rigueur du climat, aridité des sols, ravages des eaux), causes sociales (manque d'organisation administrative, technique ou médicale, dérèglement démographique), causes économiques (spéculation des places financières du Nord sur le cours des matières premières du Sud, destruction des forêts, absence d'industries de transformation capables d'exploiter sur place les richesses du sol et du sous-sol, poids de la crise mondiale), causes politiques (l'ordre des dictatures plaqué sur le désordre des économies).

Afin de survivre les pays pauvres s'endettent de nouveau pour honorer leurs dettes dont les remboursements dépassent en valeur les prêts qu'ils reçoivent. Il n'est pas excessif d'écrire que les pauvres financent les riches puisque, tous comptes faits, on a constaté l'an dernier que les transferts financiers du Sud au Nord ont dépassé de 30 milliards de dollars les transferts financiers inverses. Cruelles vérité : ce sont les pauvres qui nous aident.

Si l'Europe souffre de la crise de l'économie occidentale, de ses taux d'intérêts, de ses déficits, de son gâchis, de son proctectionnisme, de son chômage, des ses bourrasques monétaires et boursières, les pays pauvres en souffrent davantage. C'est le cas de l'Afrique noire qui voit baisser d'un quart en un an ses recettes d'exportation et s'effriter l'espoir d'accéder à l'autosuffisance alimentaire. Si l'Afrique consacre ses maigres disponibilités en devises à importer des céréales, du sucre ou des produits laitiers, il ne lui restera rien pour importer les machines et les techniques qui lui sont nécessaires ; et l'aide alimentaire elle-même deviendra pernicieuse parce qu'à la longue elle dissuadera de produire.

Aux sommets des sept plus grands pays industrialisés, au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale, un peu partout, on a tourné ces deux questions dans tous les sens : faut-il créer de nouvelles liquidités destinées au tiers-monde ? Pourquoi les pays qui disposent d'excédents financiers comme le Japon et l'Allemagne n'en useraient-ils pas au bénéfice des pays pauvres ? Une autre approche m'a amené, après MM. Edgar Faure, Giscard d'Estaing et Pierre Mauroy, à soumettre aux Nations unies l'idée d'affecter au développement les ressources que dégagera le désarmement. C'était sans doute prématuré. J'ai le sentiment désormais qu'il n'y a pas d'autre issue qu'un plan mondial de développement qui serait à l'économie du tiers-monde ce que le plan Marshall a été à la construction de l'Europe.

J'espère qu'on se souviendra alors de cette réflexion du professeur Gros : *« La qualité des échanges Nord-Sud dépendra de la façon dont seront transférés la connaissance scientifique, le savoir-faire et les technologies tout autant que l'argent et les ressources alimentaires. La plupart des solutions aux pénuries les plus criantes existent dans les biotechnologies, en biomédecine ou, pour certains, dans une agriculture assistée par télédétection... »*

Quant à la France, elle refuse l'indifférence où s'enferment ses partenaires.

En proportion de son revenu national, elle fournit aux pays les plus pauvres l'aide la plus importante, loin devant les Etats-Unis et le Japon.

Si cette aide stagne aujourd'hui à 0,54 % de notre produit intérieur brut, elle a, de 1981 à 1985, progressé de façon constante.

En 1988, il faudra rétablir la courbe interrompue qui nous mènera sous peu d'années aux 0,7 % demandés par les institutions internationales et auxquels nous nous sommes engagés. Mais, comparés aux 0,23 % américains et aux 0,24 % japonais, on admettra que nous ne faisons pas mauvaise figure.

En raison des responsabilités particulières qui sont les nôtres en Afrique, j'avais beaucoup insisté pour qu'une session spéciale des Nations unies fût consacrée à ce continent. La session s'est tenue, a pris des résolutions. Hélas ! rien n'a suivi. Et le mal s'étend. Comment ne pas envisager le problème autrement ? D'autant plus que l'endettement des pays pauvres jette une lumière crue sur leur dénuement chronique. Je continue de recommander l'annulation de nos créances sur les plus pauvres, des aménagements de toute sorte pour la dette des autres, et de lier les modalités de remboursement aux variations des cours des matières premières. Il y a quelque chose d'insupportable dans ce paradoxe qui veut que l'ajustement financier bloque le développement économique et humain qu'il a pour objet de favoriser.

Devant cette carence, les esprits généraux se cabrent. Des milliers de jeunes aspirent à donner quelques années de leur vie et beaucoup de leur peine aux formes diverses de coopération. J'ai rencontré, au Burkina-Faso, des volontaires envoyés par le Centre national des jeunes agriculteurs afin de diffuser les techniques des petits travaux hydrauliques. Au-delà de l'acte matériellement utile, on sentait que se nouaient des solidarités où l'âme avait la meilleure part.

Ecrivant cela qui paraîtra peut-être très éloigné de nos propres problèmes, je suis sûr d'être compris par celles et ceux d'entre vous qui veulent vivre leur idéal. Mais il ne s'agit pas que de beaux sentiments. C'est aussi notre intérêt, à nous, pays du Nord, dont les marchés se rétrécissent, que d'ouvrir aux échanges internationaux des centaines de millions d'hommes, prêts à produire, à transformer, à acheter et vendre, à consommer.

Le tiers-monde n'est pas un autre monde. Comme il est écrit dans un livre célèbre : *« Nous n'avons qu'une terre »*, et nous en sommes responsables.»

● *« Il n'y a pas d'autre issue qu'un plan mondial de développement qui serait à l'économie du tiers-monde ce que le plan Marshall a été à la construction de l'Europe. »*

Nous publierons demain la fin de la « Lettre à tous les Français »

Les réactions

De quelle inspiration procède *la Lettre à tous les Français* signée de M. François Mitterrand ? M. Michel Rocard a apporté une réponse le mercredi 6 avril à Antenne 2. Pour lui, ce texte *« est tout à fait l'expression »* de ce qui *« marque en France la mutation du socialisme, son arrivée à une pensée économique moderne, adaptée à un monde ouvert, des économies très internationalisées, et où la compétition et la concurrence sont la loi de fonctionnement »*.

M. Jean-Michel Baylet a vu, après les déclarations du chef de l'Etat à RTL, la présentation d'un projet qui *« est celui de la fidélité à des valeurs mais aussi celui du refus des comportements idéologiques pour se rassembler et faire gagner la France »* et qui *« doit réunir une large majorité de Français au-delà de clivages aujourd'hui dépassés »*. Le président d'honneur du MRG en conclut que *« ceux qui parlaient de flou en seront pour leur peine »*.

Pas tant que ça à en croire M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, qui, interrogé par FR3, a estimé qu' *« on a intérêt à laisser parler davantage* [M. Mitterrand], *car derrière la rigidité du candidat officiel, c'est non seulement le flou mais la vacuité du discours »*. Le délégué national du RPR aux fédérations a ajouté que le chef de l'Etat *« se réfère à une partie de son discours de 1981, c'est le discours offensif et un peu ringard, à la Zola, contre les riches, et puis sur le reste il dit qu'il réduira le mandat présidentiel — il nous l'a déjà dit en 1981, rien de nouveau »*.

« Rester ». M. Charles Pasqua a résumé en un mot le projet présidentiel. Le ministre de l'intérieur, qui était mercredi soir 6 avril à Sochaux (Doubs), a assuré que le président sortant *« ne sait pas »* pourquoi il veut *« rester »*. Et il a poursuivi : *« Ensuite François Mitterrand s'en remettra aux majorités éventuelles et successives (...), cela porte un nom : ça s'appelle se moquer du monde. »* M. Pasqua s'est montré moins avare de commentaires sur la personne même de M. Mitterrand : *« Cet homme*, a-t-il dit, *tenté par la contemplation, car c'est de son âge. »* Après avoir ainsi mis en cause la crédibilité présidentielle au niveau international, le ministre de l'intérieur a fait référence au pouvoir présidentiel d'utiliser la force de frappe : *« Il n'est pas suffisant d'avoir le pouvoir d'appuyer sur le bouton, encore faut-il que ceux qui sont en face croient que vous êtes capable d'appuyer sur ce bouton. »*

A Vaucresson (Yvelines), M. Franck Borotra, député RPR des Yvelines, a expliqué qu'il avait eu *« le sentiment*, [en écoutant le président de la République] *d'assister au testament du déclin »*. Selon lui, le président de la République *« n'est à l'aise que quand il parle de politique politicienne, mais dès lors qu'il s'agit des problèmes des Français, c'est Monsieur je ne suis pas au courant, c'est Monsieur c'est pas ma faute, pour le reste on verra »*.

M. Bernard Pons n'est pas d'accord : M. Mitterrand a bel et bien des intentions. Ainsi, le ministre RPR des DOM-TOM s'en est pris, à Senlis (Oise), à la proposition présidentielle de rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Dans la mesure où le chef de l'Etat prévoit d'en élargir les bases d'imposition, M. Pons a rebaptisé l'IGF en *« IMP »*, c'est-à-dire *« impôt sur les moyens patrimoines »*. Il a précisé : *« Cela veut dire que toutes les classes moyennes vont être frappées. Il suffira d'avoir une petite maison et une résidence secondaire pour être soumis à cet IMP. »*

Au micro d'Europe 1, jeudi 7 avril, M. Jean Lecanuet a accusé M. Mitterrand de *« se masquer »*, d'*« essayer de cacher son socialisme derrière une apparence de centrisme »*. Le président de l'UDF a reproché au chef de l'Etat de mettre *« la France au parking »* au moment *« où il faut lancer la France dans la grande compétition européenne »*. Pour le maire de Rouen, *« mieux vaut choisir un centriste pour faire une politique centriste* [comme le promet M. Barre] *qu'un socialiste plein de remords et de repentance »*, comme M. Mitterrand.

Dans la presse parisienne

Long et flou

La vie est un long fleuve tranquille : le film le plus couru de la saison. M. François Mitterrand y a pensé, c'est sûr. En tout cas, sa *Lettre à tous les Français*, selon Serge July, directeur de *Libération*, *« fera date dans l'histoire de la communication »*. *« La lettre de Mitterrand est trop longue*, observe-t-il, *mais c'est presque délibéré. »* Presque ? Tant d'impertinence confond.

Ce n'est qu'une manière de dire, car la longueur, en vérité, est imparable. *« Le court chiraquien ou le court barriste d'un côté, le long mitterrandien de l'autre : l'argument électoral du « flou »*, explique July, *a été bluffé, sinon soufflé, par cette adresse aux Français. »* A la page voisine, Jean-Michel Helvig estime, nonobstant, que *« la facture générale du projet ainsi rédigé ne désarmera pas les critiques que* [les adversaires de M. Mitterrand] *lui adressent rituellement sur le « flou » de ses propositions. »*

Vérification : les cris *« au flou ! »* fusent. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris* : *« Le plus grand commun rassembleur est, de toute évidence, le néant. On s'en approche, non sans donner le change au moyen d'artifices d'ordre littéraire. »* Il ne voit, dans *la Lettre*, *« aucune proposition concrète »*. C'est, à l'en croire, *« la faille du candidat Mitterrand »*, qui, *« conservateur de lui-même »*, ne peut faire autre chose que de *« flatter l'instinct conservateur de la nation »*.

Même faute, même sanction au *Figaro*. *« On ne demande pas à un candidat à la magistrature suprême d'entrer dans le détail des mesures qu'il entend prendre*, écrit Jean Bothorel. *On lui demande d'expliciter les trois ou quatre idées forces qui constitueront la clé de voûte et l'originalité de son action future. François Mitterrand ne les a pas trouvées. Il s'est livré à un exercice de rhétorique. »*

Pas si flou, pourtant, assure Claude Cabanes dans *l'Humanité*. Citant le passage de *la Lettre* relatif aux droits des salariés, le rédacteur en chef du quotidien du PCF écrit que *« comme Napoléon III, qui promettait, il y a plus d'un siècle, l'extinction du paupérisme pour demain matin, le président de la République a annoncé l'extinction du patronat pour l'année dernière »*. *« Cette sensationnelle découverte est bien commode : quand une révolution est faite, on n'a plus à se creuser les méninges pour la faire*, calcule Cabanes. *Mais elle présente, aussi, un grave inconvénient : les intéressés ne se sont aperçus de rien. »* Il n'empêche que, selon lui, *« ce « projet » épistolaire constitue la chair du programme du gouvernement qui associerait ministres socialistes et ministres de droite »*.

Voilà qui promet : plus on est de flous...

P. J.

Selon un sondage BVA-*Paris-Match*

L'avantage de M. Chirac sur M. Barre serait de neuf points

Le dernier sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 7 avril, dans *Paris-Match* confirme le décrochage de M. Raymond Barre par rapport à M. Jacques Chirac au premier tour de la consultation présidentielle. Le candidat de l'UDF est crédité de 15 % des intentions de vote (au lieu de 16 % dans l'enquête publiée le 31 mars), alors que le premier ministre l'est de 24 % (au lieu de 23 %). Le président de la République domine toujours le scrutin en obtenant 38 % des voix (au lieu de 37,5 %). M. Jean-Marie Le Pen recueille, de son côté, 11 % des intentions de vote (au lieu de 11,5 %).

Si, au premier tour, 88 % des électeurs de M. François Mitterrand et 87 % de ceux de M. Chirac déclarent avoir définitivement fait leur choix, seuls 75 % des sympathisants de M. Barre et 69 % de ceux de M. Le Pen sont dans ce cas.

Si le chef de l'Etat est réélu, au second tour, quel que soit son adversaire, l'écart se resserre entre les deux représentants de la majorité. Tandis que le candidat de l'UDF est battu en recueillant 45 % des suffrages (au lieu de 46 %), celui du RPR l'est également en obtenant 44,5 % des voix (au lieu de 43 %).

Enfin, en cas d'élections législatives anticipées, les candidats de la droite et de l'extrême droite n'obtiendraient plus, pour la première fois dans ce baromètre depuis février 1984, la majorité absolue des suffrages. 39 % des personnes interrogées se prononceraient, dans cette hypothèse, en faveur de représentants de l'UDF ou du RPR, tandis que 10,5 % expriment l'intention de voter pour les candidats du Front national.

Ce sondage a été effectué, les 1er et 2 avril, auprès d'un échantillon représentatif de mille deux cent soixante-quatorze électeurs inscrits sur les listes électorales.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

L'engagement de la CGT en faveur de M. Lajoinie provoque des remous au sein de la centrale

Pour la quatrième fois depuis le début de l'année, et la dernière avant le premier tour de l'élection présidentielle, le PCF devait réunir son comité central, à huis clos au siège du parti, le jeudi 7 avril. M. Roland Leroy, *membre du bureau politique et directeur de l'Humanité*, devait présenter le rapport introductif consacré à la campagne. Le jour même, l'organe central du PCF a engagé le *« premier syndicat de France »*, comme jamais auparavant, dans son soutien à M. André Lajoinie, le 24 avril, en titrant à la « une » « Le vote CGT » pour résumer *« les convergences »* entre le programme du candidat communiste et celui de la centrale de Montreuil.

***« Le comité central va examiner les relations avec le Parti communiste réunionnais »*, avait déclaré, la veille sur Europe 1, M. Lajoinie, après l'annonce du soutien de ce parti, dès le premier tour, à M. François Mitterrand. Le *quotidien* communiste publie, à ce propos, un appel de cinq *« personnalités de la Réunion »* en faveur du candidat du PCF : un ancien chef de poste de prophylaxie, un professeur en retraite, un commerçant, un *« militant communiste de toujours »* et un agriculteur.**

Les dirigeants communistes du Doubs ont fait parvenir une lettre de leur secrétariat au comité central, qui est publiée dans le mensuel interne de la fédération, *Actualité 25*. Ceux-ci s'étonnent du traitement particulier qui, selon eux, leur est réservé par la direction nationale et l'assimile à *« un ostracisme »* qu'ils considèrent comme *« inadmissible »*.

L'engagement de plus en plus net de la CGT en faveur du candidat du PCF, M. André Lajoinie, suscite des remous très vifs – bien que très minoritaires – au sein de la centrale. Il est vrai qu'un nouvel échelon dans cette option pro-Lajoinie a été franchi le mercredi 6 avril lors de la réunion de la commission exécutive de la CGT. Dans une déclaration, elle se demande si elle doit *« modifier »* sa ligne, *« sous prétexte de ne ressembler à personne ou parce que le PCF, son candidat, expriment des propositions prenant en compte des points essentiels du programme de la CGT au plan social, économique, en matière de droits des salariés, des syndicats, en matière de paix et d'indépendance nationale ? Nous ne le pensons pas »*.

La déclaration souligne que *« seul le PCF a pris position pour le SMIC à 6 000 francs »* et ajoute que *« les convergences, dès lors qu'elles sont vraies, ne peuvent que nous réjouir et contribuer à renforcer l'action des salariés »*. Pour mieux enfoncer le clou, elle précise, comme à regret... que *« force lui est de constater que, sous des formes qui leur appartiennent, les autres candidats affirment vouloir poursuivre les mêmes choix que nous combattons »*. Ainsi, cet engagement, qui transparaissait avec plus de précautions lors du comité confédéral national du 29 janvier dernier, est encore plus net, comme le souhaitait la direction du PCF, que lors de la candidature de M. Marchais à la présidentielle de 1981.

Lors d'une conférence de presse, le 6 avril, M. Henri Krasucki a rappelé que la CGT n'appelait pas (nommément...) à voter pour un candidat, mais que sa démarche tendait à donner aux salariés *« des éléments pour qu'ils se forment une opinion à partir d'un constat honnête, vrai, syndical et mesuré pour que les travailleurs sachent ce que pense la CGT »*. *« Nous leur demandons*, a-t-il ajouté en évoquant les espoirs *« déçus »* du septennat de M. Mitterrand, *de tenir compte de leur propre expérience et d'évaluer les gens, les partis non d'après leurs déclarations mais d'après leurs actes. »*

Depuis le comité confédéral de janvier, de nombreux dirigeants confédéraux de la CGT (comme récemment M. Alezard en Lorraine lors d'une assemblée... syndicale) avaient accentué l'engagement en faveur de M. Lajoinie ainsi que de nombreuses organisations comme les fédérations de la métallurgie, de la fonction publique, des cheminots, l'UGICT ou encore, à l'occasion des prochaines manifestations du 1er mai..., l'union régionale CGT d'Ile-de-France.

Cette option pro-*Lajoinie* ne fait cependant par l'unanimité. La déclaration de la commission exécutive a entraîné les votes contre des quatre socialistes présents (sur les douze que compte cette instance de cent vingt-cinq membres), MM. André Deluchat (membre du bureau confédéral), Gérard Gaumé, Michel Gond et Mme Janine Parent, et deux abstentions (MM. Lamoot et Motet, tous deux sans étiquette politique). L'autre socialiste du bureau confédéral, M. Daniel Angleraud, était absent, mais il *s'était abstenu lorsque ce texte* avait été présenté au bureau. M. Angleraud fait partie avec MM. Deluchat et Gond et Mme Parent – mais aussi des rénovateurs communistes de la CGT comme M. Denis Bonvalot et des militants d'autres syndicats (M. Lascoux des PTT-FO, M. Torqueo de la CFDT-Hacuitex, MM. Roux et Le Neouannic de la FEN) – du groupe de cinquante militants syndicaux qui ont appelé récemment les salariés *« à se déterminer dans le sens de leurs intérêts en faisant leur choix à gauche »*.

Le 6 avril, les quatre abstentionnistes socialistes – parmi lesquels MM. Deluchat et Gaumé appartiennent comme *« syndicalistes »* au comité de soutien de M. Mitterrand – ont choisi une démarche inhabituelle pour manifester collectivement leur opposition à cette option pro-Lajoinie. Avec l'appoint de Mme Berlureau, membre de la commission de contrôle financier, ils ont diffusé une déclaration proclamant que *« la CGT se substitue à un parti politique et fait campagne pour son candidat. C'est inacceptable et grave de conséquences pour son avenir »*.

Vers le « comité de soutien » ?

Cette déclaration proteste contre le fait que le texte de la commission exécutive *« passe notamment sous silence les grandes conquêtes obtenues avec la gauche entre 1981 et 1986 »* et ajoute : *« Nous nous somme opposés à ce qu'un nouveau pas partisan outrepassant notre rôle syndical, bafouant la diversité des opinions, nuisible à notre audience, soit franchi [...]. L'avenir du syndicalisme, et notamment celui de masse et de classe, dont nous sommes, passe par le rassemblement de tous les salariés avec ou privés d'emploi. C'est avec eux tous, unis sur l'essentiel, que le monde du travail fera barrage au formidable recul social enclenché par la droite. Le rôle premier et déterminant de la CGT est de mobiliser les salariés dans l'unité la plus large pour imposer de nouvelles avancées. C'est ce levier que nous devons mettre en action. »*

Auparavant, d'autres responsables avaient manifesté leur *« désarroi »*. M. Marius Apostolo, qui fut pendant onze ans secrétaire du syndicat CGT de Renault-Billancourt et pendant dix-sept ans responsable du secteur confédéral immigration et qui s'est « auto-exclu » du PCF en 1983, tire le *« signal d'alarme »* dans une lettre ouverte diffusée partiellement dans la centrale. Plaidant pour une *« grande CGT unie, de masse, de classe, démocratique, unitaire, tolérante »*, il écrit notamment : *« Aujourd'hui, je considère que « trop c'est trop », qu'il faut arrêter « le massacre », la tromperie, le double langage et mettre un terme à l'activisme d'une secte affolée qui conduit la CGT à sa perte en l'entraînant dans le sillage du PCF pour des raisons électoralistes à courte vue dont souffre toute la classe ouvrière. »*

D'autres dirigeants « historiques » interviennent dans le même sens, comme MM. Georges Prampart, ancien secrétaire général de l'UD de Loire-Atlantique, et Roger Rousselot, ancien secrétaire régional des Pays de Loire, qui, avec dix autres militants de Loire-Atlantique, affirment : *« Il faut en finir, et vite, avec les violations des statuts de la CGT qui se multiplient et mettent en cause l'indépendance de notre organisation et son caractère ouvert à l'ensemble des salariés. »*

Quelques remous s'observent aussi à la base. Dans une motion, le syndicat CGT des hospices civils de Strasbourg s'élève contre la transformation de la CGT, qui doit être *« indépendante »*, en *« comité de soutien »* à un candidat. Dans le Var, la direction de l'union départementale défend une ligne d'indépendance vis-à-vis des partis politiques qui lui interdit de se joindre à la campagne en cours. Mais depuis janvier 1985, la confédération essaie de « débarquer » cette direction d'UD non orthodoxe. M. Warcholak, secrétaire de la CGT chargé de l'organisation, et M. Edmond Amiable, secrétaire général de l'union régionale Ile-de-France qui « chapeaute » le Var pour la confédération, s'y sont employés. En vain. Lors du congrès de l'UD les 28 et 29 octobre 1987, la direction, mal vue de Montreuil, a été reconduite, à une large majorité, par les militants du Var. Autant dire que l'élection présidentielle 1988 risque de ne pas laisser, après coup, la CGT indemne.

MICHEL NOBLECOURT.

M. Le Pen partisan d'une « Europe des patries fédérées et non homogénéisées »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

« L'Europe sera impériale ou ne sera pas ! » Devant près de cinq cents jeunes nationalistes européens représentant vingt-cinq pays, M. Jean-Marie Le Pen a lancé, le mercredi 6 avril, au Palais des congrès de Strasbourg, un appel à la jeunesse pour *« construire l'empire européen, un vaste empire de l'Atlantique aux frontières de l'empire russe débarrassé du communisme »*. Intervenant dans cette convention européenne de la jeunesse organisée par le Mouvement de la jeunesse d'Europe, appendice du Front national, M. Le Pen a demandé aux jeunes Européens de ne pas regarder *« derrière eux, mais devant »* : *« Cessons de nous entre-déchirer. Que l'Europe cesse de faire son propre procès. Il ne faut pas craindre d'affirmer que les responsabilités dans le déclenchement et dans le déroulement inexorable de la seconde guerre mondiale furent partagées. Ayons le courage de dire que les uns n'eurent pas l'exclusivité des crimes et que les autres n'eurent pas l'exclusivité du bon droit et de l'héroïsme. »*

Interrogé sur ce point peu après, au cours d'une conférence de presse, le président du Front national a expliqué que *« la vie n'est pas manichéenne. Il n'y a pas eu que des torts exclusifs du côté des Allemands et de leurs alliés »*, durant la seconde guerre mondiale.

« Notre Europe ne sera pas celle de Julien Benda et de Simone Veil », a encore affirmé M. Le Pen devant les jeunes délégués de la convention. Cette phrase a été ponctuée par une salve d'applaudissements. Proposant aux jeunes Européens de bâtir *« une Europe des patries fédérées et non homogénéisées »*, il s'est prononcé pour une Europe qui ne verserait pas dans le *« cosmopolitisme économique »*. Vieille référence de l'extrême droite, le rejet du marxisme et du capitalisme avait été évoqué à plusieurs reprises le matin même par les jeunes représentants de plusieurs délégations étrangères.

M. Le Pen a également défini quatre menaces qui pèseraient sur l'Europe : l'invasion étrangère venue du sud, le SIDA, le terrorisme – *« à la guerre terroriste il faut répondre par la guerre aux terrorismes »* – et le communisme. L'anticommunisme et la dénonciation de l'hégémonisme soviétique a bien été le fil conducteur de ces deux journées. Le chef de file de l'extrême droite a d'ailleurs demandé à plusieurs reprises que les pays de l'Est soient libérés de la domination soviétique : *« Nous n'accepterons jamais d'avaliser cette division de l'Europe. »* Cette convention s'est d'ailleurs achevée sur la signature d'un appel solennel à la liberté en Europe *« demandant le retrait des troupes soviétiques de tous les pays de l'Est »*.

D'autre part, sur Europe 1, M. Le Pen s'en est pris violemment au gouvernement à propos des rumeurs concernant une éventuelle libération des otages français du Liban. Il a jugé *« scandaleux »* le fait que les négociations aient pu avoir lieu et il a accusé M. Chirac d'avoir préparé ces négociations à des fins électoralistes.

PIERRE SERVENT.

38 319 946 électeurs inscrits

Il y a 38 319 946 électeurs inscrits sur les listes établies pour le scrutin présidentiel des 24 *avril et* 8 mai prochains.

Cette indication a été donnée, mercredi 6 avril, par le ministère de l'intérieur, après la clôture définitive des listes électorales le 29 février dernier. Ce nombre est en augmentation par rapport au scrutin de 1981 où 36 398 859 électeurs étaient inscrits lors du premier tour de la consultation.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Lang

Cotonneux

M. Jack Lang, membre de l'équipe de campagne de M. François Mitterrand, a déclaré, le mercredi 6 avril, que M. Raymond Barre avait été *« un peu cotonneux »* à *« L'heure de vérité »*, la veille, sur Antenne 2. M. Lang a critiqué *« le flou des propositions de M. Barre, à l'image du flou des propositions de M. Chirac »* et il a jugé que le député du Rhône avait laissé *« transparaître une certaine amertume vis-à-vis de ses alliés et de ses concurrents de la majorité »*.

L'ancien ministre de la culture a critiqué, d'autre part, *« ceux qui, abusivement, se parent »* du nom du général de Gaulle et qui *« ont renié sa parole, sa pensée, son action sur au moins trois points »* ; ils ont *« sacrifié le sens de l'Etat à l'intérêt particulier »* ; ils ont le *« culte de l'atlantisme »* et du *« reaganisme »*, alors que de Gaulle voulait *« une France indépendante »* ; enfin, ils ont une politique *« néocolonialiste »* en Nouvelle-Calédonie, alors que de Gaulle menait un *« combat anticolonial »*.

M. Joxe

Compter

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a présenté, le mercredi 6 avril, un document de quatre pages intitulé *« M. Barre ne sait pas compter »*, qui critique le bilan économique de l'ancien premier ministre de 1976 à 1981. Ce document comporte aussi des critiques à l'encontre de MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur. Evoquant les déclarations du candidat de l'UDF, la veille, à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, M. Joxe a affirmé que *« M. Barre propose à la France des solutions qui ne sont pas les bonnes »*.

M. Delebarre

Stratégie à la coréenne

Au cours d'une réunion publique à Mulhouse (Haut-Rhin), le mercredi soir 6 avril, M. Michel Delebarre, député socialiste du Nord, a qualifié le libéralisme d'*« idée la plus ringarde »*. Pour l'ancien ministre, *« les libéraux ont adopté une stratégie à la coréenne* [qui consiste à] *assurer la rentabilité des entreprises avec le « moins disant social » et la diminution des salaires »*.

M. Pasqua

Sous-évalué

Se fondant sur les résultats des élections partielles, M. Charles Pasqua a déclaré, le mardi 5 avril : *« Je n'imagine pas que M. Mitterrand puisse gagner. »* Le ministre de l'intérieur, qui était l'invité de l'émission de France-Inter « Face au public », a affirmé que *« nul ne peut raisonnablement imaginer que les deux candidats de la majorité fassent moins de 43 % »* le 24 avril, comme l'indiquent un certain nombre d'enquêtes d'opinion. En outre, il a jugé que M. Raymond Barre *« est sous-évalué dans les sondages »*. Selon lui, *« rien ne justifierait le retrait* [du député du Rhône] ; *personne ne le lui demande* [et] *il n'envisage pas de le faire, avec juste raison »*.

Après avoir relevé que M. François Mitterrand n'était crédité au mieux que de 38 % des intentions de vote, ce qui montre que son bilan n'est pas *« tellement extraordinaire* [ni] *incontestable et incontesté »*, M. Pasqua a ainsi résumé *« la constante de l'action »* du chef de l'Etat : *« l'erreur doublée de l'échec »*. Puis il a expliqué : *« M. Mitterrand a toujours été contre la force de frappe (...). Tout d'un coup, il l'applique, il en découvre les vertus. Il a toujours été contre les institutions de Ve République, tout d'un coup il les applique, il en découvre les vertus. Il a été pour le chambardement en ce qui concerne l'école libre. Il n'en est plus question, il a découvert les vertus du système pluraliste. »*

En Nouvelle-Calédonie

Le RPCR appelle à une manifestation contre le FLNKS le 16 avril à Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

La technique est désormais bien rodée. N'appréciant guère de voir les indépendantistes manifester à Nouméa, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) a trouvé une parade qui a déjà fait ses preuves : appeler ses militants à contre-manifester afin d'obtenir du haut commissariat l'interdiction de tout rassemblement. C'est ainsi que le FLNKS avait dû renoncer à sa marche de protestation contre le référendum de septembre dernier.

Le même scénario devrait se renouveler après l'annonce par le RPCR, le mardi 5 avril, en réponse au meeting programmé par les indépendantistes ce jour-là place des Cocotiers à Nouméa, auquel sont conviés, a indiqué M. Jean-Marie Tjibaou, *« tous les anti-colonialistes et les Calédoniens ouverts au dialogue avec les canaques »*. Le FLNKS entendait par là « expliquer » à l'opinion les raisons de la campagne de boycottage qu'il engagera à l'approche des élections régionales du 24 avril.

Comme il était prévisible, le RPCR a réagi en estimant que ce meeting *« menace l'ordre public »*. *« Personne n'est dupe de cette menace*, explique dans un communiqué le parti du député RPR, M. Jacques Lafleur. *Jean-Marie Tjibaou le fait à dessein pour créer des incidents au moment où doivent se dérouler des élections capitales, la présidentielle et les territoriales en Nouvelle Calédonie »*. *« En conséquence*, conclut le communiqué, *le RPCR appellera toute la population à se mobiliser massivement pour contre-manifester le 16 avril. »*

La section locale du Front national s'est également élevée contre le *meeting du FLNKS en demandant son* interdiction pure et simple.

Remue-ménage au LKS

Du côté indépendantiste, c'est le petit parti « modéré » Libération kanake socialiste (LKS) qui vient, une fois n'est pas coutume, de défrayer la chronique. La crise interne qui secouait le mouvement a en effet trouvé, le 5 avril, un dénouement à travers l'éviction de la tendance favorable à une participation au statut proposé par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons. Les deux principales victimes de cette « épuration » sont MM. Francis Poadouy et Emmanuel Dayé, respectivement maires de Poindimié et de Poum, qui avaient accepté de faire acte de candidature pour le prochain scrutin régional.

Deux autres cadres du parti, MM. Jacques Lallié et Henri Bailly, avaient déjà subi le même sort pour avoir noué avec M. Pons des liens trop privilégiés au goût de M. Nidoish Naisseline, autorité coutumière de l'île de Maré, et chef spirituel du parti, animateur du courant nationaliste rebuté par l'actuelle politique gouvernementale. C'est cette dernière tendance qui a inspiré, depuis environ un an, un net raidissement des positions du LKS ; après avoir refusé de participer au référendum, M. Naisseline et ses amis viennent d'appeler au boycottage des élections locales du 24 avril, au motif que le statut de M. Pons *« institutionnalise la négation du peuple Canaque »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

A l'Assemblée nationale

Le jour des obligations

La tradition a été respectée : le Parlement s'est mis en « vacances » le temps de la campagne électorale. Venus à Paris pour effectuer les formalités réglementaires du début de *la session de printemps, les députés* en ont profité, le mercredi 6 avril, pour prendre les consignes des états-majors de leur candidat préféré, pour faire le point, groupe par groupe, de l'évolution de la situation et de la meilleure manière dont les élus pouvaient relayer sur le terrain une campagne qui est, par nature, nationale et centrée autour de l'homme, pour répandre dans les couloirs du Palais-Bourbon la bonne parole de leur camp.

Les barristes s'interdisent, malgré tout, de perdre confiance. Les chiraquiens redoublent d'effort puisque les dernières semaines leur ont déjà montré qu'une situation pouvait se renverser. Les mitterrandistes ne craignent qu'une chose : que la croyance en une victoire facile ne fasse baisser les bras à leurs supporters.

Seule la bataille présidentielle intéressait les députés. Le reste n'était qu'obligations sans enjeu, chacun étant bien convaincu que le résultat du 8 mai entraînerait une redistribution des cartes. Malgré les craintes de la majorité, les socialistes n'avaient même pas fait l'effort d'être en nombre le mercredi matin pour l'élection des bureaux des commissions. Ceux-ci restèrent donc l'apanage de la droite et les six présidents furent réélus sans difficultés : MM. Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) aux affaires étrangères ; Michel d'Ornano (UDF, Calvados) aux finances ; Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) aux lois ; François Fillon (RPR, Sarthe) à la défense ; Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) aux affaires sociales ; Jacques Dominati (UDF, Paris) à la production.

La conférence des présidents ainsi constituée put entendre la confirmation que le gouvernement n'avait aucun projet à inscrire à l'ordre du jour du Parlement. Nul ne proposa d'utiliser les possibilités de l'ordre du jour complémentaire.

En début d'après-midi, en séance plénière, après l'hommage à Joseph Franceschi, la minute de silence à sa mémoire et à celle d'Edgar Faure et de Robert Wagner, après quelques annonces formelles, le président Jacques Chaban-Delmas pu proposer à l'Assemblée nationale dès 15 h 20 d'interrompre ses travaux.

Seul M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) regretta que le temps ainsi libre ne soit pas mis à profit pour débattre des revendications des résistants, des anciens combattants d'Afrique du Nord, et du désarmement. Les autres, tous les autres, furent d'accord pour laisser à leur président le soin de les convoquer... plus tard.

Mais quand ? Pour quoi faire ? Pour le savoir il faut attendre le vote des électeurs le 8 mai, et les décisions de celui qui sera alors le président de la République française.

Th. B.

Mise en service pour la première fois dans les Hauts-de-Seine

La nouvelle carte d'identité informatisée devrait être généralisée à la fin de 1989

M. Jacques Barel, préfet des Hauts-de-Seine, entouré de M. Dominique Lafournerie, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, et de M. Richard Castera, directeur des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur, a remis à leurs possesseurs, mercredi 6 avril, dans les locaux de la préfecture de Nanterre, les premières cartes d'identité informatisées *(nos dernières éditions du 7 avril)*.

Inscrite dès 1986 parmi les objectifs prioritaires du gouvernement de M. Chirac, l'informatisation des titres d'identité commence par le département des Hauts-de-Seine, dont M. Pasqua était, jusqu'en 1986, l'élu. Désormais, toute demande ou renouvellement de carte d'identité faite dans ce département donnera lieu à la délivrance du nouveau document. A l'issue d'une période d'observation de six mois d'autres départements, à un rythme de trois par mois, devraient, à leur tour, délivrer les cartes d'identité informatisées. Les promoteurs du projet espèrent ainsi que le procédé sera généralisé à tout le territoire national à la fin de 1989.

Lorsque la fabricaiton des cartes atteindra son rythme de croisière les ordinateurs du ministère de l'intérieur – installés, pour l'heure à Velizy, mais bientôt transférés à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) – devraient être capables de produire 5 000 cartes par jour, capacité qui peut être doublée si le gouvernement décide, comme il en est question, l'ouverture d'un deuxième centre de fabrication.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi les remises de cartes, M. Castera a estimé le coût total du projet à 300 millions de francs. *« Hypothèse,* a-t-il encore précisé, *qui correspond à un équipement optimum des services chargés de la délivrance des nouvelles cartes d'identité. »* Rapportée au nombre des cartes délivrées, chacune d'elle devrait avoir un coût de revient de 25,50 F.

De format international standard, la nouvelle carte d'identité qui, comme l'ancienne, doit être payée 115 F par son titulaire, se présente sous forme plastifiée, théoriquement inviolable, de 105 mm sur 74 mm, soit un format un peu plus grand qu'une carte de crédit. Le papier en est filigrané (Marianne de profil), ce qui, comme pour les billets de banque, permettra d'en contrôler l'authenticité grâce notamment à l'exposition aux rayons ultra-violets. Les gardiens de la paix qui procéderont au contrôle dans la rue devraient être rapidement munis d'une petite lampe à UV.

En plus d'une photo en noir et blanc, le recto du document porte en mention les indications d'état-civil usuelles, la taille et la signature du titulaire. Au verso figurent l'adresse, la période de validité et l'identification de l'organisme émetteur. Enfin, le bas de la carte est réservé à une zone dite de lecture optique où sont portés différents caractères alphanumériques qui définissent la nature du document, le pays d'émission, le nom du titulaire, le numéro de la carte, le prénom du titulaire.

C'est cette zone destinée à permettre les contrôles automatisés, notamment aux frontières, qui avait soulevé les critiques de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (*le Monde* du 3 juillet 1986). Dans un premier temps, en effet, les concepteurs du projet envisageaient de porter sur la carte des informations magnétiques, c'est-à-dire illisibles pour le titulaire. Tenant compte des réserves de la CNIL, la nouvelle *carte ne comporte plus que des indications* transparentes qui peuvent toutes être lues à l'œil nu.

Deux fichiers informatiques

L'empreinte digitale relevée lors de la demande de la carte n'est pas portée sur le document mais demeure conservée dans un fichier manuel. Cette empreinte, explique-t-on au ministère de l'intérieur, n'est destinée qu'à un ultime contrôle en cas de perte ou de vol. En aucun cas, assure-t-on encore, les empreintees digitales, qui ne pour*ront être consultées que par le service* gestionnaire de la carte, ne seront informatisées. En outre, le fichier des empreintes digitales sera décentralisé dans chaque préfecture, ce qui accroît encore la difficulté de la consultation.

Enfin, la généralisation de la carte d'identité informatisée donnera lieu à la création de deux fichiers informatiques : l'un, conservé dans le centre de fabrication, comportera les données inscrites sur la carte ; l'autre sera le fichier des cartes volées ou perdues. Seul, en principe, ce dernier sera contrôlable par les services de police ou de gendarmerie qui pourront en comparer le contenu avec celui des personnes recherchées. Quant au premier fichier, il ne pourra être connecté à aucun autre et ses données ne pourront pas être communiquées à des tiers.

Le projet initial du gouvernement prévoyait, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne fédérale ou en Belgique, de rendre la carte d'identité informatisée obligatoire. La CNIL s'étant élevée contre ce projet, cette disposition a été abandonnée. Comme il a encore été rappelé à l'Assemblée nationale, lors de la discussion sur les contrôles d'identité, le principe demeure que l'on peut justifier de son identité par des moyens autres qu'une carte d'identité.

G. M.

L'évolution d'un discours

VÉHICULE de toutes les peurs induites par l'informatique, la carte d'identité informatisée vient de faire son entrée dans l'univers des documents administratifs sans soulever d'excessives clameurs. Il faut ici saluer l'habileté du ministère de l'intérieur qui a su présenter son enfant sous un jour *radicalement nouveau, s'adjoignant* même, pour la circonstance, le concours d'un cabinet de relations publiques chargé de peaufiner, à destination des journalistes, les arguments « vendeurs ».

Alors que la carte informatisée était, en 1986, présentée comme le volet essentiel d'une politique décomplexée de contrôle des identités, la voilà, deux ans plus tard et sous des teintes pastel, qualifiée d'outil de convivialité. Finie la carte sécuritaire destinée à débusquer clandestins et mauvais garçons ; bienvenue à une carte à la modernité douce, à une carte qui améliore la qualité de la vie, à une carte esthétique – les concepteurs y ont accordé une particulière attention – qui facilitera les relations du consommateur avec sa banque, son centre de Sécurité sociale, ses fournisseurs ; une carte qui lui permettra de passer les frontières sans attente.

C'est, en résumé, les arguments utilisés, jeudi, par les responsables du ministère de l'intérieur. C'est tout juste si le dossier de presse remis aux journalistes mentionne que cette carte est aussi *« le moyen le plus simple et le plus rapide de justifier de son identité ». Qu'en termes prudents ces choses-là sont dites...*

A l'origine de cette métamorphose, il y a sans doute la prise en compte des frayeurs diffuses que manifeste une partie de l'opinion publique devant l'inconnu informatisé ; il y a surtout les résistances manifestées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) aux premiers projets du ministère de l'intérieur. Des modifications ont été imposées qui limitent les dangers d'une carte que certains rêvaient porteuse d'informations opaques reliées à de multiples fichiers.

Telle quelle, la généralisation du nouveau document ne devrait pas soulever de problèmes majeurs. Il est également probable qu'une réélection éventuelle de M. Mitterrand ne remettrait pas en cause le mouvement, contrairement à ce qui s'était passé en 1981, où un premier projet, lancé par Christian Bonnet, avait été stoppé par Gaston Defferre. Il est vrai que les arguments techniques et financiers étaient, à l'époque, au moins aussi lourds que ceux relatifs aux libertés publiques.

Une carte européenne ?

Finalement, la seule incertitude se situe à l'échelle de l'Europe, lorsque, en 1992, les frontières seront abolies à l'intérieur de la Communauté. Les autorités policières avancent que cette mesure n'est possible que si elle s'accompagne d'un renforcement des contrôles au pourtour du continent, notamment grâce à un titre d'identité européen unique. Ce dernier document sera-t-il semblable à la nouvelle carte d'identité française dont le format et la zone optique sont d'ores et déjà identiques à ceux des cartes d'identité allemandes ? Quelles seraient alors les réactions de nos partenaires ? Quelles seraient celles des Britanniques et des Néerlandais, chez qui la carte d'identité n'existe pas ? Autant de questions non résolues mais qui promettent de belles empoignades à Bruxelles. Et qui auraient peut-être mérité que la France *patiente avant de se doter d'un tel système.*

GEORGES MARION.

Aux Pays-Bas

Les auteurs présumés de l'enlèvement d'un industriel arrêtés par la police

AMSTERDAM
de notre correspondant

La police a arrêté les auteurs présumés de l'enlèvement de l'industriel néerlandais M. Gerrit-Jan Heijn, qui avait disparu le 9 septembre dernier et dont le corps a été découvert, mercredi soir 6 avril, dans un bois près de Renkum (Pays-Bas).

Ce même mercredi, la police a procédé à l'arrestation de six personnes dans le village de Landsmeer au nord d'Amsterdam. Une des personnes arrêtées devait être relâchée peu après. Un architecte de quarante-cinq ans, son épouse et trois autres membres de la famille sont restés en détention. La famille de M. Heijn, qui contrôle d'importantes chaînes de supermarchés aux Pays-Bas et à l'étranger, avait remis une rançon de 7 millions de florins, quelque 21 millions de francs.

RENÉ TER STEEGE.

Après l'inculpation du directeur général

Des cambrioleurs s'emparent de documents au siège de la SOBOVIDE

Des cambrioleurs se sont emparés de documents, au cours de la nuit du mardi 5 au mercredi 6 avril, dans les locaux de la SOBOVIDE, une boucherie industrielle de Vichy, dont le directeur général, Christian Chambon, a été écroué le 31 mars dernier, sous l'inculpation de complicité de tentative d'assassinat (*le Monde* du 2 avril), après la violente agression dont un délégué CGT de l'entreprise, M. Patrick Boudet, avait été victime une semaine auparavant.

Selon la CGT, le délégué syndical grièvement blessé a été agressé *« parce qu'il avait eu connaissance d'irrégularités de la part de la direction »* de la SOBOVIDE et qu'*« il détenait la preuve »* que la boucherie se livrait à des pratiques suspectes.

La reprise à Mons du procès des « tueurs fous du Brabant wallon »

Entre l'horreur et la farce

BRUXELLES
de notre correspondant

« Je savais bien que j'aurais une destinée incroyable ; on me l'avait prédit à quinze ans ! » Un petit ours en peluche accroché à son sac, Josiane Debruyn, trente-cinq ans, tout sourire et entourée d'une armada de photographes, faisait une entrée triomphante, mercredi 6 avril à 10 heures, au palais de justice de Mons. Ce qu'elle ne savait pas encore, Josiane, c'est que, quelques minutes plus tôt, la cour d'assises avait décidé, compte tenu de son absence dans le box, de dissocier son cas de celui des cinq autres membres de la « filière boraine », accusés d'avoir participé à certaines des agressions qui, de 1982 à 1985, avaient semé la terreur en Belgique.

Quelques minutes de retard – *« Je suis venue en stop, et je ne suis pas maîtresse des feux rouges »*, expliqua-t-elle, – qui pourraient toutefois valoir plusieurs semaines, voire plusieurs mois de prison supplémentaires à Josiane Debruyn, cet incident tragi-comique d'une inculpée manquant le début de son procès d'assises est peut-être à l'image de l'ensemble de ce procès où se mêlent tout à la fois l'horreur et la farce.

L'horreur, ce sont les faits : d'un vol à main armée à Maubenge, au cours duquel un policier sera abattu, en août 1982, au massacre dans un supermarché – huit clients abattus froidement – à Alost, le 9 novembre 1985, la bande, ou plutôt, les bandes des « tueurs fous du Brabant wallon » ont laissé derrière eux vingt-huit cadavres.

Les six accusés de la filière boraine – ils habitent tous dans la région du Borinage – ne sont accusés que de la première « série » des agressions marquées par l'amateurisme, l'improvisation et la nervosité, mais qui se sont, malgré tout, soldées par plusieurs morts.

Compte tenu de ce « bilan », pourquoi alors ce procès des « Borains » prête-t-il, aussi, à sourire ? Sans doute est-ce la personnalité des inculpés, leur attitude, leur dégaine, qui font davantage penser à une bande de *ferrailleurs de seconde zone* qu'à des tueurs froids, méthodiques et organisés. De Michel Cocu, ancien gendarme, révoqué pour avoir simulé une alerte à la bombe dans son propre commissariat, à Adriano Vittorio, un colosse de quarante-six ans qui se vante devant les journalistes de tous ses projets de hold-up plus farfelus les uns que les autres, en passant par Jean-Claude et Josiane Estievenart – maintenant Josiane Debruyn, – le couple tumultueux, Michel Baudet, « Papa chouchou » pour les intimes, immature et peu intelligent, et Kaci Bouaroudj, le patron de bistrot.

Le « pistolet à la bolognaise »

Ce procès ira-t-il cette fois à son terme ? Le 21 janvier dernier, en effet, le président de la cour d'assises de Mons, M. Jacques Vereecke, avait annoncé une décision exceptionnelle : l'interruption du procès *sine die* (*le Monde* du 23 janvier). La veille, en effet, l'ancien juge d'instruction chargé de l'affaire avait révélé une pièce nouvelle : la découverte d'un pistolet permettant non seulement de relier les deux périodes des tueries mais aussi de leur trouver des points communs avec un autre assassinat mystérieux, celui d'un ingénieur de la fabrique nationale d'armes d'Herstall, Juan Mendez, le 7 janvier 1986, sur une bretelle de l'autoroute de Paris. L'arme, appelée depuis le *« pistolet à la bolognaise »,* avait été, en effet, cachée dans une sauce spaghetti par la femme de Madani Bouhouche, encore un ancien gendarme, le principal suspect du meurtre de Mendez. Mais quelques jours plus tard, nouveau coup de théâtre, d'autres experts infirmaient cette thèse et niaient que l'arme ait pu servir à l'ensemble des crimes.

Le procès pouvait reprendre. Permettra-t-il de faire enfin la lumière non seulement sur le rôle exact des « Borains » mais aussi sur un ensemble de faits troublants qui n'ont cessé de se produire en Belgique depuis le début des années 80 ? A tel point que de nombreux journalistes belges sont persuadés de l'existence d'une organisation secrète – certains évoquent même des similitudes avec la Loge P 2 italienne – qui aurait pour but – et les tueries du Brabant wallon auraient fait partie de cette stratégie – de déstabiliser la Belgique.

Sans aller, pour le moment, jusque-là, il faut toutefois relever que toutes ces affaires – d'une étrange enquête sur la drogue au vol des armes les plus sophistiquées de la brigade antigang en passant par l'assassinat de gen*darmes ou de faits connus,* entre autres la disparition d'une pièce à conviction essentielle dans le greffe du tribunal – mettant en cause les mêmes « types » de personnages : anciens gendarmes, membres plus ou moins subalternes de la sûreté, adeptes des clubs de tir, fanatiques de l'extrême droite...

Voilà Christian Amory, ancien gendarme, qui faisait justement partie de la cellule spéciale chargée d'enquêter sur les tueurs fous arrêtés. Il préparait, dit-on, l'évasion de son ex-collègue Madani Bouhouche. Voilà Robert Beijer, encore un ancien gendarme, lui aussi sous les verrous : avec Bouhouche il avait loué des garages où ont été découverts de véritables arsenaux. *« J'ai été manipulé par la Sûreté de l'Etat, la gendarmerie, et noyauté par une organisation secrète »,* accuse Beijer. Mythomane subalterne, comme le pensent certains, ou pièce importante de l'« organisation » ?

Les trois semaines du procès des « Borains » pourront peut-être permettre de répondre à cette question.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Société

Faute de 5,5 millions de francs

Quatre cent cinquante malades en attente d'une greffe de moelle osseuse

Quatre cent cinquante personnes aujourd'hui en France attendent que leur soit pratiquée une greffe de moelle osseuse. Leur espoir est que parmi les donneurs figurant sur le fichier national de France-Transplant, il y en ait au moins un qui leur soit compatible. Ce fichier, qui comporte actuellement 27 000 noms, est insuffisant. D'ici à la fin de l'année, il pourrait s'enrichir de plus de 10 000 volontaires supplémentaires si une rallonge budgétaire de 5,5 millions de francs était allouée à France-Transplant.

Un coup de téléphone à la rédaction du *Monde* comme une bouteille que l'on jette à la mer. Le cri de détresse d'un père qui ne veut pas baisser les bras et se résoudre à voir son fils mourir d'une leucémie. L'histoire banale et tragique d'un malade en attente d'une greffe de moelle osseuse.

Jean-Paul P. a vingt-quatre ans. Etudiant en sixième année de médecine, il souffre depuis trois ans d'une leucémie lymphoblastique. Tout avait commencé un samedi matin à Montauban. Une fatigue, une petite angine, rien *a priori* de très alarmant. Mais très vite il fallait se rendre à l'évidence : il s'agissait d'une leucémie. Chambre semi-stérile, chimiothérapie..., l'état de Jean-Paul s'améliore à tel point que le traitement est interrompu en septembre 1986. Fin juillet 1987, rechute. Nouvelle cure de chimiothérapie mais qui, cette fois, ne parvient pas à « nettoyer » entièrement la moelle des cellules malignes qui l'ont envahie.

Dès lors, il ne reste plus qu'une solution : la greffe de moelle osseuse. L'ordinateur de France-Transplant qui gère le fichier national des donneurs est formel : aucun volontaire n'a une moelle osseuse compatible avec celle de Jean-Paul. Il faut donc trouver le donneur providentiel. Insupportable attente. D'autant plus insupportable qu'aujourd'hui en France plus de 10 000 personnes, soit autant de donneurs potentiels, attendent d'être convoquées pour subir un typage cellulaire (groupage HLA). Peut-être que la moelle de l'une de ces 10000 personnes serait compatible avec celle de mon fils, ne cesse de se répéter le père de Jean-Paul. Et, avec lui, les parents des 450 autres personnes, elles aussi en attente d'une greffe et pour lesquelles l'ordinateur est quasi quotidiennement interrogé.

Pourquoi une telle liste d'attente ? Problème technique inextricable ? Pesanteurs administratives ? Non, simplement un problème financier. Une rallonge budgétaire de 5,5 millions de francs serait suffisante pour qu'à la fin de cette année le fichier de France-Transplant comporte 40000 noms de donneurs potentiels. 5,5 millions de francs, le prix d'une automitrailleuse !

Un fichier européen à l'étude

En 1988, l'association Greffes de moelle-France Transplant, qui gère le fichier national des donneurs de moelle osseuse, a reçu comme budget annuel 4,5 millions de francs de la part de la Caisse nationale d'assurance maladie, auxquels s'ajoutent 600000 F versés par la Fondation de France (1). Or l'association n'a déjà plus d'argent dans ses caisses, et l'on n'est qu'au mois d'avril. Pour une raison simple : l'afflux des donneurs volontaires.

Dix mille personnes aujourd'hui attendent donc d'être typées. Un typage coûtant 540 F, une somme voisine de 5,5 millions de francs permettrait de les intégrer dans le fichier.

Il y a quelques mois, le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, qui préside l'association Greffes de moelle osseuse - France - Transplant, avait expliqué que *« le nombre de greffés potentiels en France est de l'ordre de 2 000 par an »* ; que *« pour trouver un donneur potentiel identique au receveur, étant donné le polymorphisme du système HLA, le pool des donneurs devrait comporter au moins 40 000 volontaires au don de moelle osseuse »* ; et que *« dans ce cas, les chances de trouver un ou plusieurs donneurs compatibles seraient de l'ordre de 80 % »*.

Au manque d'argent s'ajoute le manque de réactifs permettant de réaliser les groupes HLA. Là encore, la solution existe, puisque le sang des femmes ayant eu au moins deux enfants contient de grandes quantités d'anticorps réactifs. Le don de sang est une autre manière d'aider les patients en attente d'une greffe de moelle osseuse.

Un projet original est à l'étude : la création à court terme d'un fichier européen des donneurs de moelle osseuse. Il s'agirait tout simplement de raccorder le fichier français aux fichiers néerlandais, britannique, belge, etc. et ainsi de multiplier les chances d'arriver à trouver un donneur compatible. Au cours du congrès européen sur les greffes de moelle osseuse *qui aura lieu le 9 avril à Chamonix*, la constitution d'un tel fichier sera à l'ordre du jour. Espérons que des problèmes pratiques, comme la prise en charge et l'assurance des donneurs, ne viendront pas entraver la mise en œuvre de ce projet.

FRANCK NOUCHI.

(1) On peut aider France-Transplant en adressant un chèque à Greffes de moelle - France Transplant, FFDOT, BP nº 35, 75462 Paris Cedex 10, CCP La Source 3462265 X.

Le donneur idéal

Responsable de la fabrication des éléments du sang et du système immunitaire. La moelle osseuse est un tissu organique présent dans tous les os du squelette humain. On a recours à la greffe dans de nombreuses maladies comme par exemple les aplasies médullaires (arrêt du fonctionnement de la moelle osseuse), les leucémies aiguës et la thalassémie.

Le malade doit recevoir une moelle ayant les mêmes antigènes tissulaires (ou antigènes HLA) que le donneur. Ces antigènes sont situés sur la membrane des cellules de tous les tissus de l'organisme. Pour un donneur volontaire pris au hasard, la probabilité d'être HLA identique au receveur est de un sur quarante mille.

Le donneur de moelle idéal est donc un frère ou une sœur du malade. Environ 25 % à 30 % *des malades trouvent* un donneur dans leur fratrie.

Destiné à remplacer la villa Strohl-Fern

Un nouveau site pour le lycée français de Rome

ROME
de notre correspondant

Un problème qui altère les relations entre Paris et Rome depuis un quart de siècle, la situation du lycée français de la capitale italienne, vient de connaître un léger déblocage. Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond et son homologue italien, M. Giulio Andreotti, ont inauguré la première d'une série de réunions consacrées au choix d'un nouveau site, à l'affectation ultérieure de la villa Strohl-Fern et enfin aux réparations d'urgence à faire sur les édifices actuels qui, pour être situés dans une zone progressivement grevées de servitudes, n'ont pu faire l'objet du moindre entretien depuis plus de trois lustres.

Le lycée Chateaubriand, comme il est nommé, accueille près de mille quatre cents élèves, en majorité italiens, sur deux sites principaux situés au nord et légèrement à l'extérieur des murailles historiques d'Aurélien et distants l'un de l'autre de 3 kilomètres environ. Dès qu'il était apparu, dans les années 50, que l'établissement initial, sis rue de la Villa-Patrini, au nord-est de la gare Termini, éclatait dans ses murs, la France avait imaginé construire un nouvel ensemble dans la villa Strohl-Fern : un terrain de près de 8 hectares formant enclave en bordure de la célèbre villa Borghèse. Ce vaste espace, en notable partie boisé, avait été légué en 1926 à la France par le comte Strohl, dit « Fern », un exilé d'origine alsacienne, sous réserve d'en *« conserver l'aspect paysager »* et de le consacrer à *« des œuvres françaises d'utilité publique »*. De son vivant, Strohl avait accueilli des artistes, peintres et sculpteurs pour la plupart, dans une douzaine de pavillons éparpillés dans le parc.

Les autorités italiennes cependant avaient, en 1957, refusé la construction d'un nouveau lycée à « Strohl-Fern », en dépit de la proposition française de rétrocéder 2 hectares du parc à la commune de Rome en vue d'agrandir la villa Borghèse. A l'époque, la presse romaine s'était élevée contre un projet de construction dans un espace vert proche du centre historique. En 1963, l'Italie avait, en revanche, autorisé l'édification de deux préfabriqués. Dans ces locaux et dans une demi-douzaine de pavillons préexistants dans le parc sont aujourd'hui hébergés environ sept cents élèves appartenant à une vingtaine de classes du primaire, de sixième et de cinquième.

Etat misérable

Depuis 1975 cependant, les autorités interdisent tous travaux de peinture, de réparation ou de consolidation. la villa a, en effet, à cette date, été classée « patrimoine romain ». En 1984, un des bâtiments menaçant ruine a dû être évacué. Tous les pavillons sont aujourd'hui dans un état misérable et plusieurs sont réputés dangereux.

Les autorités françaises se sont peu à peu convaincues que jamais l'Italie n'accorderait un permis de construire à Strohl-Fern : une telle hypothèse heurte, en effet, un sentiment écologiste assez diffus, régulièrement tisonné par l'un des descendants d'un des artistes locataires du comte Strohl, aujourd'hui sénateur communiste. Dès lors a resurgi une hypothèse déjà envisagée en 1970 : la construction du nouveau lycée sur un autre terrain.

A l'époque, la municipalité en avait proposé un en bordure du Tibre. Hélas ! Il était inondable ! Cette fois elle offre un espace de près de 5 hectares situé Via Trionfala, au-delà du Monte Mario, à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de la Piazza Venezia, considérée comme le cœur de la ville. En cas d'acceptation par la France, les réparations seraient immédiatement autorisées à Strohl afin que l'enseignement puisse s'y poursuivre durant les années de la construction du nouvel édifice. La villa litigieuse pourrait, elle, abriter ultérieurement des activités culturelles franco-italiennes, à déterminer entre les deux parties.

JEAN-PIERRE CLERC.

SPORTS

FOOTBALL : coupes d'Europe

Les héritiers du grand Ajax

L'Olympique de Marseille a compromis ses chances de se qualifier pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en s'inclinant, mercredi 6 avril, sur son terrain en demi-finale aller face à l'Ajax d'Amsterdam, par trois buts à zéro.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Une partie des quarante-cinq mille spectateurs avait déjà quitté le stade-vélodrome sans bruit, presque sur la pointe des pieds, lorsque Dennis Bergkamp, un remplaçant fraîchement rentré, inscrivit de 40 mètres, dans la cage désertée par Joseph-Antoine Bell, le troisième but de l'Ajax (89e). Cette ultime contre-attaque assassine n'arracha qu'un bref cri de douleur aux spectateurs des tribunes populaires, à la torture depuis une heure et demie.

A moins d'être aveuglé par la passion, il paraissait clair depuis longtemps que l'OM ne jouerait pas à Strasbourg la finale européenne à laquelle toute une ville s'était prise à rêver. Gérard Banide, l'entraîneur marseillais, en avait eu le pressentiment dès les premières secondes du match, en voyant que ses joueurs *« ne pouvaient pas remonter le ballon »*. Au même instant, Michel Hidalgo, le manager général du club marseillais, faisait remarquer au président Bernard Tapie *« combien cette équipe néerlandaise jouait loin de ses bases »*.

A l'évidence, les joueurs d'Ajax étaient venus chercher leur qualification en terre étrangère non pas en préservant leur cage en perspective du match retour, mais en visant délibérément la victoire. Est-ce cette tactique offensive, inusitée de nos jours dans le football hexagonal, qui a paralysé les Marseillais ? Ils ont été dominés dans tous les domaines, technique, tactique et physique. A l'heure du bilan, Michel Hidalgo traduisait le sentiment général : *« Il n'y a rien en notre faveur. C'est un naufrage collectif, une humiliation »*. Le manager général du club marseillais éprouvait même *« une forme de honte devant tant d'impuissance »*.

Est-il honteux de perdre face à un tel adversaire ? Certains se consoleront en reconnaissant dans cette équipe le grand Ajax des années 70. Les Bosquier, Carnus, Gress et Magnusson, invités à la fête, ont-ils assisté mercredi soir à un affreux remake de cet OM-Ajax qu'ils avaient perdu ici même en 1971 ? Barry Hulshoff, l'ancien défenseur devenu entraîneur, n'est pas le vrai trait d'union entre les deux époques.

La « griffe » de Cruyff

Le colosse barbu n'assure qu'un intérim avant l'arrivée du Suisse Kurt Linder. En fait, les gamins qui se sont joués des vedettes de l'OM sont les enfants de Johan Cruyff. Orphelins depuis que le maître, en désaccord avec la politique des dirigeants, a claqué une nouvelle fois la porte de son club chéri en janvier dernier, ils se montrent toutefois des héritiers fidèles.

C'est Cruyff qui a donné leur chance à Bosman (vingt-trois ans), Winter (vingt et un ans), Witschge (vingt-deux ans), Bergkamp (dix-neuf ans), et fait de John Van't Schip (vingt-quatre ans) un capitaine respecté. C'est lui surtout qui a mis au point l'organisation de jeu qui a fait sombrer Marseille. Par certains aspects, elle ressemble à celle qui submergea l'Europe entre 1969 et 1973 : une même façon d'étouffer le jeu adverse dans le rond central, puis, dès que la balle est récupérée, de s'éparpiller comme une volée de moineaux pour une offensive généralisée.

L'an dernier, la formule avait permis à Cruyff de gagner la Coupe des coupes. Cette année, sans lui et sans des vedettes telles que Marco Van Basten, Sonny Silooy et Frank Rijkaard, l'Ajax s'apprête à récidiver. Plutôt que de coucher à nouveau le football français sur le divan du psychanalyste pour connaître la cause de ce nouveau rendez-vous manqué au plus haut niveau, les exégètes feraient bien de revoir les cassettes vidéo de cette demi-finale. Qui ne serait pas assailli par le doute face à une équipe qui joue à l'extérieur *avec trois attaquants ? Et de* surcroît avec deux vrais ailiers, alors que la mode du faux ailier perdure ?

Se concentrer sur Laval

Mercredi soir, le danger est venu constamment de l'aile droite, où les redéploiements le long de la ligne de touche entre Van't Schip et son arrière latéral Blind ont semé la panique dans la défense phocéenne. Ce sont des centres de l'un puis de l'autre qui ont permis à Rob Witschge, l'ailier gauche, de marquer les deux premiers buts néerlandais (onzième et quarante et unième minute). *« Si la leçon pouvait bénéficier à l'ensemble du football français, souvent trop frileux, elle n'aura pas été entièrement négative »*, soupirait Michel Hidalgo.

Personne à Marseille n'espère plus une qualification en match retour. Grandeur et décadence, il faut désormais se concentrer sur la venue prochaine de Laval. *« Nous sommes condamnés à grappiller des points en championnat afin d'accrocher une place européenne. Sinon ce sera une saison noire pour nous*, dit Michel Hidalgo. *Or, sans l'Europe et ses perspectives de recette, nous aurons des problèmes pour financer notre recrutement. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS
- * Steaua Bucarest et Benfica Lisbonne 0-0
- * Real Madrid et PSV Eindhoven ... 1-1

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPES
- Ajax Amsterdam b. Marseille 3-0
- * Malines b. Bergame 2-1

COUPE DE L'UEFA
- * Bruges b. Espanol Barcelone 2-0
- * Leverkusen b. Brême 1-0

Les demi-finales retour auront lieu le 20 avril.

EN BREF

● ***Accident d'hélicoptère à Maisons-Laffitte : un mort.*** — Un hélicoptère Ecureuil du commandement du transport aérien militaire (COTAM), à Villacoublay, s'est écrasé, mercredi 6 avril, sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte (Yvelines). Le pilote, le capitaine Jacques Pechcontal, quarante ans, était seul à bord de cet hélicoptère. Il a été tué sur le coup.

● **Action en diffamation du maire de Hyères contre *Politis*.** — *M. Léopold Ritondale, maire* (RPR) de Hyères, a engagé une action en diffamation, par citation directe, à l'encontre de M. Bernard Langlois, directeur de publication de l'hebdomadaire *Politis*. L'adjoint chargé de la sécurité, le colonel de gendarmerie en retraite Jean Pépin, ainsi que vingt-sept policiers municipaux hyérois ont également déposé une plainte. *Politis* avait consacré récemment une dizaine de pages à cette ville varoise sous le titre : « Hyères, les ripoux contrôlent la ville. »

● **Un dauphin dans la Garonne.** — Un jeune dauphin de 2 mètres de long a été capturé, mercredi 6 avril, par un pêcheur de l'Isle-Saint-Georges (Gironde). L'animal, qui avait remonté la Garonne en suivant un bateau de plaisance, se trouvait alors à 120 kilomètres de la mer.

● ***Le Monde copte.*** — La seule revue en français traitant exclusivement de la religion et de la civilisation coptes vient de reparaître. Après la mort de son fondateur, Pierre de Bogdanoff, c'est un égyptologue, Achraf Alexandre Sadek, qui relance la revue avec des articles sur les églises du Caire, la langue copte, les manuscrits chrétiens de Nag-Hamadi, etc. Le même numéro 12 contient aussi un index de tous les articles publiés dans les précédents numéros. (5, rue Champollion, 87085, Limoges. Le numéro 12 : 15 F. Abonnement pour les quatre numéros suivants : 150 F.)

Le Monde
DES LIVRES

Anita Brookner ou la peur du vide

Une rencontre avec l'une des grandes romancières anglaises actuelles.

POUR conjurer la brutale indifférence du monde, Anita Brookner a choisi la solitude. Timide et sans artifice, cette enseignante d'histoire de l'art, devenue romancière par un état de fatigue et de désœuvrement, vit retirée dans un petit appartement de l'Ouest londonien. Du fond de son refuge simple et blanc, cette femme de cinquante-neuf ans peuple un univers parallèle de héros flamboyants et vains, d'astres déchus et de jeunes personnes rongées par le mal secret de leur difficulté d'être.

L'ensemble de son œuvre poignante et tout particulièrement son dernier roman intitulé *Une amie d'Angleterre* sont le reflet de sa double et paradoxale fascination pour le vide et pour la vie.

Absolument courtoise dans son intérieur dépouillé, Anita Brookner jette sur le monde un regard où se mêlent une curiosité d'anthropologue et les restes désarmants d'une incurable enfance. De ses parents immigrés polonais, nostalgiques d'un pays perdu, elle affirme avoir reçu un legs de chagrin et de mélancolie. « *Mon père était un personnage de roman*, explique-t-elle, *d'une tristesse et d'une solitude impénétrables. Quant à ma mère, elle était tragique.* » Elevée dans cette atmosphère d'indicible affliction, Anita Brookner se sent très vite « *marginale* » et différente de ses concitoyens britanniques, dont elle dit, dans un demi-sourire : « *Je suis beaucoup plus triste qu'eux.* »

Cette tristesse originelle se double longtemps d'un sentiment d'inaptitude et de la certitude de ne jamais parvenir à s'imposer. « *Je voulais être à la hauteur de ces gens voraces qui dominent le monde, mais je me suis longtemps sentie trop soumise, trop humble, presque une toute petite enfant devant eux.* »

Un désir de disparition

Fascinée par le superbe égoïsme de ceux qui se savent vainqueurs, Anita Brookner se sent souvent brisée, diminuée. Les femmes notamment ne lui sont pas toujours d'une compagnie agréable. « *Je me suis toujours sentie passive, anéantie, en présence d'une femme-femme. Et puis, elles m'ont trop souvent blessée en me disant* : « Mais vous êtes un homme ! », *parce que je n'entrais pas dans le jeu de la séduction et que je posais sur elles un regard terrible.* »

Cet écrivain aux façons simples, qui redoute tant les soubresauts de la vie, plonge alors parfois dans un désir effréné de disparition, de vide, de néant. « *Je suis une femme très banale* », énonce-t-elle en mêlant malice et conviction.

Etudiante en histoire de l'art, elle s'est tournée vers le XVIIIe siècle « *parce que c'est une époque très gaie, très cynique, mais qui contient déjà l'esprit de la décadence et de la dissolution* ».


« Je me suis longtemps sentie trop soumise. »
IMAPRESS

En séjour à Paris pour compléter sa thèse de doctorat sur Greuze, elle avait été fascinée par cette capitale malgré sa pauvreté d'alors, sa chambre de bonne dépourvue de chauffage et son alimentation bancale. « *C'est une ville dans laquelle on peut disparaître* », explique-t-elle. Aujourd'hui enseignante à l'institut Courtauld de Londres, elle mène une existence « *casanière* », ne plongeant apparemment dans le monde que pour pouvoir se « *recueillir* » au soir et inventer les personnages qui seront les proches compagnons de ses heures solitaires. Comme elle, les figures centrales de ses romans sont taraudées par l'idée de leur transparence, par l'imminence de leur disparition.

Rachel, la narratrice d'*Une amie d'Angleterre*, qui vient de paraître en France, note au cours des récits : « *Ma vie m'a paru inconsistante, ma présence marginale* » et rêve de quitter son travail pour disparaître à tout jamais.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

(*Lire la suite page 18.*)

Philippe Djian raconte son avenir

Comment supporter la quarantaine sans préfigurer les vieilles années ?

PHILIPPE DJIAN a vieilli, et c'est une bonne nouvelle. L'immense et soudain succès de ce romancier, passé brutalement de la ferveur d'un cénacle d'admirateurs à la curiosité de centaines de milliers de lecteurs par la grâce de l'adaptation cinématographique d'un de ses livres, *37,2 °, le matin*, était porteur de tous les dangers. Djian risquait le pire : donner ce qu'on attendait de lui, faire du Djian.

Mais l'attitude inverse aurait été tout aussi suicidaire. La force souvent incroyable de l'écriture de Djian réside dans son absolue sincérité, dans une générosité du style qui établit une sorte de contact direct, immédiat, entre les palpitations vitales de l'écrivain et la sensibilité du lecteur. Pas question donc, sauf à détruire cette intense passion à trois entre un homme, son écriture et son lecteur, d'espérer que Dijan puisse « écrire autre chose » – comme s'il avait le choix, – qu'il prenne ses distances avec la manière de ses livres précédents. Parce qu'il ne s'agit précisément pas de « manière », d'un jeu dont on pourrait arbitrairement changer les règles, mais d'une respiration.

Le piège était donc bien tendu ; et le romancier en a si bien senti les mâchoires qu'il en a fait l'un des thèmes majeurs de son roman. *Echine* s'ouvre sur l'histoire d'un écrivain, le narrateur, qui après avoir composé de vrais livres s'est retrouvé un jour dans l'incapacité de sortir vainqueur du corps à corps avec l'écriture. Il a continué à exercer son métier, il gagne bien sa vie en fabriquant des scénarios et des dialogues pour le cinéma, mais il a cessé de vivre ce qui demeure pour lui la vie même : le miracle continu de la création, le bonheur de se partager et de s'inventer avec d'autres.

Ce thème de l'impuissance littéraire se redouble dans *Echine* de thèmes en écho qui expriment une angoisse de même tonalité : désespéré par le départ de la femme qu'il aimait, le narrateur cherche et refuse tout à la fois des relations physiques et affectives détendues avec les femmes qui traversent son existence. D'autre part, il tâtonne, piétine, s'essaie, s'embrouille à établir la bonne distance, la bonne proximité avec son fils qui a quatorze ans et qui hésite lui-même entre l'enfance et l'âge adulte.

Bref, le narrateur a un peu plus de quarante ans et il se demande comment on peut accepter sereinement la vie lorsque la jeunesse vous quitte et que les douleurs d'échine vous initient aux jours où vous serez un vieil homme solitaire et perclus.

Demain vit deux fois

Philippe Djian n'a pas tout à fait quarante ans, et son fils, qu'il élève dans la région de Bayonne, a lui aussi quelques années de moins qu'Hermann, le fils du roman. Dans cette anticipation du récit sur l'autobiographie se cache peut-être la stratégie adoptée par Djian pour échapper à ce fameux piège de l'auto-imitation ou de l'autodestruction. En projetant son histoire quelques années devant ses pas, l'écrivain débranche son écriture de sa vie quotidienne, mais sans prendre avec elle la distance que lui donnerait par exemple le souvenir. Hier appartient à la mort ; demain vit deux fois : aujourd'hui et plus tard.

Cette dialectique tendue du présent de l'écriture et du futur du récit, du réel actuel et de l'imaginaire ramené ici au potentiel permet à Djian de jouer – et avec quelle présence – sur les deux tableaux simultanément : celui de la dramatisation romantique des sentiments – la face jeunesse – et celui d'un certain apaisement, d'une acceptation presque tranquille de la dégradation des forces vitales et de leur remplacement par cet engourdissement à peine douloureux que l'on nomme sagesse – c'est la face mûrissement.

PIERRE LEPAPE.

(*Lire la suite page 15.*)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Alceste vous salue bien, de François George
Harrison Plaza, de Gabriel Matzneff

Ailleurs

PARIS a mauvaise presse. Par Paris, entendez les sixième et septième arrondissements et ce qu'ils passent pour abriter d'intrigues, de pensée molle. Tout écrivain bien parisien se reconnaît aux distances qu'il s'évertue à prendre avec le quartier aux carrières. N'importe quelles poutres apparentes dans le Lubéron ou en vallée de Chevreuse font l'affaire, n'importe quelle déclaration anti-rive gauche.

Les cas de François George et de Gabriel Matzneff sont exemplaires. Tous deux habitent au cœur du dispositif et ne sauraient, sans faire rire, se prétendre en marge. Les voici pourtant qui se proclament ailleurs, et nous en persuadent. C'est vraiment un signe des temps. Depuis la guerre, l'intellectuel brûlait d'appartenir — à un parti, une chapelle, une revue. Place, désormais, aux parcours singuliers ! Vous vous cherchiez une cause ? Devenez insituable !

FRANÇOIS GEORGE a toujours gambadé à l'écart de la troupe. Il a réussi à faire figure de philosophe en n'étant ni normalien ni agrégé. Il était soixante-huitard en... 1965. En pleine vogue *lacanienne, il a comparé le Maître à Pierre* Dac (*l'Effet 'yau de poêle*, 1979). En pleine bisbille Sartre-Aron, il a été l'ami des deux « petits camarades » (*Sillages*, 1986). En plein bla-bla universaliste, il s'est découvert une tendresse pour les vieilleries hexagonales, de Gaulle compris (*Histoire personnelle de la France, Balland*, 1983). A l'*heure des looks énergiques* et du jogging, il promène rêveusement un air poupin de chanoine. Comble d'anticonformisme, soufflé par son maître Jankélévitch : en plein néo-vichysme, sa revue *Liberté de l'esprit* rappelle aux petits malins que l'intelligence est affaire de refus.

Alceste vous salue bien se présente comme une suite au dialogue du *Misanthrope* avec son ami Philinte. Au vrai, l'auteur met en répliques sa propre envie de rompre en visière, de ne plus jouer le jeu du consensus mondain, qu'il trouve moralement dégradant et intellectuellement stérile. La tentation du retrait n'est pas *nouvelle* : c'est Montaigne gagnant sa tour, Suger à *Saint-Denis, Descartes à Amsterdam. Pareille solitude* est-elle encore possible ? Se faire détester peut servir, l'auteur *s'y est* employé ; mais on le sait moins méchant que taquin envers les histrions, et pour leur bien. Le talent, quoi qu'il dise, désarme les rancunes. Et la prise de congé que voici va trop séduire pour qu'il en espère de la tranquillité !

ON ne résume pas une page du *Neveu de Rameau*, de Jankélévitch ou de Cioran. *Alceste vous salue bien* est de ce niveau. Il y est question, comme on baguenaude, de la liberté chez Sartre, d'astrologie, de Kant, du masochisme en politique ; et d'abord de François George. L'homme se plaît *assez, mais il a trop d'humour pour tomber dans la suffisance* de ses congénères. Il n'est pas mécontent d'avoir, dès 1965, vitupéré la consommation et l'excès de rationalité en politique, mais il reconnaît sa dette à Debord et à Castoriadis, qui, dit-il, a « *sauvé l'honneur de l'intelligentsia révolutionnaire* ».

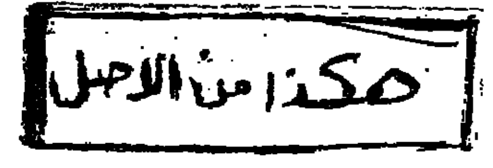
Je vous laisse découvrir ce qui l'a séparé de Cohn-Bendit, au-delà de leurs confiances inégales dans l'utopie, et bien que George ait eu l'idée, dès 1964, d'investir la Sorbonne. N'ayant pas réussi à « *s'amuser* », lors de l'occupation de 68, il s'est consolé à Vincennes. Sans illusions. Il y avait peu de chances de réunir en front commun des fils de nantis qui brûlaient les marchandises et les ouvriers qui... brûlaient d'en acheter.

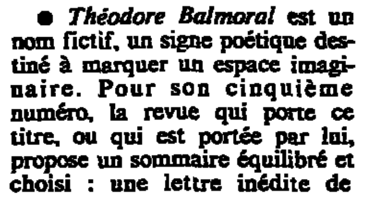
George n'a pas son pareil pour ironiser sur sa génération de « *mystiques et de jean-foutre* », *sur leur rage de croire* : *en* la révolution, la Chine, Lacan, etc. Il s'en veut d'avoir inspiré, de loin, certaines voies de fait, mais il trouve somme toute honorables les querelles qu'il a menées par amour de la liberté, et la façon dont il s'est dépêtré de tous les « ismes » des *années* 70.

DE son cas particulier, l'auteur tire des généralités sur le *rôle de l'intellectuel* : *contrarier le réalisme de la puissance*, prendre les mots pour des exorcismes, et non des armes, comme Sartre. Ce dernier pensait souvent faux, pour « *compenser sa dépression* », mais il restera le dernier écrivain français avant notre descente dans l'« ère provinciale », à la hauteur de de Gaulle, à qui George sait gré d'avoir enrichi notre vocabulaire et affirmé, contre Machiavel, les ressources du semblant, les chances du prophète désarmé...

Tout en se voulant insituable, l'auteur accepte de se définir. Il tolère d'être jugé de droite par la gauche s'il apparaît de gauche à la droite. Social-démocrate ? Anarchiste conservateur ? De toute façon, nous ressemblons de plus en plus à la Suisse, et nos présidents à des syndics d'immeuble. Ce qui *reste à l'homme de pensée ? Refuser de marcher droit, savoir* que les idées, y compris les siennes, sont liées aux humeurs, que la vérité n'a aucune raison d'être aimable, admettre l'intuition que tout disparaît et que l'humanité demeurera une rodomontade de cloporte.

(*Lire la suite page 15.*)



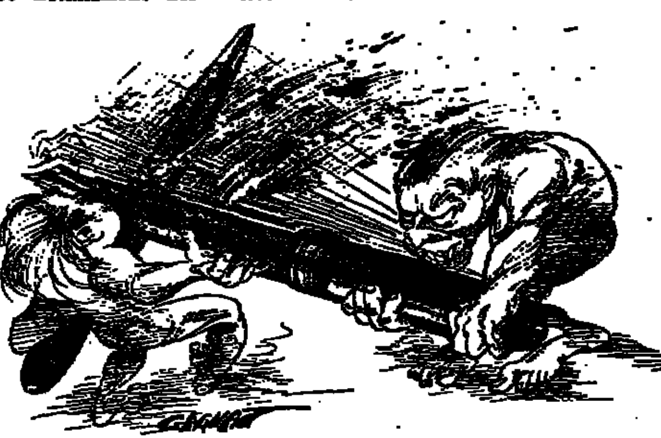


A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Passage en revues *Littérature, poésie*

« *LES mouettes naquirent des mouchoirs qui disent adieu dans les ports.* » « *Toutes les danseuses qui moururent sont des cygnes.* » Aussi belles qu'irréfutables, ces affirmations de l'écrivain espagnol Ramon Gomez de la Serna, dont on fête cette année le centenaire de la naissance, sont extraites de ses *Greguerias*, brefs aphorismes, formules lapidaires solidement appuyées sur la seule évidence poétique. C'est Florence Delay qui a traduit ces quelques superbes pages de Gomez de la Serna dans la dernière et riche livraison (nº 5, printemps 88) de *Noir sur Blanc*. Dans ce même cahier, on trouvera également un subtil jeu de cache-cache littéraire signé de Jean Lahougue et, traduits également de l'espagnol, par Jacques Ancet, des poèmes de Luis Cernuda. Citons encore Gomez de la Serna dans une phrase qui pourrait servir d'épigraphe à *Noir sur Blanc* : « *Une seule mouche et tout le sucrier est en deuil.* » (*Noir sur Blanc*, 27, rue Descartes, 75005 Paris, 70 F.)

● La revue *Pleine Marge* se consacre au surréalisme, historique ou plus actuel. Pour le sixième numéro, Jacqueline Chénieux, son animatrice, a composé un hommage au peintre Jacques Hérold, décédé en janvier 1987, avec notamment des textes de



Michel Fardoulis-Lagrange, Michel Butor et Ghérasim Luca. Outre des poèmes de la Portugaise Natalia Correia et une intéressante étude de Carlo Pasi sur *la Voix d'Antonin Artaud*, se détache de ce numéro la figure de Gala dessinée par Max Ernst d'abord, décrite ensuite, dans ses comportements excessifs et un peu dérisoires, par Henri Pastoureau qui connut l'égérie de Dali dans les années 30. (*Pleine Marge*, Martine Robineau, 6, rue Bobillot, 75013 Paris, 90 F.)

● *Dans les mêmes territoires* littéraires et artistiques, le neuvième cahier du centre de recherche sur le surréalisme de Paris-III, *Mélusine*, reproduit les actes d'un colloque qui s'est tenu en 1986 à Strasbourg sur *Arp poète plasticien* (*Mélusine*, 13, rue de Santeuil, 75231 Paris Cedex 05, Ed. L'Age d'homme, 120 F.)

● Publiée par le groupe Eluard de la faculté des lettres de Nice, la revue *les Mots la Vie* se consacre également au surréalisme en privilégiant bien sûr l'auteur de *Capitale de la douleur*. La cinquième livraison comprend un ensemble sur la poésie visuelle (groupe Eluard, UER lettres et sciences humaines, 98, bd E.-Herriot, BP 369, 06007 Nice, 100 F.)

● *Théodore Balmoral* est un nom fictif, un signe poétique destiné à marquer un espace imaginaire. Pour son cinquième numéro, la revue qui porte ce titre, ou qui est portée par lui, propose un sommaire équilibré et choisi : une lettre inédite de Georges Bataille qui dit en 1957 son admiration pour *l'Idiot* de Dostoïevski ; des proses, poétiques ou non, de Jean-Michel Maulpoix, Thierry Bouchard (l'un des animateurs de la revue) Evelyne Pieiller. (*Théodore Balmoral*, 4, place Albert-Iᵉʳ, 45000 Orléans, 65 F.)

● Quittons le Centre pour la Lorraine, où Roland Chopard *dirige* l'association *Æncrage & Co* qui publie le septième cahier d'une revue répondant à ce même nom. Travail artisanal de qualité, *associant le texte poétique et le* graphisme, *Æncrage & Co* n'a que le défaut de présenter un sommaire trop éclaté, juxtaposant des textes brefs. La respiration de l'ensemble s'en trouve un peu hachée (Æncrage & Co, 88400 Xonrupt-Longemer.)

● C'est hors de Paris également, à Perpignan, que se fabrique *NahuJA*, « *revue annuelle de typographie, gravure sur bois, linogravure, lithographie, sérigraphie* ». Ici la part graphique est résolument dominante, imposant son esthétique à la partie littéraire qui se plie à elle, se fait dessin, œuvre visuelle. L'ensemble est étonnant et la revue devient, par la volonté de son animateur Philippe Blanc, un objet qui ne cesse d'inventer sa forme autant que son contenu (*NahuJA*, 27, rue des Vignes, 66000 Perpignan, 90 F.)

● En même temps que son dixième numéro et dans la perspective du prochain Festival de la nouvelle de Saint-Quentin (1ᵉʳ-4 juin), la revue *Nouvelles nouvelles* publie un cahier spécial : « *43 écrivains manifestent pour la nouvelle* » ; d'Annie Ernaux à Alain Nadaud, de Paul Fournel à Jean-Michel Maulpoix (qui reprend à son compte une nouvelle ancienne et familière : *Le petit chat est mort*), tous trouvent de bonnes raisons de s'enrôler dans cette manifestation... La conclusion est heureusement laissée à Diderot pour qui le conteur doit satisfaire à « *deux conditions qui semblent contradictoires, d'être en même temps historien et poète, véridique et menteur* » (*Nouvelles nouvelles*, 3, rue de l'Harmonie, 75015 Paris, 60 F, le nº 10 et 95 F le numéro spécial.)

Une autre revue qui se consacre à ce genre littéraire vient de voir le jour à Mantes, *Nouvelles vagues* (58, rue Denfert-Rochereau, 78200 Mantes-la-Jolie, 49 F.)

● Signalons enfin quelques ensembles et publications d'associations :

– Un beau cahier de la revue *Faire part* consacré à Philippe Jaccottet (*Faire part*, 17, allée J.-Bucion, 26000 Valence, 87 F.)

– Un numéro de la revue *Oracl*, construit autour de l'œuvre de Peter Handke (*Oracl*, musée Sainte-Croix, 86000 Poitiers, 85 F.)

– Un hommage de *Poésie 88* à celui qui fut son fondateur, Pierre Seghers (*Poésie 88*, Maison de la poésie, Paris, 68 F.)

– Le troisième cahier de l'Association pour l'étude de Paul Léautaud et des revues littéraires de son époque, présidée par Edith Silve (siège de l'association, 4, impasse Erard, 75012 Paris).

– Et enfin, *Feuille de routes*, dix-septième numéro du bulletin de l'association Blaise-Cendrars, fondée aux États-Unis en 1979 (siège de l'association, May Khoury-Saliba, 128, rue de l'Ouest, 75014 Paris.)

PATRICK KÉCHICHIAN.

Pour ne pas oublier 1987...

C'ETAIT il y a quelques mois et, pourtant, c'est déjà loin. 1987, voyons... François Mitterrand *n'était pas candidat, c'est certain.* Jean Le Poulain était vivant, oui, et Edgar Faure était encore en bonne santé. Mais quand donc a été privatisée TF1, en 1986 ou en 1987 ? Et la CGE ? Quand René Levesque, premier ministre du Québec de 1976 à 1985, est-il mort ? Quand M. Gorbatchev a-t-il « disparu » pendant plusieurs semaines ? Comment ne pas « *perdre pied dans cette eau qui coule* », comme disait, pour expliquer qu'elle tenait un journal intime, Marguerite Yourcenar, pour qui 1987 fut la dernière année de sa vie ?

Si vous êtes de ceux qui n'aiment pas que le temps leur file entre les doigts, vous devriez avoir à portée de main un petit livre qui s'appelle *l'Année 1987 dans « le Monde »* (et dans le monde, évidemment, nous ne sommes pas encore morts de narcissisme !). Il est au format de poche (collection « Folio ») et reprend, avec quelques ajouts, la chronologie établie par Edouard Masurel et publiée dans *le Monde* une fois par mois. « *Maniable, il concentre dans ses 238 pages — dont 30 d'index — ce qu'on peut trouver dans des publications beaucoup plus luxueuses et beaucoup plus onéreuses, mais certainement pas plus complètes* », précise Edouard Masurel. Il s'ouvre sur un texte d'André Fontaine, qui, voyant à l'aube de 1988 « *l'Europe au pied du mur* », conclut : « *Européens, secouez votre fatigue, ne vous endormez pas, ne comptez pas sur les autres : vous n'aurez rien pour rien.* » Un conseil qui vaudra encore, au moins, pour les quatre *Années dans le Monde* à venir, jusqu'en 1992.

Jo. S.

★ **L'ANNÉE 1987 DANS « LE MONDE », LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, d'Edouard Masurel, préface d'André Fontaine. Collection « Folio actuel », Gallimard, 238 p., 25 F.**

ROMANS

Dans la moiteur de Fort Princesse

Fort Princesse est un premier roman tropical à tendance onirique. Jean Decampe, son auteur, originaire de Madagascar, conduit un récit dont le rythme et le déroulement semblent subir la moiteur du climat, de l'air saturé d'humidité malsaine.

Une île, Fort Princesse, dans un lieu mal déterminé, quelque part dans l'hémisphère sud, sert de décor. Polo, un Blanc, un attardé de l'époque coloniale, coule des jours languissants et anxieux entre une jeune et belle indigène dont la fuite loin de lui est comme inscrite dans l'ordre des choses — il suffit d'attendre... — et ses vagues activités de directeur du port. « *Guide suprême* », « *parti unique* », « *maison du peuple* »... rien ne manque, et la révolution est en marche ! Mais l'idéologie de bois, les slogans à coups de marteau, ne peuvent cacher la réalité : « *L'île se débattait dans la pénombre des complots, des insurrections, de la traîtrise.* »

Il n'y a pas à proprement parler d'intrigue dans *Fort Princesse*. Le décor est pourtant bien en mouvement et la situation se radicalise, *dans la violence et le sang comme il* se doit... Quelques personnages traversent le paysage : un commissaire zélé « *seigneur démoniaque* », « *prince des ténèbres* » ; René, un ami de Polo, qui connaît une fin tragique ; un Chinois mystérieux... Tous sont installés dans le triste destin de Fort Princesse, destin qu'ils subissent et observent, presque indifférents.

Roman d'atmosphère, le livre de Jean Decampe instille subtilement le fantastique et l'onirique dans un décor exotique. Bien équilibré et pesé, servi par une écriture maîtrisée, *Fort Princesse* est une réussite.

P. Ke.

★ **FORT PRINCESSE, de Jean Decampe. Flammarion, 224 p., 69 F.**

Le puzzle de Catherine Axelrad

« *Et puisque enfin il faut écrire ce roman, celui dont j'avais tant parlé à l'homme à la R25... (...) et puisque l'homme à la R25 doit rester le héros de ce roman, il faut dire aussi qu'avant d'être l'homme à la R25 il avait été pendant dix ans l'homme au car VW blanc de ma jeunesse... et puisque...* » Une série de petits flashs de la mémoire, des formules complaisamment reprises comme une incantation à la recherche du passé, des bribes de phrases sans cesse répétées et constamment enrichies à la façon d'un jeu de société, ainsi commence *l'Homme au car VW blanc de ma jeunesse*, le premier roman de Catherine Axelrad.

Si l'on accepte la règle du jeu imposée par l'auteur et le caractère un peu systématique de l'« exercice de style », petit à petit, à la façon d'un puzzle, se reconstitue l'histoire d'un amour de jeunesse, amour malheureux d'une jeune étudiante pour son professeur d'anglais.

L'intérêt du roman réside peut-être dans l'incroyable opacité des êtres qui ne laissent apparaître aux autres que d'infimes facettes de leur personnalité, de leur « *incognito* », dirait l'auteur. Le procédé, d'abord agaçant, s'affine peu à peu, et le livre laisse le souvenir sympathique d'un premier roman où la crispation et l'angoisse des pages blanches cèdent ensuite à la sincérité et à la fraîcheur de l'expérience vécue — même si celle-ci n'est vraiment originale que pour ceux qui la vivent. Un roman qui a le culot de la jeunesse, avec ses limites et tous ses mérites.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **L'HOMME AU CAR VW BLANC DE MA JEUNESSE, de Catherine Axelrad. Gallimard, 144 p., 70 F.**

● EN BREF

● Le 17ᵉ prix Mystère de la critique a été attribué à *la Fée Carabine* de DANIEL PENNAC (Série noire nº 2085). Ce livre a déjà obtenu le prix de la ville de Grenoble et le trophée 813 du meilleur roman policier.

● La librairie La Terrasse de Gutenberg (9, rue Emilio-Castelar, 75012 Paris. Tél. : 43-07-42-15) organise un débat, le mardi 12 avril à partir de 19 heures, avec CLAUDE SÉRILLON, auteur de *De quoi je me mêle* (Balland), et PIERRE ZIMMER et JEAN-CLAUDE LOURSON, auteurs du *Guide du placard* (Le Seuil).

● Des rencontres autour de l'œuvre graphique de MURIEL MODR, et des textes de JEAN FREMON et de BERNARD NOEL auront lieu, du 12 avril au 22 mai, au May, Tour Charles-Quint (Var).

● Le centenaire de la naissance d'HENRI BOSCO (1888-1976) a été proclamé « célébration nationale » par le ministre de la culture. Outre les manifestations en France, aura lieu, les 14 et 15 avril, à l'université Mohamed-V du Maroc — pays où Bosco enseigna de 1931 à 1955, — un colloque franco-marocain sur la place du Maroc dans l'œuvre de Bosco. (Rens. : « L'amitié Henri-Bosco », M. Girault, 52, rue des Cormiers, *77690 Montigny-sur-Loing*.)

● Des JOURNEES EUROPEENNES DU LIVRE ET DE LA LECTURE, organisées par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO, auront lieu les 14 et 15 avril, au siège de l'UNESCO, place Fontenoy à Paris. Cinq tables rondes se tiendront dans le cadre de ces journées, *notamment sur l'avenir des* libraires, l'influence des critiques littéraires et sur l'internationalisation du marché du livre. Le coordonnateur de ces journées est Bernard Cassen, du *Monde diplomatique*.

● A l'occasion de la publication du recueil de nouvelles de SIMON BURT (vingt-quatre ans), chez Ramsay (traduction Annie Saumont), le British Council organise une rencontre-débat avec l'auteur animée par Jean-Jacques Brochier et Jean-Noël Pancrazi, le mercredi 13 avril à 18 h 30 (11, rue de Constantine, 75007 Paris).

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● PIERRE AUBÉ : *Thomas Becket.* — L'auteur a placé en épigraphe de son livre cette belle citation de Kantorowicz : « *Ce qu'il y avait de grandiose en ce temps-là, c'était que, pour toute question d'actualité, on faisait intervenir l'ordre éternel des mondes.* » Elle définit bien l'espace mental et historique dans lequel s'est déroulée vers la fin de l'année 1170 la superbe tragédie qui eut Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, pour héros et victime. (Fayard, 360 p., 120 F.)

CIVILISATIONS

● SERGE SAUNERON : *les Prêtres de l'Ancienne Egypte.* Présenté par un espoir de la « nouvelle égyptologie », Jean-Pierre Corteggiani, ce livre, à la fois érudit et accessible, est le chef-d'œuvre de feu le directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (1927-1976), Serge Sauneron. Une des meilleures clés actuelles *pour comprendre la religion pharaonique*. (Ed. Persea, distr. : Distique, 210 p., 149 F, avec 70 photos d'O. Tiano, J.-P. Corteggiani et J.-F. Goût.)

HISTOIRE

● OUVRAGE COLLECTIF. — *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age.* Vol. II, *Commande et travail.* — Le second tome des actes d'un colloque réuni à Rennes en 1983, qui a renouvelé l'approche de l'histoire de l'art médiéval en abordant la fabrication matérielle des œuvres, leur conception, leur financement, les problèmes posés *par les différents matériaux utilisés*, et en faisant revivre l'artiste ou l'artisan du Moyen Age au travail. Le troisième et dernier volume annoncé traitera de la consommation de l'œuvre d'art et de sa réception par le public. Voir dans « Le Monde des livres » du 30 janvier 1987 la présentation du volume I. (Ed. Picard, 582 p., 370 F.)

● PIERRE BARTHÉLÉMY : *les Vikings.* — Par-delà l'imagerie des redoutables pillards sur leurs drakkars à proue en tête de monstre, le film de l'histoire des premiers unificateurs d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural qui ont aussi découvert l'Amérique et fondé la Russie de Kiev aux alentours *de l'an mil. (Albin Michel, 408 p., 120 F.)*

LETTRES ÉTRANGÈRES

● IVAN BOUNINE : *les Allées sombres.* Ce recueil de nouvelles est la dernière œuvre publiée par Bounine quelques années avant sa mort à Paris, où il s'était exilé, en 1953. Vingt ans auparavant, il avait été le premier prix Nobel de la littérature russe. Traduits du russe par Jean-Luc Goester et François Laurent, ces récits, d'un noir lyrisme, sans artifice, sont des variations sur la mort et l'amour, « *la mémoire du temps perdu et retrouvé de l'amour* », comme l'écrit Jacques Catteau dans sa préface (L'Age d'Homme, 296 p., 120 F.)

LITTÉRATURE

● MARCEL PROUST : *A la recherche du temps perdu* (tome II). — Ce deuxième volume de la nouvelle édition de Proust dans la Pléiade, qui en comportera quatre, contient la fin de *A l'ombre des jeunes filles en fleur* et *le Côté de Guermantes*. Plus de quatre cents pages d'esquisses se rapportant à ces deux étapes du roman, des notes et variantes détaillées, combleront l'avidité des amateurs de Proust. Edition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié. (Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1990 p, 330 F. *Jusqu'au 30 mai*, ensuite 370 F.)

POLITIQUE

● GÉRARD CHALIAND : *Voyage dans vingt ans de guérillas.* — Ce livre rassemble une série de reportages publiés au cours de ces dix dernières années. Des maquis de Guinée, et des montagnes péruviennes aux « territoires occupés », de l'Afrique du Sud à l'Erythrée et à l'Afghanistan, Chaliand a sillonné les différents théâtres de combat du monde. C'est donc une expérience de terrain que l'auteur de *Stratégies de la guérilla* cherche ici à conceptualiser. (Ed. de l'Aube, Le Revest, 84240 La Tour-d'Aigues, 216 P., 85 F).

RÉCITS

● CLAUDE SEIGNOLLE : *la Nuit des Halles.* — Parus en 1965, ces noirs récits de Seignolle sont secrètement parrainés par Sue, Nerval, Villon, Restif et Apollinaire, tous grands Parisiens, marcheurs des rues et ruelles d'une ville dont ils *ont su préserver* le souvenir. Du même Seignolle, spécialiste des folklores campagnards et des croyances paysannes, un roman publié pour la première fois en 1959, *La brume ne se lèvera plus*, est repris chez le même éditeur (Phébus, respectivement 280 p., 98 F et 158 p., 70 F.)

THÉATRE

● NORTHROP FRYE : *Shakespeare et son théâtre.* — L'éminent critique de langue anglaise, auteur du *Grand code* et de *Anatomie de la critique* a rassemblé ici la substance des cours qu'il donna sur Shakespeare au Victoria Collège de l'université de Toronto. Frye analyse les principales pièces du dramaturge anglais et met en corrélation le Shakespeare historique et le Shakespeare toujours actuel. Traduit de l'anglais par Charlotte Melançon. (*Ed. Boréal, Canada, diffusion en France*, Le Seuil, 270 p., 98 F.)

● ROMANS

Une promenade en Provence à la fin du XVIe siècle

Les aventures de deux jeunes gens bien nés dans la France des guerres de religion et de la peste

« *LA France était une caverne de brigands ; la Ligue, une boîte de Pandore ; la bigoterie espagnole, le principal pilier de cette machine.* » En quelques mots, Pierre Lartigue donne à imaginer l'état du pays sur lequel Henri III régnait tant bien que mal en 1580. Dans cette France de la fin du seizième siècle ravagée par les guerres de religion et les ambitions de princes rivaux, on chassait à courre, et pas seulement le gibier. On ôtait la vie à autrui aussi promptement que l'on retirait un gant.

En Provence, où se passe l'action de *Beaux inconnus*, les combats entre catholiques et huguenots ne connaissaient alors guère de trêve. Les deux héros – Simon de Moëze, messager du roi auprès du prince Henri d'Angoulême, et César de Notredame, le fils de l'astrologue Nostradamus, – se rencontreront par hasard en étant tous les deux les témoins de l'assassinat de Guillaume de Patris, un prélat haï des ultras parce qu'il faisait respecter l'édit par lequel Henri III avait rendu leurs biens aux réformés.

Ces deux jeunes gens bien nés feront désormais route ensemble vers Aix et Marseille, bien que leurs caractères soient dissemblables. César, encombré par la gloire de son père, est sensible aux séductions du pouvoir et se morfond parce qu'il n'arrive pas à se hisser à la hauteur du nom qu'il porte. Simon, lui, n'aime rien tant que de s'abandonner à la passion des mots. La poésie latine l'exalte tant qu'il la ressent comme « *une flamme au soleil* ».


D.R.
Pierre Lartigue : « L'auteur n'a pas une minute... »

Pierre Lartigue, malgré quelque abus de détails, maîtrise parfaitement son récit et s'offre même le luxe de prendre le lecteur à témoin : « *L'auteur n'a pas une minute. Il lui faut servir à boire à ses héros, préparer la table et le lit, les habiller, les déshabiller, fixer les voyages, décider les rencontres, inventer les idées fantasques, imprévues, qui traversent leur esprit et donnent à l'aventure contée le sel, la fraîcheur vivante qui font que le lecteur ne posera pas le livre avant la fin. Le romancier n'a que faire du miroir du sonnet ! S'il s'absente, c'est pour veiller au détail de la vie sentimentale ou pratique à quoi le héros, un peu évaporé, n'a pas songé.* »

Les craintes de Pierre Lartigue ne paraissent pas justifiées. Dans son livre, même la mort semble courtoise. Une des plus belles scènes de son roman est celle où, pour venger son amant assassiné, une femme épuise le meurtrier en une danse amoureuse avant de lui trancher la tête. La vengeance elle-même peut être élégance.

César et Simon connaîtront moult aventures et déboires, et leurs amours seront, comme il se doit, contrariées par des maris indélicats et jaloux. Ils suivront les femmes aimées, à la « *peau de pêche et de lait* » jusqu'à Marseille, mais ne pourront empêcher leur départ pour Naples, cette « *immense taverne, pleine de saucisses, de figatelles, de harengs à la chair molle* ». Ils finiront par retrouver leurs amantes, mais, entre-temps, il se sera passé de longues années pendant lesquelles une étrange visiteuse aura presque pacifié la Provence.

Les amants de la peste

Cette belle étrangère, dont le nom au début fut tu par tous, réalisa l'impossible. Elle réconcilia, malgré eux, catholiques et protestants, puissants et humbles. Son apparition à Cannes fit se verrouiller les portes des villes et des bourgs mais, telle une armée, elle alla de victoire en victoire et imposa le silence à la Provence.

Son pouvoir de séduction était tel qu'elle eut des milliers d'amants mais ne retint aucun d'entre eux. La peste, puisqu'il s'agit d'elle, transforma la vie en « *une vapeur qui apparaît puis s'évanouit* ». Certes, après sa visite, les hommes reprirent leurs activités et, à l'occasion, s'entretuèrent à nouveau. Mais quel est le mirage qui résiste aux premières lueurs d'un jour nouveau ?

PIERRE DRACHLINE.

★ *BEAUX INCONNUS*, de Pierre Lartigue. Gallimard, 237 p., 85 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Ailleurs

(Suite de la page 13.)

EN conclusion, notre sceptique gai ne se retient de désespérer tout à fait que parce que le désespoir total lui semble une « *quiétude* ». Il revendique l'honneur de n'être rien, dans un monde où les médias improductifs sont tout. Et il tire sa révérence, afin d'anticiper, croit-il, sur le moment où « *il n'aura plus accès à l'expression publique* ».

Coquetterie ou paranoïa ? Ce pronostic est le seul énoncé improbable du livre. George a moins asticoté la presse que d'autres pamphlétaires, qui s'en trouvent bien. En France, on ne se brouille pas si facilement ! Les lecteurs malins, il en reste, vont se régaler de ses formules étincelantes sur cent sujets brûlants ; il ne peut l'ignorer, elles sont faites pour cela... Désolé de le décevoir : le succès va venir, amplement mérité. On n'a pas si souvent l'occasion de se sentir intelligent ! Quant à l'engagement de se taire dorénavant : promesse d'ivrogne, grâces à Dieu !

GABRIEL MATZNEFF, *lui aussi*, voudrait qu'on le croie « ailleurs ». Bien que citoyen du *Luxembourg* (le jardin) et de Deligny (la piscine), il peut, mieux que George, jouer les errants : il vient de la Russie blanche, de l'orthodoxie, et il écrit le plus souvent pour vanter le plaisir, son plaisir, ce qui n'est jamais très bien vu des « assis », surtout si ce plaisir veut pour partenaires des adolescents. *Harrison Plaza*, son dernier roman, le rappelle avec vigueur : les « philopèdes » sont « *avec les poseurs de bombes, les vrais parias, les derniers intouchables de notre vingtième siècle finissant* ». Par « *intouchables* », on est prié de ne pas entendre « au-dessus des lois » : ces dernières les pourchassent, par souci de la liberté des mineurs – ce qui, après tout, peut se concevoir, mais nous ne sommes pas là pour faire la morale...

A Manille, où la pédophilie, paraît-il, trouve des enchantements pas chers, Paris reste présent, à en croire les rencontres qu'y fait Nil Kolytcheff, double assez transparent de l'auteur. Pour ces riches proustiens, le sort de Cory Aquino ne compte pas plus que le libre arbitre des petits prostitués du cru. Seuls importent leurs découvertes, leurs manies, leurs bons mots. Même le meurtre « à la Pasolini » d'un des leurs, noyé par des voyous, les laisse sans réaction. L'Asie leur est une commodité pittoresque, le fond de tableau d'un parisianisme inentamé, un peu comme l'Orient pour Flaubert, le Maghreb pour Gide et Montherlant, ou le Tanger de Tony Duvert.

TOUT en participant aux piapias sur les « biquets » locaux, et en partageant l'opprobre général, qui flatte son orgueil naturel, Nil choisit la transgression dans la transgression. Il est venu à Manille non pour consommer sur place, mais pour prolonger le grand amour qui le lie depuis quelques mois à une lycéenne de quatorze ans, Allegra. Il est fou de ce corps de petite tigresse blonde, à qui il a sacrifié toutes ses habitudes anciennes ; elle est folle de son anatomie de quinquagénaire conservé au body-building, et de son âme rare.

Victime d'une ophtalmie, Nil peut craindre le pire, c'est-à-dire le SIDA. Sur le lit d'hôpital où il attend le verdict des médecins philippins, Allegra s'étend. Bien que mécréante, elle récite l'*Ave Maria* que lui apprend son amant. Trente-six ans les séparent, et la volupté les réunit, jusqu'à les souder devant le malheur...

Un jour, Allegra connaîtra autre chose. Je ne juge pas si elle avait l'âge de choisir ce départ dans la vie, mais le souvenir qu'elle gardera vaut bien d'autres apprentissages torves. Oublions l'agacement de voir proclamé Nil au-dessus de tout le monde, en tout. De même que François George nous donne une leçon d'intelligence, Matzneff, de son ailleurs à lui, nous donne une leçon de sensibilité. Et tous deux vérifient le mot de Malraux en tête des *Antimémoires* : « *Il n'y a pas de grandes personnes !* »

★ ALCESTE VOUS SALUE BIEN, de François George, La Manufacture, 198 p., 88 F.

★ HARRISON PLAZA, de Gabriel Matzneff, La Table Ronde, 238 p., 85 F.

Philippe Djian raconte son avenir

(Suite de la page 13.)

Echine bouleversera encore ceux qu'avait touchés en plein cœur l'intensité émotionnelle de *Zone érogène* ou de *Maudit manège*. Ils y retrouveront cette manière unique qu'a Djian de transmettre au plus près, au plus vif, les douleurs et les bonheurs de l'âme, les angoisses, les colères, les folies de ceux qui essaient de vivre la vie plutôt que de la subir.

Mais il y a aussi dans *Echine* une autre musique, moins éclatante, moins nerveuse, moins électrique, moins narcissique. Une gravité presque bienveillante, une véritable tendresse. La même remarque peut être faite pour l'écriture elle-même. Certes, Djian pratique une langue qui est au français des écoles ce que John Coltrane est à Brahms, mais il a su aussi mettre quelques glaçons dans son whisky. Pas assez sans doute pour les puristes, suffisamment pourtant pour que ce style, sans rien perdre de sa vigueur ni de son frémissement, se débarrasse de quelques roulements de muscles qui lui faisaient parfois confondre culture physique et body-building.

En fait et quoi qu'en dise le héros d'*Echine* et ses douleurs lombaires, quarante ans, pour un écrivain, c'est sans doute le bel âge : celui où l'on peut encore tout acquérir sans rien abandonner en retour ou presque. C'est après que les choses se compliquent.

PIERRE LEPAPE.

★ ECHINE, de Philippe Djian, Ed. Bernard Barrault, 410 p., 98 F.

● AU FIL DES LECTURES

Suzanne Prou et ses nostalgies douces

LE *Temps des innocents*, ce sont quatre années scolaires (1939-1940, 1940-1941, 1941-1942, 1942-1943), pendant la dernière guerre mondiale, dans une ville du sud de la France qui n'est jamais nommée. En septembre 1939, Julien, Laurence, David, René et leurs camarades font leur première rentrée universitaire. Leur adolescence se termine dans la guerre, et leur jeunesse va leur être confisquée. Ils semblent pourtant ne pas y prendre garde. Longtemps, la guerre ne sera pour eux qu'une abstraction. Ils sont au sud du pays, en zone libre, et les restrictions, les privations ne les atteindront que tardivement.

Il n'y a pas dans leur groupe de « graine de héros », et c'est bien ainsi. Suzanne Prou n'a pas voulu écrire le énième morceau de bravoure sur la seconde guerre mondiale en France. Alors que l'horreur est à leur porte, ces jeunes gens sont dans l'honnête moyenne de l'inconscience : ils découvrent une vie plus libre qu'au lycée, s'essaient à de timides amours, connaissent leurs premières déceptions et flirtent avec l'amertume. Seul David a peur. Il est juif et, déjà, il sait qu'il mourra. Julien, son ami le plus proche, se demande s'il s'en remettra jamais. Il n'entre pas dans la Résistance pour autant, en dépit de sollicitations, et part au STO.

Plutôt qu'embellir ces années, qui sont aussi celles de sa jeunesse, Suzanne Prou a préféré en donner le récit méticuleux dans lequel elle excelle, restituant les nostalgies douces et les violences insidieuses de la vie ordinaire, celle qui continue « malgré tout ». Et elle a une sorte de jubilation à raconter, une lucidité, une acuité, qui donnent à ce roman son émotion, mystérieuse et singulière.

Madeleine Chapsal en fait trop

ALZHEIMER : un beau nom aux résonances d'étrangeté, pour une horrible maladie, dont est morte Rita Hayworth, star frappée en pleine gloire comme Hedwina Vallas, l'héroïne d'*Une saison de feuilles*, de Madeleine Chapsal.

Hedwina, à cinquante ans, en paraît dix de moins. Mais soudain une terrible mécanique se met en marche, que Madeleine Chapsal décrit très bien : d'abord d'imperceptibles pertes de mémoire, puis des moments de « blanc » total pendant lesquels Hedwina ne reconnaît pas même ses proches, enfin une lente et irréversible régression, ce que le médecin décrit comme « *faire le voyage à l'envers* », jusqu'à perdre l'usage de la parole et devenir, pour tout, totalement dépendante de son entourage.

Comme son lointain modèle Rita, Hedwina est soignée par sa fille, Violaine. Mais les très belles pages d'amour filial de ce roman, l'émotion violente et vraie qui le porte, ne pourront empêcher tous ceux qui sont dépourvus de goût pour l'exhibitionnisme de trouver que Madeleine Chapsal « en fait trop ». Et puis la fin pour roman rose, où Violaine, auprès de Justin, va sans doute retrouver l'amour... cela doit probablement attendrir ceux qui ont « marché », mais parfaire l'agacement des autres.

Anne Pons : « Rien à signaler »

L*ES Sentiments irréguliers*, d'Anne Pons, cela « se laisse lire ». On a envie d'écrire : « Rien à signaler » et de s'arrêter là. Mais il semble, si l'on en croit certains critiques, que les hommes soient touchés par le récit, qu'on sent autobiographique, de Clara, cette femme journaliste qui se voit vieillir – qui se regarde, se guette – et tombe amoureuse d'un homme jeune.

Il faut sans doute l'indulgence que procure le bon vieux sexisme pour être bouleversé du récit de Clara, de ses amours de vieille petite fille – cœur battant, gaffes et autres rosissements de joues – avec Bruce, dont on comprend dès les premières pages qu'il a peu de goût physique pour les femmes. Clara, bien sûr, le découvre à la fin du livre. En refermant *les Sentiments irréguliers*, on peut se dire : c'est ennuyeux comme un morceau de vie raconté tout à trac, pour s'en débarrasser, ou bien : *Comme c'est bien vu !*

M.-C. Pauwels : « Misogynie mon amour »

M*ON chéri*, de Marie-Claire Pauwels, cela se vend comme des petits pains. Il paraît que les épouses achètent à leurs maris ces treize « petits bijoux » qu'une femme attendrie adresse à ces indispensables machos, au fond si fragiles et qui n'ont jamais tué « *le-petit-garçon-qui-est-en-eux* ». Comme c'est touchant, et comme cela démontre, s'il en est encore besoin, à quel point les femmes sont masochistes ! Mais attention ! pas d'esprit de sérieux. Tout cela serait au second degré. On le dit. Cela ne se voit pas à l'œil nu. Fâcheux, pour un livre.

S'il vous reste assez de vitalité pour ne pas aimer Mon chéri, quand vous aurez appris que « *l'homme est un chasseur* » et que « *les passions sont les guerres des femmes* », pleurez tout de même, mes sœurs, car vous serez obligées de lui reconnaître une vertu pédagogique : enfin vous comprendrez la misogynie des hommes. Pis : à lire ce propos de « vraie femme », vous l'approuverez, vous vous jouerez *Misogynie mon amour*... Comme on dit dans les bandes dessinées américaines : *Damned !* Et rideau !

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LE TEMPS DES INNOCENTS, de Suzanne Prou, Albin Michel, 224 p., 85 F.

★ UNE SAISON DE FEUILLES, de Madeleine Chapsal, Fayard, 406 p., 98 F.

★ LES SENTIMENTS IRRÉGULIERS, d'Anne Pons, Grasset, 190 p., 72 F.

★ MON CHÉRI, de Marie-Claire Pauwels, Flammarion, 144 p., 59 F.

● LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

Thomas Pavel le huron venu de Roumanie

HEUREUSEMENT, son nom est facile à retenir. Ce bon point mis à part, Thomas Pavel accumule les handicaps. A-t-on idée, d'abord, d'être roumain ? Si l'on fait remarquer qu'à l'instar de quelques-uns de ses compatriotes (Ionesco, Cioran...), il écrit notre langue avec plus de précision et de fermeté que nombre d'autochtones, ce n'est pas vraiment une circonstance atténuante. Car Pavel, né en 1941 à Bucarest, a la bizarrerie de séjourner à Santa-Cruz, dans l'Etat de Californie, au lieu d'habiter place Saint-Sulpice comme tout le monde. Il y est professeur de littérature française à l'université.

Sa notoriété, à Paris, est somme toute discrète. En effet, sa thèse sur *la Syntaxe narrative dans les tragédies de Corneille* (Klincksieck, 1976) lui a valu plus d'estime que de lecteurs, tout comme un astucieux petit roman, *le Miroir persan,* paru chez Denoël en 1978, qui est tout à fait oublié. Ces derniers temps, l'un de ses ouvrages américains *(Fictional Worlds,* Harvard University Press, 1986) a été publié, traduit par ses soins, aux éditions du Seuil, sous le titre *Univers de la fiction* (1). C'est un livre très malin, qui n'oublie pas d'être drôle. On dit toute exégèse possible, qu'elle soit philologique ou herméneutique.

A côté de ce structuralisme « scientiste » qui, tout en s'engageant dans une impasse, conserve le goût patient des sommes érudites et des conclusions prudentes, Pavel discerne une autre tendance, plus destructrice : le structuralisme « spéculatif ». Ce qu'il a de dangereux, voire de nihiliste, c'est qu'il tend à substituer au règne du sens celui du signe, sans reste ni relève. Derrida et Foucault sont principalement visés. Les premiers ouvrages de Derrida auraient notamment détourné la glossématique de Hjelmslev du projet positiviste qui lui donne sens, pour en faire une sorte de « détonateur métaphysique ». En transformant des catégories linguistiques en un quasi transcendantal dont on ne peut rien faire, ni savoir, ni dire, Derrida aurait inventé *« une sorte d'hyper-espace de l'idéalité discordante »,* qui est à la fois, si l'on peut dire, sans accès et sans issue. Quant à Foucault, il ne cesserait de jouer sur deux tableaux : celui de l'enquête empirique, quand on lui fait des objections de philosophe ; celui de la philosophie, quand on met en cause ses découpages


SERGUEI

s'y interroge pour savoir, par exemple, comment décider si l'affirmation : *« Sherlock Holmes n'aime pas les femmes »* est vraie ou fausse. Toutefois, *en dépit du grand intérêt intellectuel de ce type* de questions, il pourrait paraître inconvenant de les exposer, de façon étendue, dans un grand quotidien.

Alors, pourquoi donc parler de Thomas Pavel ? Parce que la probabilité que de nombreux lecteurs teintés de philosophie dénichent d'eux-mêmes son dernier ouvrage, *le Mirage linguistique,* est proche de zéro. Et ce serait bien dommage, pour les débats philosophiques dans la France d'aujourd'hui. Car cet essai est le plus intelligemment provocant qu'il nous ait été donné de lire à propos du structuralisme français des années 1955-1970. Or, comme chacun sait, cet épisode de notre vie intellectuelle n'est pas une mince affaire.

C'est en Huron savant que Pavel s'étonne des mutations étranges dont cette époque a été le théâtre. En quelques années, des notions empruntées à la linguistique de Ferdinand de Saussure ou *à la phonologie du Cercle de Prague ont envahi* l'anthropologie, la psychanalyse, la critique littéraire et la philosophie. En dépit de leurs différences, Lévi-Strauss, Barthes, Althusser, Lacan, Derrida, Foucault et quelques autres eurent en commun de se référer, continûment, à des concepts linguistiques, pour briser les vieilles *sensibilités artisanales et pour théoriser moderne. Les* conséquences globales (critique de l'humanisme, fission du sujet et de la vérité, abandon de la métaphysique) sont bien connues.

Ce qui l'est moins, c'est le mécanisme de cette brutale et longue fièvre linguistico-structurale qui a secoué les meilleurs esprits. Pourquoi de grands intellectuels français se sont-ils emparés, soudainement et tous ensemble, de ces concepts (déjà techniquement vieillis pour les linguistes !), afin de les faire servir à mille usages inattendus et, pour une part, aberrants ? Voilà ce que Thomas Pavel essaie de comprendre. Pour y parvenir, il dresse de cette aventure un bilan d'autant plus intéressant qu'il est, comme ceux de Jacques Bouveresse (2) ou de Vincent Descombes (3), pour le moins sans complaisance.

SOUCIEUX d'éviter l'amalgame, Thomas Pavel met à part ce structuralisme « modéré » qui, en critique littéraire (avec, notamment, Todorov, Genette ou Richard), sut demeurer relativement souple et continua de faire appel, à côté des modèles linguistiques, à d'autres instruments d'analyse. Les principales gentillesses de l'auteur sont réservées à d'autres courants de ce mouvement complexe. Il distingue d'abord un *structuralisme « scientiste » : avec Lévi-Strauss,* Greimas ou le premier Barthes, ce courant emprunte massivement aux travaux linguistiques les instruments d'une méthode destinée à moderniser les sciences humaines. Pavel montre qu'il n'y a là qu'une illusion radicale, dans la mesure où rien ne vient justifier de manière explicite selon quelles règles sont importées et utilisées les catégories linguistiques que l'on détourne de leur usage descriptif. Ainsi, quand Lévi-Strauss postule que les mythes sont composés d'unités dépourvues de sens, comparables aux phénomènes, cela ressemble-t-il fort à une pétition de principe (comme l'avait déjà noté Paul Ricœur), tant que ne sont pas exhibées les raisons pour lesquelles les éléments du mythe doivent être mis en *relation* avec des phonèmes, plutôt qu'avec d'autres éléments tels que les mots ou les phrases. Au bout du compte, l'entreprise de modernisation débouche, selon Pavel, sur une forme de régression qui interd'archives. Plus fondamentalement, Foucault ne pourrait pas articuler son postulat de dispersion des énoncés avec l'existence des corpus singuliers *qu'il étudie, sauf en faisant subrepticement appel à* un principe de réalisme caché, qui est tout à l'opposé de son « anarchisme épistémologique ».

IL est sûr que ce livre décapant est partiel. Il laisse bien des auteurs de côté. Son silence *sur Lacan peut se comprendre, mais son* mutisme concernant Deleuze, par exemple, fait question. Il est sûr aussi que cet ouvrage est partial, et que les œuvres qu'il examine ne peuvent se réduire aux impasses qu'il dénonce. Mais on aurait tort de faire comme si ses argumentations, dont on n'a donné qu'une faible idée, n'existaient pas. Elles *sont autrement consistantes que les mouvements* d'humeur de Jean-Paul Aron dans *les Modernes* (4) et autrement précises que les amalgames de *la Pensée 68* (5).

Reste la question de départ : pourquoi cette curieuse épopée, sous cette forme, à cette époque, en France ? Pavel propose deux hypothèses explicatives. Il rappelle, d'une part, que la philosophie française, depuis la fin du dix-neuvième siècle (6), est restée à l'écart des grands débats qui ont agité la pensée européenne à propos du langage scientifique et des normes formelles de l'expression vraie. Couturat, et plus tard Cavaillès et Lautman, font figure d'isolés. La France de Boutroux, de Blondel et de Bergson ignore superbement Frege, Russell et Wittgenstein. Elle demeure coupée de l'Europe de Carnap et de Neurath, de Tarski et de Popper — elle ne les découvrira qu'un demi-siècle plus tard, en les croyant, d'abord,... « anglo-saxons » ! Par le biais d'une linguistique simplifiée, déjà largement dépassée, et, qui plus est, arrachée à son contexte, la pensée française se serait donné, avec les moyens du bord, l'illusion de rattraper ce qu'elle a cru être son retard — tout en évitant de verser dans l'abomination « positiviste ». Telle est, en très gros, la première hypothèse explicative.

Elle ne suffit pas à comprendre pourquoi cette entreprise rencontra un tel succès... international. D'où une seconde hypothèse, qu'on pourra juger plus « lourde » (ou plus « légère ») : en période de forte croissance, les sociétés libérales toléreraient une plus grande part d'arbitraire de la part des intellectuels. Ceux-ci, poussés à des comportements discrétionnaires, se livreraient aux joies du gaspillage, de la pensée aléatoire et aux charmes excessifs du *potlatch.* Pour séduisante qu'elle paraisse, cette dernière explication demanderait à être plus solidement étayée. Sinon, elle s'expose au risque d'être jugée aussi gratuite que les excès dont elle prétend rendre raison.

Le Mirage linguistique est un livre aride. Les oasis d'humour y sont aussi belles que rares. Mais s'y aventurer vaut la peine ; ce n'est pas souvent qu'une telle puissance iconoclaste affecte ce genre d'acuité sereine.

★ **LE MIRAGE LINGUISTIQUE.** ***Essai sur la modernisation intellectuelle,*** **de Thomas Pavel, Ed. de Minuit, coll. « Critique », 208 p., 130 F.**

(1) Collection « Poétique ». 220 p., 140 F.
(2) *Le Philosophe chez les autophages* et *Rationalité et cynisme* (Ed. Minuit, 1984 et 1985).
(3) *Le Même et l'Autre. Quarante-cinq ans de philosophie française* (1933-1978) (Ed. de Minuit, 1979).
(4) Gallimard, 1985.
(5) de Luc Ferry et Alain Renaut, Gallimard, 1985.
(6) Pour une analyse sociologique de la philosophie française à cette période, on se portera à l'ouvrage de Jean-Louis Fabiani, *les Philosophes de la République,* qui vient de paraître (Ed. de Minuit, coll. « Le sens commun », 178 p., 89 F.).

● RELIGIONS

Ainsi naquit la Sainte Russie

Il y a mille ans, les habitants de Kiev descendaient dans le Dniepr pour y recevoir le baptême.

ENCORE un anniversaire, puisqu'il y a mille ans, au milieu de l'été 988, les habitants de Kiev, qui n'étaient pas chrétiens, descendaient dans le Dniepr pour y recevoir le baptême, quelques mois après que leur prince, le Russe Vladimir, eut été reçu dans l'Eglise. Dès la génération suivante, on a parlé de cet événement comme du « Baptême du pays russe ».

Ce pays russe n'est pas la Russie formée à partir du seizième siècle autour de Moscou, mais bien la Russie de Kiev qui se dessine au dixième siècle autour de cette cité et du bassin du Dniepr moyen, région peuplée de Slaves orientaux (ancêtres des Russes, Ukrainiens et autres Biélorussiens modernes), encadrés alors par les géants venus du Nord, ces Vikings qu'on appelle ici Varègues. Ce sont eux qui ont tracé le grand axe Novgorod-Kiev. Ce sont eux qui donnent aux Slaves orientaux leur nom de « Russes ». Ce *sont eux, enfin,* qui *installent* la dynastie des descendants d'un éponyme semi-légendaire, la dynastie des Riourikides.

Pour Vladimir Vodoff, archiviste-paléographe et professeur à l'Ecole pratique des hautes études, qui vient de reconstituer patiemment cette *Naissance de la chrétienté russe,* l'essentiel est de voir comment le christianisme en Russie a été adopté par choix du prince, au moment où s'affirmaient l'Etat et, d'une certaine façon, la nation.

Choix du prince ? La chose n'est pas originale. Nous avons bien Clovis, dont le baptême précède celui de son peuple. Sans doute ! Mais la grande différence est que Clovis et ses Francs s'étaient installés dans une Gaule romanisée et largement christianisée. A Kiev, le prince adopte une religion étrangère, celle du puissant voisin byzantin, et va s'efforcer de la faire embrasser par son peuple, qui n'a rien à voir avec les structures romano-byzantines.

Si bien que la première Eglise russe est dans la dépendance étroite du patriarcat de Constantinople. Jusqu'à la création du patriarcat de Moscou en 1589, elle a à sa tête un métropolite, un Grec jusqu'au XIIe siècle, qui est l'équivalent du primat pour les Eglises catholiques de Hongrie ou de Pologne. *Mais l'institution* ecclésiastique reste faible : la hiérarchie est souvent étrangère ; les monastères sont rares ; et le bas clergé trop mêlé à la vie de ses ouailles.

C'est donc bien au prince qu'il faut revenir. Un prince qui ne dispose au départ d'aucun rouage d'Etat à la romaine, mais qui, dans la tradition scandinave, détient un pouvoir sacré, non par une onction ou par un quelconque couronnement ecclésiastique, mais par le sang, par hérédité. Son caractère sacré lui vient du paganisme. Et c'est de la rencontre d'une dynastie scandinave et d'une religion venue de Byzance que naîtront en même temps l'Etat et la chrétienté russes.

« La conversion au christianisme concerne, bien plus que les individus, la Russie en tant qu'entité politique et ethnique », dit Vladimir Vodoff. On assiste à une prise de conscience religieuse et politique du pays russe, bien perçue par son élite sociale et intellectuelle, bien perçue aussi par les dirigeants de l'Europe chrétienne : à l'Est, il y a du nouveau.

Cette nouveauté s'exprime dans l'art, fortement marqué par Byzance, qui privilégie l'aspect esthétique du christianisme de l'Empire d'Orient et crée son propre style d'icône. Mais le plus original est du côté de la culture écrite : là encore évidemment on emprunte à Byzance. Mais on accède à la culture grecque par l'intermédiaire bulgare ou tchéco-morave, à travers les traductions slavones. L'adoption pour la liturgie d'une langue différente du grec et du latin fit que la conver*sion de la Russie au christianisme* entraîna à la fois prise de conscience nationale et création d'une identité culturelle nouvelle.

Vladimir Vodoff est un guide averti, impartial et sûr, pour qui veut comprendre un peu mieux l'histoire de la Russie, sainte ou non.

MICHEL SOT.

★ **NAISSANCE DE LA CHRÉTIENTÉ RUSSE, de Vladimir Vodoff. Fayard, 495 p., 150 F.**

Le rêve de l'Apocalypse

METTRE sur pied un livre constitué d'une mosaïque de textes relève toujours du miracle, mais quand la mosaïque doit décrire l'irréel des au-delà et des apocalypses, l'œuvre confine à l'infernal. Et voilà bien un livre intelligent en diable : à plusieurs voix, seize précisément, superbement orchestrées par une seule âme, Claude Kappler. Un sujet : le « dévoilement du monde ». Un espace : le pourtour méditerranéen. Une durée très longue : des empires mésopotamiens aux menaces nucléaires. Et puis des récits très anciens et plus récents, qui composent le discours « apocalyptique ».

Les textes montrent crûment la pulsion qui les habite. Ils content des descentes aux enfers, ils initient à une morale (le partage du bien et du mal), ou à une mystique intérieure, à l'extase. D'autres, comme la *Vision de saint Paul, ont* une intention clairement didactique ; ils invitent au bon choix personnel, respectueux d'une société respectable. Mais certains sont de véritables brûlots, des incitations (à peine masquées) à la révolte : ils ont fleuri dans les communautés chrétiennes, le plus vigoureux étant l'*Apocalypse* de la fin du premier siècle de notre ère. Pourquoi s'étonner que l'immixtion des derniers temps dans la perception de l'histoire ait creusé des remous dangereux ?

Les promesses de l'*Apocalypse* ont changé de nature avec l'explosion atomique : la capa*cité de l'homme à résoudre son* histoire en cendres et fumées ne fait plus de doute ; le mythe de l'Apocalypse s'est fait histoire, mais il est devenu veuf de son au-delà. Relire aujourd'hui tous ces textes est un bonheur pour *l'esprit, mais doit-on se résigner* à ce que leur message primitif ait disparu avec ses auditeurs ? Les mirages de la Méditerranée n'auraient-ils pas survécu aux grands parcours océaniques ?

GUY LOBRICHON.

★ **APOCALYPSES ET VOYAGES DANS L'AU-DELA, ouvrage dirigé par Claude Kappler, Editions du Cerf, 530 p., 250 F.**

Parmi les autres parutions

● *Le judaïsme ancien et la Bible,* d'André Paul. — Auteur chrétien, directeur des éditions Desclée, André Paul est aussi l'un des meilleurs connaisseurs du judaïsme ancien. Son érudition se donne libre cours, pour un assez large public, dans cet ouvrage sur la constitution des judaïsmes entre le sixième siècle avant notre ère (le moment de l'exil à Babylone) et le dixième siècle après Jésus-Christ.

André Paul étudie des mouvances littéraires, historiques ou proprement religieuses : ainsi la naissance du rabbinisme, ou les pratiques du quaraïsme, cette secte du huitième siècle après Jésus-Christ qui entend remettre en honneur la *sola scriptura, c'est-à-dire la Torah seule, au détriment* de ses interprétations par les docteurs. Les rapports entre Torah et sagesse (grecque), entre langue hébraïque et langue grecque au temps de l'hellénisme, font aussi l'objet d'un beau chapitre. (Desclée, 316 p., 195 F.)

● *Le maître des signes,* de Jean-Pierre Menigne. — Le contenu du message évangélique s'accompagne d'un *style,* d'une façon de proclamer et de faire, autrement dit une esthétique. Fût-ce à son insu, le lecteur, croyant ou non, est emporté ou impliqué dans une poétique du corps, une poétique du monde, une théâtralité qui s'exprime notamment dans les paraboles. Jean-Pierre Manigne tente une relecture convaincante de l'Evangile selon cette grille symbolique où le Christ est *« maître des signes ».* (Editions du Cerf, 179 p., 89 F.)

● *Libération et progressisme,* de Christian Duquoc. — Dans l'opinion, les théologies de la libération sont facilement perçues comme un nouvel avatar du progressisme chrétien européen. En réalité, le fossé est grand entre théologies du Sud, préoccupées avant tout d'entendre le cri des pauvres, d'instaurer la justice et de critiquer l'exploitation et la dépendance, et théologies du Nord, soucieuses de répondre aux défis de l'émancipation, aux requêtes de l'individu éclairé et autonome. Christian Duquoc rappelle que, dans le monde actuel, l'exigence de liberté est au moins aussi forte que le désir du pain, et que l'Eglise catholique d'aujourd'hui répond mieux au second qu'à la première. (Editions du Cerf, 142 p., 85 F.)

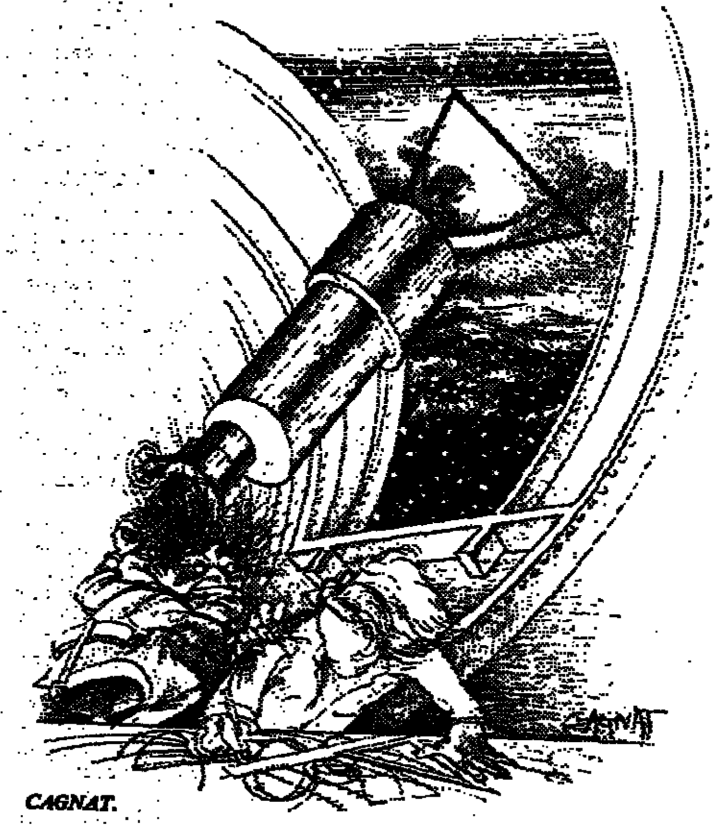
J.-L. S.

Rome est toujours dans Rome

La reconstruction monumentale de la ville, aux seizième et dix-septième siècles, servit à combattre le protestantisme.

MAI 1578 : découverte de la première catacombe. Dans la bataille provoquée par le schisme luthérien, Dieu a choisi le côté de Rome et du catholicisme. L'arme absolue est trouvée dans les abysses de la ville. Le sol de Rome est cette inépuisable source de la chrétienté, origine jusque-là cachée, mais non effacée, qui dit la justice de la surface de Rome, la justice du catholicisme romain. L'épaisse couche de martyrs qui constitue le sol de la Cité *démontre* la véridicité catholique. C'est à Rome *qu'est la vraie foi.* Les catacombes, couche-mère du christianisme, sont l'espace de la résurrection des morts. Elles disent la certitude des origines qui suture le passé vénéré et un présent que les luthériens contestent au nom de ce passé. C'est cette suture, et la continuité qu'elle démontre, qu'analyse le beau livre de Gérard Labrot, l'*Image de Rome.*

Comment lier les deux Rome ? Sur cette origine et fondation, ce sous-sol sanctifiant, il faut construire une ville qui sera tout à la fois mémoire et retour de l'Urbs antique, métaphore de la puissance catholique et de son renouveau : Rome, pour reprendre la trouvaille de Riffaterre, est « palimpsestueuse ».


CAGNAT.

Sodome sentait la mort

Il y va d'un calcul et d'une stratégie. L'image de Rome n'est pas un donné, c'est, nous dit Gérard Labrot, un produit construit, ou plutôt une armée forgée contre la Réforme aux fins de proclamer la bonne nouvelle : malgré Luther, Rome est toujours dans Rome. La prodigieuse quantité de constructions de l'époque baroque fait revivre la Rome constantinienne. Palais, grandes églises et ce moment d'apogée, Saint-Pierre, sont la monumentalité de l'architecture impériale retrouvée.

La Rome du Quattrocento était une ruine : Sodome, Rome tombeau de Rome, sentait la mort. Le sac de la ville en 1527 a confirmé *que les temps de l'Apocalypse* semblaient venus. Il faut sauver Rome, lui rendre une jeunesse, reconstituer ou plutôt remanier, agrandir son patrimoine religieux, *étendard du renouveau de la ville* et du catholicisme. Les monuments nouveaux s'égaleront aux géants de l'Antiquité, thermes ou Colisée, dans une montée vers la démesure qui verra pour finir le paradigme du présent de l'Urbs, Saint-Pierre, dépasser celui du passé, le Panthéon. L'étalement en surface répond à l'empilement en profondeur ; ils sont les fers de lance de la guerre. La Rome de la Contre-Réforme revendique deux héritages, celui de Pierre qui la fonde comme centre de la chrétienté, celui de l'Empire devenu chrétien par Constantin qui la fonde comme monumentalité *insurpassable. Alors, il n'y a plus* deux cultures, il n'y en a qu'une. Celle-ci n'est ni d'Athènes ni de Jérusalem, saisies par l'Orient : elle ne peut avoir que ce centre : l'Urbs où se donne à voir, dans la ruine ou la splendeur des églises nouvelles, l'histoire même du monde et la réalité du divin, enfin visible et quasi charnelle. Reste un dernier combat à mener : la *bataille du ciel.* Il faut « porter la lutte dans les airs », dit Gérard Labrot. Sixte Quint construit le ciel de la ville. La Rome impériale avait érigé d'orgueilleux obélisques. Plutôt que leur destruction, leur destitution chantera la gloire de Rome et de la catholicité : l'obélisque païen sera désormais surmonté d'une croix ou des statues de Pierre ou de Paul. Ici, le Ciel et la Terre *communiquent.*

Ville-parade ville-théâtre

La ville est un « champ allégorique ». Ce champ est lié à un objectif : *l'emporter sur la* Réforme et reconduire à Rome les brebis du troupeau. Cet objectif implique la stratégie d'une nouvelle moralité des prélats et d'une beauté munificente des édifices. Ville-parade, ville-spectacle, la ville-théâtre hypnotise le visiteur parce qu'il l'était déjà avant même de venir. Déjà, il a « vu » Rome, dans les fantasmes de la *culture, dans les guides ou dans la* préparation au voyage que l'Eglise a pré-vue pour les pèlerins. Rome est toujours déjà connue. Le spectacle est programmé. Ce programme, composé de discours *sur* Rome ou de représentations *de* Rome au loin et de mises en scène de Rome sur place, est un écran qui s'interpose entre le voyant et le vu. Rome, *nous dit ce livre, est une* « commedia della Teocrazia », un récit qui nous parle de nous et de notre culture de palimpseste et dont, peut-être, nous voyons aujourd'hui la fin.

JOAN BORRELL.

★ L'IMAGE DE ROME. UNE *ARME POUR LA CONTRE-RÉFORME* (1534-1677), de *Gérard Labrot, avant-propos de* Louis Marin, Ed. Champ Vallon, Seyssel, 462 p., 218 F.

Les derniers jours du paganisme

EN 1891 : le débat laïc bat son plein. C'est alors que paraissent deux volumes de Gaston Boissier sur les dernières luttes religieuses en Occident au quatrième siècle. L'auteur n'a rien d'un révolutionnaire ; plutôt qu'à *« la populace des villes et* [aux] *serfs des campagnes »,* ses sympathies vont à ceux qui *« avaient passé par les écoles, qui aimaient les lettres, qui goûtaient les arts »* et *« ne se sont soumis qu'avec désespoir »* aux barbares.

Ces deux volumes offrent une réflexion lucide sur la fin *d'un empire que l'historien se* refuse à idéaliser ; il montre que *si l'Eglise a été impuissante* à enrayer la dislocation de *l'empire d'Occident, elle a été* bien éloignée de la précipiter. Sensible à la grandeur de certains règnes comme celui de *Théodose 1er (379-395), à la* beauté d'une langue littéraire *qui n'hésite pas à emprunter au* « parler populaire » netteté et *couleur,* Gaston Boissier, voilà un siècle, traçait le cadre de la *réhabilitation* actuelle de l'Antiquité tardive, jamais pédant *mais, selon le cas, ironique ou* chaleureux, toujours vivant.

Des crocodiles anorexiques

Quoi de plus drôle que son récit des malheurs de Symmaque, sénateur, consul et homme de lettres païen, voulant offrir au peuple romain des jeux extraordinaires : les lions et les ours commandés n'arrivent pas, *« les crocodiles débarquent à la dernière heure »* mais ils sont *anorexiques* et *« il faut les tuer tous à la fois, de peur qu'ils ne meurent de faim »,* enfin les gladiateurs préfèrent se suicider *en coulisse plutôt que de* s'entretuer dans l'arène pour que leur mort serve aux plaisirs de Rome !

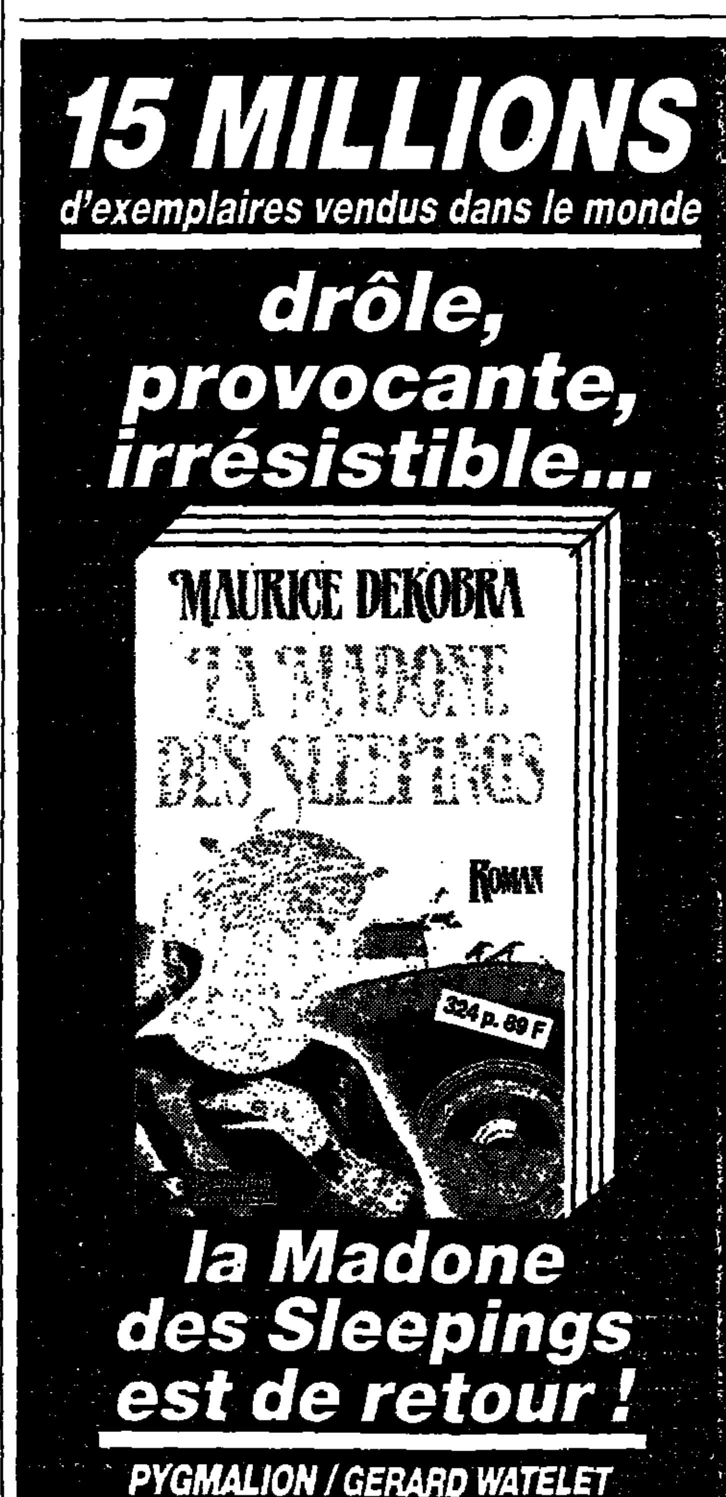
Ce mélange de familiarité profonde avec les œuvres antiques et d'observation entomologique, cette expression élégante, qui emprunte à la syntaxe latine l'art de bien charpenter les phrases sans tomber dans l'enflure oratoire, s'accompagnent d'un autre mérite : Gaston Boissier est un homme de son temps, il a regardé le monde autour de lui. Lorsqu'on lui objecte qu' *« il n'est pas possible qu'une religion fasse en peu de temps d'aussi grands progrès »,* il répond en évoquant la diffusion précoce des doctrines de Luther en Provence. Et dans la polémique entre Symmaque et saint Ambroise à propos du financement des cultes païens par l'Etat, l'auteur ne se gêne pas pour faire remarquer que saint Ambroise offre des arguments... aux *« partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la suppression du budget des cultes »* ! Quant à Symmaque, *« c'est une religion d'Etat qu'il institue, et l'on sait que toute religion d'Etat est inévitablement condamnée à l'intolérance ».*

Bref, voilà deux petits volumes, format de poche, reliés de toile verte, hautement recommandables. Il n'y a qu'un hic. Le titre est depuis longtemps épuisé chez son premier éditeur, Hachette. C'est la maison Holms, à Hildesheim, qui nous en procure aujourd'hui un fac-similé, d'après l'exemplaire de la bibliothèque universitaire d'Erlangen. Et si le format est « de poche », le prix est tout différent : à la souscription, pour 1 deutschemark à un peu plus de 3 F, près de 700 F !

PIERRE CHUVIN.

★ LA FIN DU PAGANISME. *Etude sur les dernières luttes religieuses en Occident au quatrième siècle,* de Gaston Boissier. Ed. Georg Holms, Hildesheim-Zurich-New-York. *2 vol. de 462 et 516 p.,* 196 DM.



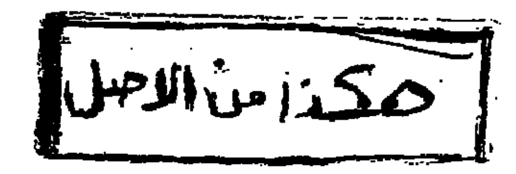


…nte Russie

… rêve de l'Apocalypse

…rie Seurat
Corbeaux
d'Alep





● LETTRES ANGLAISES

Les créatures ensorcelées d'Iris Murdoch

Comment marier la pensée philosophique et l'art romanesque ? Réponse dans* les Soldats et les Nonnes, *le nouveau roman de cette prolixe conteuse.

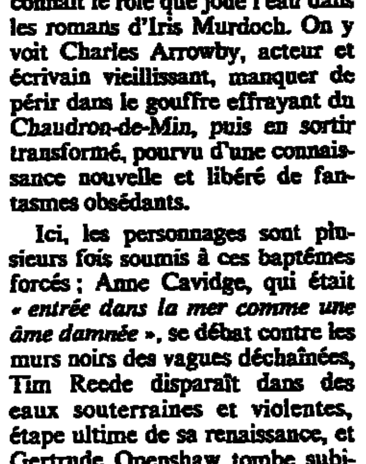
« *QUELLE force d'art extraordinaire que le roman où l'on parlait de tout ! Comme c'était instructif, passionnant, amusant, terriblement sentimental, plein de jugements moraux !* » Prononcée par l'un des protagonistes des *Soldats et les Nonnes*, cette phrase s'applique à merveille au propre roman d'Iris Murdoch, l'un des meilleurs et des plus inventifs qu'ait écrits cette romancière étonnamment prolixe.

Sans doute le propos moral est-il, comme toujours, prédominant. On en découvre d'emblée l'ampleur dans l'extraordinaire conversation que tient sur son lit de mort Guy Openshaw, l'un de ces êtres rares « *qui inspirent confiance dans la moralité, la continuité* », avec Anne Cavidge, une nonne récemment échappée du couvent. « *Tout art de valeur reste un pèlerinage*, disait Iris Murdoch dans un entretien, *celui qui va des apparences à la réalité... Les êtres sont prisonniers de leurs propres illusions, puis ils s'en dégagent ; certaine découverte touchant au réel se fait dans le courant de l'histoire* [...]. *Il y a toujours une résolution morale des problèmes auxquels les personnages sont confrontés.* »

Une géométrie savante

Chacun des principaux personnages va donc, suivant l'itinéraire qui lui est propre, découvrir une forme nouvelle d'ajustement à lui-même, dans ses exigences les plus profondes. L'amour – un amour fou, aussi subit qu'irrésistible – sera l'agent privilégié de la destruction de l'être, dans un premier temps, puis de sa renaissance. Comme dans les tragédies antiques, un chœur, composé des « *cousins et tantes* », commente à distance l'action centrale, contribuant à mettre en lumière divers points de vue, et à diviser ou rapprocher les personnages.

Les Soldats et les Nonnes suit donc un schéma qui a depuis longtemps fait ses preuves. La géométrie savante des relations entre les personnages est peut-être plus élaborée encore que dans les romans précédents. Tim Reede, personnage inconsistant, peintre raté et bohème impénitent, vivant d'expédients et de minables mensonges, s'avise un jour, poussé par sa maîtresse, de demander de l'aide à la riche famille des Openshaw. Ce sera le début d'une première retraite hors du monde, au cœur des rondes collines méditerranéennes, dans la lointaine maison que lui prête Gertrude Openshaw. Pendant ce temps, Anne Cavidge, effectuant la démarche inverse, fuyant ce foyer qu'était le couvent pour mieux s'isoler dans l'anonymat du monde, cherche à trouver le vide qu'elle a choisi pour destinée. « *Elle était toujours vide et pure, transparente et invisible, bien que la voix qui disait cela fût encore celle de l'orgueil* ».



Iris Murdoch : entre dieux et démons

ANDERSEN

Dans les deux cas, il s'agit bien d'un pèlerinage, un personnage abandonnant son mode de vie habituel pour s'efforcer, à la faveur de cet arrachement, de découvrir une vérité nouvelle, et peut-être l'innocence. Mais fuir l'enfermement d'une vie artificielle n'est que l'un des moyens de se quitter soi-même ; c'est toujours d'un progrès spirituel qu'il est question : « *Je suis retombée dans l'enfer de l'individuel, à l'endroit même que j'avais fui en allant vers Dieu, dans ce bourbier pourri et criminel...* », dit Anne, à nouveau plongée dans la division.

Péripéties extraordinaires, coups de théâtre, disparitions et réapparitions, catastrophes en chaîne... La mort est à plusieurs reprises frôlée de près. Ce ne sont là que les étapes d'une recherche lente et ardue, l'illustration de l'idée qu'il faut d'abord se perdre pour être sauvé.

La nature est là, constamment présente et mystérieuse, pourvoyeuse de lieux magiques qui dispensent tantôt la menace et l'angoisse de mort, tantôt une paix située hors du temps. Devant le bassin d'eau cristalline et initiatique qu'entoure une vaste clairière, Tim Reede (dont le nom signifie « roseau ») « *éprouvait une grande sensation de pureté, de propreté, de merveilleuse renaissance. Il était plein de grâce. Il s'assit, parfaitement heureux, et se mit à peindre.* » Quiconque a lu *La mer, la mer* connaît le rôle que joue l'eau dans les romans d'Iris Murdoch. On y voit Charles Arrowby, acteur et écrivain vieillissant, manquer de périr dans le gouffre effrayant du Chaudron-de-Min, puis en sortir transformé, pourvu d'une connaissance nouvelle et libéré de fantasmes obsédants.

Ici, les personnages sont plusieurs fois soumis à ces baptêmes forcés ; Anne Cavidge, qui était « *entrée dans la mer comme une âme damnée* », se débat contre les murs noirs des vagues déchaînées, Tim Reede disparaît dans des eaux souterraines et violentes, étape ultime de sa renaissance, et Gertrude Openshaw tombe subitement amoureuse après s'être baignée dans le bassin aux eaux claires.

Prisonniers d'un rêve

Les dieux et les démons habitent les paysages. En vérité, le personnage central de l'histoire est Eros, le dieu de l'amour, auquel « *quatre secondes suffisent pour changer le monde* ». Et c'est bien entendu dans la nature, comme dans *le Songe d'une nuit d'été* dont on a ici plus d'un écho, que se déclenche la « *puissance envoûtante de l'inévitable* ». Les personnages demeurent ensorcelés, prisonniers d'un rêve et d'un enchantement contre lesquels ils sont impuissants : « *Comment faire pour s'arrêter ?* » Tim Reede, sans doute, a des oreilles d'âne, mais Gertrude, qui l'aime, ne les voit pas. Et Anne a beau savoir que le comte, figure christique et douloureuse, ne l'aime pas, peut-elle pour cela s'empêcher de l'aimer ? Cependant, ce n'est pas l'idée d'illusion qui domine, mais celle du pouvoir de transformation à l'œuvre dans l'amour.

La pensée philosophique et l'art romanesque ne peuvent se combiner que sous certaines conditions : une imagination débordante, le sens des images et des situations concrètes, un formidable élan vital qui infuse ici chaque phrase. Une énergie qui fait s'écrier : « *N'importe quelle vie vaut mieux que la mort.* » Ce roman si riche de pensée et si divertissant saura-t-il attirer vers Iris Murdoch les nombreux lecteurs qu'elle mérite ?

CHRISTINE JORDIS.

★ **LES SOLDATS ET LES NONNES, d'Iris Murdoch, traduit de l'anglais par Paule Guivarch, Gallimard, 571 p., 160 F.**

Deux « célèbres inconnus » : de La Mare et Blackmore

QUANTITÉ de curiosités peuplent le jardin de la littérature anglaise moderne, silhouettes estompées par le temps qui ont néanmoins laissé l'empreinte de leur œuvre. Des noms ? Wilkie Collins (1824-1889), l'« ancêtre » du roman policier, Dorothy Richardson (1873-1957), auteur de *Pilgrimage*, cycle romanesque en douze volumes *dans lequel elle utilisa, avant* Joyce, le monologue intérieur, et puis aussi L.H. Myers, Arnold Bennett. Bref, ils sont légion ces petits maîtres d'hier auxquels, il faut le reconnaître, la majorité des éditeurs anglais ne prêtent guère attention. Mais de ce côté de la Manche (exotisme oblige ?), on aime bien découvrir, ou redécouvrir, ces auteurs d'un autre temps.

Ainsi Walter de La Mare (1853-1956). Ce natif du Kent, descendant d'une vieille lignée de huguenots, est rattaché, aux côtés de Thomas Hardy et Edward Thomas, à l'école des poètes georgiens. Il publia une cinquantaine d'ouvrages : essais, poèmes, contes pour enfants, romans. Et puis des nouvelles dont les éditions Ombres nous proposent un choix réalisé à partir des quatre recueils dont de La Mare fut l'auteur.

D'hypothétiques spectres

Un monde étrange que celui de cet ancien employé de la Standard Oil Company : on y rencontre des gamins intrépides (trop parfois), des femmes aux traits de sorcière, des hommes volages, ainsi que de douces jeunes filles mystérieusement frappées par la mort. Un univers trouble, hanté par la présence de spectres dont l'existence demeure toujours hypothétique : on les devine, ils rôdent, on ne les voit jamais. C'est leur absence qui les rend encore plus terribles, ils deviennent ainsi l'émanation de toutes les peurs, de toutes les craintes.

Et quoi de plus effroyable qu'une horreur sans nom, qu'un *mystère sans forme ? Dans ses Essais* (1), Graham Greene fait observer que Walter de La Mare a une méthode bien à lui : « *Son utilisation de la prose,* écrit-il, *nous fait souvent penser à un aveugle essayant de décrire un objet uniquement par le toucher* [...]. *A tout moment, nous espérons une révélation complète, mais celle-ci est différée.* » De la Mare jongle avec l'indicible. Son allié le plus précieux : la nature, théâtre luxuriant dont il décrit, à la manière d'un poète, les fastes inquiétants. D'où ce charme suranné qui reste à nos yeux le symbole d'une Angleterre éternelle, singulier paysage baigné par la candeur et la cruauté.

Une image que l'on retrouve chez Richard Doddrige Blackmore (1825-1900), autre oiseau obscur de la prose anglaise du dix-neuvième siècle. Né dans le Berkshire, il commença sa carrière en publiant des poèmes. Puis, sans grand succès, des romans. La chance devait cependant lui sourire en 1870, un an après la publication de *Lorna Doone*, son troisième récit, que rééditent aujourd'hui les éditions Phébus.

Que s'était-il passé ? Blackmore avait pourtant eu le plus grand mal à placer son manuscrit. Personne ne voulait de cette histoire rocambolesque à peine croyable évoquant les amours d'un jeune paysan et d'une noble jeune fille retenue prisonnière par une méchante tribu de hors-la-loi, aristocrates déchus qui ne subsistent qu'en rançonnant les braves culs-terreux du pays d'Exmoor. Seulement voilà : en octobre 1870, une fille de la reine épouse le comte de Lorne, étranger à la famille royale. Scandale !

« Lorna Doone » : du roman au mythe

L'éditeur de Blackmore ne perd pas le nord. Si en un an et demi, il n'avait vendu, comme le rappelle Michel Le Bris dans sa préface, « *que trois cents exemplaires de* Lorna Doone, *tandis que deux cents autres étaient expédiés au rabais vers les colonies...* », il bat la campa*gne pour rappeler qu'il a publié* un roman dont le thème n'est pas sans rapport avec celui de l'histoire de la princesse Louise et du comte de Lorne. Et le public marche ! En un rien de temps, *Lorna Doone* devient un succès. Plus que cela même : un mythe. Il est certain que les Anglais se reconnurent dans les personnages principaux : John Ridd, l'homme de la terre intrépide, courageux, et Lorna Doone, cœur simple et doux. Mais surtout, c'est le savoir-faire de Blackmore qui devait les séduire.

Lorna Doone est, en effet, un prodigieux roman d'aventures, un feuilleton aux multiples rebondissements, imprévisibles et déconcertants. Ah, on ne s'ennuie pas avec Blackmore ! C'est le roi de la chevauchée à corps perdu, des batailles rangées, des expéditions au fond des marais brumeux. Quel roman ! Hollywood n'a vraiment rien inventé.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **L'AMANDIER, de Walter de La Mare, nouvelles traduites de l'anglais par Dominique Bertrand et Marianne Tomi, éd. Ombres, 224 p., 99 F.**

★ **LORNA DOONE, de R. D. Blackmore, traduit de l'anglais par Marie-Madeleine Fayet, éd. Phébus, 440 p., 128 F.**

(1) Publiés en France aux éditions Laffont.

Anita Brookner ou la peur du vide

(Suite de la page 13.)

Ces personnages magnifiquement dépeints dans une langue pure et précise luttent en vain contre leur penchant pour l'effacement et sont généralement rattrapés par leur propre solitude. Dans *Hôtel du lac* – roman pour lequel Anita Brookner a reçu le Booker Price, le Goncourt anglais – une femme, au tempérament de recluse, s'enfuit par deux fois au moment précis où elle allait s'engager dans le mariage. Parfois aussi le destin s'en mêle, comme dans *Regardez-moi* (1), où l'amant s'éclipse, laissant à elle-même la narratrice au regard perçant.

Certains personnages sont atteints dès leur naissance d'un mal pernicieux qui les pousse hors de la réalité. Les deux sœurs décrites dans *Sofka* (2) ne s'appellent-elles pas Mimi et Betty, deux prénoms d'opérette, à peine réels et tout à fait dérisoires ? Surtout la plupart des caractères mis en scène ont pris ce qu'Anita Brookner appelle « *un mauvais départ* ». Orphelins, délaissés, ils sont souvent marqués par l'absence du père et par le souvenir – ou la présence, dans *Sofka* – d'une mère encombrante. Livrés à eux-mêmes, ils succombent à la fascination du brillant de demi-dieux désinvoltes, narcissiques et sans tourments. Dans *Regardez-moi*, France se sent irrésistiblement attirée par un couple magnifique et pervers, tandis que le personnage central de *Hôtel du lac* subit avec soumission l'empire d'une femme évaporée, surtout préoccupée de ses toilettes et de son pouvoir de séduction. Enfin Rachel se rend, à contre-cœur, à la loi d'une « *amie d'Angleterre* », insaisissable et fade, mais obstinée, adulée par ses parents, et par là même persuadée de sa force.

Le monde comprend donc, pêle-mêle, des êtres ayant reçu dès le berceau une grâce d'origine inconnue et ceux que l'on croit condamnés à rester éternellement les principales doublures des premiers. Mais l'écriture permet aux seconds couteaux de prendre une subtile revanche. Au fil des récits menés par Anita Brookner, les êtres qui paraissaient avoir hérité de toute la grâce du monde se révèlent bientôt superficiels et vains, comme dévorés par l'intensité de leur rayonnement. Leur inconsistance surgit alors, par opposition aux sombres tourments de ceux que la vie laisse dans l'ombre. Ainsi la fragile Mrs. Pusey de *Hôtel du lac* devient grotesque à force de vouloir plaire, le couple superbe de *Regardez-moi* laisse transparaître sa faiblesse criminelle, et Heather, l'« *amie d'Angleterre* », trahit ses parents qui ne vivaient que pour elle.

La fiction, « un repos dans la bataille »

Le pâlissement progressif de ces astres montre clairement que l'écriture offre un moyen de se venger de l'existence. La fiction, qu'Anita Brookner a abordée voici huit ans seulement, constitue pour elle un « *moyen de s'échapper plutôt que de s'imposer, un repos dans la bataille* ». En réinventant l'ordre des choses, l'écrivain se permet de dominer le chaos et surtout de « *remettre le monde à sa place, c'est-à-dire dehors* ».

Cette vie, dont Anita Brookner explique : « *Elle m'émeut, mais ne m'inspire plus* », mérite d'être observée, mais doit l'être de l'extérieur, ou plutôt d'un point périphérique, qui devient, petit à petit, le centre de l'univers. Ceux qui vivent en symbiose avec la littérature ne peuvent participer au tourbillon du monde. Illustration de cette loi, les personnages d'Anita Brookner qui ont le plus de mal à vivre sont aussi ceux qui ont partie liée avec les livres en tant que lecteurs, libraires ou écrivains.

De cette attitude presque monacale, Anita Brookner semble avoir retiré une sorte de sérénité. « *Aujourd'hui,* explique-t-elle, *je suis satisfaite d'une vie que je n'ai longtemps pas aimée, parce que je me reprochais de ne pas être jolie ou de ne pas avoir d'enfants.* » Sans ignorer que tout équilibre est précaire, elle s'efforce de « *comprendre* » en expliquant : « *C'est tout ce que l'on peut faire.* » La continuité de cet effort conduit peut-être à vaincre ses peurs, comme le fit David, le peintre révolutionnaire auquel elle a consacré un ouvrage dont la traduction française doit paraître en 1989 aux éditions Armand Colin.

De son observatoire littéraire, Anita Brookner regarde donc le monde et ne se lasse pas de le trouver surprenant. « *La vie vous déjoue,* explique-t-elle, *et c'est pour cette raison que je continue d'écrire et de vivre.* » Tout à la fois fataliste (« *La vie ? On s'y fait* ») et fascinée par l'existence, cet écrivain de talent manie, même dans ses livres, l'arme révolutionnaire de l'humour. Son prochain roman, intitulé *Late comers* (Ceux qui arrivent tard), et qui se déroule à Berlin, échappera, selon elle, au pessimisme de ses précédents ouvrages. « *Je suis devenue gaie,* observe-t-elle. *Quel triomphe !* »

RAPHAËLLE RÉROLLE.

★ **UNE AMIE D'ANGLETERRE, d'Anita Brookner, traduit le l'anglais par Fanchita Gonzalez Batlle, La Découverte, 228 p., 89 F.**

★ **HOTEL DU LAC, d'Anita Brookner, traduit de l'anglais par Solange Lecomte, Belfond, 198 p., 98 F.**

(1) La Découverte, 228 p., 89 F. Egalement en poche, coll. Points-Seuil, nº R 298.

(2) La Découverte, 204 p., 85 F.

Autres parutions

● *L'Eté de Trappeluna*, de Ruth Rendell. Encore un sombre exploit de la romancière anglaise. Les égarements de la jeunesse dépeints par une virtuose de l'assassinat, de la peur et du mystère (Calmann-Lévy, traduction de Frédérique Nathan, 332 p., 92 F).

● *La Tour d'ébène*, de John Fowles. Réédité dix ans après, le roman de l'égoïsme par le plus flaubertien des auteurs anglais (Bibliothèque Albin Michel, traduction d'Annie Saumont, 278 p., 35 F.).

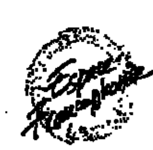
● *Mémoires d'un valet de pied*, de William M. Thecheray. Un classique de la satire (1836) : les travers de l'aristocratie (Calmann-Lévy, traduction et préface de William L. Hughes, 276 p. 78 F).

● *Les Filles de la campagne*, d'Edna O'Brien. Un roman-fleuve relatant le destin de deux jeunes filles dans un village irlandais, dans un couvent, et à Dublin (Fayard, traduction de Léo Dilé, 483 p., 130 F).

Le Livre de poche, « Biblio », réédite deux recueils de nouvelles du même auteur : *Un cœur fanatique* et *Une rose dans le cœur*.

● Signalons enfin, dans le domaine de l'histoire littéraire, la traduction, par Pierre Leyris, d'un choix des *Carnets*, de Samuel Taylor Coleridge portant sur les années 1794-1808, préfacé par Pierre Pachet (Belin, 204 p., 82 F).

CONCOURS ESPACE FRANCOPHONIE AU SALON DU LIVRE



GAGNEZ CHAQUE JOUR DES DIZAINES DE LIVRES D'ÉCRIVAINS FRANCOPHONES CONTEMPORAINS.

Le Ministère des Affaires Étrangères et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique organisent, à l'occasion du Salon du Livre 1988, un concours "Espace Francophonie" du 14 au 20 avril 1988.
Pour participer, répondez aux deux questions ci-dessous. Vous trouverez tous les éléments de réponse qui vous manquent en vous rendant sur le stand "Espace Francophonie".
Remplissez votre bulletin de participation et déposez-le dans l'urne prévue à cet effet.
Chaque soir à 17 h 00, dix bulletins seront tirés au sort. Les gagnants se verront offrir une sélection des ouvrages francophones correspondant à leurs réponses exactes.

I QUESTION : Identifiez la nationalité de chacun de ces six lecteurs :
1 - Américaine **2** - Française **3** - Libanaise **4** - Malgache **5** - Marocaine **6** - Suisse

II QUESTION SUBSIDIAIRE : Retrouvez l'auteur de chacun de ces six extraits :
1 - Tahar BEKRI **2** - Axel GAUVIN **3** - Anne-Marie LA FERE **4** - Michèle LALONDE **5** - Daniel MAXIMIN **6** - Tierno MONENEMBO



II

A

"Quand Manda halait des disputes *avec une autre femme*, elle avait une drôle de façon pour finir par gagner le dessus : elle prenait un grand bain de baquet, enfilait une culotte propre, un jupon amidonné, préparait ses jurements et mauvais causements et se lançait à l'assaut. Elle attaquait l'ennemie en public, le jour et l'heure où le monde grouillait. Le samedi soir, pour ça, était le meilleur moment, surtout qu'il fallait bien que la "fant-de-garce" aille faire ses commissions."

B

"Le chemin vous prend dès la naissance. Et ça se met à voyager avant même que les tendons ne se raffermissent. Ça veut fouiller tous les recoins de la terre. Et ça oublie de revenir. Il y en a, paraît-il, qui en meurent, de voyager au hasard comme ça, sur n'importe quel coin de terre étrangère. Mourir loin de chez soi! Hé hé, vous appelez ça mourir, vous? C'est ainsi que j'ai un bout de petit-fils qui a grandi à ma traîne. Tranquille et plein de douceur tant qu'il ne savait pas tenir sur ses deux pieds. Et puis, c'est parti dès que ça a appris à marcher. On dit qu'aujourd'hui ça se meut dans une brousse lointaine."

C

Au passage des pas de feu
La parole dans la forêt
Que jamais n'écoute le vent
Est la soif de la source en furie

Et la blessure de la pluie?

Tombe
Soleil avorté
Sur la tombe du joueur de flûte
C'est ton lit que je vois dans mon rêve
Ou un champ de roseaux?

D

"A moi toute entière je suis presqu'île, *à mille mers de* tout désert. Pourtant jamais je ne me suis sentie aussi seule que ce matin avec ma blessure au flanc, qui entrouvre l'enfer d'une saison. Les pipirites se sont *enfuis sans chanter* mon réveil pour annoncer le danger. *Et comment prendre les* hommes par les yeux sans d'abord lever le soleil? Je manque de trop d'eau ou d'air pour pouvoir transmettre à *distance mes maux* aux rêves d'avant-jour des *humains endormis...*"

E

Je vous fais mes adieux d'une page blanche. Je l'agite en guise de manifeste sur le quai du métro. Admirez une dernière fois ma signature, ma très rentable originalité. *Je renonce aux sentiers* battus par vos certitudes esthétiques. Je ne voyagerai plus dans vos académiques limousines. J'emprunte les transports publics. J'avancerai par voie souterraine, vous perdrez promptement ma trace et négligerez de me suivre au cœur clandestin des foules.

F

"Je ne parviens pas à dormir. Les événements de l'après-midi me poursuivent. Jadot m'a entraîné dans divers bistrots des Marolles, où nous n'en finissions pas de *boire des bières avec des clochards.* Il les connaît tous. Il n'a *pourtant pas l'air d'un marginal.* C'est un bel homme. Il devait plaire à Anaïs. Il ne m'a parlé que de littérature. Impossible de lui arracher des confidences sur sa vie privée. Il est très cultivé. J'ai appris par recoupements qu'il était *critique* littéraire. Que lui-même écrivait. Sauf quelques *considérations dubitatives sur le* projet de "roman porno" des *cousines, pas un mot sur Anaïs."*

DÉCOUVREZ LES ANIMATIONS DE L'ESPACE FRANCOPHONIE:

Librairie Francophone
6.000 titres présentés par le Conseil International de la Langue Française et deux banques de données : 36.15 ORTHOTEL - 36.15 MITRAD.

Forum des Associations
Venez rencontrer chaque jour des hommes, des idées et des écrivains :
▶ **14/04** : Agence de Coopération Culturelle et Technique. Haut Conseil de la Francophonie. ▶ **15/04** : Club des Lecteurs d'Expression Française. ▶ **16/04** : Fédération Internationale des Ecrivains de Langue Française. ▶ **17/04** : Association Francophone d'Amitié et de Liaison. ▶ **18/04** : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française / UREF. ▶ **19/04** : Association des Ecrivains de Langue Française ▶ **20/04** : Union Internationale des Journalistes et de la Presse de Langue Française.

Notre invité 1988 : le Liban
L'Office National du Tourisme Libanais vous fait découvrir la littérature francophone de son pays.

Exposition tonalités
"Des écrivains au bout du fil". Réalisation : Les Parvis Poétiques.

Salle de projection
Des courts métrages :
▶ "Ici, d'ailleurs", entretien avec Tahar BEN JELLOUN d'Oscar LEVI. ▶ "Le Chant des Étoiles", vidéogramme d'Hervé FISCHER.
▶ "Aujourd'hui, la Francophonie", réalisé par l'I.C.A.F. ▶ Les Langues et l'Espace du Français", réalisé par l'A.C.C.T.
Et des séquences vidéo.

Salon de lecture
L'information à travers la presse francophone. Venez lire les journaux du monde entier et les dépêches de l'A.F.P. en direct.

Concours "Espace Francophonie"
Voyagez avec nous en Francophonie; des dizaines de livres sont à gagner chaque jour.

RÈGLEMENT

Article 1 - Le Ministère des Affaires Étrangères, 23, rue La Pérouse 75016 Paris, et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, 13 Quai André Citroën 75015 Paris organisent un concours "Espace Francophonie" du 14 au 20 avril 1988 à l'occasion du Salon du Livre 1988. Stand "Espace Francophonie" Porte de Versailles. Bâtiment 7. Niveau 2. Stand 4 M 12, 4 M 14, 2 J 21.

Article 2 - Le concours et le présent règlement seront publiés dans le quotidien "Le Monde" daté du 8 avril 1988.

Article 3 - Le concours est ouvert à tous sans obligation d'achat. Des bulletins-réponses seront mis à la disposition du public sur le stand "Espace Francophonie".

Article 4 - Les bulletins-réponses seront à déposer dans l'urne prévue à cet effet sur le stand "Espace Francophonie". Une même personne ne peut déposer qu'un seul bulletin-réponse par tirage.

Article 5 - Les bulletins-réponses raturés, surchargés, incomplets seront considérés comme nuls.

Article 6 - Chaque jour du 14 au 20 avril 1988 à 17 h 00, dix bulletins-réponses seront tirés au sort parmi ceux déposés dans la journée.

Article 7 - Parmi ces dix bulletins-réponses, ceux qui présenteront la nationalité exacte de chacun des six lecteurs seront déclarés gagnants.

Article 8 - La question subsidiaire détermine les titres des livres attribués à chacun des gagnants. Ils recevront un exemplaire de chaque livre pour lequel ils auront su retrouver l'auteur.

Article 9 - Les lauréats absents le soir du tirage recevront leur prix par envoi postal.

Article 10 - Le personnel du Ministère des Affaires Étrangères et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique ne pourra en aucun cas participer au présent concours, ainsi que le personnel organisateur de ce concours.

Article 11 - En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement de Paris seront compétents en l'espèce.

Article 12 - Le présent règlement est déposé en l'étude de Maître Stephane LIPPMANN, Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Paris, y demeurant [illegible], rue de Réaumur.

CONCOURS "ESPACE FRANCOPHONIE"

BULLETIN-RÉPONSE

Nom : ____________________
Prénom : ____________________
Adresse : ____________________
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : ____________________

I - QUESTION
Identifiez la nationalité de chacun de ces six lecteurs

Lecteur	A	B	C	D	E	F
Nationalité n°						

II - QUESTION SUBSIDIAIRE
Retrouvez l'auteur de chacun de ces six extraits

Extrait	A	B	C	D	E	F
Auteur n°						

Bulletin à déposer dans l'urne du stand "ESPACE FRANCOPHONIE" Salon du Livre 1988 - Porte de Versailles - Bât. 7 - Stand 4 M 12, 4 M 14, 2 J 21. Du 14 au 20 avril 1988.

● **D'AUTRES MONDES** - *La chronique de Nicole Zand*

Nouvelles de Hongrie, d'hier et d'aujourd'hui

★ **SINDBAD OU LA NOSTALGIE, de Gyula Krudy, nouvelles traduites du hongrois par Juliette Clancier, préface de Jean-Luc Moreau, Actes Sud, 288 p., 120 F.**

★ **LE SILENCE NOIR, de Gza Csath, nouvelles traduites du hongrois par Eva Gëro Brabant et Emmanuel Danjoy, postface de Deszö Kosztolanyi, Alinéa, 206 p., 85 F.**

★ ***INDIRECT*, de Peter Esterhazy, roman traduit du hongrois par Ibolya Virag et Ghislain Ripault, préface de Jean-Louis Schefer, éditions Souffles, 152 p., 90 F (distr. Sodis).**

★ **LES ANONYMES, de György Spiro, roman traduit du hongrois par Françoise Gal, éditions Bernard Coutaz, 550 p., 130 F (distr. Harmonia Mundi).**

CERTAINES littératures nous restent à peu près inconnues. Parce qu'elles émanent de ce qu'on appelle, plutôt péjorativement, les « petites langues », trop rares, trop coûteuses à traduire, trop ancrées dans leur coin de terre pour mériter une audience internationale... « Venez à New-York, à Paris ; écrivez en anglais, en français, en allemand à la rigueur, et vous serez édités », conseillent sans vergogne bon nombre d'éditeurs à ces irréductibles qui ont toujours voulu conserver leur patrimoine le plus précieux : leur langue. Au centre de l'Europe, la Hongrie, par exemple, reste une terre à peu près vierge (pour l'édition française). Même si les sympathies pour Petöfi ou pour Kossuth et les combats pour l'indépendance hongroise de 1848, puis le compromis austro-hongrois de 1867 avaient, un temps, pu créer une certaine curiosité à l'égard de la littérature du pays.

Parfois, heureusement, un pan de culture surgit d'un coup. Un morceau de rideau de fer se lève et c'est, pour le lecteur-explorateur, comme un voyage dans des terres inconnues. Qui pourtant ne cessent de revendiquer leur appartenance et leur lien avec la culture européenne. Ainsi, après la poésie d'Illyes (qui aurait mérité d'être distingué par les Nobel) de Solmyo ou de Weores, un certain nombre de proses du dix-neuvième et du vingtième siècle paraissent, discrètement, en français. Grâce aux efforts tenaces des Hongrois, mais aussi à l'aide d'organismes comme l'UNESCO (collection des « Œuvres représentatives »), le Central and East European Publishing Project ou le Centre national des lettres, grâce aussi à des individus passionnés comme Ibolya Virag, la Hongroise de Paris qui, après sa collection des « Domaines danubiens » à l'Harmattan, débute une collection « Europe centrale » chez un nouvel éditeur, Souffles.



De Buda à Pest.

LE charme discret de Gyula Krudy (1878-1833) nous avait été révélé il y a trois ans avec *N.N.* superbe monologue musical et agreste, plein de silence et de vent, de senteurs campagnardes et de femmes à séduire (1). Le « monde d'hier » dans la plaine magyare... Autre volet de nostalgie et d'autobiographie imaginaire, ce *Sindbad* qui vient de paraître chez Actes Sud : deux douzaines de nouvelles, écrites entre 1911 et 1933, choisies parmi les quelque huit cents pages d'un cycle romanesque réuni sous le titre de *Sindbad*, livre qui, selon l'excellente et substantielle préface de Jean-Luc Moreau, un de nos meilleurs spécialistes de finnois et de hongrois, *« boucle les quelque cent trente à cent cinquante volumes que comporteraient*, dit-on, *ses œuvres vraiment complètes »* !

Ce Sindbad-là n'est pas turc ; il porte *« ce beau nom ancien lu dans les contes des* Mille et une nuits *au temps de nos grands-mères »* (2), mais comme un vrai marin, il a une femme dans chaque port, dans chaque bourgade, entre Danube et Tisza, entre Buda et Pest (même s'il n'y a qu'un pont...), entre Szeged et les Carpates. Et de Fiume, qui ne s'appelait pas encore Rijeka, jusqu'à Lemberg, qui ne s'appelait encore ni Lviv ni Lvov ! Une Europe sans rivages pour notre navigateur *de la nostalgie*. Malcsi, Rosina, Etelka, Emma, Eugenia, Marika ou Madame du Château-Triste et Madame des Longs-Gants... Le calendrier tout entier ne suffirait pas à ce Don Juan de la puszta. Et Fanni, la moustachue, complexée jusqu'à ce qu'un jeune professeur trouvât sa moustache séduisante : *« Elle en fut heureuse, et dans son bonheur se jeta dans le Poprad près de la digue du moulin... »*

Sindbad, donc, visite tous les endroits où, un jour, il a été heureux ou malheureux. *« Par décision du destin, il était condamné au sort de fantôme errant, jusqu'au moment de la rédemption. »* Enivré de l'odeur des lilas et de la confiture d'abricots, le Magyar errant nous fait parcourir cent vies et cent morts, depuis l'adolescence jusqu'à cent deux ans et davantage, à travers ses morts successives, ses abandons et ses départs : cette autobiographie (très) déguisée trame un charme magique à travers les folies amoureuses mâtinées de freudisme de Krudy, ce navigateur immobile qui ne voulut jamais voyager au-delà des frontières (fluctuantes) de son pays natal.

DE Deszö Kosztolanyi (1885-1936), auteur satirique à succès aujourd'hui oublié, poète célèbre à vingt-deux ans, ami de *Thomas Mann* et de Gorki, pilier de bistrot à la dent trop dure pour être supporté par ses collègues, nous avions découvert en 1986 deux volumes consacrés à Esti Kornel (3), un double cynique et bohème de l'écrivain. Des « histoires brèves » intitulées *Cinéma muet avec battements de cœur* vont paraître à la mi-avril chez Souffles. Mais cette fois, c'est un article nécrologique publié par Kosztalanyi dans *Nyugat* (Occident) qui nous retient : l'histoire de la vie et de la mort de son *cousin Jozsef Brenner, dit Geza Csath* (1887-1919), mort à trente-deux ans morphinomane : les courtes nouvelles qui paraissent chez Alinéa sour le titre *le Silence noir* sont un formidable témoignage du talent à écrire et à se détruire de cet écrivain d'avant-garde qui connaissait trop bien les vices de l'homme pour ne pas en subir le récit fascinant. *Doué pour la musique, il* devint médecin psychiatre ; il fut des premiers en Hongrie à reconnaître l'importance de Freud. Mais il veut aller toujours plus loin dans la connaissance de ce qu'il nomme la *« vérité de la vie »*, l'*« essence de l'existence (denrée si précieuse que des générations entières n'en jouissent qu'une heure par siècle) »*, comme il l'écrit dans un récit conçu avant même qu'il devienne toxicomane, *Opium (manuscrit trouvé dans la boîte aux lettres d'un neurologue) : « Supposons qu'au moment où tu commences à fumer l'opium tu sois un homme bien solide et pleinement développé et que tu prennes bien soin de ta condition physique, tu peux encore vivre une dizaine d'années. Et alors tu pourras tranquillement poser ta tête sur l'oreiller glacé de l'anéantissement éternel... »* Lui-même se droguera dix ans.

En trois ou quatre pages, ses nouvelles, qu'il publie à partir de l'âge de dix-neuf ans dans un journal de province, explorent les fantasmes d'un esprit malade dans un monde où la sanction n'existe pas : songes, fleurs inquiétantes dans le jardin du mage, matricide, homicide, grenouillicide, rencontre avec la mère morte à sa naissance... Six mois avant de mourir, il avait tué sa femme de trois coups de revolver avant de s'ouvrir les veines, d'être sauvé de la mort par un médecin de l'armée serbe, de s'échapper vers Budapest, de s'empoisonner plutôt que de retourner à l'hôpital. *« La tragédie de l'éternelle insatisfaction que sont pour nous le désir et l'écœurement résidait chez lui dans l'impossibilité d'augmenter les doses à l'infini ; son organisme s'y était donc brisé*, écrit son cousin et admirateur Kosztalanyi qui exprime l'horreur s'emparant de cet amoureux de l'infini. *On ne peut décrire sa souffrance. Sur son corps de martyr, il ne restait pas une surface grande comme un sou qui n'ait été perforée par l'aiguille. »* Comment oublier le contexte de ce « silence noir » en savourant, malgré soi, ces purs récits qui sentent le soufre ?

C'EST à Csath et à Kosztalanyi, mais aussi à Kafka, Céline, Rabelais, Thomas Bernhard, à Mrozek ou à Tsvetaïeva que se réfère le jeune Peter Estherhazy (né en 1950) dans ce curieux livre-collage intitulé *Indirect*, le *premier texte traduit en français de cet* enfant terrible du socialisme hongrois, issu d'une famille « ancienne », aristocratique, déporté avec sa mère à l'âge de quatorze mois, qui a commencé ses « études » en 1956, a été footballeur professionnel à vingt ans (*« Mon enfance n'a été horrible que pour mes parents »*, dit-il).

Son œuvre, qui comprend une dizaine de titres, se compose d'une suite de livres inlassables (*Pas de piraterie dans les eaux papales, Roman de production, Introduction aux belles-lettres, Petite pornographie magyare*), qui utilisent les glissements sémantiques, les digressions, les citations et pseudo-citations, les confessions, comme pour se jouer des censures. Dans *Indirect*, monologue *adressé à la femme du* narrateur pendant une nuit d'insomnie, Peter Esterhazy mêle les citations et les souvenirs personnels adressés par son double baptisé K. : une seule phrase se déroule dans *une* narration *imprévisible et aléatoire*, mélange d'éclats surprenants ou grotesques et d'obscurités, succession d'éblouissements et d'illisibilité, qui, au lieu du mot « fin », se termine par une parenthèse qu'on ouvre. Sur un précipice où gisent les citations comme des usuels de la littérature mondiale.

PUBLIÉ en 1981 à Budapest sous le titre *« les Iks »*, en français *les Anonymes*, le roman « historique » de György Spiro a remporté un énorme succès en Hongrie, se vendant à quelque trente mille exemplaires. Son auteur, professeur de langues slaves, traducteur de Tchekhov et de Gombrowicz, a situé son roman à Varsovie en 1817, au moment où le tsar Alexandre devient roi d'une Pologne occupée, anéantie. La presse est muselée, tout est censuré, les Polonais perdent leur identité et le Théâtre national de Varsovie reste le seul lieu où l'on peut exprimer, un peu plus librement, ses opinions politiques. L'ancien directeur, le célèbre comédien Boguslawski, revenu à Varsovie, ne cesse de faire naître des scandales. Jusqu'à ce qu'on l'oblige à prendre sa retraite après une représentation *d'Horace* qui sera l'occasion d'une formidable manifestation. L'ironie hante constamment ce roman épique hungaro-polonais où le théâtre devient le champ clos d'affrontements politiques qui dépassent le dix-neuvième siècle.

(1) *N.N.* de Gyula Krudy, traduit du hongrois par Ibolya Virag, *L'Harmattan*, 1985. *(Voir « le Monde des livres » du 22 novembre 1985.)*

(2) Même si, comme l'a prouvé René R. Khanam dans *les Aventures de Sindberg marin* (Phébus, 1985), les aventures du marin intrépide n'ont jamais fait partie des *Nuits.*

(3) *Le Traducteur cleptomane* (Alinéa) et *l'Œil-de-mer* (POF). *(Voir* « le Monde des livres » du 14 février 1986.) Un spectacle a été tiré de ces nouvelles par le Centre dramatique de Montpellier (*le Monde* du 16 décembre 1987).

VIENT DE PARAITRE : ***Poèmes et chansons de Hongrie*, choisis, traduits et présentés par Jean-Luc Moreau = 72 poèmes et 49 chansons (paroles et musique) qui donnent un panorama très variés de la poésie populaire et du folklore à l'intention des enfants. Col. « Enfance heureuse des pays du monde ». Éditions Turbulence et le Temps apprivoisé, 12, avenue de la Sœur-Rosalie, 75621 Paris. Distr. Ouvridis, 206 p., 88 F.**

Sadeq Hedayat entre « l'hallucination et le sarcasme »

Trois gouttes de sang : ***dix nouvelles, « dix petites merveilles lucides et amères sur la vie de couple ».***

« *SI tu veux être apprécié, meurs ou voyage* », dit un proverbe persan. Sadeq Hedayat voulut se faire oublier de Téhéran, il quitta sa ville natale pour la France, l'Inde et l'Union soviétique, puis, désespérant d'être apprécié, il loua, en 1951, une mansarde à Paris, rue Championnet, et y mit fin à ses jours. Ni ses voyages ni sa mort n'attirèrent sur lui l'attention de ses semblables. L'Iran maudissait en lui le renégat, le mécréant ; l'Occident le laissa croupir dans la solitude de l'exilé.

Plus de trente ans après son suicide s'est formée autour du fantôme de Sadeq Hedayat une société secrète qui se donne pour *mission de faire découvrir l'un* des plus grands écrivains de ce siècle, interdit en Iran où règnent les religieux enturbannés, les *« têtes de chou »*, comme il aimait à les désigner, et méconnu en France, sa seconde patrie. A cette société secrète appartiennent quelques réfugiés politiques iraniens, des lettrés, tel Roger Lescot, le traducteur de *la Chouette aveugle* (1), un des classiques de la littérature fantastique, que le *cinéaste* Raoul Ruiz *vient de porter* à l'écran, et des éditeurs, Jean-Pierre Sicre relayant le défunt José Corti pour nous offrir, dans une très belle version française, dix nouvelles recueillies sous le titre : *Trois gouttes de sang.*

Si Sadeq Hedayat avait dû raconter sa vie, il l'aurait fait à la manière de Raoul Ruiz, dont l'adaptation cinématographique de *la Chouette aveugle* est à la fois loufoque et oppressante : un homme, enfermé à perpétuité dans une salle de cinéma de Belleville, est condamné à se projeter le film de son existence. *« Ma vie à moi*, avouait Sadeq Hedayat, *n'a jamais comporté qu'une seule et uniforme saison. On dirait qu'elle s'est écoulée dans une région froide, au milieu des ténèbres sans fin. »*

Dans « le brasier de la tristesse »

La veille de son suicide, comme on lui conseillait de se fixer à Paris au lieu de rentrer à Téhéran, Sadeq Hedayat répondit : *« J'ai mon plan. »* Le 10 avril 1951, il brûla ses manuscrits et ouvrit le gaz. Quelques jours auparavant, il avait écrit à un ami : *« Le suicide au gaz d'éclairage est le plus facile : les beaux rêves, l'euphorie qu'il procure en écartent l'angoisse et la peur.* (2) » Personne à Paris, au lendemain du désastre, ne se souvenait de cet Iranien trop timide qui vivait seul avec son chat, prenait ses repas dans un café lugubre où il commandait toujours une assiette de tomates et de concombres arrosés de vodka, et qui passait ses nuits à errer dans les bas-fonds du 10ᵉ arrondissement.

Dans son pays natal, on se rappelait qu'il était le petit-fils d'un poète célèbre, qu'il avait traduit Schnitzler, Kafka et Sartre, publié des nouvelles et des romans. On se disait que, probablement, tel Omar Khayyam, ce poète astronome du XIᵉ siècle qu'il admirait tant, Hedayat était tombé dans *« le brasier de la tristesse »*. Comment aurait-il pu ne pas se laisser consumer, demande Jean-Pierre Sicre dans sa préface aux *Trois gouttes de sang*, lui qui était écartelé entre *« l'hallucination et le sarcasme » ?*

Sadeq Hedayat, qui, dans *la Chouette aveugle*, contait les mésaventures du fumeur d'opium avec sa *« garce de femme »*, se révèle dans *Trois gouttes de sang* un spectateur tour à tour halluciné et sarcastique de la vie de couple : duperie, méprise et déchéance sont les rejetons de l'amour. *« Dieu vous garde d'avoir une femme dans la peau ! »* maugrée l'un, qui rumine son amertume d'avoir été grugé.

L'autre, ayant perdu la raison, se persuade que *« le malheur des hommes vient des femmes, qu'il faut les exterminer toutes »*, et n'en est pas moins épris d'une coquette un peu toquée qui farde son visage décrépit avec le plâtre des *murs et* des *pétales* de géranium. Après les noces, viennent les rêves de meurtre. Quand on ne tue pas l'autre, on le bat, on égorge sa progéniture ou on s'en sert comme monnaie d'échange ; au mieux, on se contente de l'humilier en public. Les affaires de cœur se répètent, l'épilogue ne varie guère ; seule l'illusion, qui a la vie dure, mène la danse.

C'est un maître du délire et de la dérision qui nous donne des leçons de sagesse dans *Trois gouttes de sang*. Au moment où la folie devient trop empressée, s'élève des pages de Sadeq Hedayat un rire sec, le rire d'un vieillard à qui on ne la fait pas. Sadeq Hedayat n'est pas dupe de son manège. Quand il enjambe la barrière de la folie, c'est bien sûr pour se payer notre tête. Quelques années après avoir publié les nouvelles qui forment ce recueil, il s'exclamait, en 1936, dans *la Chouette aveugle : « Oh ! Que d'histoires d'enfance, d'amour, de coït, de mariage et de mort, dont aucune n'est vraie ! Les contes, les belles phrases, moi ça me fatigue. »*

ROLAND JACCARD.

★ **TROIS GOUTTES DE SANG, de Sadeq Hedayat, traduit du persan par Gilbert Lazard, Phébus, 182 p., 90 F.**

(1) Corti, 1953. Aux mêmes éditions : *Enterré vivant*, 1986, et *l'Abîme*, 1987 (voir « le Monde des livres », du 11 septembre 1987).

(2) Cette citation ainsi que les renseignements biographiques sur Sadeq Hedayat sont tirés d'un mémoire de psychiatrie inédit, *« la Chouette aveugle » ou le psychisme disloqué*, du docteur Zardocht Etemadzadeh (Lille-1984).

Dans le sillage retrouvé de la poésie persane

IL n'y a pas si longtemps, sur les routes d'Iran et d'Afghanistan, le meilleur compagnon de voyage était un livre : *l'Anthologie de la poésie persane*, de Z. Safâ (aujourd'hui réédité). Dans les caravansérails, dans les bazars, devant les dômes turquoise des mosquées, dans un champ de mûriers ou au cœur du désert, partout il tendait le miroir sublime des mots, des mots qui donnaient un corps à la poussière et une âme au vent.

Alors, il n'était pas de halte, pas de ville, sans poète. De Chiraz à Ispahan, de Ghazni à Balkh, les hôtes s'appelaient Saadi, Attar, Ansari, Sana'î, *Rûmi ou* Chahid (1). On déambulait la nuit entre les tombes et les roses — Hafiz murmurait : *« Au Cabaret des mages, je vois la lumière de Dieu. / Quelle étrange chose que d'apercevoir telle lumière en tel lieu !... »* On goûtait le sable du Khorassan — Khayyâm chantait au-delà de son ivresse : *« Chaque atome sur terre / Fut une joue de soleil, un front de Vénus. / La poussière qui se pose sur ce front délicat, essuie-la doucement / Elle fut, elle aussi, visage et chevelure d'un être fragile. »*

On cherchait les ombres de Zarathoustra, d'Alexandre et de Tamerlan sur les remparts de Balkh — Abou Chakour se détachait des ruines : *« D'un seul regard jeté de loin sur toi / j'ai blessé ce visage plein de grâce et de beauté, / Mais ton œil a frappé mon pauvre cœur souffrant : c'est la justice du destin, blessure pour blessure. »*

La mystique ardente de Rûmi

Maintenant que les chemins de Bactriane sont coupés, les lieux martyrisés, la grâce de la vie errante changée en secret douloureux, demeurent les poètes dont le souffle efface les frontières, la bêtise, la haine ; et demeurent les traducteurs fervents. Ainsi, Eva de Vitray-Meyerovitch, par qui l'œuvre immense et exaltante de Djalâl-od-Din Rûmi *nous est devenue* accessible dans toutes ses dimensions. On se souvient de sa version du *Livre du dedans* (2) et des *Odes mystiques* (3), on attend la parution des six volumes du *Mathnawi* (2), et pour l'heure on savoure la traduction des *Rubâi'yat* qu'elle vient de réaliser en compagnie de Djamchid Mortazavi.

Rûmî, qui fut au treizième siècle le plus grand penseur mystique du monde persan, révèle ainsi *l'ampleur et la diversité de son* inspiration poétique. Ses *Quatrains*, par leur brièveté même, sont l'expression incandescente, fulgurante, de sa poésie. Ils sont les instants privilégiés où les mots s'accordent pleinement au chant d'une mystique ardente. Ils sont l'émergence limpide, transparente, d'états spirituels que l'on dit généralement inexprimables. Ici, les sentiments et les choses, les élans de l'âme et la danse des corps *participent* d'une ronde cosmique *qui tend à l'harmonie* universelle. Comme le souligne Eva de Vitray : *« De l'atome à la galaxie, tout est mû par l'amour. »* Et Rûmi, dans la poussière *des déserts autant que dans* le feu des étoiles, identifie le souffle du divin et l'évidence de l'Unité.

« En souvenir de ta lèvre, je baise le rubis de ma bague. / N'ayant pas celle-là, je baise celui-ci. / Ne pouvant parvenir à ton ciel / Je me prosterne et je baise la terre. »

ANDRÉ VELTER.

★ **ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE PERSANE, de Z. Safa, traductions de G. Lazard, H. Massé et R. Lescot, Gallimard (réédition en « Connaissance de l'Orient »), 422 p., 49 F.**

★ **RUBAI'YAT, de Djalâl-od-Din-Rûmi, traduit du persan par Eva de Vitray-Meyerovitch et Djamchid Mortazavi, Albin-Michel, 225 p., 98 F.**

Signalons deux autres parutions : un essai de Djamchid Mortazavi, *Symbolique des contes et mystique persane* (Lattès, 188 p., 95 F), traduit du persan par l'auteur lui-même, et *le Trésor des secrets*, de Nezam, de Gandjeh, une œuvre maîtresse de la littérature lyrique et épique persane, datant du douzième siècle (DDB, 192 p., 86 F).

(1) Rappelons que Saadi, mais aussi Hafiz et Omar Khayyâm, ont été traduits par Pierre Seghers et somptueusement édités par Seghers/Laffont dans la collection « Miroir du monde ».

(2) Sindbad.

(3) Klincksieck.

CINÉMA

« Brèves rencontres », « Longs adieux »

Kira Mouratova, l'inexplicable

Brèves rencontres, Longs adieux deux films de Kira Mouratova sont sur nos écrans. Après vingt-cinq ans de carrière et sept longs métrages, on découvre cette grande cinéaste soviétique dans son pays même. Pourquoi ? Parce que.

Kira Mouratova ou l'inexplicable... Mouratova (cinquante-trois ans), l'inconnue (malgré sept longs-métrages entre 1962 et 1987). Comment expliquer, en effet, l'interdit qui a frappé cette réalisatrice pendant un quart de siècle ? Comment décoder ce qui a pu sembler inacceptable pour les censeurs et qui ne nous paraît pas relever de l'antisoviétisme, primaire ou secondaire ? Les deux films qui sont actuellement présentés au public français : *Brèves rencontres* (1967) et *Longs adieux* (1971), ne nous donnent pas vraiment de réponse satisfaisante, mais ils permettent, au moins, de découvrir, après les Soviétiques, une cinéaste de première grandeur, dont l'œuvre est moins surprenante par ce qu'elle dit que par sa manière.

L' « inexplicable » l'agace : *« Si vous connaissez mon pays, comment pouvez-vous vous étonner ? En URSS, j'ai cessé de répondre à cette question idiote parce que j'ai toujours l'impression que, là-bas, ou bien on fait semblant de ne pas savoir, ou bien on souffre réellement d'amnésie. Moi, je ne sais vraiment pas pourquoi mes films ont été interdits. »*

C'est au Festival de Pesaro 1987, après le fameux Congrès des cinéastes de juin 1986 qui libéra la plupart des films « gelés », que l'Occident avait découvert cette femme forte et tendre, intelligente *et sensible*, une *battante, toutes* griffes dehors davant ces questionneurs, ces encenseurs qui arrivent si tard. *Quelques mois plus tard,* considérée comme la révélation de l'année, elle a été invitée comme juré à Locarno et a été la grande vedette – hors concours – du Festival des femmes de Créteil avec une rétrospective de son œuvre.

Née en 1934 en Moldavie, alors située en Roumanie – en Union soviétique ensuite, – d'une mère roumaine et d'un père russe, qui sera tué en 1941 lors de la bataille d'Odessa, Kira Mouratova a fait ses *études* à Bucarest *puis en* Union soviétique, d'abord à l'université de Moscou puis à l'institut du cinéma, le VGIK, de 1957 à 1962, dans la classe de Sergueï Guerassimov. Russe de nationalité, elle parle français quand elle veut, à peu près couramment ; à part un film réalisé à Leningrad (*En découvrant le vaste monde*, 1979), elle a fait toute sa carrière aux studios d'Odessa, où elle habite. Et chaque film fut une bagarre.

« Ce qui a surpris les autorités dans mes films, explique-t-elle, *c'est que les choses sont montrées telles qu'elles sont dans la réalité, ni exagérées ni minimisées. Et, tout de même, c'est de l'art... Cela, « ils » ne pouvaient pas l'expliquer ! Dès* Brèves rencontres, *mon premier long métrage réalisé seule, sans mon mari, on m'a critiquée, et le nombre de copies de mes films, quand ils n'étaient pas interdits, était infime. Donc, ils n'arrivaient jamais au grand public. Chaque fois, ils me disaient : « Vous avez du talent, mais il faut que vous changiez votre tête et que vous filmiez autrement. » Mais ils espéraient de moins en moins. Ils n'aimaient pas mes associations d'idées. »*

Longs adieux, réalisé en 1971 après deux refus de scénarios de la part de l'administration régionale, a été encore plus mal reçu, le comité central du Parti d'Ukraine vota une résolution contre le film, qui fut mis au placard... jusqu'en 1987. Tout ce qu'elle propose ensuite sera refusé... pendant huit ans, jusqu'à ce qu'on lui offre de tourner en 1979 à Leningrad un long métrage sur la vie de jeunes gens sur un chantier, *En découvrant le vaste monde*, qui sera mal accueilli, coupé, oublié. Le film suivant en 1983, *Parmi les pierres grises*, sera si mal accueilli et subira de telles coupes que Kira Mouratova retirera son nom du générique et le remplacera par celui d'Ivan Sidorov (*c'est-à-dire* l'équivalent de Jean Dupont !) (1).

Brèves rencontres comme *Longs adieux*, filment non pas des histoires, mais des sentiments. Vus du côté des femmes. Valentina Ivanova, l'héroïne de *Brèves rencontres* (interprétée par Kira Mouratova elle-même), tout comme Evguenia Vassilievna, la maman des *Longs adieux*, sont toutes deux des fonctionnaires modèles aux prises avec des problèmes de la vie des femmes : l'amour, le travail, le rapport mère-fils, la grisaille du quotidien... La banalité filmée de la façon la moins banale qui soit : sans trémolos et sans faux moralisme.



STEINBERGER/ENGUERAND

Les mots de la tendresse

Dans *Brèves rencontres*, Valentina, qui est responsable de l'approvisionnement en eau des quartiers nouveaux pour le soviet local, n'accepte pas le laisser-aller des entrepreneurs et se passionne pour son travail. Tout comme son mari qui est géologue... Aucun ne veut renoncer à son métier et leur vie est une succession de brèves rencontres où l'amour s'émousse. Une jeune paysanne déboussolée par la ville, qui s'est fait engager comme femme de ménage – hasard ou complot, on ne sait – a aimé, elle aussi, le mari géologue, éternel bohème qui parcourt le pays avec sa guitare.

Pour ce rôle, Kira Mouratova avait choisi un acteur à peu près inconnu, Vladimir Vissotski, dont on entendait pour la première fois les chansons et la voix rauque égrenant : *« Dans les marais vivent des démons femelles »*, et débitant les petits mots bêtes de la tendresse comme : *« Les écrevisses sont cuites et je t'aime »*, mais sa révolte aussi : *« Tu es un petit chef »*, dit-il à sa femme. Un film attachant, qui mêle le réalisme du documentaire à la subjectivité, qu'on effleure comme une dentelle. Sans satire, sans critique, sans métaphore avec des personnages qui ont chacun leur vérité.

Même impression de vérité intime tchékhovienne, presque antonionienne, à l'intérieur du réalisme dans *Longs adieux*, sur un scénario de Natalia Riazantseva, qui fut la scénariste des *Ailes*, de Larissa Chepitko, et de *Lettre d'un autre*, d'Ilya Averbakh. Là aussi, le père, archéologue, est absent. La mère, Eugenia (Zinaida Sarko), vieillissante mais avec l'envie de séduire encore, a élevé seule son fils unique, Sacha (admirablement joué par le jeune Oleg Vladimirski), sans se rendre compte qu'il n'est plus un enfant. Lorsque celui-ci fait le projet de fuir sa mère et de rejoindre le père lointain, Eugenia se brise, et ce sont les éclats de son désarroi que fait apparaître, comme un kaléidoscope, la caméra de Mouratova. Fin heureuse ou malheureuse, on ne sait : l'adolescent se laisse coincer par cet amour maternel qui va l'emprisonner. Et peut-être faire son malheur...

Depuis la « perestroïka », tout a brutalement changé pour la *cinéaste, maintenant* la plus recherchée d'Union soviétique. *« Il y a d'autres cinéastes que vous ne connaissez pas. Boulat Mansourov, avec son film* Trizna, *par exemple. Mais c'est ridicule, naïf, de croire qu'il peut exister un « cinéma de la perestroïka », qu'on va appuyer sur un bouton et tout changer. Le cinéma, c'est un art, pas du document. On ne peut pas répondre à l'ordre : « Faites des films libres ! » Maintenant, c'est comme une convalescence : on m'envole à l'étranger. On dit que ce que je fais est « génial » ; alors qu'avant, c'était affreux.*

» Vous me demandez si quelque chose a changé : vous me voyez ici, envoyée de cet Etat, on m'a donné de l'argent, on a envoyé mes films pour que vous les voyiez. Alors, que voulez-vous ? On ne peut pas savoir si ça va durer, mais c'est un bon moment puisque rien n'est encore fixé. Il n'y a pas de règle. C'est le moment le meilleur. La liberté. »

L'an dernier, Kira Mouratova a réalisé un nouveau film. Que l'on ne peut pas voir et qui porte un titre prémonitoire : *Changement de destinée ou les Caprices du sort*, d'après *le Billet* de Somerset Maugham. Mais, pour une question de droits, les héritiers de l'écrivain refusent que le film soit exporté.

NICOLE ZAND.

★ *Brèves rencontres*, au cinéma Cosmos (en V.O.).

★ *Longs adieux*, au cinéma Le Triomphe (en V.O.).

(1) *Parmi les pierres grises* a été sélectionné pour le Festival de Cannes dans la section « Un certain regard ».

Naissance de KIWI

KIWI (Kino Women International Federation), association internationale rassemblant des femmes travaillant dans les professions du cinéma et de la vidéo, vient de tenir à Paris, ses troisièmes assises.

Fondée en juillet 1987 à Moscou, lors du Festival, le KIWI a élu la cinéaste géorgienne Lana Gogoberidze (*Quelques interviews sur des questions personnelles, Tourbillon, le Jour plus long que la nuit*) comme présidente, à la suite de la seconde réunion de Tbilissi, en février, qui avait permis de déposer des statuts, de rédiger une charte et de nommer des représentantes pour les sept zones géographiques fixées par la charte. Pour la France, c'est la comédienne Delphine Seyrig qui a été élue.

Un bulletin de liaison et d'information trimestriel sur la production cinématographique des femmes à travers le monde est prévu en plusieurs langues. D'ores et déjà, il a été annoncé qu'une commission « Festivals de films de femmes » se tiendrait à Montréal, en juin prochain, et qu'un nouveau rendez-vous du KIWI aurait lieu après le deuxième Festival de Créteil, du 11 au 19 mars 1989.

Le siège social de l'association doit être créé prochainement à Londres, avec un secrétariat à Moscou, auprès de l'Union des cinéastes (télex numéro 411 99, écran SU).

La mort de Pierre Prévert

Un burlesque français

Le cinéaste Pierre Prévert est mort, le mardi 5 avril, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. (*Nos dernières éditions du 7 avril*).

Frère cadet de Jacques Prévert auquel il sera constamment uni par une profonde affinité (ils ont appartenu tous deux au groupe Octobre, théâtre de choc, lié à l'histoire politique des prémisses et de l'avènement du Front populaire), Pierre Prévert, né à Paris en 1906, est d'abord assistant, réalisateur et acteur d'occasion.

En 1921, il met en scène avec Marcel Duhamel, le futur directeur de la « Série noire » aux éditions Gallimard, son premier film, Souvenirs de Paris *(ou* Paris-Express). *En 1932, il tourne en une semaine un moyen métrage,* l'Affaire est dans le sac, *tentative de « ciné-massacre » burlesque et surréaliste dont Jacques Prévert a écrit les dialogues sur le scénario d'un auteur hongrois, Akos Rathony. Ce film, qui annonce d'une certaine façon* Drôle de drame, *est un échec retentissant.*

Et c'est seulement en 1943 que Pierre Prévert revient à la réalisation avec Adieu Léonard, *dont Charles Trenet est la vedette imposée. Le public, qui attendait une comédie poétique autour du « fou chantant », est pris à rebrousse-poil par la direction loufoque du scénario des frères Prévert, l'histoire d'un représentant calamiteux en farces et attrapes (Carette) qu'un cambriolage manqué a mis à la merci d'un forban joué par Pierre Brasseur. Trenet n'intervient que dans la seconde partie. Le style burlesque triomphera dans les ciné-clubs.* Voyage surprise, *tourné en 1947, relève de la même veine, fait les délices des amateurs d'humour surréaliste et de fantaisie anarchiste (les dialogues ont été écrits par Jacques), mais n'a qu'une audience médiocre.*



PASCAL LEBRUN/IMAPRESS

Pierre Prévert tenant la photo de Jacques Prévert

L'apport original de Pierre Prévert au cinéma comique français sera reconnu plus tard par les historiens. En 1959, on remarque un reportage, Paris la belle, *mais c'est à la télévision que Pierre Prévert va trouver les moyens de s'exprimer comme il l'entend. Dans les années 60,* le Perroquet du fils Hoquet, le Petit Claus et le Grand Claus *(d'après un conte d'Andersen adapté par Jacques avec une séquence d'animation de Paul Grimaud),* la Maison du passeur, *texte écrit par Jacques,* Ah ! la belle étoile, *conte de Noël également écrit avec Jacques, et* les Compagnons de Baal, *feuilleton fantastique sur un scénario de Jacques Champreux, valent enfin à Pierre Prévert une certaine notoriété.*

Cet homme fin, cultivé, spirituel et sans doute trop modeste (il cachait sa modestie sous un flegme de dilettante) ne s'était jamais consolé de la mort de son frère, disparu en 1977.

JACQUES SICLIER.

« Le Canon noir », de Huang Jianxin

Kafka en Chine

Un film chinois d'auteur qui a connu bien des difficultés. Un portrait au vitriol de la société, que tout homme d'affaires devrait voir avant de s'envoler pour Pékin.

Le Canon noir est une pièce des échecs *chinois. C'est aussi le premier* film de Huang Jianxin. Ce jeune metteur en scène des studios de Xian – l'avant-garde des vingt et un studios de cinéma chinois – a une trentaine d'années. Avec Chen Kaige (*Terre jaune* et la *Grande Parade*), il fait partie de cette *« cinquième génération »* de cinéastes qui veulent faire des œuvres d'auteur et couper les ponts avec la production de la révolution culturelle.

Le Canon noir a d'ailleurs eu une histoire difficile : coproduction avec Berlin-Ouest, il a attendu six mois *son autorisation de sortie* et n'a *pas* connu de véritable distribution commerciale. La version originale a été censurée à quatre reprises. Enfin, la remise des « Coqs d'or », les « Césars » chinois, pour 1986 fut retardée afin de *« rectifier »* le choix de la profession, qui l'avait sélectionné comme meilleur film de l'année. Finalement, le grand prix fut donné à un autre film, et *le Canon noir dut se contenter du prix* de la meilleure interprétation masculine.

Il faut dire qu'un tel film ne pouvait que déranger, même dans cette Chine *« ouverte »* de l'ère post-maoïste. Il s'agit en effet de l'édifiante histoire de l'ingénieur Zhao *Zhuxin face* à la bureaucratie. *Zhao* est un homme ordinaire, mais un joueur d'échecs passionné. Un soir, il va à la poste envoyer un télégramme pour réclamer à un de ses amis son « canon noir », oublié en voyage. A la vue du mot « canon », l'employé des postes prend peur, appelle la police. *Zhao est photographié*, pris en filature, le directeur de son usine et la secrétaire du parti convoqués à la Sécurité. En étudiant son dossier, on découvre avec horreur que cet employé modèle avait des parents catholiques... La suspicion grandit. Les responsables se réunissent dans une longue pièce blanche dont le mur du fond est occupé par une immense horloge qui égrène les heures des multiples meetings consacrés à son cas, sans que personne ne se préoccupe de lui demander ce dont il s'agit.

La *secrétaire du parti, une vieille* militante sèche et qui ne veut pas d'ennuis avant de partir à la retraite, est *la* plus acharnée, tandis que le directeur de l'usine tente de défendre Zhao, dont il a besoin, car celui-ci parle allemand et doit servir d'interprète à un expert allemand venu monter de nouvelles machines. Mais *sécurité* oblige, et Zhao est suspect d'espionnage. Toutes ses conversations ont été enregistrées, ses gestes épiés, le moindre incident – chaussures mal cirées, échange d'un bout de papier – interprété contre lui. Un homme « sûr » lui succède, en dépit des protestations de l'Allemand, excédé de perdre son temps avec un remplaçant qui parle *mal* sa langue et *qui* se *trompe*, confondant roulement à billes avec sac en papier ! La mauvaise traduction causera même un accident. Mais tout finira bien. Zhao recouvrera son pion et la confiance de ses chefs...

Bureaucrates et petits trafics

L'atmosphère kafkaïenne créée par Huang Jianxin, dans laquelle l'homme est broyé par la machine bureaucratique, est une des critiques les plus féroces de la société chinoise actuelle : on y voit tout, les hommes compétents réduits à l'oisiveté pendant que les officiels palabrent sans vouloir prendre de décisions, leur souci de faire *« porter le chapeau »* aux étrangers, un fils de cadre incompétent et vaniteux, les petits trafics du change au *« noir »*, la méfiance permanente, la peur des responsabilités... *Zhao* est soupçonné, jugé coupable ou presque, sans jamais être entendu. Quand son directeur découvre qu'il avait vraiment perdu son pion, et la secrétaire du parti, après avoir ouvert le paquet destiné à Zhao, qu'il contenait bien une pièce d'échecs, leur réaction n'est pas de s'excuser, mais bien de lui demander des explications : *« Pourquoi donc, avec ton petit salaire, as-tu envoyé un télégramme ? »* Et lui de répondre, la tête baissée : *« Je ne jouerai jamais plus aux échecs ! »*

Aucun des bureaucrates n'est vraiment mauvais. Ils ne veulent pas d'histoires, ni les membres du comité avec cette secrétaire du PC revêche, ni la secrétaire avec ses supérieurs. Zhao n'est pas non plus un héros. Sympathique, il souffre de l'ostracisme dont il est victime, sans jamais se plaindre, ni faire front ; au fond du désespoir, il ira même à l'église ! *« Je méprise ce genre d'hommes sans ambitions, sans personnalité, qui sont si nombreux en Chine »*, disait de son personnage le metteur en scène.

Ce film fort ne pouvait guère plaire en Chine en dehors d'un petit milieu d'amateurs ou de cadres éclairés. *Se sentant visés, les* bureaucrates les plus conservateurs se sont opposés pendant des mois à la diffusion de ce phamplet au vitriol. Car il ne faut pas oublier qu'en Chine la culture demeure sous le contrôle du PC. Un peu longuet, de facture assez conventionnelle, *le Canon noir est néanmoins* un extraordinaire document sur la Chine qui cherche à se moderniser, un film que tout étranger qui veut faire des affaires avec Pékin se devrait de voir avant de prendre l'avion.

Depuis 1987, les temps sont devenus durs en Chine pour les films de qualité, qui ne rapportent guère d'argent. Les studios, ayant désormais leur autonomie de gestion, se sont lancés à corps perdu dans le cinéma de divertissement et de profit, qui représentera les deux tiers des cent quarante films produits en 1988. *« Nous devrions développer la production populaire, y compris les films policiers et de kung-fu »*, vient de déclarer le vice-président de l'Association des cinéastes.

PATRICE DE BEER.

Culture

MUSIQUE

Le Printemps de Bourges

Les pendules à l'heure

Rassemblement de milliers de spectateurs ne signifie pas forcément explosion de joie et d'émotion.

Foire aux artistes, le Printemps de Bourges est aussi l'occasion pour le showbiz de remettre les pendules à l'heure. Or celui-ci, depuis le début de la saison, vérifie une désaffection du public vis-à-vis du spectacle vivant et craint une amplification du phénomène dans les deux prochaines années. Il y a de moins en moins d'acheteurs de spectacles dans les régions, et les concerts présentés dans des écrins très sophistiqués, avec une technologie de pointe dans l'utilisation des lumières, sont diffusés dans des lieux privés du minimum de confort. Souvent parqués dans des halls d'exposition, les spectateurs ne parviennent pas à saisir l'émotion de l'artiste.

A Bourges même, après certains spectacles du Stadium (l'immense chapiteau qui a reçu douze mille personnes pour Serge Gainsbourg, et qui en attend quinze mille dimanche prochain pour le Sud-Africain Johnny Clegg), une bonne partie du public a quitté, paradoxalement, la mine triste un lieu destiné en principe à la fête. Le fait n'est certes pas nouveau. Mais le fil qui sous-tend encore l'exploitation commerciale d'un spectacle est près de casser.

Pour les promoteurs du Printemps, cela veut dire simplement un aménagement plus approprié de son chapiteau géant. Pour les producteurs dans l'industrie musicale, cela signifie une remise en question radicale des tournées et un changement dans la manière de montrer l'image d'un artiste et de conforter celle-ci auprès du public. Le système de production d'un spectacle sortira peut-être ainsi de l'ornière où il s'est mis ces dernières années en se collant au succès d'un titre. C'était le sens de la représentation de Michel Jonasz à Bourges. C'était aussi la démarche d'un autre producteur, Robert Bialek (Jeanne Mas), venu au Printemps avec un spectacle de Blanchard conçu uniquement pour l'événement et qui a coûté 350 000 F.

Choriste de profession, Ghida de Palma n'a pas eu cette chance en se présentant au Tremplin sans la section de cuivres nécessaire pour faire éclater son rythm'and blues. Faute d'avoir eu les moyens de s'offrir les musiciens, Ghida de Palma a provisoirement raté son entrée à Bourges.

Jean Mouchès, pour sa part, n'avait pas ces préoccupations. Enseignant landais de vingt-huit ans, Mouchès est devenu aussi chanteur, il y a six ans, comme on peut être encore artisan, avec la même patience, la même simplicité. Visitant à longueur d'années les cafés-théâtres des Landes, il est devenu un habitué de Bourges, où il s'était déjà présenté successivement sur la « scène ouverte » et au Tremplin. Accompagné par quatre musiciens (guitares, accordéon, synthétiseur), Jen Mouchès chante des chansons (*Cambrousse Blues*, *l'Alphabet*) d'humour et de tendresse, aime jouer avec les mots comme avec les notes. Il est une des révélations de cette douzième édition du Printemps.

Mardi soir, il y eut aussi un petit vent de nostalgie, avec le rock bourru de Jean-Louis Aubert, l'ancien chanteur de Téléphone, tandis qu'au Stadium, mercredi soir, Julien Clerc partageait sa verve mélodique avec sept mille spectateurs. Mustaphas 3 (sept musiciens en majorité anglais) offraient enfin, après minuit, un curieux mélange, parfois détonant, de rock et de musique orientale.

CLAUDE FLÉOUTER.

ARTS

Après plus d'un an de négociations

La collection Thyssen sera installée à Madrid

MADRID
de notre correspondant

La collection privée de peintures du baron Thyssen, qui, avec plus de mille toiles, est considérée comme l'une des plus importantes du monde, sera finalement installée à Madrid. Le ministère de la culture espagnol l'a confirmé, le mardi 5 avril, tandis qu'étaient mis au point les derniers détails de l'accord avec le baron allemand, qui devrait être signé jeudi (*le Monde* du 7 avril).

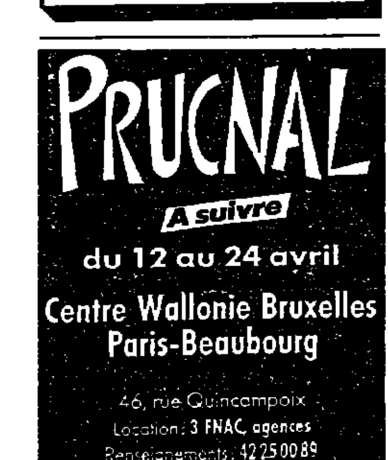
L'accord porte sur environ sept cents peintures, qui seront installées au palais de Villahermosa, une dépendance du musée du Prado, pour une durée de dix ans. A l'issue de ce délai, le sort futur de la collection sera déterminé par les deux parties, les autorités espagnoles souhaitant bien sûr que l'installation soit définitive. La propriété des toiles ne sera toutefois pas transférée, pour le moment au Prado. Une fondation mixte, où seront représentés tant la famille Thyssen que l'Etat espagnol, sera mise sur pied pour assurer la gestion de la collection. Les contreparties économiques offertes par les autorités espagnoles n'ont pas été rendues publiques.

Les toiles de la collection sont actuellement réparties entre plusieurs sièges d'exposition, dont le principal est la Villa Favorita, le palais que le baron possède à Lugano. La Villa Favorita ne jouit toutefois que d'une capacité limitée (elle ne peut accueillir plus de trois cents peintures), et se trouve par ailleurs très isolée. Aussi le baron désirait-t-il transférer sa collection dans une ville qui soit davantage fréquentée par les amateurs d'art, et qui lui permette de réunir en un seul endroit l'essentiel de sa collection.

Les négociations avec les autorités espagnoles auront duré plus d'un an. Outre Madrid, figuraient parmi les candidats les villes de Bonn et de Stuttgart, ainsi que la Fondation Getty, en Californie. L'épouse de M. Thyssen, Mme Carmen Cervera, elle-même de nationalité espagnole, semble avoir joué un grand rôle dans le choix final de son mari.

Les négociations ont été menées par l'intermédiaire de M. Luis Gomez Acebo, duc de Badajoz, un parent du roi Juan Carlos, qui serait lui-même discrètement intervenu pour convaincre le baron. La décision de ce dernier a été accueillie avec un enthousiasme particulier en Espagne, et la presse de Madrid souligne, non sans emphase, qu'elle fait du Prado, dorénavant, *« le plus important musée du monde »*.

THIERRY MALINIAK.



Mort de Milton A. Caniff

Le créateur de bandes dessinées américain Milton A. Caniff, est mort le dimanche 3 avril dans son appartement de New-York. Agé de quatre-vingt-un ans, Milton A. Caniff était atteint d'un cancer.

Caniff s'était rendu célèbre dans les années 30 en créant pour le *Chicago Tribune* les aventures de *Terry et les Pirates*, qui avaient été rapidement reprises par les grands quotidiens américains et touchaient chaque jour trente millions de lecteurs. Ces aventures orientales, mélange de suspense, d'exotisme, de comédie et d'érotisme de bon ton, mettaient notamment en scène l'une des plus célèbres héroïnes de la BD : Dragon Lady, la séduisante femme-pirate.

Communication

Selon une enquête policière

M. Michel Droit a touché des rémunérations incompatibles avec son statut de membre de la CNCL

M. Michel Droit, académicien, membre de la CNCL depuis octobre, a continué, après sa nomination à la commission, à percevoir, en plus de son salaire, des rémunérations importantes de provenances diverses.

Des versements mensuels ont notamment été effectués sur son compte (pour un montant global de 222 520 F) entre le 12 août 1987 et le 12 janvier 1988 par l'agence Presse-Infor. Cette société est domiciliée au 25, avenue Matignon, au siège social du *Figaro* de M. Robert Hersant, dont M. Droit était préalablement le salarié. D'autres versements réguliers de l'ordre de 200 000 F, de provenance encore inconnue, transiteraient également par ce compte.

C'est une enquête de la police sur les comptes bancaires de l'académicien — enquête menée dans le cadre d'une commission rogatoire demandée par le juge Claude Grellier — qui a permis de recueillir ces informations. Elles témoignent d'une infraction grave à la loi du 30 septembre 1986 instituant la CNCL et prévoyant l'incompatibilité des fonctions de membre avec toute autre fonction rémunérée. Elles frappent aussi de suspicion la participation de M. Droit à d'importantes décisions mettant en cause le groupe Hersant ou ses collaborateurs.

Ce rebondissement de l'affaire Michel Droit survient, pour la CNCL, on ne peut plus mal à propos. Les « maladresses » de l'académicien ont, à maintes occasions, agacé ses collègues de la commission, et la publication, le 12 février dernier, d'un article politique dans les pages du *Figaro* avait carrément provoqué leur indignation et leur colère. Les révélations des libertés qu'il paraît avoir pris avec la loi de 1986 — et dont le président de Broglie a été informé par une lettre du juge — risquent cette fois d'aggraver la crise. La mise en cause d'un des siens atteint inévitablement l'ensemble de l'institution.

L'article 5 de la loi du 30 septembre 1986 instituant la CNCL est, en effet, très clair : *« Les fonctions de membre de la CNCL sont incompatibles avec tout mandat électif, tout emploi public et toute activité professionnelle »*, proclame le premier alinéa. *« Sous réserve des dispositions de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, les membres de la commission ne peuvent directement ou indirectement exercer des fonctions, recevoir d'honoraires, ni détenir d'intérêts dans une entreprise liée aux secteurs de l'audiovisuel, de l'édition, de la presse, de la publicité ou des télécommunications. »* Enfin, précise-t-on, *« le membre de la commission qui a exercé une activité, accepté un emploi ou un mandat électif incompatible avec sa qualité de membre ou manqué aux obligations définies par la présente loi est déclaré démissionnaire d'office par la commission... »*

Les rémunérations perçues par M. Droit paraissent donc parfaitement irrégulières. Et l'on comprend mieux alors l'acharnement mis par ses défenseurs à faire obstacle à la procédure mettant en cause l'académicien dès l'automne dernier dans le cadre de l'affaire Radio-Courtoisie, la rapidité avec laquelle, dès son inculpation, l'enquête avait été arrêtée, l'instruction suspendue et le dossier transmis à la Cour de cassation. Celle-ci avait dessaisi le juge au profit du tribunal de Rennes... dans *« l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*. On comprend mieux aussi le courroux de M. Droit et de son avocat, Me Varaut, apprenant que, trois mois après le fameux dessaisissement du juge Grellier, ce dernier était à nouveau mis sur la piste et poursuivait son enquête en instruisant l'affaire Pascal Valléry-Radot, ce jeune chargé de mission de la CNCL inculpé de trafic d'influence.

On perçoit mieux enfin l'origine des difficultés rencontrées ces dernières semaines par les enquêteurs pour mener la moindre investigation financière concernant Michel Droit. Difficultés multiples dues à la fois à la sommation de M. Michel Droit à ses banquiers de ne communiquer aucun compte aux policiers ; à la contestation, pas son défenseur, de la validité de la commission rogatoire donnée par le juge Grellier ; et à leur retranchement derrière la protection du secret bancaire et de la vie privée. Cette obstruction contraste d'ailleurs singulièrement avec la diligence des trois autres membres de la CNCL — irréprochables — à communiquer leur propres comptes.

Des versements réguliers du groupe de M. Hersant

Les éléments sont donc là qui attendent les explications précises de M. Droit. Il semble d'ailleurs que le juge ait déjà sollicité par deux fois du procureur de la République un réquisitoire supplétif. Ayant porté à sa connaissance les faits nouveaux de l'enquête, il lui a demandé une sorte de feu vert, préalable indispensable à la poursuite de l'instruction. Une instruction qui pourrait s'orienter sur le terrain de la corruption passive.

Car si l'existence même de quelconques rémunérations suffit à caractériser l'infraction, l'une de leurs origines — le groupe du *Figaro* — pourrait singulièrement l'aggraver. Que découvre-t-on en effet ? D'abord que les relevés de compte de M. Droit à son agence de la Société générale font apparaître à partir du mois d'août 1987 des versements réguliers opérés par l'agence Presse-Infor. Une société dont il est difficile de trouver trace, mais dont le rapport des policiers précise qu'elle est domiciliée au 25 de l'avenue Matignon. Ces versements mensuels oscilleraient entre 56000 francs et 27000 francs et prendraient, semble-t-il, le relais de versements antérieurs (fin de l'année 1986, début 1987) émanant directement de la Soc-Presse. Une rémunération qui établirait ainsi un lien entre MM. Droit et Hersant.

Propriétaire de nombreux journaux, ce dernier ne s'est-il pas présenté à plusieurs reprises devant la CNCL à titre de candidat à des autorisations ? Au mois de mars 1987, il remportait sur Jimmy Goldsmith la compétition pour le réseau de la cinquième chaîne. En juillet, il recevait une autorisation parisienne pour sa radio Chic FM, laquelle se voyait d'ailleurs attribuer le site exceptionnel de la tour Eiffel. En mars 1988 enfin, il obtenait plusieurs autorisations dans la région Nord-Pas-de-Calais pour son réseau de radio rebaptisé Fun. Sur ces différentes décisions, M. Droit avait participé à la délibération. Cette proximité des liens entre M. Droit et M. Hersant avait d'ailleurs suscité, dès la nomination de l'académicien à la CNCL, en octobre 1986, critiques et protestations.

Le délit reproché à M. Michel Droit — s'il est avéré — pourrait avoir des conséquences sur les décisions déjà prises par la CNCL. Et notamment sur celles qui, de près ou de loin, en radio comme en télévision, ont concerné le groupe Hersant. Les répercussions politiques paraissent, elles, inévitables. La personnalité de M. Droit et son engagement militant pour l'actuelle majorité ne peuvent manquer, en cette période électorale, d'attiser les polémiques et d'éclabousser une CNCL déjà bien meurtrie, qui n'avait vraiment pas besoin de cette nouvelle publicité...

ANNICK COJEAN.

Selon Me Jean-Marc Varaut

« Une atteinte à la vie privée »

M. Michel Droit nous a déclaré, le 7 avril au matin, qu'il publierait dans la soirée un communiqué qui *« mettra les choses au clair et montrera que les sommes versées et déclarées au fisc ne sont en rien contraire aux obligations de la loi »*. Joint au téléphone, la veille, Me Jean-Marc Varaut, avocat de M. Michel Droit, avait ainsi réagi : *« C'est avec stupéfaction que j'ai appris il y a quelques semaines que le juge dessaisi du dossier Radio-Courtoisie continuait à instruire clandestinement sur ce terrain. Cette commission rogatoire est donc parfaitement nulle, le juge agissant hors saisine. L'investigation dans les comptes bancaires de mon client — véritable atteinte à la vie privée — n'a pour but que de faire contre-feu au non-lieu qui devait clore l'affaire Courtoisie et qui devait intervenir à Rennes à la fin du mois d'avril. Cette manœuvre est odieuse et ne vise qu'à déconsidérer M. Droit. »*

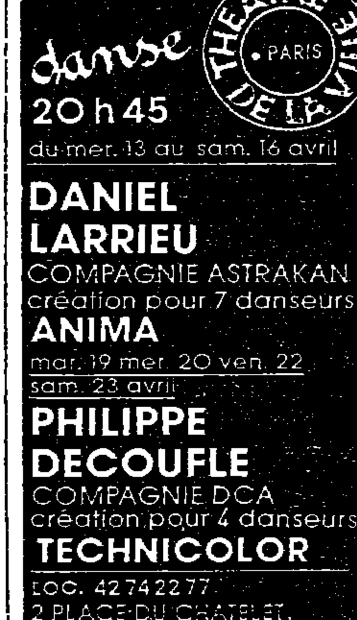
Me Varaut dit ignorer le nom et l'existence de la société Presse-Infor qui, vu les résultats de l'investigation, lui apparaît comme devant *« être une société du groupe Hersant »*. Il avance, en deux points, un début d'explication aux 222520 F reçus notamment par M. Droit. *« D'une part par le versement de l'indemnité de départ du* Figaro *de M. Droit, en retraite de journaliste. D'autre part, par le paiement échelonné en dix versements de la cession de ses droits sur le* Figaro Histoire, *droits qui relèvent de la propriété littéraire et de la loi de 1957 »*.

Pour Me Jean-Louis Bessis, avocat de M. Roger Pelloux, directeur de Larsen-FM, partie civile dans l'affaire Valléry Radot : *« L'affaire est exemplaire ! La fonction de membre de la CNCL supposait une rupture totale avec toute autre attache professionnelle. Ce n'est visiblement pas le cas de M. Droit. Et le fait que les versements que vous citez trouvent leur origine chez une ancien employeur candidat satisfait à la télévision et à la radio privée constitue une circonstance aggravante : songez en effet qu'une éventuelle qualification de corruption passive imputée à Michel Droit entraînerait* ipso-facto *un délit de corruption active imputable à M. Hersant ! Je ne doute donc pas que le juge pourra cette fois poursuivre librement son travail. »*

Refusant d'aborder *« le contenu d'un dossier en cours d'instruction »*, Me Bessis tire cependant une première conclusion. *« Dans un paysage audiovisuel harmonieux, chaque autorisation octroyée est censée conditionner l'ensemble de toutes les autres... C'est donc à l'évidence la totalité des décisions de la CNCL qui risquent d'être atteints dans leur légitimité »*.

Questionné sur la nature des sommes versées à M. Michel Droit par la Socpresse, M. Christian Grimaldi, directeur-général adjoint et président du *Figaro SA* se refuse à toute précision : *« Je n'ai pas de commentaires à faire sur les rapports que nous avons avec M. Michel Droit. C'est auprès de lui qu'il convient de s'adresser. Nous n'avons pas de réponses ou de commentaires à donner sur ce que vous nous dites*, nous a-t-il déclaré jeudi.

La rubrique « le Figaro-Histoire » qu'avait créé M. Michel Droit et qui figure maintenant dans les pages du *Figaro Magazine* est assurée par sa fille, Mme Corinne Droit.



EN BREF

● **Le groupe du Daily Telegraph rachète *The Spectator*.** — Le groupe de presse britannique du Daily Telegraph, contrôlé depuis deux ans par l'homme d'affaires canadien Conrad Black, vient de racheter pour une somme restée secrète l'hebdomadaire *The Spectator*. Fondé en 1828, ce journal publié en Grande-Bretagne et vendu à trente-quatre mille exemplaires appartenait jusqu'alors à la société John Fairfax Ltd., le deuxième groupe de presse australien derrière celui de M. Rupert Murdoch.

● **Lancement de « Jour J ».** — Une équipe de trois journalistes, dirigée par Samuel Minsk, rédacteur en chef, lance, ces jours-ci, *Jour J*, une « lettre » quotidienne diffusée par abonnement et comportant quatre pages d'informations intéressant la communauté juive. Renouvelant la formule de l'ancien *Bulletin quotidien* de l'Agence télégraphique juive (ATJ), dont le Fonds social juif unifié avait dû cesser la parution pour des raisons financières, *Jour J*, indépendant du Fonds, reprend les dépêches de l'ATJ en y ajoutant, pour les affaires françaises, les informations recueillies par ses propres journalistes.

★ *Jour J*, BP 289.16, Paris Cedex 16. Tél. : 45-01-76-41.

● **Suspension d'une revue marocaine.** — Le magazine culturel casablancais d'expression française *Kalima*, de tendance moderniste et féministe, vient d'être suspendu *sine die* par les autorités marocaines à la suite d'un reportage sur la prostitution des mineurs au Maroc.

Sur TF1

Dalida posthume

Exploitation à l'américaine des stars disparues ou culte des morts à l'asiatique, la télévision française se complaît depuis quelque temps dans les grandioses commémorations funèbre, type « obsèques nationales de Victor Hugo ». Coluche, Thierry Le Luron et d'autres y ont eu droit.

Dalida devait aussi passer par là. Il y aura, dans quelques jours, un an que la chanteuse s'est suicidée chez elle, à Montmartre, non pas, comme je l'avais alors hâtivement supposé, parce qu'elle aurait senti décliner son audience (*Le Monde* du 5 mai 1987) mais tout simplement, ainsi qu'elle l'avait prémonitoirement chanté : *« parce que (son) cœur était une île déserte »*. De cela, le film *la Gloire et les Larmes*, d'une durée de deux heures quinze minutes, réalisé par Jean-Louis Cap et Bernard de Amorin, avec le concours d'Orlando, frère-imprésario de Dalida, ne nous dit rien, et c'est sans doute mieux ainsi. Les réalisateurs, en revanche, ont su retrouver et adroitement agencer des images rares ou oubliées qui font tout le prix de cette émission.

La réception officielle de la vedette à Senestretta, village calabrais d'où venait son père, violon à l'Opéra du Caire, rappelle que, pour le Mezzogiorno, Yolanda Cristina Gigliotti, dite Dalila, puis Dalida, fut le même sujet de fierté que Rudolph Valentino. *Idem* pour le retour à Choubra, pauvrissime faubourg chrétien du Caire qui vit naître la chanteuse.

Reconnaissons volontiers aussi que le tourbillon de galas, duos, ballets, entretiens, morceaux de films (depuis le saugrenu *Masque de Toutankhamon*, de Marc de Gastyne en 1954, jusqu'au bouleversant *Sixième jour*, de Youssef Chaine en 1986) est presque constamment captivant.

Allons également pour les bisous « historiques » de François Mitterrand et de Jacques Chirac, voire pour quelques mots d'Alain Delon avec qui Dalida fit une de ses meilleures chansons. Mais que pouvaient apporter les larmes, même sincères, d'Anouk Aimée ou Line Renaud, sans parler d'Annie Cordy ? Une trentaine d'étoiles de la scène, de l'écran et du Tout-Paris (Mme Corinne Bouygues, fille de Francis) ont leur mot à dire entre deux tirades de Frédéric Mitterrand et de Jean-Luc Lahaye. Le sommet fut atteint par Guy Lux en perruque évoquant, avec sanglots dans la voix, Dalida en bigoudis...

Toute bonne fille qu'elle était, la chanteuse du haut des cieux a dû bien rigoler car, autant qu'on se souvienne, l'humour figurait aussi parmi ses nombreux dons.

Les larmes et le rire en somme.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

★ « Dalida, la gloire et les larmes », vendredi 8 avril à 20 h 40, TF1.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE PUBLIC. Odéon/Th. de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30.
LES VOISINS. Th. Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.
CHAT QUI PEUT. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42), (dim. soir, lun.), 21 h.
VOLTAIRE'S FOLIES. Comédie de Paris (42-81-00-11), 21 h.
LE PARADIS SUR TERRE. Vincennes, Th. Daniel-Sorano (48-08-60-83).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h. Bacchus : 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Victime du devoir : 21 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Docteur Je sais tout : 14 h 30 et 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées démé de tout : 20 h 45.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.
DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ L'Arrêt de mort : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Chat qui peut : 21 h. Salle II. ◇ L'empereur panique : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Eux seuls le savent : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30. Double je : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le Mariage forcé, le Plaisir de rompre : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Pinpin peint Monroe : 20 h 30. les Voisins : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h, 14 h, 15 h et 18 h.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Salomé : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ El Publico (Paris à l'heure espagnole) : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ La Tampe : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Soirée d'avril : 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'là du fric : 22 h.
THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). ◇ Le Crocodile : 21 h.
THÉÂTRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.
THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30. ◇ Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Jeudi 7 avril

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

L'Amour autour de la maison (1946), de Pierre de Hérain, 16 h ; Il Posto (1961, v.o.s.t.f.), d'Ermanno Olmi, 19 h ; Il importe d'être constant (1952, v.o.s.t.f.), de Anthony Asquith, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Les Trois Louf'quetaires (1938-1939, v.o.), de Allan Dwan, 15 h ; le Jour où la terre s'arrêta (1951, v.o.s.t.f.), de Robert Wise, 17 h ; le Jeu de la pomme (1976, v.o.s.t.f.), de Vera Chytilova, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : A coups de crosse (1984, v.o.), de Vincente Aranda, 14 h 30 ; le Sexe du Diable (1986, v.o.), de Imanol Uribe, 17 h 30 ; Nueve cartas a berta (1965, v.o.), de Basilio Martin Patino, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

La Troisième République. Fureur de vivre : la Fureur de vivre des années 20 (1963) de J. Drot, la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, 14 h 30 ; Tour Eiffel : Monsieur Eiffel et sa Tour (1965), de Georges Franju, la Tour Eiffel qui tue (1966) de M. de Ré et J.-R. Cadet, 17 h ; Paris Cinéma : Paris Cinéma (1929) de Pierre Chenal, Autour de l'argent (1928) de Jean Dreville, 18 h ; Affaire Stavisky : Actualités Gaumont, Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 20 h ; Cinéma muet : l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 21 h.

Les exclusivités

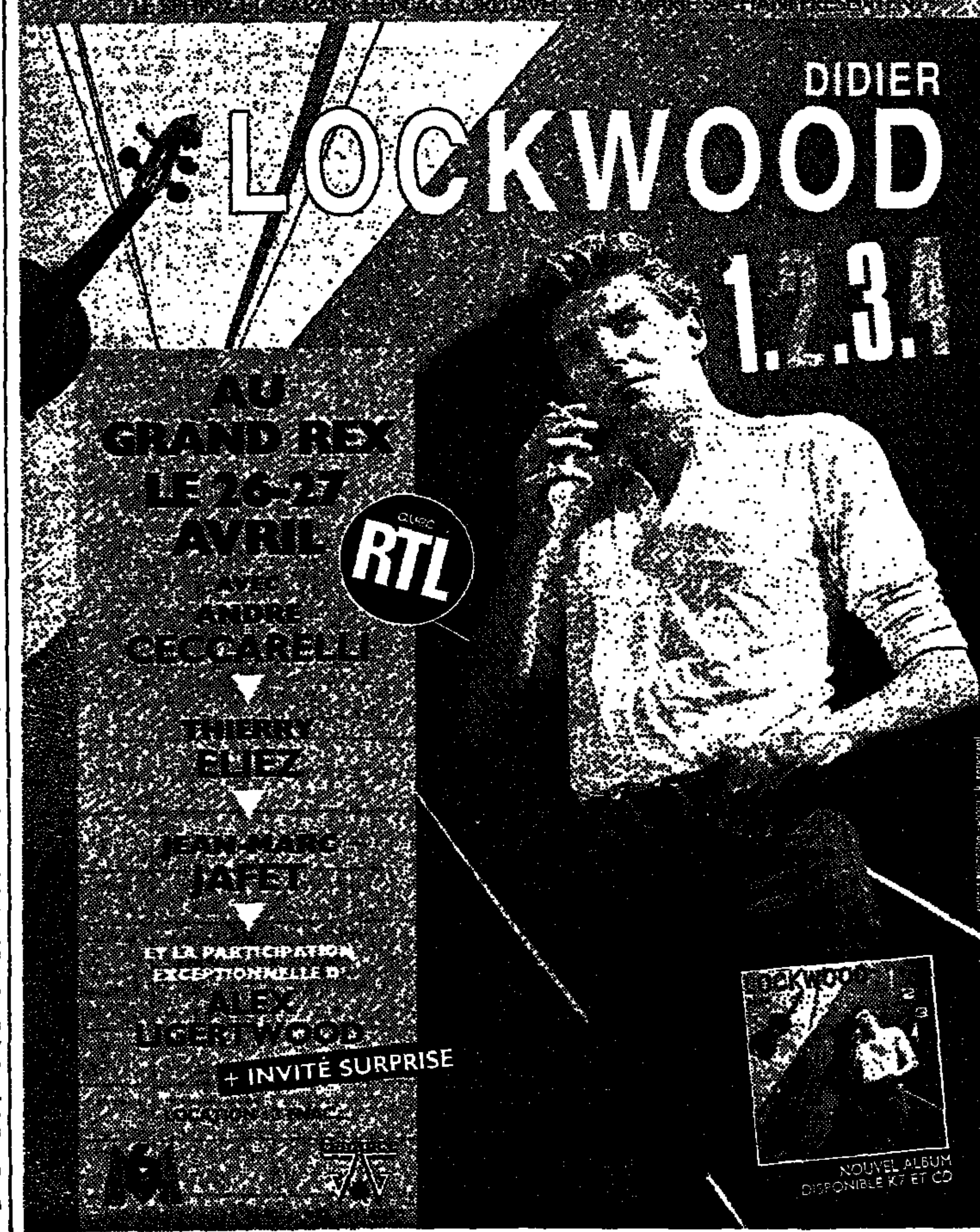
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CINGLÉE (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
GANDAHAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
HIDDEN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
ATOMIC CYBORG (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BAMBA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BRITANNIA HOSPITAL (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES DAMNÉS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MOBY DICK (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
SANS PITIÉ (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOMMY (Brit., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DU CANON NOIR. Film chinois de Huang Jianxin, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
JAUNE REVOLVER. Film français d'Olivier Langlois : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LONGUE VIE A LA SIGNORA. Film italien d'Ermanno Olmi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43).
MARAVILLAS. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LES MENDIANTS. Film français de Benoit Jacquot : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
PARLE A MON PSY, MA TÊTE EST MALADE. Film américain de Michael Ritchie, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 7 avril

TF 1

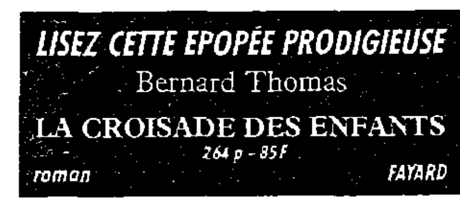
20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Guy Lux, Alice Sapritch, Guesch Patti. Avec Shona, Gold, Philippe Lavil, Isabelle Aubret, Jean-Luc Lahaye, Touré Kounda, Suzanne Vega, Les Portementaux. **22.30 Magazine : 52 sur la Une.** Le magazine du grand reportage, de Jean Bertolino. La fièvre verte : l'émeraude. **23.30 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 0.20 Journal et la Bourse. 0.35 Magazine : Rapido. 1.05 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 L'heure de vérité. Invité : Jacques Chirac. Le premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, *Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean* Boissonnat *(l'Expansion)*. **22.15 Magazine : Edition spéciale.** d'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : « Irlande du Nord ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

▶ ***20.30 Téléfilm : La croisade des enfants.*** De Serge Moati. D'après le roman de Bernard Thomas.



Avec *Jean-Claude Drouot, Jean-Pierre Bisson,* Pierre-Loup Rajot, Yves Beneyton, Dani, Robert Hossein (1re partie). **22.10 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** Les sept voyageurs du réel. 7. Beirut, the last home movie, de Jennifer Fox (Grand Prix 1988 ex-aequo du Festival du réel). **0.35 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en ut mineur).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Jeux d'artifices □ Film français de Virginie Thévenet (1987). Avec Myriam David, Gaël Seguin, Ludovic Henry. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Tonnerre de feu** ■ Film américain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Candy Clark, Daniel Stern (v.o.). **23.55 Cinéma : les *Exploits d'un jeune Don Juan*** □ Film français de Gianfranco Mingozzi (1987). Avec Claudine Auger, Serena Grandi, Marina Vlady, Fabrice Josso. **1.30 Téléfilm : L'été sanglant.** De Quentin Masters. Avec Tom Skerritt, Ian Gilmour, Giselle Morgan.

LA 5

20.30 Cinéma : les Evadés de la planète des singes ■ Film américain de Don Taylor (1971). Avec Roddy Mac Donall, Kim Hunter, Bradford Dillman, Natalie Trundy. **22.10 Série : Capitaine Furillo.** La fuite. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.20 Aria de rêve.** Impromptu n° 1 et impromptu n° 3, de Schubert, par Maria Joao Pires, piano.

M 6

20.50 Série : Devlin connection. Allison. **21.40 Magazine : M 6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Jean Douchet parle de Paris et du cinéma ; Cité-ciné ; La périphérie de la ville : tournage du dernier film de Medhi Charef, *Camomille*. **22.05 Six minutes d'informations. 22.15 Série : Hawaii, police d'État.** Pour la paix. **23.05 Série : Starsky et Hutch** Visage d'ange. **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Fragments d'un ring. **20.30 Dramatique : La visite,** de Jean-Pierre Ostende. **21.30 Profils perdus.** Lanza del Vasto. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : La Pologne. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Michel Cournot. **0.50 *Musique : Coda.*** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 janvier) : Deux portraits, op. 5, de Bartok ; Symphonie n° 2 pour orchestre à cordes et trompette *ad libitum, de Honegger ; Concerto pour piano et* orchestre n° 1 en ut majeur, op. 15, de Beethoven, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan, sol. : Krystian Zimerman, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Rome à Paris (3).** Œuvres de Corelli, Charpentier, Campra, Couperin.

Vendredi 8 avril

TF 1

14.30 Variétés : La chance aux chansons. 15.00 Série : Chahut-bahut. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi. 16.45 Club Dorothée vacances. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show.



20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Dalida, la gloire et les larmes. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Avec Frédéric Mitterrand, Gina Lollobrigida, Anouk Aimée, Alain Delon, Omar Sharif, Gilbert Bécaud. **22.50 Alain Decaux face à l'histoire.** Le secret de la Grande Pyramide. **23.50 Journal et la Bourse. 0.00 Série : Les envahisseurs.** Conférence au sommet.

A 2

14.35 Tennis. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Alf. 20.00 Journal. 20.30 Météo. ▶ **20.35 Feuilleton : La valise en carton.** De Michel Wyn et Françoise Verny, avec Irène Papas, Maurice Barrier, Sophie Rodrigues, Saki (1er épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Richard Bohringer *(C'est beau, une ville la nuit)*, William Boyd *(les Nouvelles Confessions)*, Amin Maalouf *(Samarcande)*, Pierre Moinot *(Jeanne d'Arc, le pouvoir et l'innocence)*, Hubert Monteilhet *(la Pucelle)*. **22.50 Journal. 23.10 Ciné-club : Chérie, je me sens rajeunir** ■■■ Film américain de Howard Hawks (1952). Avec Cary Grant, Ginger Rogers, Charles Coburn, Marilyn Monroe (v.o.).

FR 3

15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline. 16.30 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte. 17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Muppet babies. 18.00 Feuilleton : Graine d'ortie. 18.25 Magazine : Flash mag. 18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Série : Marlowe, détective privé.** Coup de crayon, d'après Raymond Chandler. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La route des cocotiers. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.** Budapest, 23 octobre 1956 : le communisme des chars. **23.30 Musicales.** Les quatre-vingts ans de Herbert von Karajan. **0.30 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

15.45 Documentaire : Thérion stratagème. 16.00 Cinéma : Purple Rain ■ Film musical américain d'Albert Magnoli (1984). Avec Prince, Apollonia Kotero, Morris Day, Olga Karlatos. **17.45 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. **20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football.** Paris-Saint-Germain-Matra Racing, en direct du Parc des Princes. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Série : Un flic dans la mafia.** ***23.40 Cinéma : la Loi*** ■ *Film franco-italien de Jules* Dassin (1958). Avec Gina Lollobrigida, Marcello Mastroianni, Yves Montand, Pierre Brasseur. **1.25 Cinéma : Dune** ■ Film américain de David Lynch (1984). Avec Francesca Annis, Brad Dourif, Jose Ferrer. **3.40 Cinéma : le Docteur et les Assassins** ■ Film américain de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy. **5.00 Téléfilm : Blocage.**

LA 5

14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 18.30 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Meurtres à Las Vegas. De Noël Nossick, avec Nicolas Surovy, Kristie Alley, Pat Corley, Ben Murphy. **22.10 Série : Mission impossible** (rediff.). ***23.00 Magazine : Bains de minuit.*** De Thierry Ardisson. **0.30 Série : Thriller.** Double meurtre. **1.40 Série : Kojak** (rediff.). **2.30 Aria de rêve.** Trois impromptus posthumes D. 946, de Schubert, par Christian Ivaldi, piano.

M 6

15.15 Documentaire : L'orignal des salines. 15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Magazine : Ondes de choc. La quatrième dimension. Y'a un truc : De Méliès à l'ordinateur ; Le fun du 3 D ; Le média satellite, la pub sur orbite ; A chacun son programme. **23.50 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.40 Magazine : Médiator** (rediff.). **1.10 Boulv'hard.** Actualité de la musique rock. **De 2.10 à 9.00, Musique : *Boulevard des clips.***

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Stéphane Pizella. **21.30 Musique : Black and blue.** La mémoire de Charles Delaunay. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : Hongrie *et fin de parcours par la Yougoslavie.* ***0.05 Du jour au lendemain.*** **0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 mars 1988 à Baden-Baden) : *Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Concerto* pour piano et orchestre n° 1 en si bémol mineur, op. 23, de Tchaïkovski ; Harold en Italie, symphonie pour alto principal et orchestre, op. 16, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Jan Latham-Kœnig, sol. : Misha Dichter, Ulrich Koch. **22.20 Premières loges.** Suzanne Cesbron-Viseur, soprano. Extraits de la Bohème, de la Tosca, de *Madame Butterfly*, de *Puccini*, de Sapho, de *Massenet*, de Roméo et Juliette, de Gounod, et d'un anonyme du quinzième siècle. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** L'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini, Mieczyslaw Horszowski, piano (Beethoven, Martucci, Rossini).

Audience TV du 6 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	42.7	Santa-Barbara 14.1	Actual. région. 8.9	Actual. région. 5.2	Nulle part 2.6	Porte magique 8.9	Ile fantastique 3.1
19 h 45	49.0	Roue fortune 24.5	Maguy 8.9	Actual. région. 2.1	Nulle part 4.7	Boul. Bouvard 6.3	Ile fantastique 2.6
20 h 16	55.2	Journal 23.4	Journal 14.6	La classe 8.3	Nulle part 1.6	Journal 4.7	Espion modèle 3.1
20 h 55	58.9	Football 23.4	A l'œil nu 10.4	Victor ou... 4.2	Ciné salles 5.2	Cas conscience 8.3	Dynastie 7.3
22 h 08	51.6	Football 25.0	Des sourires... 4.7	Victor ou... 3.6	Adieu je reste 3.6	Cas conscience 11.5	Libre et change 2.6
22 h 44	31.8	Destins 9.4	Des sourires... 7.8	Océaniques 2.1	Adieu je reste 3.6	Loi Los Angeles 7.3	Libre et change 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 avril à 0 heure et le dimanche 10 avril à 24 heures.

La fin de la semaine sera dans l'ensemble agréable sur la France. Après dissipation des brumes matinales, les éclaircies seront nombreuses.

Vendredi : brume et soleil prédominants.

Le début de matinée sera le plus souvent très brumeux. On observera même des brouillards qui se dissiperont lentement. L'après-midi, ils auront disparu mais l'atmosphère restera brumeuse. Le soleil, toutefois, brillera sur la majeure partie du pays.

Deux groupes de régions feront exception : d'une part, celles du voisinage de la Manche où une couche de nuages bas maintiendra un ciel gris avec du vent modéré de nord-est ; d'autre part, de l'Alsace aux Alpes du Nord, où le ciel d'abord très nuageux à couvert deviendra variable, et où quelques ondées parfois orageuses se produiront. Quelques orages éclateront encore sur les régions méditerranéennes.

Les températures minimales seront de 10 à 11 degrés sur le pourtour méditerranéen, 5 à 8 degrés ailleurs.

Les maxima atteindront 8 à 10 degrés près de la Manche, 12 à 14 degrés de la Bretagne aux Ardennes, 16 à 18 degrés près de la Méditerranée, 14 à 17 degrés dans les autres régions.

Samedi : variable sur le Nord et le Nord-Est, beau ailleurs.

Sur les Alpes et le Jura, le ciel sera encore variable le matin mais les éclaircies prédomineront l'après-midi. Le temps restera nuageux près des côtes de la Manche.

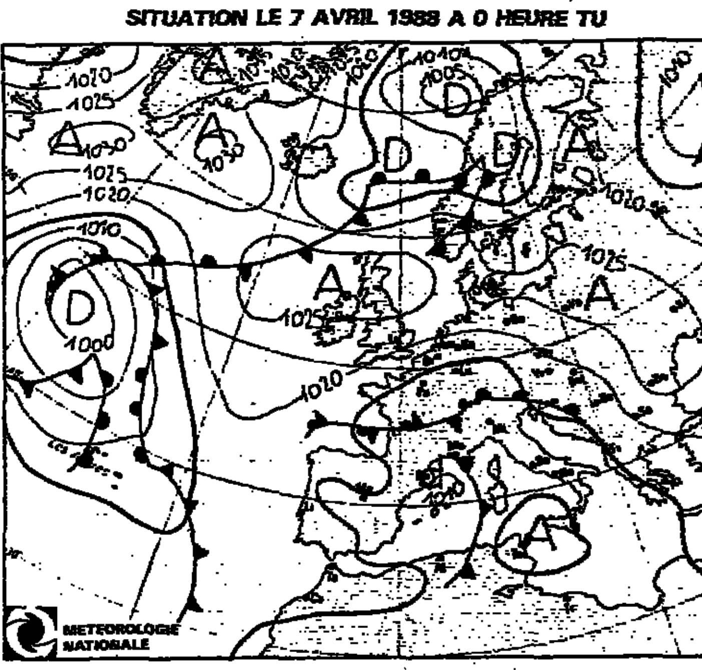
Sur les autres régions, après dissipation des brumes matinales, le soleil se montrera généreux. Dans la journée, le ciel deviendra nuageux sur le Nord, le Bassin parisien et le Nord-Est.

Les températures seront sans grand changement. Les minimales s'étageront de 5 à 9 degrés du nord au sud du pays, localement, de 10 à 12 degrés près de la Méditerranée. Les maximales varieront de 11 à 18 degrés du nord au sud.

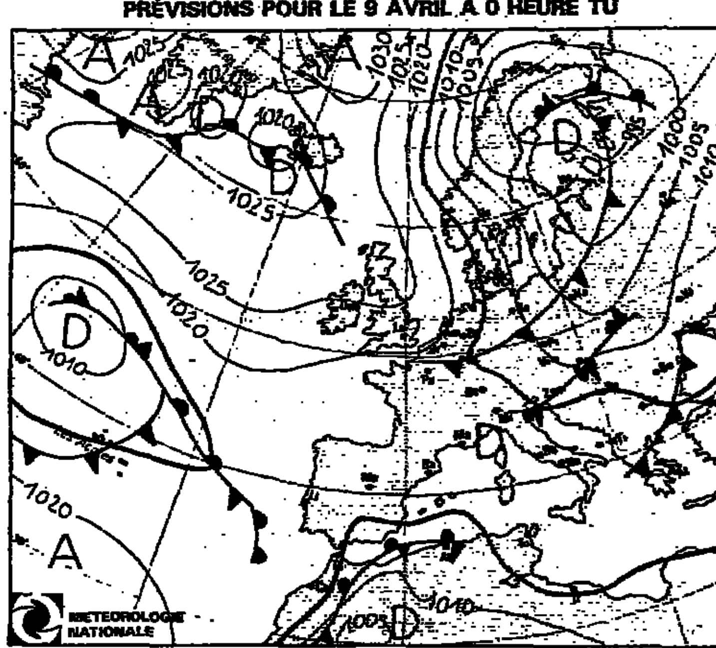
Dimanche : beau temps.

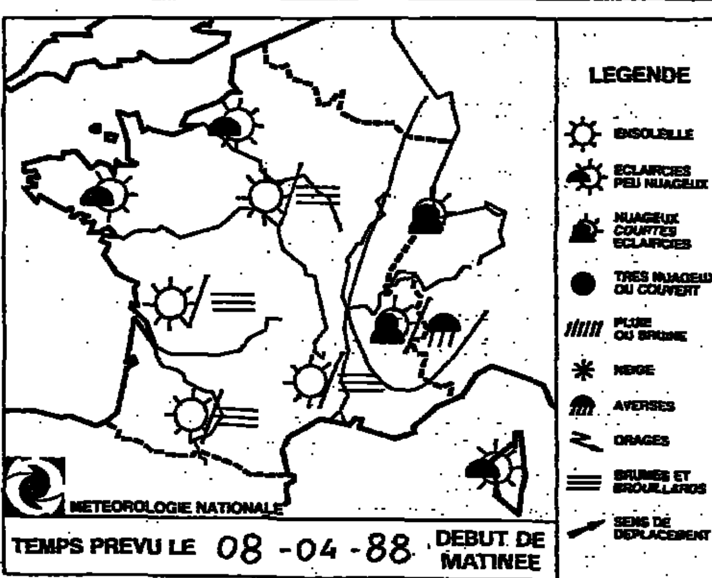
Après dissipation des brumes matinales, la journée sera belle. Les nuages persisteront encore en bordure de la Manche. Les températures minimales seront stationnaires.

SITUATION LE 7 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 08-04-88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-4-1988 à 6 heures TU et le 7-4-1988 à 6 heures TU — le 6-4-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	16	10	P
BIARRITZ	12	10	C
BORDEAUX	14	10	P
BOURGES	16	8	-
BREST	8	7	C
CAEN	10	8	C
CHERBOURG	8	7	C
CLERMONT-FERR.	14	8	C
DIJON	16	8	C
GRENOBLE St-M-H	19	15	N
LILLE	15	6	N
LIMOGES	15	7	B
LYON	16	13	C
MARSEILLE-MAR.	14	10	P
NANCY	15	0	N
NANTES	13	7	N
NICE	16	11	P
PARIS-MONTS.	13	8	B
PAU	12	8	-
PERPIGNAN	16	11	P
RENNES	12	8	C
ST-ÉTIENNE	15	9	-
STRASBOURG	17	7	N
TOURS	13	7	N
TOULOUSE	17	10	C
POINTE-A-PITRE	30	21	D

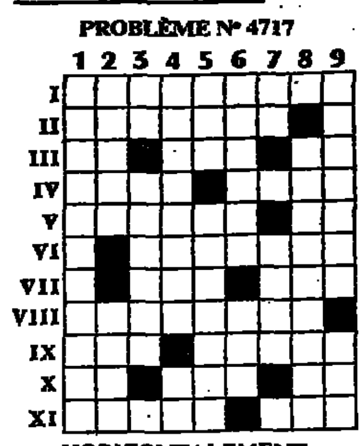
ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	12	8	D
AMSTERDAM	13	7	D
ATHÈNES	20	16	C
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	17	11	C
BELGRADE	18	10	N
BERLIN	15	7	D
BRUXELLES	15	4	D
LE CAIRE	29	18	C
COPENHAGUE	5	-3	B
DAKAR	25	19	D
DELHI	34	19	N
DJERBA	23	15	D
GENÈVE	11	5	C
HONGKONG	23	17	O
ISTANBUL	13	8	N
JÉRUSALEM	21	16	C
LISBONNE	17	11	D
LONDRES	13	4	N
LOS ANGELES	24	14	N
LUXEMBOURG	15	8	O
MADRID	15	6	N
MARRAKECH	21	11	N
MEXICO	27	12	P
MILAN	13	11	P
MONTRÉAL	18	3	N
MOSCOU	9	-1	D
NAIROBI	29	16	O
NEW-YORK	21	8	C
OSLO	5	2	B
PALMA-DE-MAL.	13	11	P
PÉKIN	14	7	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
ROME	17	11	C
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	12	3	N
SYDNEY	22	19	A
TOKYO	20	8	P
TUNIS	21	11	N
VARSOVIE	15	4	D
VENISE	17	12	C
VIENNE	18	9	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4717



HORIZONTALEMENT

I. N'empêchent tout de même pas les étoiles de briller. – II. Dans l'impossibilité d'assurer l'entretien. – III. Adverbe. Il n'est pas étonnant qu'il ait peut-être eu un sommeil de plomb. Désigne une masse. – IV. Pour lui, on ne peut pas dire qu'il n'y avait rien à gratter. Donné en cas de besoin. – V. Qui ne sauraient se plaindre d'avoir fait parler d'eux. Réfléchi. – VI. Sa danse préférée, c'est peut-être le cancan. – VII. Laisse parfois sans réaction. Pronom. – VIII. Souhaitable quand il s'agit de prendre sur soi. – IX. Pousse au départ. Chassée *quand elle est désagréable.* – X. Cité en premier. Le moins que l'on puisse dire est qu'il a besoin d'exercice. C'est la sauce qui peut l'allonger. – XI. On le mange par la racine. Tel qu'il ne vaut mieux pas trop se répéter.

VERTICALEMENT

1. Utile pour avoir le dessus. – 2. Conduit maintes gens à faire le siège. *Il envoie pas mal de choses en* l'air. – 3. Révèlent une certaine façon de vivre. D'aucuns en ont besoin pour faire les courses. – 4. A joué un rôle qui lui a permis de conquérir un César. A l'habitude de rester sur ses positions. – 5. Tombée sous le sens. Ce n'est pas à une peau de vache qu'ils ont affaire. – 6. Avait un cheval de bataille qui n'intéressait certes pas que lui. Cité africaine. – 7. Note. S'occupe de celle qui va être pleine comme une barrique. – 8. Ne travaillent pas tous sans filet, même s'ils ne prennent pas de risques. – 9. Peuvent être dévorés bien qu'ils contiennent des vers. Ses bords sont parfois très fréquentés.

Solution du problème n° 4716

Horizontalement

I. Laitiers. – II. Insultant. – III. Gnète. Cou. – IV. Nô. Lobe. – V. Italiens. – VI. Cana. Ut. – VII. Otait. Arc. – VIII. Li. Recrue. – IX. Eole. Asir. – X. Sn. Sem. Ne. – XI. Si. Tétée.

Verticalement

1. Lignicoles. – 2. Annotations. – 3. Ise. Ana. – 4. Tutélaires. – 5. Ile. Té. Et. – 6. Et. Leu. Came. – 7. Racontars. – 8. Snobs. Ruine. – 9. *Tue. Acérée.*

GUY BROUTY.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 9 et dimanche 10 avril

Paris, porte de Versailles, 14 h 30 : véhicules de collection.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 9 avril

Beauvais, 14 h 30 : mobilier, argenterie, bijoux.

Dimanche 10 avril

Saint-Germain-en-Laye, 14 heures : vins ; **Etampes,** *14 heures : mobilier,* bibelots, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 9 avril

Auch, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Auray,** 14 heures : mobilier ; **Autin,** 14 h 30 : livres, cartes postales ; **Nice,** 9 h 30 : tableaux, 14 h 30 : mobilier, tapis ; **Verneuil-sur-Aure,** 14 heures : mobilier, livres, poupées.

Dimanche 10 avril

Aubagne, 14 h 30 : bijoux, mobilier, tableaux ; **Avignon,** 14 heures : archéologie ; **Avranches,** *14 h 30* : mobilier, objets d'art ; **Boulogne-sur-Mer,** 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Calais,** 14 h 30 : vitraux, verrerie, mobilier, tableaux ; **Douarnenez,** 14 h 30 : mobilier ; **Evreux,** 14 heures : automobiles de collection ; **Falaise,** *14 heures : livres* ; ***Granville,*** *14 h 30* : tableaux modernes ; **Honfleur,** 14 h 30 : vins ; **Marseille,** 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Pont-Audemer,** 14 h 30 : tableaux, argenterie, mobilier ; **Rouen,** 14 h 15 : archéologie ; **Saint-Jean-de-Luz,** 14 h 30 : vins, tableaux ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : histoire naturelle.

FOIRES ET SALONS

Antibes, Salanches, Champagne-sur-Oise, Saint-Avold, Thouars, Mondor, Bar-le-Duc (Salon du vieux papier).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Denise et Maurice VIEUX (ingénieur CNAM)
sont heureux d'annoncer la naissance, le 15 mars 1988, de

Camille, Celina, Esther,

leur première petite-fille, au foyer de
Arnaud VIEUX
et
Fabienne BOUTAVIN.

Le Champ-de-l'Aire,
34290 Montblanc.

– Jeanne et Bernard MILLET
sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils

Florent,

chez leurs enfants
Pascale et Robert GATIN
et Raphaëlle.

Ambassade de France à Bamako,
Mali.
1, place Léon-Blum,
75011 Paris.

– Michèle et Samuel LEPASTIER,
Joachim, Eléonore et Oriane,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 20 mars 1988.

6, avenue de Tourville,
75007 Paris.

– Paula et Philippe BAILLON
sont heureux de faire part de la naissance de

Virgile, Emmanuel, Vivien,

le 2 avril 1988, à Paris.

50, rue du Faubourg-du-Temple,
75011 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Nicolas BENOIS,
artiste peintre et décorateur de théâtre,

survenu *le 30 mars 1988, dans sa* quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu au Duomo de Codroipo, le samedi 2 avril 1988, à 10 h 30.

[Issu d'une famille française installée en Russie au dix-huitième siècle, le peintre Nicolas Benois était né en 1901 à *Saint-Pétersbourg* et était le fils du peintre et historien d'art Alexandre Benois, l'un des fondateurs des Ballets russes de Serge Diaghilev. Après avoir travaillé en Russie et en France, Nicolas Benois s'était établi en Italie au cours des années 20 et avait occupé, à partir de 1937, le poste de directeur artistique de la Scala de Milan pendant trente-cinq ans. Il a assuré la mise en scène et les décors de nombreux spectacles d'opéras et de ballets aux Etats-Unis, en Argentine, au Japon *et en URSS, entre autres.*]

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante-treizième année, de

René-Serge BLACLARD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 3 avril 1988, à Paris.

De la part des familles Blaclard, *Boziges*, Fressanges,
Et de tous ses amis.
La levée de corps et la bénédiction ont eu lieu le jeudi 7 avril, à 15 h 15, à l'hôpital Tenon, 3, rue Belgrand, Paris (20e).
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-aux-Neiges, à Aurillac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. *Henri* Feinberg,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francine FEINBERG,
née Nadal,

survenu le 6 avril 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
L'inhumation aura lieu le vendredi 8 avril 1988, à 17 h 15, au cimetière parisien de Montrouge.

– *Le 5 avril 1988, à Paris,* nous a soudainement quittés, dans sa cinquante-deuxième année,

Pierre FREDET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de lettres,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
directeur général
du Cercle de la librairie,
directeur général
du Syndicat national de l'édition.

De la part de
Mme Pierre Fredet,
son épouse,
Isabelle, Philippe, Anne, Laurence, Chantal et Xavier,
ses enfants,
M. et Mme René Fredet,
ses parents,
M. et Mme Jacques Droz,
ses beaux-parents,
M. et Mme Jacques Fredet,
M. et Mme Jean-Gabriel Fredet,
ses frères et belles-sœurs,
Mr et Mme J.-E. Maxwell Morris,
sa sœur et son beau-frère,
et leurs enfants,
M. François *Droz, M. Bernard Droz* et Mlle Geneviève Droz,
ses beaux-frères et belle-sœur,
Mlle Gisèle Fredet, Mme Jean Humbert, M. Claude Herbulot, *M. et Mme Edouard Delebecque,*
Des familles Fredet, Droz, Decaux, O'Keeffe, Clauzon et Baumann.

« Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur. »

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Sulpice, le 11 avril 1988, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue du Regard,
75006 Paris.

[Pierre Fredet, directeur général du Syndicat national de l'édition et du Cercle de la librairie, est mort le mardi 5 mars à l'hôpital Lariboisière de Paris. Il était âgé de cinquante et un ans.

Nommé à la direction du syndicat des éditeurs en 1980, *ce normalien, agrégé de lettres et diplômé* de l'Institut d'études politiques de Paris, s'était rapidement imposé parmi les professionnels *du livre par ses qualités de négociateur* et par son aptitude à moderniser un secteur économique fragile et disparate. Sous son *impulsion, le Cercle de la librairie,* le syndicat interprofessionnel qui rassemble les divers métiers du livre, a lancé le système de bibliographie et de commandes électroniques *Electre.*

Pierre Fredet s'était également attaché à trouver des solutions à la crise que connaît depuis le milieu des années 70 l'édition de sciences humaines, notamment en éditant la revue d'information et de documentation *Préfaces* dont il était le directeur. Les questions scientifiques et techniques passionnaient d'ailleurs ce littéraire qui était entré dans la fonction publique, en 1963, à la délégation à la recherche scientifique, avant d'être nommé en 1972 *directeur chargé de la prévision au ministère de* l'éducation nationale, conseiller technique dans différents ministères (armées, travail, équipement, aménagement *du territoire) jusqu'en* 1978 où il avait renoué avec la politique scientifique en devenant le directeur de cabinet de *M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche.*]

– Mme *André Gouverneyre,*
Le professeur et Mme Robert Molimard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GOUVERNEYRE,
intendant universitaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 mars 1988, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Limbre,
86440 Migné-Auxances.
1, rue des Acacias,
94550 Chevilly-Larue.

– Mme Georges Klein,
M. et Mme J.-J. Billon
et leur fils,
M. et Mme J.-P. Klein,
Mme Madeleine Klein,
M. et Mme Touboul
et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges KLEIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 5 avril 1988.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 7 avril 1988, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2-31, allée Marcel-Pagnol,
94000 Créteil,
7, rue Jean-Moréas,
75017 Paris.

– Mme Raphaël Levy.
M. et Mme Maurice Levy
et leurs enfants,
M. et Mme Max *Hajblum,*
leur fille et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Hugon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raphaël LEVY,

survenu le 2 avril 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Pantin.

4, rue Guérin-Leroux,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Mme Léopold Mazet,
Le professeur et Mme Philippe Mazet
et leurs enfants,
Les familles Volken, Martin, Mazet, *Gay, Corbic, Aucouturier, Liégeois, et* Denimal,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Léopold MAZET,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
survenu pieusement à Montluçon, le 23 mars 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 mars 1988 en l'église Notre-Dame de Montluçon (Allier).

– Mme *veuve Marie Bouabdellah* Viscaino
et ses enfants,
remercient vivement le corps médical et paramédical des hôpitaux de Paris (Cochin, Salpêtrière, Curie), ainsi que toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières et leurs messages, se sont associés à leur douleur lors du décès, à Paris le 23 *mars* 1988, de leur fils et frère.

Mourad BOUABDELLAH,

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.
L'inhumation *religieuse* a *eu lieu* à Berkane (Maroc), le 27 mars 1988.

– Michel-Yves et Martine Peissik,
son fils et sa *belle-fille,*
Anne, Muriel, André et Jean Peissik,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc PEISSIK,

le 29 mars 1988.

20, rue du 4-Septembre,
13100 Aix-en-Provence.
Ambassade de France au Yémen,
Sanaa.

– Catherine Prévert,
a l'immense chagrin de faire part du décès de son père,

Pierre PRÉVERT,

survenu le 5 avril 1988.

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Joinville, avenue des Familles, le samedi 9 avril, à 11 h 45.

13, avenue Oudinot,
94340 Joinville.

(Lire page 21.)

Remerciements

– M. Marcel Koumetz,
son époux,
M. et Mme Gérard Koumetz,
M. et Mme Romi Habermann,
ses enfants,
Stéphanie, Laurent, Kewin et Alexandre,
ses petits-enfants,
Mme *veuve Wolf Zarnowski,*
sa mère,
M. Jean Zarnowski,
et ses filles,
ses frères et nièces,
Toute la famille,
Et ses amis,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Mme Simone KOUMETZ,
née Zarnowski,

prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Anne,
maman, Samuel, Rebecca, mémée, Tazou, *Dany, David,* Belle,
Et tous les autres t'aiment et te souhaitent un joyeux anniversaire.

– En ce douzième anniversaire du décès de

Joseph-Jean MORER,
commandeur de la Légion d'honneur au titre militaire,

une pensée toute particulière est demandée de la part de Mme Morer, à tous ceux qui *l'ont* connu, aimé, et restent fidèles à son souvenir.

Services religieux

– Pour ses nombreux amis qui n'ont pu l'accompagner à Sainte-Eulalie-d'Olt pour son dernier voyage,
une messe sera célébrée à la mémoire de

Paul BOUBAL,

en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mardi 12 avril à 11 heures.

– La direction et le personnel du Café de Flore,
invitent les amis de

M. Paul BOUBAL.

à se recueillir *en l'église Saint-Germain-des-Prés,* où sera dite une messe du souvenir, le mardi 12 avril à 11 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

– L'anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. – Le quarante-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, en avril 1943, donnera lieu à trois cérémonies à Paris. Le 10 avril, à 15 h 30, au centre Rachi, M. Charles *Lederman,* sénateur (PCF) du Val-de-Marne, président de l'Union des juifs pour la Résistance et l'entraide, présidera une « manifestation du souvenir ». Le 14 avril, à 18 heures, le grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, prendra la parole au cours d'une cérémonie au *Mémorial* du martyr juif inconnu, présidée par M. Henry *Bulawko, président* de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, sous l'égide du Conseil représentatif des institutions juives de France et du Congrès juif mondial. La Fédération des sociétés juives organise une cérémonie à son siège, le 19 avril.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 337235 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 037235, 137235, 237235, 437235, 537235, 637235, 737235, 837235, 937235 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
307235	330235	337035	337205	337230	10 000,00 F
317235	331235	337135	337215	337231	
327235	332235	337335	337225	337232	
347235	333235	337435	337245	337233	
357235	334235	337535	337255	337234	
367235	335235	337635	337265	337236	
377235	336235	337735	337275	337237	
387235	338235	337835	337285	337238	
397235	339235	337935	337295	337239	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7235	4 000,00 F
	235	400,00 F
	35	200,00 F
	5	100,00 F

LOTO
N° 14
TIRAGE DU MERCREDI 6 AVRIL 1988
14 18 21 26 35 42 — numéro complémentaire 43
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 13 ET SAMEDI 16 AVRIL 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 6 AVRIL 1988 28e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 22/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
0	290	400
	800	400
	0510	2 500
	260800	80 000
1	31	200
	011	400
	151	400
	5541	2 500
	191231	30 200
	210851	100 000
2	52	200
	7292	2 500
	044522	30 000
3	0033	2 500
	005603	30 000
	185663	5 000 000
4	844	400
	2774	2 500
	3404	2 500
	20534	15 000
5	5	100
	8255	2 600
	106805	100 100
	115005	30 100
	180005	100 100

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
6	546	400
	1906	2 500
	2756	2 500
	15796	15 000
7	47	200
	797	400
	44327	15 000
	125897	100 000
	154777	30 000
8	808	400
	568	400
	56838	15 000
	99508	15 000
	038048	30 000
9	9	100
	49	300
	159	800
	5809	2 600
	03329	15 100
	27589	15 100
	81889	15 100
	83089	15 100
	59319	15 100
	027209	100 100
	132759	30 100
	144589	30 100
	264489	30 100

88 **TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE** TIRAGE DU MERCREDI 6 AVRIL 1988 27e

Economie

SOMMAIRE

Tokyo au plus haut

Un léger optimisme semble regagner les marchés financiers

Un vent d'optimisme semble souffler sur les marchés boursiers. La *place de Tokyo a joué les vedettes*, le jeudi 7 avril, en enregistrant un gain de 258 points. L'indice Nikkei a terminé à 26 769,22, son plus haut niveau historique *(voir graphique). Oublié*, l'effondrement brutal d'octobre ? Pour le moment, les investisseurs ne voient que des éléments positifs en ce début d'année budgétaire au Japon. La croissance *nipone s'annonce* bonne, *les* liquidités des entreprises n'ont jamais été aussi abondantes. Et même Wall Street semble se réveiller.

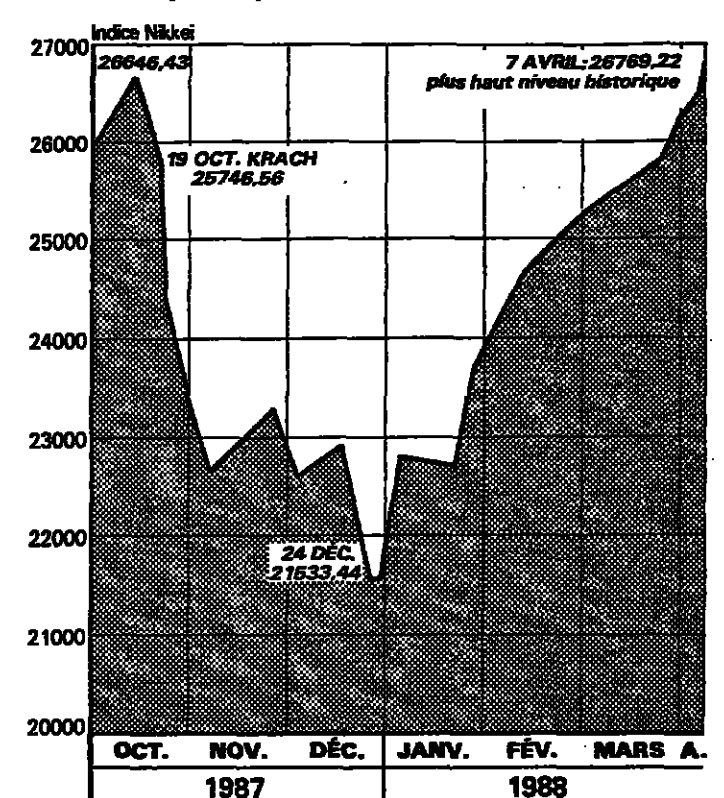
Le retour des Japonais sur la place américaine est à l'origine de la hausse de 64,16 points enregistrée le mercredi 6 avril, tout autant que les rumeurs dont les opérateurs sont toujours friands et selon lesquelles le groupe des sept principales puissances industrielles s'apprêtait, lors de sa réunion du 13 avril, à fixer un nouveau « plancher » au dollar, aux alentours de 125 yens. Ces rumeurs sont peu crédibles. Elles ont malgré tout contribué à rassurer les marchés financiers, inquiets depuis quelques jours de la tension sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis.

L'attitude de la Réserve fédérale n'est pas étrangère à ce regain de confiance. Après avoir joué l'immobilisme pendant deux jours, l'institut d'émission a de nouveau injecté des liquidités dans le système bancaire, le mercredi 6 avril, démentant dans les faits ceux qui envisagent déjà un redressement de la politique du crédit et par là-même un relèvement du loyer de l'argent pour freiner une éventuelle poussée de l'inflation.

Curieusement, le dollar n'en a pas pâti et s'échangeait dans la matinée du jeudi 7 avril, en Europe, à 1,6775 mark contre 1,6675 la veille, 125,70 yens contre 125,25 et 5,69 F contre 5,65 F. Le marché obligataire américain, où l'emprunt à trente ans gagnait 30/32 point, s'en est trouvé *raffermi.*

Cette bonne tenue ne suffit pas à entraîner une véritable euphorie sur les marchés financiers qui resteront très attentifs à l'évolution d'indicateurs-clés comme le commerce extérieur américain ou l'indice des prix de détail. L'activité record des sociétés japonaises durant l'année budgétaire terminée le 31 mars reste, pour Tokyo tout au moins, de bon augure. Les émissions d'actions et d'obligations ont permis aux sociétés nippones de lever un montant sans précédent de 13 537 milliards de yens (108,87 milliards de dollars), une hausse de 42,2 % sur l'exercice précédent selon une grande maison de titre. Une activité qui alimentera la polémique sur le projet de loi, peu agressif, de sanctions contre les délits d'initiés actuellement déposé au Parlement.

F.C.



Une étude de l'OCDE sur les politiques structurelles

Privatisation progressive

S'il faut privatiser, privatisons. Mais sous quelle forme et à quel rythme ? L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) répond à cette question au terme d'un volumineux rapport sur les orientations des politiques structurelles (1).

Faut-il privatiser ? Oui, répondent les experts de l'OCDE, quand il apparaît que la nationalisation finit par avoir des effets contraires au but recherché, qui est de « *constituer un cadre dans lequel sont associées la fourniture de biens et de services dans des conditions de rentabilité économique et la réalisation d'objectifs plus généraux de responsabilité sociale* ». Ces conditions ne sont pas souvent remplies tout simplement parce que l'entreprise publique est mal contrôlée, ne subissant pas les contraintes que les marchés des capitaux imposent aux sociétés privées. « *Dans le cadre de l'entreprise publique*, note le rapport, *il y a peu de systèmes efficaces pour définir les objectifs et contrôler les résultats, ce qui limite les possibilités de spécialisation de la fonction de gestion.* »

Les objectifs que les entreprises publiques sont censées poursuivre sont souvent mal définis selon l'OCDE et ne manquent pas d'être contrecarrés, en outre, en fonction de considérations politiques. L'Etat est trop tenté d'utiliser ses propres entreprises comme instruments d'une politique à court terme.

« *Au milieu des années 70, on cherchait principalement à contenir l'inflation, tout en préservant l'emploi et, dans des pays aussi divers que le Royaume-Uni, la France, l'Autriche et l'Italie, des entreprises publiques ont dû limiter la hausse des prix, tandis qu'il leur fallait éviter les suppressions d'emplois. Il en a résulté une nette dégradation de leur position financière immédiate, ainsi qu'une perte de compétitivité à moyen terme. Plus récemment, ce sont des préoccupations budgétaires qui ont pris le relais, une priorité croissante étant accordée à la rentabilité des entreprises publiques.* »

Méthode du « pas à pas »

Mais alors, ce sont souvent les investissements qui ont fait les frais de cette recherche de la rentabilité. A défaut d'une réglementation efficace clarifiant les objectifs et les responsabilités, « *un recours accru à l'actionnariat privé peut avoir des effets positifs* ». Cela revient à « *utiliser les marchés de capitaux privés comme moyen de contrôle de la rentabilité* », solution qui a visiblement la préférence des auteurs du rapport.

Ceux-ci ne se prononcent pas toutefois pour un transfert total et immédiat de la propriété. « *Il est sans doute possible*, précisent-ils, *de recueillir une partie des avantages de la concurrence sur le marché des capitaux sans transférer la totalité des actifs d'une entreprise publique au secteur privé. Ainsi, même si le volume des parts d'une entreprise négociées sur le marché peut donner des indications précieuses aussi bien aux responsables de l'entreprise qu'aux organismes de tutelle, et si l'Etat, en tant qu'investisseur résiduel peut, de façon crédible, s'engager à jouer le rôle d'actionnaire passif, des changements dans la gestion sont possibles, même dans des entreprises où seule une minorité de parts est aux mains du secteur privé.* »

L'étude fait valoir que la vente d'une proportion, même relativement restreinte, des parts d'une entreprise au secteur privé peut suffire à modifier du tout au tout le comportement des pouvoirs publics – argument avancé au demeurant par le président d'Air France pour justifier une telle procédure.

Aussi, tout en reconnaissant le caractère circonstanciel de cette conclusion, le rapport ajoute : « *Le rythme auquel les marchés boursiers peuvent absorber de nouvelles émissions d'actions étant limité, il peut s'avérer plus utile de commencer par transférer au secteur privé un volume assez restreint de parts de toute une série d'entreprises publiques, plutôt que d'inscrire chaque entreprise pour la totalité de ses parts sur la liste des sociétés à privatiser ; de fait, il est essentiel d'adopter cette méthode du « pas à pas » si l'on veut que les parts de l'entreprise soient cotées à leur juste prix.* »

(1) « Ajustements structurels et performance de l'économie », OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex.

La réponse de M. Balladur à la Commission européenne

« *La France respecte et respectera les dispositions du traité de Rome* », a indiqué, le mercredi 6 avril, dans un communiqué, le ministère de l'économie, en réponse à une lettre de la Commission de Bruxelles sur la loi de privatisation.

La Commission européenne demandait au ministre français que la distribution d'actions gratuites ne soit pas réservée aux seuls ressortissants français. Dans son communiqué, le ministère indique que la privatisation « *concerne en priorité les Français et les résidents en France* ».

De source proche du ministère, on laisse entendre que si des ressortissants européens non résidents en France ont acquis, lors de la souscription, *dix actions d'une société* privatisée et les ont gardées pendant dix-huit mois, ils recevront une action gratuite, de même que les résidents et les personnes de nationalité française. « *Naturellement, les réserves d'actions gratuites constituées tiennent compte de l'ensemble des souscriptions reçues* », indique le ministère qui précise que la première distribution s'effectuera le 8 juillet au profit des actionnaires de Saint-Gobain.

Un projet de loi sur les délits d'initiés

Le ministère japonais des finances joue la simple autodiscipline

TOKYO
correspondance

Le ministère japonais des finances est bon prince. Mise à jour au début du mois de mars, la manipulation du cours des actions de sociétés introduites sur le second marché à Tokyo est une affaire classée. *Les résultats* de l'enquête ne seront pas publiés. Aucune sanction ne sera prise. Selon un des responsables du « bureau des obligations », l'avertissement sans frais adressé aux maisons de courtage aura suffi. Le spectacle inhabituel d'agents des finances fouillant les dossiers de Nikko Securities, une des « quatre grandes » (1) qui dominent la scène boursière nippone, aurait fait perdre la face aux coupables, un résultat qu'aucune mesure, pénale ou financière, ne pourrait atteindre.

Au moment où la Diète se prépare à examiner un projet de loi qui renforce les sanctions contre les délits d'initiés, l'affaire est tout à fait révélatrice. La loi peut être durcie, ce qui demeure, c'est le pouvoir discrétionnaire du ministère des finances quant à son application. Et on peut légitimement douter de la volonté de l'autorité de tutelle de changer les règles d'un jeu qui a fait l'immense prospérité des maisons de titres japonaises et rempli les poches de bien des puissants dans le monde des affaires et celui de la politique.

« *Au Japon*, rappelle un observateur, *le délit d'initié prend avant tout la forme d'une manipulation des cours de la société, pour la société et par la société* ». Autrement dit, on est rarement en présence de la recherche individuelle d'un gain facile, à la manière d'un Ivan Boesky à Wall Street, mais d'un type de fonctionnement imposé au marché par les principaux intervenants. Les cas de manipulation sur lesquels le ministère des finances a enquêté au mois de mars n'avaient d'ailleurs rien d'exceptionnel pour la place de Tokyo. Dans le cas de Koito Industries, le cours d'introduction au second marché était de 810 yens. La première cotation s'effectuait le lendemain à 1 500 yens, un quasi-doublement. Introduite le 1er février au cours de 2 230 yens, Fuji Denki Reiki ne pouvait être cotée que le 6 février, à 5 100 yens. Fujitsu Kiden Ltd a fait encore mieux : cours d'introduction de 1 750 yens, première cotation au bout de sept séances à 6 200 yens. Inutile de préciser que bien peu de petits investisseurs ont été conviés au festin.

Des manipulations identiques se pratiquent à la première section, et à l'occasion d'émissions d'obligations convertibles par les grandes entreprises, pour lesquelles la prime atteint couramment 100 %. Pour les maisons de titres, et particulièrement les « quatre grandes », qui contrôlent directement ou indirectement 70 % des transactions boursières au Japon, la manipulation des cours est d'un grand secours. Elle satisfait le client, entreprise dont l'introduction ou l'émission d'actions nouvelles ou d'obligations convertibles rencontre un tel succès. Elle permet de récompenser un investisseur qui sera resté fidèle malgré des déboires sur d'autres titres. Les grandes maisons de courtage, qui dirigent les syndicats d'émission, exercent un pouvoir quasi discrétionnaire sur l'allocation des titres. *Et puis, il y a les actions « politiques »*, celles qui seront prises d'une fièvre subite à la veille d'une campagne électorale coûteuse pour les candidats du Parti libéral-*démocratique*, occupant indéracinable du pouvoir.

Les mains libres

La structure du marché boursier japonais facilite la manipulation. Les multiples participations croisées et les « noyaux durs » d'actionnaires, qui verrouillent solidement le capital des grandes entreprises japonaises, raréfient l'offre des titres. Il est d'autant plus facile d'influencer ainsi le niveau des cours.

Ce qu'il y a de remarquable dans la réforme proposée à *la Diète* par le ministère des finances, c'est qu'elle ignore superbement cette manipulation. Le ministère affiche l'intention d'y mettre un peu d'ordre par voie administrative, mais ne veut manifestement pas se lier les mains. La future législation fournira une définition classique de l'information non divulguée au grand public qui peut servir à une opération d'initié. Elle énumère trois catégories de personnes susceptibles de subir les rigueurs de la loi si elles vendent ou achètent des titres sur la base d'une telle information : initiés, quasi-initiés et receveurs d'informations (journalistes ou parlementaires notamment). Elle prévoit également des sanctions, assez modestes : une amende de 500 000 yens ou six mois de prison au maximum.

Mais, on l'a bien compris, la recherche et la punition des coupables n'est pas la préoccupation première du ministère. La nouvelle législation, c'est la faille la plus évidente, ne prévoit pas la création d'un organisme régulateur indépendant sur le modèle de la toute puissante Securities and Exchange Commission (SEC) américaine. Le ministère japonais des finances, qui conserve cette fonction par devers lui, n'a pas prévu à ce jour un renforcement de ses moyens d'investigation : moins de vingt personnes pour surveiller l'évolution des cours de Bourse, contre une armée de six cents inspecteurs à la disposition de Gary Lynch, le Fouquier-Tinville de la SEC.

Selon une habitude bien japonaise, *le ministère s'en remet* à l'autodiscipline des maisons de titre qui, pense-t-il, n'oseront pas défier ouvertement sa puissance tutélaire. « *L'application de règles plus strictes contre le délit d'initié est fondée sur la présomption éthique que la nature humaine est fondamentalement bonne* », remarque un spécialiste japonais.

Des exemples

En collaboration étroite avec le ministère, les maisons de titres mettent actuellement au point de nouvelles règles internes : création ou renforcement des départements de surveillance, édification de « murailles de Chine » à la place des *shoji* (cloisons de papier japonais) qui séparent actuellement les départements chargés respectivement des émissions, des transactions et de la vente au public. Mais sur le marché, qui vit de la rumeur comme aucun autre, cette réforme fait une part sans doute trop belle à l'interprétation et au compromis.

L'usage seul dira si *les étrangers* y trouveront leur compte. La capacité de manipuler le marché de Tokyo, désormais le premier au monde par la capitalisation et le volume des transactions, est considérée à juste titre comme un avantage indu des maisons de titres nippones dans la compétition avec leurs rivales américaines ou européennes. Elle est aussi un obstacle à *l'internationalisation* de la place, puisque ses mœurs particulières font toujours du Kabuto-Cho un endroit suspect pour les gestionnaires étrangers, en dépit des solides performances du marché.

En gage de sa détermination nouvelle, le ministère des finances fait des exemples. Le 5 avril, le procureur de Tokyo a fait arrêter deux anciens responsables de la *maison* de titre Kaneju Securities. A ce stade, cependant, les deux hommes ne sont pas poursuivis pour délit d'initié, mais pour fraude fiscale. Afin de ne pas payer d'impôts, l'ancien directeur général adjoint de Kaneju et le chef du département des actions ont dissimulé des profits boursiers de 400 et 600 millions de yens respectivement, réalisés sous de fausses identités entre 1984 et 1986. Avec une perspicacité admirable, le procureur soupçonne des opérations d'initiés derrière cet enrichissement subit. Les « contrôleurs » du Securities Bureau n'y avaient vu que du feu. Affaire à suivre.

BERNARD HAMP.

(1) Nomura, Daiwa, Nikko, Yamaichi.

REPÈRES

Endettement

Réduction pour le Mexique

L'opération de conversion de dettes mexicaines contre des bons partiellement garantis par le Trésor américain a permis au Mexique de réduire de 1,1 milliard de dollars l'encours de son endettement extérieur évaluée à 100 milliards de dollars, a annoncé le directeur du Crédit public, M. José Angel Guria. Les titres américains étant à coupon zéro (intérêts payables à l'échéance), Mexico économisera ainsi 1,5 milliard d'intérêts sur vingt ans. Au total, a précisé M. Guria devant la Chambre des députés, 3,66 milliards de dollars de créances ont été rachetés avec une décote de 50,23 % en moyenne.

Entreprises

Année exceptionnelle pour les grandes américaines

Selon le classement du magazine *Fortune*, les grandes entreprises américaines ont réalisé, en 1987, des résultats exceptionnels malgré le krach boursier. Le chiffre d'affaires des cinq cents premières compagnies a progressé de 9 % pour atteindre 1 880 milliards de dollars, et leur bénéfice net est en hausse de 41 %, à 91 milliards de dollars. Le classement des dix premières reste presque identique à celui de 1986, General Motors précédant Exxon, Ford, IBM, Mobil, General Electric. Texaco a devancé ATT à la septième place, et Chrysler, grâce au rachat d'AMC à Renault, s'est hissé à la dixième place, reléguant Chevron à la onzième.

Epargne

Remontée aux Etats-Unis

Les dépôts dans les établissements d'épargne américains ont à nouveau progressé en février, confirmant ainsi la tendance observée depuis le krach boursier d'octobre dernier.

Selon la Federal Home Loan Board, qui garantit les sommes déposées dans plus de trois mille cent institutions d'épargne, les dépôts « nets » (dépots moins retraits) ont augmenté de 5,2 milliards de dollars en février, contre une hausse de 5,4 milliards en janvier et une baisse de 1,1 milliard en février 1987.

Les dépôts dans les caisses d'épargne américaines dépassent les retraits depuis octobre dernier (+ 6,2 milliards de dollars), alors que la situation inverse prévalait avant la chute de Wall Street. La nouvelle progression des dépôts en février montre que le krach boursier d'octobre continue à avoir des effets sur l'attitude des épargnants américains.

Investissements

Les filiales à l'étranger des firmes américaines en progression

Les investissements des filiales à l'étranger des entreprises américaines devraient augmenter de 15 % cette année, contre seulement 4 % en 1987, selon une étude du département du commerce. Cette progression, qui représenterait 38,9 milliards de dollars cette année, est la plus forte depuis 1980. Pourtant, malgré cette hausse sensible, les investissements des entreprises américaines à l'étranger resteront inférieurs à leur niveau de 1982, souligne le département du commerce.

Ces investissements avaient baissé sensiblement ces dernières années en raison du ralentissement de la croissance économique à l'étranger et de la baisse des prix du pétrole, qui a entraîné une chute des dépenses des compagnies pétrolières américaines.

L'ensemble de ces prévisions d'investissements sont affectées par la dépréciation du dollar, qui rend plus chers les investissements à l'étranger des entreprises américaines.

Économie

SOCIAL

Une enquête du ministère des affaires sociales

L'individualisation totale des salaires a de nouveau progressé en 1986

La pratique des augmentations salariales individualisées n'a augmenté que modérément en 1986, selon une enquête du service des études et de la statistique du ministère des affaires sociales et de l'emploi. Neuf cents entreprises, assujetties à l'enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, ont répondu aux questionnaires spécifiques qui leur ont été adressés.

Pour 1986, les employeurs devaient opérer une distinction entre le pourcentage de l'augmentation générale accordée et, le cas échéant, le *« pourcentage moyen des augmentations personnalisées »* sans prendre en compte les promotions. Mais, relève l'enquête, *« cette distinction n'est pas toujours apparue claire aux petites entreprises »*.

Il ressort de l'enquête que 21,8 % des entreprises de plus de dix salariés ont, en 1986, pratiqué un système d'augmentations individualisées (contre 19,1 % en 1985) : 8,2 % (contre 5,7 %) n'ont accordé à leurs salariés que des augmentations individualisées (étant entendu qu'il ne s'agit ici que de l'évolution du salaire de base à l'exclusion d'augmentations *« au mérite »* distribuées sous formes de primes exceptionnelles), et 13,6 % se sont livrées à un panachage accordant à la fois des augmentations générales et des augmentations individualisées. En revanche, 66 % des entreprises n'ont donné que des augmentations générales et 12,2 % *se sont purement et* simplement abstenues d'augmenter les salaires de base.

La propension des entreprises à accorder des augmentations individualisées croît avec *leur taille* : le pourcentage de celles qui ont accordé exclusivement des hausses individualisées passe de 7 % pour la tranche 10-49 salariés, à 9 % de 50 à 199 salariés, 23,1 % de 200 à 999 salariés, 13,3 % de 1 000 à 5 000 salariés et 20,4 % pour les entreprises de 5 000 salariés et plus. Le pourcentage d'entreprises ayant donné à la fois des augmentations générales et des augmentations individualisées *dépasse 59 % dès qu'on* atteint le seuil de 200 salariés.

A partir de son échantillon de 900 entreprises, l'enquête souligne que *« la progression de la proportion des salariés concernés par l'individualisation apparaît modérée, passant de 42 % à 45 % »*. Si cette évolution est limitée, il n'en demeure pas moins que le mouvement se poursuit. Ainsi 48 % des salariés n'ont eu que des augmentations générales contre 52,3 % en 1985. Un peu plus d'un tiers – 35,1 % – se sont vu assurer un *« plancher »* de hausse en ayant perçu à la fois des augmentations individuelles et des augmentations générales (contre 37,3 % en 1985).

Le changement le plus sensible concerne la proportion de salariés qui n'ont bénéficié que d'augmentations individualisées. De 1985 à 1986, ce pourcentage a doublé (de 4,7 % à 9,9 %), *« ce qui implique,* observe l'enquête, *que certains n'ont perçu aucune augmentation »*. Par ailleurs, *« le glissement vers l'individualisation totale est beaucoup plus accusé chez les agents de maîtrises-techniciens et chez les cadres, où la proportion de salariés concernés passe respectivement de 3,9 % à 13,2 % et de 9,4 % à 19,3 % »*.

Avantage aux cadres

Alors que globalement l'augmentation des salaires de base a été de 2,8 % en 1986, pour l'ensemble des salariés (avec des pourcentages de hausses quasi identiques d'une catégorie de salariés à l'autre), la répartition des sommes distribuées a été en moyenne de 2 % pour les augmentations générales et de 0,8 % pour les augmentation individualisées. L'étude du ministère remarque toutefois que *« l'augmentation globale est plus forte dans les entreprises où les augmentations individuelles sont couplées avec des augmentations générales »* : 3,6 % pour l'ensemble des salariés au lieu de 2,8 %. En revanche, elle est plus faible là où l'individualisation a été totale : 2,6 % pour l'ensemble des salariés.

A première vue, ce sont les cadres qui tirent le mieux leur épingle du jeu là où l'individualisation salariale est totale ou partielle : ils ont perçu des augmentations globales de 3,1 % *dans le premier cas et de 4 % dans le* second. Ces augmentations sont donc *« nettement plus fortes que celles des autres catégories »*. La médaille du « mérite » a toutefois son revers. Ainsi, c'est chez les cadres que le pourcentage de salariés n'ayant reçu aucune augmentation du salaire de base en 1986 est le plus élevé : 13,4 % contre 10,2 % pour les employés, 6,4 % pour les agents de maîtrise et les techniciens et 4,5 % pour les ouvriers. Ces derniers sont aussi les moins touchés par l'individualisation totale...

MICHEL NOBLECOURT.

Dans l'aéronautique

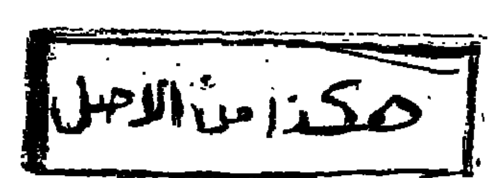
Accord salarial à l'Aérospatiale... ...et grève à la SNECMA

Accord salarial à la SNIAS, grève à la SNECMA, la situation sociale reste très contrastée dans l'aéronautique. A la SNIAS, la direction générale de l'Aérospatiale a conclu, le mercredi 6 avril, avec FO, la CFTC, la CGC et la CFDT un accord salarial pour 1988. Cet accord prévoit d'abord une prime uniforme de 800 F versée à l'ensemble du personnel *« compte tenu de l'évolution de la situation économique en 1987 et des efforts réalisés dans l'avancement des différents programmes de l'entreprise (Airbus, Ariane, hélicoptères de combat, famille de missiles Aster) »*.

L'accord salarial de la SNIAS *prévoit deux augmentations générales* qui seront plus fortes pour les non-cadres (+ 1 % au 1er avril et + 1 % au 1er octobre) que pour les cadres (+ 0,8 % au 1er avril et + 0,8 % au 1er octobre). Mais sont également annoncées *« des augmentations individuelles, en progression sur celles de 1987, qui permettront d'améliorer les promotions et les déroulements de carrières, et notamment pour les cadres »*. Enfin, les jeunes diplômés bénéficieront quand ils seront nouvellement embauchés de crédits complémentaires pour *« favoriser leur début de carrière dans l'entreprise »*, en raison de la vocation de la SNIAS axée sur la haute technologie.

A la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avions (SNECMA), où la grève qui a démarré le 17 mars continue dans trois usines de la région parisienne, la direction a proposé une rencontre aux organisations syndicales, le jeudi 7 avril, afin *« d'entamer de nouvelles négociations sur les salaires »*. Une précédente réunion avait échoué le 29 mars. La direction a rappelé ses précédentes propositions – une augmentation globale du salaire annuel moyen en masse de 3,9 %, – en précisant qu'il n'était *« pas question d'aller au-delà »*. Pour elle, *« les revendications manifestement excessives des syndicats représentent une augmentation de 12 %, soit 400 millions de francs »*.

La CGT, avant de participer à cette réunion, a appelé à une manifestation qui se terminera devant la direction générale. Elle estime que l'incertitude de la direction générale est *« intolérable et inacceptable. Par cette attitude, elle porte l'entière responsabilité du conflit »*. Le mercredi 6 avril, une manifestation de grévistes (deux mille cinq cents selon les organisateurs, mille trois cents selon la police) s'est déroulée, à l'appel de la CGT et de la CFDT, dans l'enceinte de l'aéroport d'Orly. Le 7 avril, à l'usine de Villaroche (Seine-et-Marne), l'ensemble du personnel devait observer une grève de vingt-quatre heures.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

SOCIAL

Nouvelles mesures de M. de Charette pour la fonction publique

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a annoncé, le mercredi 6 avril, à l'issue d'un conseil interministériel, une série de quinze mesures qui, pour l'essentiel, seraient mises en place après l'élection présidentielle. « *Je souhaite et je suis convaincu que ces mesures seront mises en œuvre* », a déclaré M. de Charette à la presse. Pour « *ancrer* » la politique d'innovation et de qualité dans les pratiques administratives, la direction générale de l'administration et de la fonction publique va être réorganisée et ses moyens seront renforcés (avec un fonds de modernisation et de formation doté de 100 millions de francs dès 1989).

M. de Charette a confié à M. Guilhamon, ancien directeur général d'EDF, un mission ayant pour objet d'étudier « *de nouvelles méthodes de négociation salariale* » et « *les formes de participation financière des agents de l'Etat aux gains de productivité* ». Trois mesures ont été arrêtées pour « *renouveler les moyens d'une plus grande mobilité géographique et fonctionnelle des agents publics* » : ouvrir l'ensemble des concours internes à tous les fonctionnaires d'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux; augmenter l'indemnité exceptionnelle de mutation dont le taux passera de 7250 F à 30000 F pour un agent célibataire et de 11450 F à 35000 F pour un agent marié avec trois enfants; expérimenter une « *bourse interministérielle des emplois vacants* ». D'autres dispositions ont pour objectif de valoriser le rôle du personnel d'encadrement.

● **Nouveau secrétaire général pour la Fédération de la chimie CFDT.** – M. Jacques Kheliff a été élu, fin mars, secrétaire général de la Fédération de la chimie CFDT en remplacement de M. Christian Marquette. Le départ de M. Marquette, *qui ne devait intervenir qu'au début* de 1989, a été anticipé de quelques mois pour des raisons, indique-t-on à la Fédération, uniquement personnelles et non politiques. M. Kheliff, trente-cinq ans, était secrétaire général adjoint depuis novembre 1987. Son arrivée à la tête d'une fédération qui joue un rôle important dans la vie de la CFDT n'implique pas de changement d'orientation.

PÊCHE

● **Le président Reagan veut progéger les baleines contre les pêcheurs japonais.** – Le président *Ronald Reagan a informé le Congrès* de sa décision de retirer au Japon la totalité des privilèges de pêche dans les eaux d'intérêt économique des Etats-Unis, en raison des violations répétées par ce pays de la convention internationale de préservation des baleines. Le gouvernement japonais aurait accordé des *permis à des entreprises privées* pour chasser les cétacés dans les eaux de l'hémisphère sud. L'attribution de ces permis, dits « *de recherches scientifiques* », n'a jamais été autorisée par la convention internationale sur les baleines, rappelle la Maison Blanche.

CONJONCTURE

Les Gauloises à 5,40 F

Le paquet de Gauloises, qui coûte actuellement 5 F, passera à 5,40 F le 18 avril et à 5,50 F le 1er juillet : le *Journal officiel* a publié mercredi 6 avril les nouveaux prix des cigarettes après la hausse décidée par le gouvernement. Le paquet de Marlboro passera, *lui*, de 8,95 F à 9,80 F le 18 avril et à 10 F le 1er juillet.

La hausse n'est pas identique pour toutes les qualités et s'étale de 8 % à 10 % afin d'arrondir les prix pour éviter aux commerçants d'avoir à rendre la monnaie avec des pièces de 5 centimes, indique-t-on au ministère du budget.

La hausse avait été initialement prévue pour le 1er avril par le premier ministre en décembre dernier pour aider au financement de la Sécurité sociale. Elle devrait rapporter 2,4 milliards de francs en 1988 à la Caisse nationale.

AFFAIRES

Compagnie d'assurance-vie du Crédit agricole créée en 1986

Predica occupe déjà 10 % du marché français

La banque dans l'assurance n'est pas seulement un thème pour colloques. L'intrusion des banquiers dans le monde des assureurs est une réalité, comme en témoigne le spectaculaire développement de Predica, la compagnie d'assurance-vie du Crédit agricole. Créée au début de 1986 par la banque verte, avec un capital initial de 30 millions de francs, la compagnie a pris en l'espace de moins de deux ans 10 % du marché français de l'assurance-vie, se plaçant ainsi dès à présent « parmi les cinq premières compagnies d'assurance-vie françaises ».

Présentant les performances de cette jeune compagnie, M. Jacques Massebeuf, le président du conseil d'administration de la société, a indiqué que Predica avait collecté l'an dernier à travers ses deux produits (un plan d'épargne retraite-maison et un bon de capitalisation, Predicis) quelque 6,6 milliards de francs de primes. Au total, près de 230 000 contrats nouveaux sont venus s'ajouter aux 30 000 déjà signés en 1986. La compagnie a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 28 millions de francs.

En se lançant dans l'assurance-vie, le Crédit agricole s'était fixé un triple objectif, a expliqué M. Massebeuf : « *Satisfaire la globalité des besoins de sa clientèle, maîtriser les flux financiers de ses clients et gagner de l'argent.* » Ils sont tous largement atteints. Le président de Predica a souligné que le développement de ces produits ne résultait pas uniquement d'un transfert entre placements financiers et produits d'assurance.

Pour 1988, et sur des marchés qui restent en fort développement, le Crédit agricole voit grand. L'objectif de Predica est de réaliser un chiffre d'affaires (montant des primes encaissées) de 15 milliards de francs. Deux nouveaux contrats d'assurance seront lancés en septembre prochain. Le capital de la société, qui était de 200 millions de francs à la fin de 1987, sera augmenté de 352 millions en juin et encore de 200 millions d'ici à la fin de l'année. « *Si nous avons réussi aussi rapidement*, a expliqué M. Massebeuf, *c'est grâce à notre fichier de quatorze millions de clients du Crédit agricole, c'est que nous avons été entendu par notre réseau de 5 000 points de vente et que nous avons fait preuve de rigueur et de professionnalisme.* » Autant d'atouts qui ne manquent d'inquiéter les assureurs traditionnels.

E. I.

Washington renouvelle ses accusations contre Airbus

M. Clayton Yeutter, représentant spécial de M. Reagan pour le commerce, a renouvelé, le mercredi 6 avril à Washington, ses accusations contre les subventions publiques dont bénéficierait Airbus. A la veille de la réunion des ministres européens des transports, prévue le 12 avril, sur ce sujet et sur un éventuel changement de la structure du GIE Airbus Industrie, M. Yeutter estime que les gouvernements européens font « *traîner* » les choses et multiplient les manœuvres pour détourner l'attention.

Ainsi, à propos des études publiées, notamment dans nos colonnes (*le Monde* du 18 mars), indiquant que les Etats-Unis subventionnent également leur industrie aéronautique par le biais de contrats militaires, il affirme qu'il n'existe aucune aide aux avions civils. Quant aux aides du Pentagone, « *la question n'est pas de savoir ce que les contribuables américains dépensent à la défense du monde libre* », a répondu M. Yeutter.

Par ailleurs, Airbus poursuit ses négociations avec le constructeur américain MacDonnell Douglas. « *Des progrès ont été faits* », ont indiqué, le 6 avril, les deux compagnies qui « *ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leurs études en commun, en se concentrant sur les différentes possibilités qui ont été identifiées dans le domaine des avions gros porteurs et des avions à fuselage standard* ».

Économie

« Fourmis traditionnelles », « cigales pauvres »...

La saga des ménages français

Savez-vous que 65 % des 19,6 millions de ménages français (au sens où l'entendent les statisticiens, d'unité de consommation, de « feux », comme on disait autrefois) appartiennent à trois « groupes sensibles », qui ont en commun de croître plus vite tous les ans que l'ensemble des ménages ?

Il y a tout d'abord les « mono-ménages » (21 %), constitués de personnes seules, homme ou femme, jeune ou vieux, actif ou retraité, célibataire, veuf ou divorcé, qui sont 4,8 millions, soit un ménage sur quatre ; et puis les couples « bi-actifs » (28 %), où les deux travaillent, qu'ils soient mariés ou non, jeunes ou vieux, qu'ils aient ou non des enfants, ainsi nommés par opposition aux couples « mono-actifs », où un seul travaille, en grande majorité l'homme ; enfin, un groupe d'âge, les « cinquante-cinq-soixante-quatre ans », qui sont un peu plus de 3 millions, composé de 4 % de solitaires, 3 % de couples « bi-actifs » et 9 % d'autres, retraités, préretraités, couples mono-actifs, etc. (soit au total 16 %).

Non seulement ils sont nombreux, ces membres des « groupes sensibles », mais ils sont de plus en plus nombreux.

Le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) en croisant les données éparses de l'INSEE et, en effectuant un travail spécifique sur le terrain, de l'Institut français de démoscopie (1), a étudié les pratiques de consommation de ces *« groupes sensibles »*. L'Institut français de démoscopie, en interrogeant mille deux cents personnes représentatives de ces trois groupes, en a tiré d'abord une typologie particulière, en quatre groupes distincts :

● Les « fourmis aisées et modernes », qui ont entre trente et quarante-cinq ans, un niveau d'étude intermédiaire (enseignement technique et commercial), qui travaillent tous les deux et ont des revenus plutôt élevés, habitent les grandes et moyennes villes de province. Bien équipés en électroménager, ils sont séduits par les produits nouveaux (surgelés, fours à micro-ondes) et les moyens modernes de paiement (cartes de crédit), sont rationnels dans leurs achats, ont le goût de l'épargne, mais ont recours au crédit.

● Les « cigales aisées et modernes » ont un revenu élevé, ont fait des études secondaires ou supérieures, habitent Paris. On y trouve beaucoup de jeunes (moins de trente ans) et de couples mono-actifs. Ils sont épicuriens, privilégient les loisirs, les sorties, les vacances, les produits de qualité. Ils ont une carte de crédit, achètent des produits prêts à l'emploi, se fichent de la gestion et de l'épargne.

● Les « fourmis traditionnelles » sont plus âgées (cinquante-cinq-soixante-quatre ans), plus fauchées aussi. Ayant fait des études primaires, ces ménages habitent en milieu rural et ressentent l'insécurité du monde moderne. Ils achètent dans les magasins de grande surface des produits classiques, avec un souci permanent de faire des économies, prennent peu de loisirs, partent rarement en vacances et n'ont pas de cartes de crédit.

● Enfin, les « cigales pauvres » habitent les villes ou les banlieues industrielles. Beaucoup de mono-ménages *ont ce profil, avec des* revenus bas, peu ou pas d'épargne et des paiements en argent liquide.

« L'art de vivre » des solitaires

Cette typologie simplificatrice ne recouvre pas toutes les caractéristiques des « groupes sensibles » qui se divisent eux-mêmes en sous-groupes.

I. Les « mono-ménages » forment un groupe composite, avec un clivage naturel à soixante-cinq ans, l'âge de la retraite. Quoi de commun entre un septuagénaire, retraité de la fonction publique et une secrétaire trilingue de trente-cinq ans ? La réponse tient en un mot : la solitude. Elle est beaucoup mieux vécue que par le passé, puisque seulement un intéressé sur cinq estime que *« c'est mal vu par les autres »*. Pour deux sur trois de ces solitaires, les avantages de la situation (*« c'est une source de liberté »*) et ses désavantages (*« c'est parfois difficile à supporter »*) s'équilibrent, tandis qu'une forte minorité (45%) trouve *que c'est « un art de vivre »*.

Agés de moins de soixante-cinq ans, les mono-ménages sont locataires (60% d'entre eux) dans des immeubles collectifs, et l'équipement de base du logement est sommaire, sauf si cet équipement est festif (TV, hi-fi, magnétoscope). Ils possèdent peu d'automobiles (3,8% contre 11,3% en moyenne), sauf les jeunes hommes, facilement passionnés de voitures. Lorsqu'ils en ont une, ils ne s'en servent pas pour aller au travail, préférant les transports en commun.

Grands lecteurs de journaux et de revues, ils dépensent peu en alimentation, sous-consomment les produits traditionnels, surconsomment les produits chers. Ils prennent facilement des repas hors de chez eux, à midi ou le soir. Plus ils sont jeunes, plus ils dépensent d'argent au restaurant et plus ils jouent les pique-assiettes chez les proches.

Quant aux vêtements, foin des tenues sages, ils sont gros consommateurs d'articles chers, achetés *dans des boutiques, plus que dans* les grandes surfaces. Les jeunes femmes achètent plus de pantalons que de robes, tandis que leurs homologues masculins se ruinent en chemises (laver, repasser, c'est la barbe !) et en chaussures.

Plus âgés, nos solitaires dépensent plus que les jeunes pour les postes utilitaires et pour le logement, achètent moins de vêtements que la moyenne des ménages, sont sédentaires (moins de transports, de loisirs, de vacances, de week-ends...) se nourrissent à la maison, boivent plus de café, plus de vin que la moyenne et ont des dépenses de santé plus élevées, ce qui est une conséquence normale de l'âge.

Partage des tâches familiales

II. – Les bi-actifs ont un souci commun : le partage des tâches familiales. A cet égard, la totale égalité des sexes est encore loin d'être réalisée, même chez les moins de quarante ans. A elle les courses courantes, la préparation des repas, le nettoyage des sols et même la vaisselle (sauf quand il y a une machine ?). A lui les petites réparations dans la maison (mon dieu quel bonheur, d'avoir un mari bricoleur !). On observe cependant un élargissement des tâches et des décisions assumées en commun ou indifféremment par l'un ou l'autre.

Plus à l'aise financièrement, ils dépensent plus que les autres, et sont organisés, arbitrant de façon raisonnée entre le gain de temps et le gain d'argent. Très équipés en électro-ménager, ils groupent autant que possible leurs achats en fin de semaine, ont facilement recours aux surgelés et aux produits prêts à l'emploi, fréquentent grandes surfaces et centres commerciaux, préférant cependant les boutiques pour les achats de vêtements lorsqu'ils sont sans enfant. Au reste la structure de leur consommation ressemble tout à fait à celle des ménages où un seul travaille, la différence se situant surtout dans les lieux et les modes d'achat. Ils ont une carte de crédit (26 %), sont propriétaires ou accédants à la propriété, ont recours au crédit à la consommation, sont séduits par l'achat sur minitel. Ils se nourrissent le plus souvent à la maison (*surtout s'ils ont des enfants*) déjeunent plus souvent que les autres actifs dans les restaurants d'entreprise. Ils sont suréquipés en automobiles, parfois ont deux voitures et s'en servent *tous les jours* pour aller au travail. Ils dépensent plus pour la voiture que la moyenne des ménages.

Du côté des anciens

III. – Les « cinquante-cinq-soixante-quatre ans » sont un groupe composite fait à la fois de solitaires, de couples bi-actifs, de couples mono-actifs, de préretraités, de retraités. Leur point commun le plus flagrant, c'est ce moment du passage à la retraite autour duquel s'articule leur existence. Perçue très positivement par les deux tiers d'entre eux (*« C'est l'occasion de faire ce que l'on n'a pas fait avant »*), la retraite est *« un vide angoissant après une vie bien remplie »* pour un solitaire sur quatre.

Leur situation financière n'est pas très brillante, mais ils sont souvent déjà propriétaires de leur logement, sur-équipés en appareils électroménagers (sauf le lave-vaisselle), achètent au comptant (y compris les *voitures neuves*), *roulent peu*. Ils partent moins souvent en vacances que les autres, mais y restent plus longtemps et les aiment confortables.

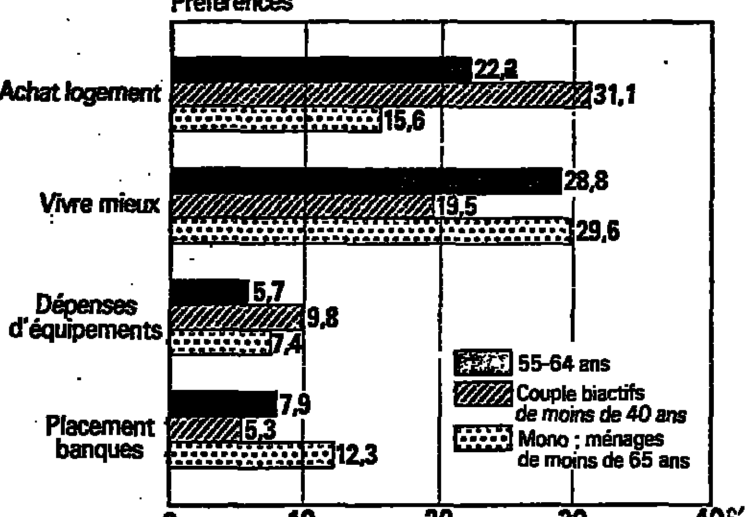
Au quotidien, ils dépensent beaucoup pour la nourriture, mangent beaucoup de légumes, achètent beaucoup de boissons, aiment préparer eux-mêmes leurs repas, en prennent peu à l'extérieur, reçoivent plus qu'ils ne sont reçus.

Ils achètent peu de vêtements, et fréquentent plus les boutiques que les grandes surfaces.

Très favorables à l'épargne, 28,8 % d'entre eux possèdent des titres, et ils répugnent à s'endetter.

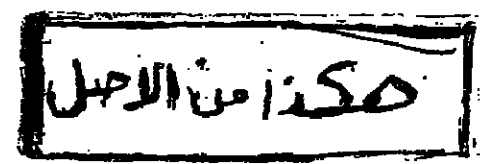
La plupart de ces comportements ont des explications logiques, qui tiennent à la fois à l'éducation, aux habitudes de vie et aux exigences de l'existence au quotidien, tout autant qu'aux goûts individuels et aux ressources de chacun. Ce qui est notable, c'est que certains modes de vie, de consommation prennent une place de plus en plus grande, traduisant la multiplication des personnes isolées, la généralisation du travail féminin, le nombre croissant des personnes âgées. Nul doute que ces « groupes sensibles » ne prennent de plus en plus d'importance dans les années qui viennent pendant que naîtront et s'affirmeront des comportements nouveaux, encore marginaux pour l'instant.

JOSÉE DOYÈRE.



Et si vous aviez plus d'argent ? « Vivre mieux » est le maître-mot pour les « solitaires » et les « anciens ». Seuls les « bi-actifs » mettent au premier rang de leurs rêves l'investissement dans un logement. L'équipement du foyer vient loin derrière, tout comme le placement des économies. A cet égard, les plus âgés sont plus tentés que les autres : le goût de l'épargne est bien un reflet de l'éducation et de la tradition.

(1) BIPE, 122, avenue Charles-de-Gaulle, 92 522 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47-47-11-66. Institut français de démoscopie, 26 rue de Chambéry, Paris 15e. Tél. : 48-42-60-00.



Marchés financiers

Thomson et les Forges de Zeebrugge créent une filiale commune

Thomson-Brandt Armement, filiale du groupe Thomson, et la société belge Forges de Zeebrugge (groupe Gechem-Defense) ont créé une filiale commune de droit belge pour la production de roquettes, avec pour objectif de devenir le numéro un européen de cette fabrication. Cette filiale, dans laquelle TBA sera *« largement majoritaire »*, emploiera quatre-vingt-dix personnes à Herstal (Belgique).

Par ailleurs, le groupe Thomson vient de vendre la société Dagard, filiale intégrée de Thomson Collectivités Commerces au groupe d'investisseurs Participation Gestion Développement. Installé à Boussac (Creuse), Dagard, qui emploie trois cent dix personnes et a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 213 millions de francs, est l'une des premières sociétés en Europe pour la fabrication des chambres froides et *des salles à ambiance contrôlée.*

Ebro ne conteste plus l'OPA de KIO

Le groupe koweïtien KIO (Koweït Investment Office) devrait réussir à prendre le contrôle de la firme Ebro, leader espagnol du sucre. Celle-ci a décidé de ne pas poursuivre en justice KIO, comme elle avait initialement envisagé de le faire, en estimant que l'OPA koweïtienne n'était pas dûment motivée. Ebro reconnaît désormais à la société papetière Torras Hostench, filiale de KIO, le droit de poursuivre son OPA. Celle-ci détient déjà 16 % d'Ebro.

Accord de Framatome avec General Atomics

Le constructeur de chaudières nucléaires Framatome a signé un accord avec l'américain General Atomics International Services Corp. (GAISC), filiale de General Atomics pour la fourniture d'équipements et de services aux producteurs d'électricité des Etats-Unis et du Canada. Cet accord est le premier pas vers une coopération plus étroite, indique Framatome. Dans un premier temps, il doit permettre au groupe français de convaincre la Nuclear Regulatory Commission de sa conformité aux réglementations américaines.

Cet accord sur la marche de la maintenance des centrales fait suite à celui signé, l'an passé, avec Babcok-Wilcox sur les combustibles.

Lafarge-Coppée acquiert 4,27 % des semences Clause

La société Copabio (filiale à 66,6 % de Lafarge-Coppée et à 33,4 % du Crédit agricole) a annoncé, le mercredi 6 avril, qu'elle venait d'acquérir 4,27 % du capital de Clause, l'une des principales sociétés européennes de semences potagères et florales. Lafarge-Coppée entre ainsi de front en concurrence avec Sanofi, qui détient 4 % de Clause, et la Compagnie du Midi, qui en détient 52 % et cherche à se prémunir contre une OPA sur sa filiale semencière. La direction de Lafarge-Coppée indiquait, mercredi, qu'elle agissait pour son compte et non comme un « chevalier blanc » au service d'un des deux groupes en cause.



NEW-YORK, 6 avril ↑

Flambée de hausse

Surprise, mercredi, à Wall Street. Alors que beaucoup tablaient sur une pause après le petit trot de la veille, la Bourse new-yorkaise s'est embrasée. Allumée dès l'ouverture, la flambée de hausse s'est rapidement propagée, conservant son éclat durant toute la séance. En clôture, l'indice des industrielles s'établissait presque à son plus haut niveau de la journée (2 067,47), soit à 2 061,67, avec un gain plus que confortable de 64,16 points. Le bilan général a été de qualité comparable. Sur 1 974 valeurs traitées, 1 187 ont monté, 407 seulement ont baissé et 380 n'ont pas varié.

Une fois encore, le dollar a servi de détonateur. Du coup, encouragés, les *investisseurs*, japonais notamment, qui campaient aux portes du marché, se sont précipités pour faire leurs emplettes. Selon M. Michael Metz, spécialiste de la firme de courtage Oppenheimer and Co., les Japonais attendaient une occasion pour rentrer à *Wall Street. Le billet vert le leur a* fourni en se raffermissant. La réunion d'un G 7, la semaine prochaine, constitue un autre prétexte. Non point que l'on en attende des miracles. Mais le contexte paraît favorable avec la légère détente observée sur le front des taux et la perspective d'une forte progression des bénéfices industriels aux États-Unis pour 1988. L'activité s'est accrue avec 190,85 millions de titres échangés, contre 135,29 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Alcoa	44	46 7/8
Allegis (ex-UAL)	82 7/8	83 3/4
A.T.T.	27	28 1/8
Boeing	46	47 1/2
Chase Manhattan Bank	24 1/8	24 3/4
Du Pont de Nemours	81 7/8	85 1/2
Eastman Kodak	40 5/8	42 1/4
Exxon	42	44
Ford	44 3/8	46 1/4
General Electric	40 1/2	41 7/8
General Motors	70 5/8	73 3/4
Goodyear	62 7/8	64 3/8
I.B.M.	107 3/8	109 1/2
I.T.T.	45 1/8	46 7/8
Mobil Oil	44 3/8	45 3/4
Pfizer	55 7/8	57 1/8
Schlumberger	33 7/8	35 1/2
Texaco	47 3/4	49
Union Carbide	23 1/8	24 5/8
U.S.X.	29 3/8	30 5/8
Westinghouse	50 5/8	52 1/2
Xerox Corp.	52 1/4	54 5/8

PARIS, 6 avril =

Sans relief

La Bourse de Paris a retrouvé, mercredi, son air maussade affiché avant Pâques. Le modeste redressement enregistré la veille en fin d'après-midi n'a pas eu de suite. Derechef, l'effritement a été le plus fort. Si quelques grandes vedettes, comme CSF, Peugeot, Midi, Paribas et quelques autres, *ont mieux résisté*, la situation, à vingt-quatre heures d'intervalle, n'a guère évolué. D'ampleur généralement faible, les baisses l'ont néanmoins emporté sur les hausses. L'effet a été suffisant pour faire basculer les différents indices. A la clôture, l'indicateur instantané revenait à + 0,27 %, après avoir accusé durant une grande partie de la séance un léger repli de 0,5 %.

Ni la reprise de Wall Street ni celle du dollar, à l'origine du timide et tardif *sursaut de mardi, n'ont provoqué* la moindre réaction.

Complètement découvert, le marché avait le plus grand mal à se mouvoir. Les professionnels bâillaient d'ennui derrière les piliers. Il est vrai que jamais depuis deux ans et demi les courants d'échanges n'ont été aussi faibles. Le volume des transactions est tombé mardi à 471 millions de francs, un record dans le genre. Preuve supplémentaire du marasme : la position de place (montants des achats à découvert) à fin mars est tombée très bas, soit à 2,99 milliards de francs (– 13,4 %). Au rythme actuel des échanges, cela représente plus de six séances de Bourse. Rien à attendre du côté vendeurs, dont la position est revenue à 1,09 milliard de francs (– 8,7 %). L'on ne sait trop si la Bourse a peur de la hausse des taux d'intérêt ou *« si elle se met en réserve de la République »*, disait un ex-agent de change. *Et d'ajouter : « ...pour mieux briller de tous ses feux après le 8 mai ». « Tu parles ! »*, lui rétorque un collègue.

Le marché des obligations a été soutenu *mais* avec très peu d'affaires aussi. Meilleure orientation du MATIF.

LONDRES, 6 avril =

Fermeté

Stimulées par les performances des Bourses américaine et japonaise, les valeurs ont fait preuve de fermeté, mercredi 6 avril, au Stock *Exchange. L'indice FT* a clôturé en hausse de 3,9 points (+ 0,28 %), à 1 386,8. Néanmoins, les titres ont terminé en deçà de leurs meilleurs niveaux de la séance sous l'effet des prises de bénéfices. 398 millions d'actions ont été échangées, contre 351 millions mardi.

Encouragés par la remontée du dollar, les firmes internationales ICI et Glaxo ont bénéficié d'une bonne demande. Après l'annonce de ses résultats annuels inférieurs aux *prévisions, la banque d'affaire* Kleinwort Benson Londsale a perdu du terrain. Son bénéfice avant impôt est en baisse de 18,5 % sur celui de l'année précédente, à 64,30 millions de livres. Le groupe d'assurance Sun Alliance a également *réalisé, en 1987, un moins bon* exercice que le précédent. Son bénéfice imposable a diminué de 4,9 %, à 171,5 millions de livres. Enfin, les investisseurs s'interrogeaient sur l'issue de l'OPA lancée par Beazer sur la firme américaine Koppers. Le conseil d'administration de cette dernière devrait rejeter l'offre du rachat hostile de 1,7 milliard de dollars. La proposition de Beazer, lancée le 3 mars dernier, expire le 7 avril à minuit.

TOKYO, 7 avril ↑

Record battu

Fan-tas-tique ! Il n'y a pas d'autre mot. Dans un extraordinaire élan, la Bourse de Tokyo a fini d'effacer, jeudi, les dernières traces laissées par le *grand krach d'octobre. Il s'en fallait* d'une centaine de points à l'indice Nikkeï. C'est de 258,05 points que le thermomètre du Kabuto Cho a monté pour s'établir au niveau historique de 26 769,22, battant ainsi le dernier record (26 646,43) du 14 octobre *1987. Le marché japonais a, bien sûr,* été fortement encouragé à poursuivre son ascension par la vive avance du dollar et, par contrecoup, de Wall Street. *En ce début d'année fiscale*, les liquidités sont abondantes dans l'archipel et seul attrait des investisseurs dans le Nouveau Monde est insuffisant. *L'économie nippone, elle,* se porte bien, trop bien peut-être. Seules les valeurs liées au gaz, au BTP, aux pêches maritimes et à la sidérurgie ont baissé. L'activité s'est accélérée, et 1,6 milliard de titres ont changé de mains, contre 1,2 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 7 avril
Akaï	610	609
Bridgestone	1 370	1 430
Canon	1 120	1 190
Fuji Bank	3 400	3 480
Honda Motors	1 690	1 790
Matsushita Electric	2 740	2 840
Mitsubishi Heavy	715	743
Sony Corp.	5 240	5 490
Toyota Motors	2 370	2 420

FAITS ET RÉSULTATS

● **1,832 milliard de francs de bénéfice pour la CGE.** – Le groupe Compagnie générale d'électricité (CGE) a annoncé, le 6 avril, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 1,832 milliard de francs pour 1987, en hausse de 58 % par rapport à 1986 (1,159 milliard de francs). Cette amélioration tient, selon la direction, à la progression des bénéfices des grandes filiales du groupe (énergie, télécommunications, câbles) et à la prise en compte, pour la première fois, du résultat des activités de télécommunications rachetées fin 1986 par la CGE à ITT. Le versement d'un dividende de 7,7 F par action (hors avoir fiscal) sera prochainement proposé aux actionnaires, soit un montant à distribuer de 529 millions de francs, contre 188 millions de francs l'an dernier.

● **Saft et Exide Electronic s'associent.** – Saft (du groupe CGE) et la société américaine Exide Electronics ont créé une société commune (à 50-50) Saft Exide Electronics, pour la distribution en Europe de leurs productions dans les domaines des alimentations électriques sans coupures. Cette société a pour objectif un chiffre d'affaires de 200 millions de francs en 1991 en Europe, soit 10 % environ du marché. L'accord porte sur la distribution des produits d'Exide et *leur production sous licence*, par Saft, dans son usine de Tours. La sensibilité des grands systèmes informatiques à la qualité de l'alimentation électrique (ils ne supportent pas les coupures et sont perturbés par les surtensions et soustensions) explique la création de cette société.

● **Bénéfice net de 166,2 millions pour la Sogénal.** – La Sogénal (Société générale alsacienne de banque) a enregistré, en 1987, un bénéfice net de 166,2 millions de francs, contre 160 en 1986. Avec un bilan consolidé de 68,3 milliards de francs en 1987, contre 56,2 milliards pour l'année précédente, la Sogénal a observé une hausse de 21,5 %. Le conseil d'administration a décidé de proposer, le 28 mai prochain, à l'assemblée générale des actionnaires (dont le nombre s'élèverait à environ 400 000) une distribution totale de 37,4 millions de francs, contre 27 millions pour l'exercice 1986, en progression de 38,5 %. Compte tenu de l'augmentation de capital intervenue en 1987, le dividende net par action de 25 F nominal serait de 2,90 F, soit 4,35 F, avoir fiscal compris (13,3 % d'augmentation).

● **Cap Gemini Sogeti : 280 millions de francs de bénéfice net.** – Cap Gemini Sogeti a *réalisé*, en 1987, un bénéfice net consolidé de 280 millions de francs, en progression de 45,2 % sur celui de 1986, pour un total de produits d'exploitation de 4,2 milliards de francs. Le dividende distribué sera de *20 F* par action. Le 1er juillet prochain, une action gratuite sera donnée aux actionnaires pour dix anciennes, jouissance du 1er janvier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	239 90	220	Le gd livre du mois	219	205
Amault & Associés	367	367	Loca Investissement	245	246
Asystel	271	278	Locamic	145	145
B.A.C.	430	430	Marlin Immobilier	297	....
B. Demachy & Assoc.	375	375	Metallurg. Minière	104	104
B.I.C.M.	620	620	Métrologie Internat.	282	251 50
B.I.P.	442	440	Mécanorvice	134 50	136
Boiron Technologies	700	696	M.M.B.M.	396	397
Boiron	740	....	Molex	205	210
Câbles de Lyon	898	1000	Navale-Delmas	463	463
Calberson	618	618	Olivetti-Logabax	180	177
Carrel Pus	435	450	Om. Gest. Fin.	285	286
Cardif	1193	1200	Presbourg (C. In. & Fin.)	99 30	98 10
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	247	Razel	680	690
C.A.T.C.	125	125	St-Gobain Emballage	1110	1112
C.D.M.E.	791	824	St-Honoré Matignon	150 70	150 70
C. Equip. Elect.	294 50	291	S.C.G.P.M.	133	133
C.E.G.I.D.	475	475	Segin	241	246
C.E.G.E.P.	160	....	Seine-Marne	575	....
C.E.P.-Communication	1090	1110	S.E.P.	1129	1174
C.G.I. Informatique	530	539	S.E.P.R.	1150	1155
Ciments d'Origny	430	428	Sigos	1110	1125
C.M.I.M.	250	240	S.M.T. Goupil	219	210
Concept	218	209 50	Sodexho	640	635
Conforama	478	484	Supra	225 20	227
Creeks	295 70	298	TF 1	187 50	188
Dafsa	138 30	144 d	Unilog	108	106
Dauphin	3200	....	Union Financ. de Fr.	385	378
Devanlay	1000	1000	Valeurs de France	313	313
Deville	613	617			
Duménil-Leblé	851	817			
Editions Belfond	118	116			
Elysées Investiss.	20 20	20 50			
Finacor	410	411			
Guintoli	505	505			
Guy Degrenne	869	869			
I.C.C.	230	225			
IDIA	157	156			
I.G.F.	160	160			
IN2	106	110			
Int. Metal Service	160	160			
La Commande Electro.	200 10	200 50			

Marché des options négociables le 6 avril 1988

Nombre de contrats : 5 769

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	240	70	–	–	2,50
Lafarge-Coppée	1 100	61	–	67	–
Michelin	160	17,30	22	10	15
Midi	1 100	260	–	38	–
Paribas	280	30	44	14,50	22
Peugeot	920	65	95	62	–
Saint-Gobain	400	16,50	–	24	–
Thomson-CSF	120	28,10	–	2	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 avril 1988

Nombre de contrats : 27 679

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	100,65	99,70	98,70
Précédent	100,40	99,50	98,85

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,56	1,87	0,94	2,18

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 F ↑

Sur les indications venues dans la nuit de New-York, le dollar a continué de monter sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté 5,6950 F (contre 5,6605 F la veille). Cependant, de l'avis des cambistes, le marché *des changes de* Paris a vécu une journée ordinaire avec peu d'affaires.

FRANCFORT	6 avril	7 avril
Dollar (en DM)	1,6678	1,6785

TOKYO	6 avril	7 avril
Dollar (en yens)	125,03	125,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 avril)	7 7/8-7 15/16 %
New-York (6 avril)	7-7 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	5 avril	6 avril
Valeurs françaises	99,9	100,4
Valeurs étrangères	105	106,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 avril	6 avril
Indice général	284,6	286,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 avril	6 avril
Industrielles	1 997,51	2 061,67

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 avril	6 avril
Industrielles	1 382,9	1 386,8
Mines d'or	233,1	228
Fonds d'Etat	91,03	90,93

TOKYO

	6 avril	7 avril
Nikkei Dow Jones	26 511,17	26 769,22
Indice général	2 150,17	2 168,35

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6870	5,6900	+ 37	+ 52	+ 85	+ 110	+ 275	+ 365
$ can.	4,5782	4,5843	– 44	– 17	– 71	– 33	– 164	– 56
Yen (100)	4,5261	4,5321	+ 141	+ 172	+ 303	+ 342	+ 898	+ 1 010
DM	3,3902	3,3930	+ 115	+ 135	+ 254	+ 280	+ 784	+ 861
Florin	3,0210	3,0237	+ 90	+ 102	+ 197	+ 214	+ 604	+ 664
FB (100)	16,2069	16,2224	+ 226	+ 310	+ 485	+ 627	+ 1 448	+ 1 895
FS	4,0964	4,1015	+ 196	+ 216	+ 428	+ 456	+ 1 216	+ 1 310
L (1 000)	4,5715	4,5776	– 110	– 61	– 224	– 168	– 604	– 490
£	10,6375	10,6488	– 67	– 28	– 126	– 56	– 200	+ 13

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/15	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2
F.S.	1 7/8	2 1/8	1 9/16	1 13/16	1 3/4	1 7/8	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	9	9 7/8	9 3/4	10 3/8	10 1/2	10 7/8	10 5/8	11
£	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4
F. franç.	7 1/2	8	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 6 AVRIL

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1596	4,5 % 1973	....	....	....	....
....	C.N.E. 3 %	3930	3930	3960	+ 0 76
1024	B.N.P. T.P.	1036	1031	1031	− 0 39
1036	C.C.F. T.P.	1079	1078	1078	− 0 09
1050	Créd. Lyon. T.P.	1059	1057	1057	− 0 19
1265	Renault T.P.	1224	1230	1230	+ 0 49
1480	Rhone-Poul. T.P.	1480	1485	1485	+ 0 34
1238	St-Gobain T.P.	1236	1235	1235	− 0 08
1176	Thomson T.P.	1175	1178	1178	+ 0 25
355	Accor	349	350	352	+ 0 86
480	Air Liquide	456	459	454	− 0 44
1790	Alcatel	1770	1700	1715	− 3 11
1120	Als. Superm.	1135	1135	1135	....
205	A.L.S.P.I.	210	210	207	− 1 43
230	Alsthom ★	224	228	230	+ 2 68
2310	Arjom.-Prioux	1980	2010	2010	+ 1 52
385	Aussedat-Rey	401	399	397	− 1
750	Av. Entrepr. ★	720	716	720	....
670	Av. Dassault ★	683	670	686	+ 0 44
315	BAFIP	300	300	300	....
280	Bail-Equipem. ★	270	270	267	− 1 11
970	Bail Investiss.	854	850	848	− 0 70
225	B.N.P. C.I.	228	228 60	226	− 0 88
415	Cie Bancaire ★	399	390	389 50	− 2 38
320	Bazar H.-V.	295	300	296 50	+ 0 51
375	Béghin-Say ★	374	373 80	375	+ 0 27
720	Berger (Bld)	701	694	694	− 1
605	Bic ★	595	582	590	− 0 85
1020	B.I.S.	930	917	935	+ 0 54
2020	Bongrain S.A.	1940	1960	1960	+ 1 03
750	Bouygues ★	766	765	784	+ 2 35
65	B.P. France ★	61	60 70	61	....
3910	B.S.N. ★	3795	3815	3820	+ 0 66
1650	Cap Gem. S. ★	1639	1640	1640	+ 0 06
1310	Carnaud	1260	1240	1240	− 1 59
2080	Carrefour ★	2077	2080	2098	+ 1 01
111	Casino	112 90	108 60	108 50	− 3 90
95	Casino A.D.P.	96 10	97 95	98	+ 1 98
965	C.C.M.C.	950	955	955	+ 0 53
680	Cetelem	665	676	669	+ 0 60
485	Cerus	470	465	470	....
1180	C.F.A.O. ★	1140	1140	1126	− 1 23
225	C.G.E.	206	209	220	+ 6 80
820	C.G.I.P. ★	745	746	762	+ 2 28
800	Chargeurs S.A. ★	731	732	758	+ 3 69
810	Ciments franç. ★	771	772	799	+ 3 63
410	Club Méditer. ★	403	403	406	+ 0 74
163	Codetel ★	160	160	160	....
295	Cofimeg	289 80	287	287	− 0 97
1730	Coles	1651	1698	1683	+ 1 94
171	Compt. Entrepr.	187	187	189	+ 1 20
580	Compt. Mod. ★	553	550	550	− 0 54
890	Créd. Foncier	850	846	848	− 0 24
380	Crédit F. Imm. ★	390	394	391	+ 0 26
111	C.C.F.	109 60	110	110 20	+ 0 64
460	Créd. Lyon. (CI)	445	448	448	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Crédit Nat. ★	761	759	762	+ 0 13
200	Crouzet ★	203	204 80	212 20	+ 4 53
2000	Damart S.A.	1960	1943	1940	− 1 02
315	Darty ★	307 70	307 60	308	+ 0 10
245	Darty (DP)	230	236	236	+ 2 61
1470	De Dietrich	1392	1392	1405	+ 0 93
191	Dév. R.d.C. (Li)	191 50	191 50	191 50	....
440	D.M.C.	403	405	409	+ 1 49
290	Drouot Assur.	293	290	290	− 1 02
1520	Docks France ★	1430	1430	1430	....
525	Dumez ★	483	485	489	+ 1 24
975	Eaux (Gén.)	980	947	988	+ 0 83
960	Ecco ★	959	984	941	− 1 88
635	Electrofinanc. ★	807	803	815	+ 1 32
....	E.S. Dassault	381	375	375	− 1 57
270	Elf-Aquitaine	272	269 90	267	− 1 84
225	— (certific.)	233 20	231	231	− 0 94
580	Epeda-B-Faure	519	520	515	− 0 77
2280	Essilor	1990	2000	1988	− 0 10
1450	Essilor Int. (DP)	1375	1399	1375	....
310	Esso S.A.F. ★	309	309	297	− 3 88
1160	Eurafrance	1163	1160	1150	− 1 12
915	Eurocom ★	890	875	875	− 1 69
2400	Euromarché	2340	2295	2360	+ 0 85
460	Europe n° 1 ★	410	420	420	+ 2 44
34	Eurotunnel ★	33 85	34 15	34 55	+ 2 07
800	Exor ★	793	815	800	+ 0 88
700	Facom	718	714	721	+ 0 28
970	Fichet-bauche	935	935	935	....
210	Finextel ★	209 50	208	205 20	− 2 05
75	Fives-Lille ★	78 50	78 75	78 10	− 0 51
1010	Fromageries Bel	975	970	978	+ 0 31
790	Gal. Lafayette ★	705	703	725	+ 2 84
230	Gascogne	226	219	219	− 3 10
1220	Gaz et Eaux	1126	1123	1123	− 0 27
340	Géophysique ★	365	365	365	....
470	Gerland	461	461	464	+ 0 65
460	GTM-Entrepose	392	390	402	+ 2 55
515	Guyenne-Gas. ★	490	495	495	+ 1 02
1720	Hachette ★	1652	1652	1700	+ 2 91
515	Havas ★	500	502	513	+ 2 60
415	Hénin (La)	410	419	421	+ 2 68
1040	Hutchinson ★	973	930	960	− 1 34
....	Imétal	152	153	150 60	− 0 92
....	Imm. Plaine-M.	324 50	327 10	311	− 4 16
1020	Ingénico	948	958	958	+ 1 05
3100	Inst. Mérieux	2940	2940	2955	+ 0 51
515	Interbail ★	515	512	615	....
900	Intertechnique	919	903	920	+ 0 11
685	J. Lefebvre	680	680	688	+ 1 21
1040	Lab. Bellon	1000	1002	1000	....
1120	Lafarge-Coppée	1076	1076	1077	+ 0 09
1130	Lebon ★	1020	1030	1040	+ 1 96
2310	Legrand ★	2370	2325	2410	+ 1 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1870	Legrand (DP) ★	1920	1901	1908	− 0 63
530	Leroy-Somer ★	523	535	534	+ 2 10
1800	Lesieur	1750	1755	1752	+ 0 11
740	Locabail immob.	676	676	690	+ 2 07
400	Locafrance ★	401	400	403	+ 0 50
860	Locindus	877	890	878	+ 0 11
240	Luchaire	249	252	242	− 2 81
1750	L.V.M.H. ★	1755	1760	1759	+ 0 23
1190	Lyonn. Eaux ★	1079	1070	1095	+ 1 48
46	Main. Phénix	46	45 05	46	....
305	Majorette (Ly)	307	309	309	+ 0 65
240	Mar. Wendel ★	231	228 60	231 20	+ 0 09
141	Matra	143	139	139	− 2 80
1580	Merlin-Gerin ★	1574	1575	1620	+ 2 92
179	Michelin	188	168 40	166 50	− 0 89
1300	Midi (Cie)	1300	1316	1302	+ 0 15
184	Midland Bk SA ★	176 10	176 50	176 20	+ 0 06
495	Min. Salsig. (Ma)	600	500	600	....
34	M.M. Penarroya	34 60	34 85	34 60	− 0 57
52	Moulinex	53	53 65	53 35	+ 0 66
840	Navig. Mixtes	799	800	810	+ 1 38
79	Nord-Est ★	80	79	78 10	− 2 38
320	Nordon (Ny)	300	319	319	+ 6 33
350	Nouvelles Gal.	319	323	315	− 1 25
675	Occid. (Gén.) ★	635	636	648	+ 2 05
910	Omn.F.Paris	860	900	870	+ 1 16
205	Olida-Caby	225 50	231	233	+ 3 33
....	Opfi-Paribas	283	289	286	+ 1 06
2750	Oréal (L')	2740	2712	2750	+ 0 36
305	Paribas	299 10	300 10	300 10	+ 0 33
355	Paris-Réesc. ★	321	316 50	329	+ 2 49
825	Pechelbronn ★	820	811	824	+ 0 49
280	Penhoet	278	283 50	273 40	− 1 65
880	Pernod-Ricard ★	670	682	675	+ 0 75
930	Peugeot S.A.	911	918	917	+ 0 66
435	Pollet	414	420	420	+ 1 45
615	P.M. Labinal	589	579	584	− 0 85
2580	Presses Cité ★	2511	2600	2575	+ 2 56
1090	Prétabail Sic.	1115	1100	1115	....
560	Primagaz	557	557	558	+ 0 18
395	Printemps ★	374	380	392	+ 4 81
1260	Promodès	1200	1201	1220	+ 1 67
845	Radiotechn.	799	788	790	− 1 13
....	Raff. Dist. Total	77 50	76	75 60	− 2 45
2300	Redoute (La) ★	2089	2090	2090	+ 0 05
325	Robur financière	305	305	305	....
795	Roussel-Uclaf	740	740	740	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3000	3150	3150	+ 5
185	Sade	167	166	166	− 0 60
1380	Sagem ★	1378	1369	1360	− 1 31
410	Saint-Gobain	390	390	388 50	− 0 38
1030	St-Louis	953	967	958	+ 0 63
1080	Salomon	1080	1090	1090	+ 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Salvepar	555	551	551	− 0 72
640	Sanofi ★	539	530	538	− 0 19
485	S.A.T. ★	500	483	495	− 1
....	Saun.-Chât. (6)	146 50	148	147 80	+ 0 89
1030	Saupiquet (Na)	1045	1050	1050	+ 0 48
280	Schneider ★	237	230	239	+ 0 84
38	S.C.O.A.	37 30	37 90	38	+ 1 88
595	S.C.R.E.G.	589	551	560	− 3 34
685	Seb ★	620	617	617	− 0 48
425	Sefimeg ★	419 80	412	410	− 2 33
1440	S.F.I.M.	1460	1460	1469	− 0 07
28	S.G.E.	27 20	27 50	26 95	− 0 92
500	Signaux ★	485	485 10	485 10	+ 0 02
690	Silic	670	683	683	+ 1 94
535	Simco-U.P.H. ★	515	505	509	− 1 17
305	Simnor (Li)	305	305	305	....
735	Skis Rossignol	695	700	714	+ 2 73
670	Siminco	682	685	685	+ 0 44
285	Société Générale	273	271	271	− 0 73
167	Sodecco	170 10	174 90	174 90	+ 2 82
188	Sodero (Na)	180	180	180	....
2010	Sodexho ★	1998	2067	1950	− 2 40
94	Sogenal (Ny)	94 50	95	95	+ 0 53
285	Sogerap	240	240	242 10	+ 0 88
1980	Somm-Allib. ★	1830	1815	1820	− 0 55
575	Source Perrier	554	551	554	....
640	Sovac ★	578	569	565	− 2 25
325	Spie-Batignol.	316	310	306	− 3 17
430	Strafor ★	419	415	415	− 0 95
230	Suez	230	229	232	+ 0 87
385	Synthelabo ★	368	368	367	− 0 27
870	Talcs Luzenac	889	690	690	+ 0 15
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	152 10	152	153	+ 0 59
335	Total (CFP) ★	323	329	330	+ 2 17
70	— (certific.)	70 90	70 50	70 50	− 0 56
980	T.R.T. ★	970	951	989	+ 1 96
380	U.F.B.	360	380	364	+ 1 11
785	U.I.C. ★	755	745	732	− 3 05
530	U.I.F. ★	511	511	510	− 0 20
860	U.I.S.	835	850	850	+ 1 80
185	U.C.B. ★	173	174	170	− 1 73
725	Unibail	681	690	681	....
410	Valéo	399	400	407	+ 2 01
69	Vallourec	70 60	72	72 50	+ 2 69
320	Via Banque	310	310	307	− 0 97
805	Elf-Gabon	610	598	599	− 1 80
111	Amax Inc.	112	113 40	113 40	+ 1 25
148	Amer. Express	130 10	138 20	138 20	+ 6 23
181	Amer. Teleph.	148 40	154	154	+ 3 77
104	Anglo Amer. C.	100 10	97 70	97 70	− 2 40
535	Amgold	512	500	501	− 2 15
855	BASF (Akt)	819	829	829	+ 1 22
930	Bayer	884	889	889	+ 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
106	Buffelsfont.	105 50	104 60	104 60	− 0 85
147	Chase Manh.	135 50	136	136	+ 0 37
81	De Beers	80	80 80	80 80	+ 1 33
1480	Deutsche Bank	1351	1405	1415	+ 4 74
860	Dresdner Bank	798	823	823	+ 3 13
67	Driefontein Cal	66 30	66	66 50	+ 0 30
495	Du Pont-Nem.	455	461	461	+ 1 32
240	Eastman Kodak	224 50	228 40	228 50	+ 1 78
32	East Rand	33 10	33	33	− 0 30
230	Electrolux	220	225 50	225 50	+ 2 50
220	Ericsson	224 40	227 80	227 80	+ 1 52
245	Exxon Corp.	230	235	235	+ 2 17
250	Ford Motors	242	248 50	248 50	+ 2 69
61	Freegold	62 50	60 80	60	− 4
97	Gencor	91	89 50	88 90	− 2 31
250	Gén. Electr.	225	228 10	228 10	+ 1 38
1320	Gén. Belgique	1130	1039	1030	− 8 85
415	Gen. Motors	393	395 50	395 50	+ 0 64
97	Goldfields	90 50	90 30	91 50	+ 1 10
52	Gd Metropolitain	49 80	50 15	50 15	+ 0 70
48	Harmony	48 30	47 60	47 55	− 1 55
63	Hitachi	62 10	63 50	63 80	+ 2 74
910	Hoechst Akt.	876	880	878	+ 0 23
110	Imp. Chemical	101	102 90	103	+ 1 98
645	IBM	601	604	604	+ 0 50
270	ITT	247 80	253 80	253 80	+ 2 50
188	Ito-Yokado	191 50	194 20	195 80	+ 2 25
121	Matsushita	119 10	124 10	124	+ 4 11
925	Merck	869	882	880	+ 1 27
380	Minnesota M.	320 10	329	329	+ 2 78
280	Mobil Corp.	242 40	248 20	248 20	+ 2 39
194	Morgan J.P.	182	180 60	180 60	− 0 77
35800	Nestlé	34240	34400	34400	+ 0 47
176	Norsk Hydro	174	174 60	169 10	− 2 82
155	Ofsil	153	151	151	− 1 31
1820	Petrofina	1775	1790	1813	+ 2 14
535	Philip Morris	501	512	512	+ 2 20
90	Philips	85 50	86	87 40	+ 2 22
74	Placer Dome	74 30	72 80	72 80	− 2 02
340	Quilmès	313	310	317 50	+ 1 44
480	Randfontein	466	450	448	− 3 85
685	Royal Dutch	657	675	675	+ 2 74
39	Rio Tinto Zinc	38 30	36 80	38 95	+ 1 79
52	St Helena Co	50 80	50	51	+ 0 39
205	Schlumberger	190	192	193	+ 1 58
114	Shell transp.	109 10	110 60	111 20	+ 1 92
1350	Siemens A.G.	1200	1212	1207	+ 0 58
240	Sony	233	236 20	236	+ 1 29
205	T.D.K.	199	202	202	+ 1 51
36	Toshiba Corp.	34 85	36 40	36 45	+ 4 29
350	Unilever	317	335	335	+ 5 68
240	Unit. Techn.	215	215 50	215 50	+ 0 23
530	Vaal Reefs	526	511	510	− 3 04
325	Volvo	318 50	321 80	321 80	+ 1 04
225	West Deep	222 50	215	214	− 3 82
330	Xerox Corp.	298 50	299	299	+ 0 84
1 38	Zambia Corp.	1 48	1 48	1 45	− 0 68

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 35	7 894
9,80 % 78/93	101	7 230
10,80 % 79/94	103 75	6 374
13,25 % 80/90	106 25	11 186
13,80 % 81/89	104 10	3 130
16,20 % 82/90	112 43	3 762
16 % juin 82	114 40	13 246
14,60 % fév. 83	114 11	1 836
13,40 % déc. 83	117 15	3 954
12,20 % oct. 84	111 30	8 087
11 % fév. 85	110 05	1 383
10,26 % mars 86	103 88	0 731
ORT 12,75 % 83	1871	..
OAT 10 % 2000	103	8 834
OAT 9,90 % 1997	105 70	3 138
OAT 9,80 % 1996	102 40	1 821
Ch. France 3 %	148	..
CNB Bques janv. 82	102 35	2 673
CNB Paribas	102 37	2 673
CNB Suez	102 35	2 673
CNI janv. 82	102 35	2 673
PTT 11,20% 85	106 70	3 680
CFF 10,30% 86	101 60	1 976
CNE 11,50% 85	108 15	8 738
CNT 9% 86	97 50	8 100
CRH 10,90% déc. 85	105 10	2 854
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2000	200
Mécalogie L 6% 6/7	76 90	7 685

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1470	1450
A.G.F. (St Cent.)	570	570
Applic. Hydraul.	615	....
Arbel	340	340
Astorg	180	181
Avenir Publicité	530	530
Bain C. Monaco	180	183
Banque Hypoth. Eur.	300	292
Béghin-Say (C.I.)	321	321
B.G.L.	780	780
Blanzy-Ouest	530	531
B.N.P. Intercontin.	197	197 10
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	738	708
B.T.P.	128	128
Calf	605	605
Cambodge	575	562
C.A.M.E.	106 10	102 60
Campenon Bern.	159 90	153 60 o
Carbone-Lorraine	400	405
C.E.G.Frig.	420	422
Centen. Blanzy	1545	1545
Centrest (Ny)	204	203
Cerabati	107	107
Chambourcy (M.)	978	878
Champex (Ny)	142	145 d
C.I.C. (Franc. de)	170	174
C.I. Maritime	728	720
Citram (B)	529	529
Clause	583	585
Cofradel (Ly)	980	980
Cogifi	332 10	332 10
Comiphos	300	301
Cie Industrielle	2330	2294
Comp. Lyon-Alem.	283 10	271 80
Concorde (La)	770	780
C.M.P.	13 80	13 75
Créd. Gén. Ind.	543	541
Cr. Universel (Cie)	570	580
Créditel	132 50	137 50
Darblay S.A.	552	....
Delalande S.A.	1000	970
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1545
Didot-Bottin	780	800
Eaux Bass. Vichy	1051	920 o
Eaux Vittel	2000	1950
E.C.I.A.	550	553
Economats Centre	280	280
Electro-Banque	298	297
Elf-Antargaz	576	584
E.L.M. Leblanc	589	588
Enelli-Bretagne	219	220
Entrepôts Paris	525	525
Epargne (B)	2729	2838
Europ. Accumul.	35	35
Europe Soudre Indust.	80	83 20 d
[illegible]	1609	1600
Finalens	171	171
FIPP	435 40	452 80
Finac	572	585
Foncière (Cie)	410	403
Fonc. Lyonnaise	460	465
Foncina	440	439
Forinter	1090	1080
Fougerolle	241	250
France I.A.R.D.	233	....
France (La)	3793	3793
From. Paul Renard	538	539
GAN	718	718
Gaumont	338	340
Gévelot	490	500
Gr. Fin. Constr.	391	....
Gds Moul. Paris	305	317 d
Groupe Victoire	408	391 70
G. Transp. Ind.	390	390
Immindo S.A.	404	404
Imminvest	270	275
Immobail	389	385
Immobanque	676	675
Immob. Marseille	6150	6180
Immofice	444	441
Invest. (Sté Cent.)	787	787
Jaeger	94 80	91 o
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	190 50	198
Lille-Bonnières	500	500
Loca-Expansion	270	270
Locafinancière	325	330
Locatel	757	757
Louvre (Sté)	1100	1090
Lucia	797	800
Lyonnaise Immob. (Cie)	....	....
Machines Bull	138	111 o
Magasins Uniprix	128	133 10 d
Magnant S.A.	117 50	120
Maritimes Part.	238	....
Métal Déployé	400	403
Mors	51	....
Navig. (Nat. de)	50	50
OPB Paribas	189	186 50
Optorg	243	243
Oréal (L') C.I.	1740	1740
Origny-Desvroise	1110	1100
Palais Nouveauté	439 50	....
Parfinance	162	163
Paribas-CIP	310	301
Paris France	162	....
Paris-Orléans	240	245
Parenbas	228	218 90 o
Pasam. Rég. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	307 20	296
Pechiney (cert. inv.)	209	217 40 d
Piles Wonder	750	....
Piper-Heidsieck	940	....
P.L.M.	87	88
Poclain	33 10	33 90
Porcher	372	370
Promodès	979	979
Providence S.A.	1040	1000
Publicis	2248	2260
Rhône-Poul. (c. inv.)	301	302
Ricqlès-Zan	201	....
Rochefortaise S.A.	550	550
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	446	428 o
Roudière	190	190
Rougier et Fils	60	60
Sacer	462	465
SAFAA	250 10	257 60
Safic-Alcan	789	780
SAFT	1205	1250
Sage	156	162 20
St-Gobain C.I.	475	458
Salins du Midi	458	460
Santa-Fé	108	109
Satam	73	71
Savoisienne (M)	248 70	228 20 o
SCAC	420	415
Sezelle Maubeuge	300	302
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	170	176
Sicotel	295	294
Sinvim	231 20	240
Siph (Plant. Hévéas)	346	345
Sté Générale-CIP	198	196
Sofal financière	1620	1620
Sofical	835	840
Soffo	500	490
Soficomi	700	700
S.O.F.I.P. (M)	126	126 o
Sofragi	795	797
Soudure Autog.	339	345
Sovabail	620	620
S.P.I.	500	500
Suez (Fin. de)-CIP	172 80	176
Stemi	761	761
Taittinger	1749	1819
Testut-Aequitas	304	238 10 o
Tour Eiffel	353 60	386 70
Ufiner S.M.D.	500	505
U.A.P.	284	285
U.T.A.	919	910
Veuve Clicquot	3130	3200
Vicat	1070	1070
Visipax	1045	1040
Virax	108	105 10
Waterman S.A.	645	648
Brass. du Maroc	145	140

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	304	....
Akzo	320	....
Alcan Alum	145	154 20
Algemeine Bank	115	....
American Brands	246	257
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125 20	125
Banco de Santander	290	280
Bco Pop Espanol	430	430
Banque Ottomane	2060	2050
B. Régl. Internat.	47550	47550
Br. Lambert	480	479
Canadian-Pacific	103 50	105 80
CIR	27 10	27 10
Commerzbank	730	737
Dart. and Kraft	280	285
De Beers (port.)	63	....
Dow Chemical	448	458
Gén. Belgique	1130	1030
Gevaert	1180	1100
Glaxo	108	101 10
Goodyear	345 50	348
Grace and Co	137	137
Honeywell Inc.	365	380
I. C. Industries	187	198
Johannesburg	735	710
Kubota	31	30 20
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 80	42 80
Mineral-Ressourc.	70 50	73
Nixdorf	1850	1805
Noranda	102 10	103 10
Olivetti	32 50	30 90
Pakhoed Holding	212	212
Pfizer Inc.	302 10	310
Procter Gamble	450	440 10
Ricoh Cy Ltd	52 50	53
Rolinco	247 50	250 30
Robeco	266 10	269
Rodamco	463	464
Saipem	9 80	9 30
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	212	....
Steel Cy of Can.	108	107
Squibb	360	380
Tenneco	236 10	245
Thorn EMI	60	60
Toray indust. inc	34	36 90
Vieille Montagne	901	911
Wagons-Lits	760	780
West Rand	12 50	12

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	131	130
Cochery	183	....
Cogenber	154	154
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	340	339
Dubois Inv. (Certo.)	490	490
Gachot	65	....
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 80	....
Nicolas	707	700
Révillon	330	....
Rorento N.V.	174 30	173 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	715	700
Ulimex	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 834	5 880	5 460	5 850
ECU	7 042	7 043	....	....
Allemagne (100 DM)	339 250	339 280	329	348
Belgique (100 F)	16 208	16 216	15 650	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 250	302 420	293	313
Danemark (100 krd)	88 650	88 710	85	92
Norvège (100 k)	90 450	90 590	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 837	10 843	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 248	4 240	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 577	4 576	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	412 150	410 750	396	418
Suède (100 krs)	95 980	95 040	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 370	48 270	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 084	5 111	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 145	4 145	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 542	4 569	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 529	4 527	4 380	4 800

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	82400	81800
Or fin (en lingot)	82450	81950
Pièce française (20 fr)	513	514
Pièce française (10 fr)	362	.....
Pièce suisse (20 fr)	547	545
Pièce latine (20 fr)	479	473
Souverain	603	602
Pièce de 20 dollars	2935	2910
Pièce de 10 dollars	1410	1417 50
Pièce de 5 dollars	815	.....
Pièce de 50 pesos	3135	3105
Pièce de 10 florins	503	498
Or Londres	456	450 80
Or Zurich	454	460
Or Hongkong	458 85	452 85
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 7/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	686 18	669 44 ◆
Actilion	194 42	189 22 ◆
Actions France	369 04	355 70 ◆
Action Invest.	314 40	300 14 ◆
Actions sélectionnées	479 87	462 53 ◆
Audificandi	545 73	526 ◆
A.G.F. Actions (ex-CIP)	980 32	966 17 ◆
A.G.F. 5000	481 11	469 38 ◆
A.G.F. ECU	1100 88	1089 98 ◆
A.G.F. Interfonds	428 81	418 18 ◆
A.G.F. Invest	97 27	94 90 ◆
A.G.F. OBLIG.	1104 04	1098 55 ◆
A.G.F. Sécurité	10689 54	10689 54 ◆
Agfimo	554 76	541 22 ◆
Alaé	205 41	197 99 ◆
A.L.T.O.	173 52	167 25 ◆
Amei-Gan	4812 89	4594 45 ◆
America-Valor	857 71	827 89 ◆
Amplitude	478 68	464 74 ◆
Arbitrages court terme	5349 32	5338 63 ◆
Argonautes	340 23	329 52 ◆
Associc	1124 60	1124 60 ◆
Atout Futur	245 64	240 46 ◆
Aurecic	1414 34	1373 15 ◆
Axa Europe	116 62	111 33 ◆
Axa Investissements	101 37	96 77 ◆
Bred Associations	2541 67	2534 07 ◆
Bred International	78 24	76 71 ◆
Capital Plus	1781 56	1781 56 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptersiste	105 56	102 49 ◆
Convertimmo	330 69	317 96 ◆
Cortal court terme	1307 48	1307 48 ◆
Cortal Intérêt trim.	1088 20	1047 77 ◆
Credinter	476 81	462 92 ◆
Drouot-France	536 01	511 70 ◆
Drouot-Investiss.	873 97	834 34 ◆
Drouot-Sécurité	249 17	237 87 ◆
Drouot-Sélection	138 91	132 61 ◆
Ecucic	1148 93	1129 98 ◆
Ecureuil Privatisations	318 04	308 78 ◆
Energie	225 90	215 66 ◆
Epacic	2805 94	2805 94 ◆
Eparcourt Sicav	4276 37	4264 71 ◆
Epargne Associations	25582 76	25554 42 ◆
Epargne-Capital	7783 98	7708 89 ◆
Epargne-Croiss.	1370 44	1333 76 ◆
Epargne-Industr.	63 89	60 99 ◆
Epargne-Inter	568 75	551 68 ◆
Epargne J	52481 19	52481 19 ◆
Epargne Long-Terme	189 38	184 85 ◆
Epargne Monde	1028 45	1000 92 ◆
Epargne Première	12305 99	12305 99 ◆
Epargne-Oblig.	183 70	178 76 ◆
Epargne-Quatre	1054 35	1054 35 ◆
Epargne-Unie	1080 84	1051 41 ◆
Epargne-Valeur	372 08	362 12 ◆
Eparoblig	1254 80	1252 30 ◆
Epsilon	1053 37	1042 94 ◆
Eurinvest Croissance	1107 35	1057 14 ◆
Eurinvest Rendement	1104 72	1054 63 ◆
Eurocic	8940 18	8808 06 ◆
Eurodyn	949 99	918 75 ◆
Euro-Gan	4118 17	3931 43 ◆
Fiord Placement	83675 50	83496 04 ◆
Fiord Valorisation	13644 13	13572 68 ◆
Fonsicav (div. par 10)	11283 01	11283 01 ◆
Foncivel	235 53	224 85 ◆
France-Gan	5005 30	4778 28 ◆
France-Garantie	292 64	292 08 ◆
France-Investiss.	369 91	353 14 ◆
France-Net	128 04	128 77 ◆
France-Obligations	463 24	449 76 ◆
Francic	323 84	314 41 ◆
Francic Pierre	91 39	89 73 ◆
Francic Régions	905 08	878 70 ◆
Fructi-Associations	27 85	27 85 ◆
Fructi-Epargne	26 11	25 47 ◆
Fructicapi	317 54	312 85 ◆
Fructicourt	109887 86	109887 86 ◆
Fructidor	243 24	239 65 ◆
Fructifrance	619 90	604 78 ◆
Fructimmo	227 87	222 31 ◆
Fructivar	85582 65	85349 28 ◆
Fructi ECU	580 18	561 90 ◆
Fructi-Première	11630 34	11458 48 ◆
Futuroblig	1091 04	1065 18 ◆
Gestilion	60186 19	60016 15 ◆
Gestion Sécuricourt	11058 39	10948 89 ◆
Gestion Associations	143 85	140 49 ◆
Gestion Mobilière	584 76	558 24 ◆
Haussmann Associat.	1252 77	1252 77 ◆
Haussmann court terme	1176 63	1176 63 ◆
Haussmann Epargne	1447 57	1447 57 ◆
Haussmann Europe	1913 28	1844 13 ◆
Haussmann France	769 95	741 16 ◆
Haussmann Multirev.	1345 14	1284 14 ◆
Haussmann Obligation	1468 42	1434 62 ◆
Horizon	1026 18	995 29 ◆
Interoblig.	12162 23	11884 84 ◆
Intersélect France	369 83	359 05 ◆
Invest. net	14483 65	14454 74 ◆
Invest. Obligataire	17901 85	17866 12 ◆
Japacic	178 08	170 85 ◆
Jeune épargne	238 43	232 94 ◆
Laffitte-Amérique	237 82	227 13 ◆
Laffitte Europe	234 84	224 19 ◆
Laffitte-Expansion	247 80	236 56 ◆
Laffitte-France	265 59	253 55 ◆
Laffitte-Immobilière	218 33	208 43 ◆
Laffitte-Japon	357 48	341 27 ◆
Laffitte-Oblig.	145 06	138 47 ◆
Laffitte—Rend.	214 53	204 80 ◆
Laffitte-Tokyo	356 81	340 63 ◆
Lion-Associations	11172 59	11172 59 ◆
Lion court terme	114296 13	114296 13 ◆
Lion-Institutionnels	22447 60	22391 62 ◆
Lioplus	720 47	713 34 ◆
Livret Bourse Investis.	383 09	371 93 ◆
Livret portefeuille	598 07	580 65 ◆
Méditerranée	149 77	142 98 ◆
Minimax	26901 44	26901 44 ◆
Mondiale Investissem.	404 82	386 18 ◆
Monecic	5793 48	5793 48 ◆
Monecian	53401 42	53401 42 ◆
Moné.J.	53955 80	53955 80 ◆
Morgan court terme	14880 57	14880 57 ◆
Mutuelle Unie Sél.	139 21	132 90 ◆
Natio-Assoc.	6482 92	6478 96 ◆
Natio-Epargne	14163 93	14023 69 ◆
Natio-Court terme	208479	208479 ◆
Natio-Immobilier	899 40	875 33 ◆
Natio-Inter.	1211 01	1178 60 ◆
Natio-Obligations	532 38	518 13 ◆
Natio-Patrimoine	1258 96	1226 26 ◆
Natio-Placements	63589 66	63589 66 ◆
Natio-Revenus	1044 66	1034 32 ◆
Natio-Sécurité	11238 64	11238 64 ◆
Natio-Valeurs	585 23	551 06 ◆
Nippon-Gan	5277 38	5038 07 ◆
Nord-Sud Développ.	1243 29	1240 81 ◆
Normat IF	12761 59	12511 36 ◆
Obli Association	......	......
Oblicic Régions	1084 66	1068 63 ◆
Obligations Convert.	388 76	371 13 ◆
Oblifica	1077 48	1068 81 ◆
Optimavaleur	170 82	168 65 ◆
Oraction	1118 84	1082 05 ◆
Orvalor	5514 62	5315 30 ◆
Paribas Croissance	569	536 21 ◆
Paribas Epargne	15361 81	15331 25 ◆
Paribas France	79 93	76 63 ◆
Paribas Oblimonde	982 46	967 94 ◆
Paribas Opportunités	98 27	98 38 ◆
Paribas Patrimoine	489 78	479 41 ◆
Paribas Revenu	94 92	93 98 ◆
Parnasse-Valor	1087 33	1086 26 ◆
Patrimoine-Retraite	1697 99	1664 70 ◆
Parvaleur	531 22	515 75 ◆
Phénix Placements	280 71	259 41 ◆
Pierre Investiss.	645 21	615 95 ◆
Placement A	782 72	782 72 ◆
Placement crt-terme	74700 10	74700 10 ◆
Placement J	57834 75	57834 75 ◆
Placement Premier	56273 63	56273 63 ◆
Placements Rendement	10914 78	10914 78 ◆
Placements Sécurité	109679 17	109679 17 ◆
Plénitude	106 07	103 23 ◆
Première Obligations	10979 09	10957 18 ◆
Prévoyance Ecureuil	105 45	102 83 ◆
Prof Association	21831 77	21831 77 ◆
Quartz	107 17	104 53 ◆
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01 ◆
Renacic	161 70	159 31 ◆
Revenus Trimestriels	5543 32	5489 44 ◆
Revenu Vert	1155 95	1154 79 ◆
Rivoli Plus	1110 70	1080 33 ◆
St-Honoré Assoc.	13749 32	13679 82 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	694 05	662 58 ◆
St-Honoré Pacifique	504 99	482 08 ◆
St-Honoré P.M.E.	405 79	387 39 ◆
St-Honoré Réel	11807 76	11780 72 ◆
St-Honoré Rendement	11910 35	11851 09 ◆
St-Honoré Services	448 23	430 99 ◆
St-Honoré Technol.	681 80	650 88 ◆
St-Honoré Valor	12496 28	12496 28 ◆
Sécuricic	11418 20	11406 79 ◆
Sécuri Taux	10400 93	10400 93 ◆
Sélection Croissance	457 47	444 15 ◆
Slivadan (Cardan BP)	725 48	714 74 ◆
Sicav-Associations	1460 13	1457 94 ◆
S.F.I. fr. et étr.	590 27	563 37 ◆
Sicav 5000	289 11	281 37 ◆
S.I. Est	1161 31	1108 65 ◆
Sivalance	460 23	447 91 ◆
Sivam	368 32	358 46 ◆
Sivarente	211 88	209 78 ◆
Sivinter	395 98	385 39 ◆
S.N.I.	1108 44	1076 16 ◆
Sogepargne	351 03	338 24 ◆
Sogever	938 14	895 60 ◆
Soginter	1250 95	1194 22 ◆
Soleil Investissement	459 15	438 33 ◆
Stratégie Actions	965 72	928 58 ◆
Stratégie Rendement	1088 95	1084 39 ◆
Technocic	1073 01	1041 78 ◆
Techno-Gan	5606 22	5352 ◆
Trilos	5243 72	5191 80 ◆
U.A.P. Investiss.	358	345 06 ◆
Uni-Associations	111 09	111 09 ◆
Unifrance	384 53	370 63 ◆
Unifoncier	1074 04	1035 22 ◆
Uni-Garantie	1290 13	1284 81 ◆
Uni-Régions	2305 35	2222 03 ◆
Unirente	2248 89	2174 93 ◆
Univar	180 78	180 78 ◆
Univers-Actions	999 53	986 68 ◆
Univers-Obligations	1526 84	1476 63 ◆
Valorem	463 10	451 80 ◆
Valorg	1546 84	1545 29 ◆
Valeref	83290 69	83255 05 ◆

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

L'assassinat de Dulcie September

Les amitiés sud-africaines d'un proche de M. Pasqua mises en cause

Les obsèques de Dulcie September, représentante de l'ANC (mouvement anti-apartheid), auront lieu le samedi 9 avril, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris. La veille, à partir de 16 heures, et durant toute la nuit, une veillée funèbre est organisée à la Maison des métallurgistes, 94, rue Jean-Pierre-Timbaud (11e). A propos du rôle d'agents sud-africains dans l'assassinat de la représentante de l'ANC, M. Jean Taousson, chargé de missions au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, est aujourd'hui mis en cause. Après la *Lettre de l'océan Indien*, qui toutefois ne le citait pas nommément (*le Monde* du 7 avril), *l'Evénement du jeudi*, dans son édition du 7 avril, accuse M. Taousson d'être lié aux services de renseignements sud-africains et d'être impliqué dans des *« repérages »* sur les organisations anti-apartheid en France, réalisés début 1986.

Chargé de missions – avec un « *s* » insistait-il auprès de Philippe Boggio et Alain Rollat (*le Monde* du 6 décembre 1986), – M. Jean Taousson s'occupe officiellement, au ministère de l'intérieur, des dossiers des rapatriés et des harkis. Cependant, ses nouvelles responsabilités ne l'ont pas conduit à abandonner ses autres activités publiques : journaliste de profession, il est resté rédacteur en chef du *Courrier austral parlementaire*, publication épisodique, considérée comme l'organe du *lobby* pro-apartheid en France, et particulièrement active auprès des parlementaires européens de l'Assemblée de Strasbourg.

Cependant, selon *l'Evénement du jeudi*, ses activités en faveur du régime de Pretoria n'auraient pas été, ces dernières années, seulement idéologiques. « *Au début de l'année 1986*, écrit ainsi Pascal Krop, *les services sud-africains demandent, par l'entremise de Taousson, à plusieurs barbouzes de leur établir la liste de l'ensemble des organisations subversives (anti-apartheid, s'entend) présentes à Paris.* » Toujours selon l'hebdomadaire, une seconde demande, au « *printemps 1986* », réclame « *quelques repérages* » sur ces organisations.

Pascal Krop affirme avoir vu deux de ces notes, qui se présentent comme des « *blancs* » – c'est-à-dire sans indication de provenance. La première est un répertoire, où l'on trouve « *l'ANC, logeant à l'époque au 42, rue Rochechouart, mais aussi la SWAPO* [...], *Peuples en marche, Apartheid non et l'Association d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique* ». La seconde, accompagnée d'un plan, se présente comme un repérage de l'immeuble du 28, rue des Petites-Ecuries, à Paris, où l'ANC a, entre-temps, emménagé. On y apprend, affirme *l'Evénement*, que l'ANC « *dispose d'un local à double porte blindée, que son nom n'est pas mentionnée sur les boites aux lettres, qu'il faut se rendre au fond de la cour, à l'escalier C, et prendre ensuite l'ascenseur jusqu'au quatrième étage à droite* ».

« *A qui sont destinées ces intéressantes informations ? Mystère...* », écrit Pascal Krop, pour qui, toutefois, « *l'Afrique du Sud a, sans doute possible, l'appui de certaines autorités françaises* ».

M. Taousson, qui n'était pas joignable jeudi matin 7 avril, a néanmoins fait savoir qu'il démentait avoir des rapports « *de près ou de loin avec les services sud-africains* ». Selon ses proches, il envisage d'ester en justice. Cependant, son parti pris en faveur de l'apartheid, assumé malgré ses responsabilités auprès de M. Pasqua, semble aujourd'hui embarrasser le ministère de l'intérieur.

Pied-noir, M. Taousson était aux côtés de Pierre Lagaillarde sur les barricades d'Alger en janvier 1960. Puis il a participé activement à la guerre secrète de l'OAS avant de se reconvertir dans la promotion du régime sud-africain et d'être engagé dans les réseaux de M. Pasqua. Il fut, en 1981, le chef du service de photographie de l'état-major de campagne de M. Jacques Chirac. Il anime le *Courrier austral parlementaire* avec un autre ancien « rebelle » de l'Algérie française, Léon Delbecque, ex-député gaulliste du Nord.

Selon la *Lettre de l'océan Indien*, c'est lui qui aurait « *donné l'ordre formel aux services compétents de ne pas renouveler le titre de séjour en France de Dulcie September, qui arrivait à échéance en octobre 1987* ». La représentante de l'ANC devait réussir à obtenir une prolongation d'un an en s'adressant à la préfecture de Seine-Saint-Denis. Place Beauvau, cette affirmation a été démentie oralement. En août 1985, la même lettre confidentielle avait affirmé que les services sud-africains recrutaient à Paris « *dans les milieux de mercenaires et des services d'ordre des mouvements de droite et d'extrême droite français des commandos chargés d'effectuer des attentats contre des cibles bien définies* ». De sombres rumeurs avaient alors cité le nom de M. Taousson. Interrogé sur celles-ci par *le Monde*, fin 1986, le chargé de missions de M. Pasqua avait répondu : « *On ne prête qu'aux riches. J'ai perdu la main.* »

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

● **Des précisions de l'ANC sur les menaces visant Dulcie September.** – M. James Stuart, membre du conseil exécutif de l'African National Congress (ANC), a estimé, lors d'une conférence de presse, le mercredi 6 avril à Paris, que Dulcie September, la représentante de l'ANC assassinée le 29 mars, aurait dû bénéficier d'une protection renforcée. *« Certains pays ont renforcé la protection de nos militants, pour d'autres nos conseils sont restés lettre morte »*, a-t-il ajouté. Le nom de Dulcie September figurait, selon lui, sur une liste de personnes devant être kidnappées ou tuées par des agents de Pretoria. Cette liste, ainsi que plusieurs autres documents ont été trouvés sur les agents des services secrets sud-africains (National Intelligence Service, NIS), arrêtés en juillet 1987 à Londres et auraient été communiqués à l'ANC par la justice britannique. M. Stuart a estimé que la liste était parvenue aux services français dans le cadre de la coopération contre le terrorisme.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 avril

Regain d'activité

Encouragées par la forte hausse de Wall Street et par le nouveau record de la Bourse de Tokyo, les valeurs françaises progressaient de 1,29 %; jeudi, durant les premiers échanges. Dans un marché actif, figuraient parmi les plus fortes hausses : Penhoët (+ 6,8 %), Galeries Lafayette (+ 6,3 %), Facom (+ 5,5 %), Cap Gemini Sogeti (5,5 %), Thomson (+ 4,6 %), Michelin (+ 4,2 %) et Midi (+ 3,7 %).

Parmi les actions en retrait, on notait La Hénin (– 4,1 %), Hachette (– 2,3 %), Jean Lefebvre (– 2,2 %), Merlin-Gerin (– 1,3 %) et Suez (– 0,7 %).

Le détournement du Boeing koweïtien vers l'Iran

Les pirates de l'air ont libéré trente-deux autres passagers

Cinquante-cinq personnes se trouvaient toujours bloquées, le jeudi 7 avril en fin de matinée, à bord du Boeing-747 des Kuwait Airways détourné sur l'aéroport iranien de Mechhed par des pirates de l'air dont on ignore toujours la nationalité et le nombre exact.

Un peu avant l'aube, jeudi, les pirates ont remis en liberté 32 passagers : 12 Britanniques, 6 Thaïlandais, 3 Pakistanais, 2 Autrichiens, 2 Syriens, 1 Japonais, 1 Irlandais, 1 Libanais, 1 Allemand de l'Ouest, 1 Soudanais, 1 Coréen du Sud et 1 Sud-Yéménite. Il ont annoncé dans un communiqué publié par l'agence iranienne IRNA – qui constitue l'unique source d'informations dont dispose la presse internationale – qu'ils considéraient les passagers encore à bord comme des « *prisonniers politiques* ». Ils ont menacé une fois de plus de s'en prendre en particulier aux trois membres de la famille EL Sabah, Fadel Khaled El Sabah et ses deux sœurs, si leur revendication concernant la libération des 17 extrémistes chiites détenus au Koweït n'était pas satisfaite.

Les otages, poursuit le communiqué, seront traités de manière « *à régler notre affaire* » avec le gouvernement koweïtien. Ils ont affirmé, sans fournir de plus amples précisions, qu'ils faisaient la différence entre les passagers innocents et les « *coupables* », et fait part de leur intention de libérer ceux qu'ils considèrent comme étant hors de cause. (30 Koweïtiens, 5 ressortissants de Bahreïn et 5 Egyptiens figureraient parmi les passagers encore détenus).

Selon le communiqué, la communauté internationale doit se rendre compte « *de la vraie nature des dirigeants du Koweït, qui ont négligé les problèmes du monde musulman et, en tout premier lieu, le dossier de la Palestine et des valeureux Palestiniens qui combattent Israël* ». Les pirates affirment par ailleurs qu'ils n'ont pas d'autre solution que leur action présente « *puisque le gouvernement koweïtien ne comprend pas d'autre langage que celui de la force* ». Ils concluent en conséquence : « *Nous ne renoncerons pas à nos exigences, même si le prix en est trop élevé.* » Selon un homme d'affaire jordanien malade, relâché en premier mardi, les pirates, au nombre de cinq ou six, s'expriment en arabe, portent des masques et sont armés de pistolets et de grenades.

D'après Radio-Téhéran, l'une des otages de la famille El Sabah a fait passer un message à la délégation koweïtienne présente à Mechhed pour leur demander d'accepter les revendications des pirates. « *La jeune femme, dont la voix chevrotait, était sous l'emprise de la panique* », a précisé la radio iranienne.

La délégation koweïtienne a fait savoir vers 8 heures (heure de Paris) qu'elle était prête à ouvrir des négociations avec les pirates, mais seulement après la libération de tous les passagers et des membres de l'équipage. Selon IRNA, les pirates ont fait connaître leur réponse peu après sous la forme d'un ultimatum : « *Nous avons effectué des gestes de bonne volonté, mais n'avons constaté jusqu'à présent aucun signe positif de la part du gouvernement koweïtien. Si ce dernier ne répond pas favorablement à nos exigences, nous ferons décoller l'appareil à midi* [10 h 30, heure de Paris], *et nous sommes prêts à faire exploser l'avion si une menace quelconque est dirigée contre notre appareil.* » – (AP, AFP).

● **ITALIE : saisie de matériel militaire à destination de l'Irak.** – Quarante tonnes d'éléments de bombes de fabrication italienne embarqués à bord d'un avion-cargo irakien en partance pour Bagdad ont été saisies récemment par la police sur l'aéroport de Rome-Fiumicino. Deux hommes – un Libanais et un Irakien, – qui agissaient, semble-t-il, sous le couvert d'une société d'import-export, ont été arrêtés.

Selon la police, le matériel comprenait des pièces de haute précision en laiton et en matière plastique, fabriquées par trois entreprises italiennes de Toscane et de Lombardie. Il était réparti en quatre-vingt-dix colis, dont les documents d'expédition avaient été falsifiés. Le chargement ne comprenait pas d'explosif.

L'Irak figure – comme l'Iran – parmi les pays sur lesquels l'Italie applique officiellement l'embargo pour les fournitures d'armes. – *(AFP.)*

Dans « le Monde diplomatique » d'avril

La civilisation libérale

Aux Etats-Unis et en France, l'élection présidentielle intervient à un moment où tout change en profondeur. Pourtant, les forces conservatrices abordent la mutation de ce monde effervescent avec *l'idéologie floue du très vieux néolibéralisme*. Elles défendent – écrit Claude Julien dans *le Monde diplomatique* d'avril – *les valeurs d'une « civilisation libérale »* et tentent de grignoter, non sans succès, des « conquêtes sociales » chèrement acquises au fil des générations. L'offensive libérale, explique Jacques Le Goff, est particulièrement violente contre le monde du travail.

Stanley Aronowitz montre comment, aux Etats-Unis, les partis en campagne restent prisonniers de leur image. En France, le débat électoral se caractérise, selon Ignacio Ramonet, par l'apothéose des images et l'évacuation des idées ; Christian de Brie *n'y voit que* des débordements des puissances d'argent.

Plusieurs auteurs analysent *les principeux conflits régionaux :* Selig S. Harrison constate que l'annonce du retrait soviétique d'Afghanistan a relancé les conflits ethniques et les divisions au sein de la résistance ; Philippe Devillers explique pourquoi le Cambodge est à la recherche d'une réelle neutralité ; et Jean Lapèze révèle les véritables enjeux de l'offensive de Washington contre *le* général Noriega au Panama.

Deux dossiers : un sur l'édition, dans lequel Bernard Cassen constate que la création littéraire doit de plus en plus passer sous les fourches Caudines de la rentabilité ; l'autre sur la « guerre des brevets », qui met l'accent sur la nécessité de défendre la propriété industrielle et de s'opposer à la lucrative industrie de la contrefaçon.

Dans le même numéro : l'amiral Antoine Sanguinetti dénonce les pouvoirs qui font main-basse sur les crédits militaires français ; le général Georges Buis explique que c'est une *« stratégie de l'amont » ;* Edith Lhomel constate la faillite de l'économie en Roumanie ; François Bafoil se demande si l'indispensable réforme est possible en Pologne ; et Norman Birnbaum évoque les traumatismes causés dans la communauté juive américaine par l'attitude d'Israël dans les territoires occupés.

Et à ce propos, dans une nouvelle intitulée *« Reste avec nous »,* Henri Guillemin rappelle que, dans cette terre tragique du Proche-Orient, se mêlent depuis plus de deux mille ans haute spiritualité et rage de libération.

Dans le Vaucluse

L'enfant disparu retrouvé mort

Le corps de Raphaël Hurtig, cet enfant de trois ans, fils d'un informaticien parisien, disparu depuis le dimanche 3 avril, à Castellet (Vaucluse), a été découvert, sans vie, le mercredi soir 6 avril, dans un lieu boisé à environ 2 kilomètres du village. De source proche des enquêteurs, on indiquait mercredi soir que le cadavre de l'enfant ne portait pas de « *traces suspectes* » mais que le lieu de la découverte, « *un endroit boisé en contrebas d'un chemin forestier sur les pentes du haut Lubéron* (...) », était considéré « *comme inaccessible à pied pour un enfant aussi jeune* ».

Au-delà, les enquêteurs de la brigade de recherche de la gendarmerie d'Avignon, chargés de l'affaire, se sont refusés à tout autre commentaire, notamment sur l'hypothèse d'un enlèvement, et ont procédé, durant la nuit de mercredi à jeudi, à toute une série de vérifications. Raphaël Hurtig avait disparu dimanche en début d'après-midi alors qu'il cherchait des œufs de Pâques dans le jardin de ses grands-parents en compagnie de sa sœur sans qu'aucun témoignage ne vienne expliciter les circonstances de cette disparition.

● **Le sort des enfants franco-algériens retenus en Algérie.** – Une convention organisant le droit de garde des enfants de couples franco-algériens séparés *« doit être signée avant l'été prochain »*, a déclaré, le mercredi 6 avril, Mme Annie Sugier, porte-parole du collectif des « mères d'Alger » dont les enfants sont retenus en Algérie par leurs familles paternelles. Mme Sugier s'exprimait à son retour d'Alger, où elle avait été reçue, avec d'autres membres du collectif, par le ministre algérien de l'intérieur, M. Hedi Kheïdiri. La signature d'une telle convention est réclamée depuis plusieurs années par les « mères d'Alger ».

Le numéro du « Monde » daté 7 avril 1988 a été tiré à 480 051 exemplaires

